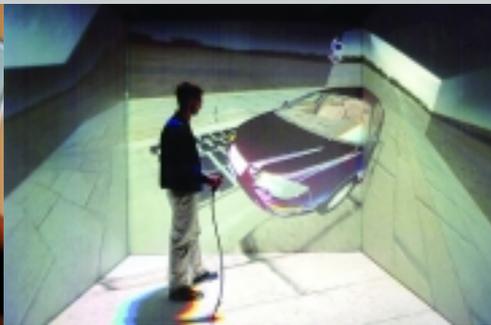




Rapport annuel

2002





Notre écosystème : pour une dyn

Dassault Systèmes rassemble autour de ses clients un véritable écosystème, constitué d'un réseau de partenaires en constante expansion. Il s'articule ainsi autour de trois pôles :

- > l'offre produits et services de ses marques,*
- > les produits et services de ses partenaires, au premier rang desquels IBM,*
- > un réseau de partage de l'information et des connaissances qui irrigue toute l'entreprise cliente et s'étend à ses partenaires, fournisseurs, distributeurs, clients...*

Par cette dynamique partagée, l'écosystème Dassault Systèmes permet aux industriels de relever les défis de l'innovation et de la qualité et d'accélérer la mise sur le marché de leurs nouveaux produits.



Partenaires académiques

Georgia Tech, Purdue, MIT,
Cambridge, Hong Kong,
Séoul, Melbourne,
ENSAM...

Partenaires de développement

ImpactXoft, MSC.Software,
Nihon Unisys,
Hitachi Zosen Information
Systems, LMS International,
ESI...



amique de l'innovation

Partenaires technologiques

IBM, Microsoft, Intel, HP,
Sun Microsystems, Dell,
Fujitsu Siemens...



**nos
clients**



Partenaires de distribution et services

IBM,
RAND Worldwide, CENIT,
MSC.Software,
T-Systems, INCAT,
Argo Graphics, Fasotec,
Spaziosystem...



Profil

Dassault Systèmes est le leader mondial sur le marché des logiciels de gestion du cycle de vie du produit (Product Lifecycle Management ou PLM) utilisant la puissance de la représentation en 3 dimensions (3D). Dassault Systèmes ouvre également son expertise des technologies 3D au plus grand nombre.

Dassault Systèmes révolutionne le processus de conception et de développement des produits industriels en offrant une vision 3D de l'ensemble du cycle de vie du produit, depuis sa conception initiale jusqu'à sa maintenance.

Les solutions de Dassault Systèmes facilitent la conception, la simulation et la production de systèmes très complexes tels que des voitures ou des avions et les usines servant à les fabriquer. Elles sont également employées pour la création et la fabrication d'objets de la vie quotidienne tels que des couverts de table, des appareils ménagers ou des bagues.

L'offre PLM de Dassault Systèmes s'organise autour des marques CATIA, ENOVIA, DELMIA, SMARTEAM et SPATIAL. Elle est commercialisée dans le monde entier, notamment au travers du réseau de son partenaire historique, IBM.

Sur le marché de la conception, SolidWorks développe et commercialise des solutions 3D auprès de dizaines de milliers d'entreprises

de tous secteurs et de toutes tailles. La marque s'appuie sur un réseau de vente de plus de trois cents partenaires commerciaux.

En optant pour une solution logicielle de Dassault Systèmes, l'industriel bénéficie également des produits, des compétences et du support d'un vaste réseau de partenaires qui comprend notamment IBM, LMS International, MSC.Software Corporation, Nihon Unisys, Ltd., Hitachi Zosen Information Systems Co., Ltd. (HZS), ESI Group, HP, Microsoft, Volvo IT, Intel...

Pour servir ses clients, Dassault Systèmes dispose de 85 bureaux et agences répartis dans 21 pays.

Message des dirigeants



En 2002, dans un environnement économique difficile, Dassault Systèmes a réalisé un chiffre d'affaires de 774,1 millions d'euros, en augmentation de 4 % par rapport à 2001, dégagé une marge d'exploitation, hors coûts d'acquisition, de 28,0 % et gagné des parts de marché. Ces résultats illustrent la validité de la stratégie PLM, une vision élaborée par Dassault Systèmes et qui est désormais adoptée par le marché.

Marquée par l'adoption de nos solutions PLM par des clients majeurs, l'année 2002 a été très positive pour Dassault Systèmes. Ainsi, dans le secteur de l'automobile, un contrat significatif a été signé avec Toyota Motor Corporation. Début 2003, nous avons été choisis par Ford Motor Company pour le développement de ses nouvelles générations de véhicules.

Ces succès témoignent de l'intérêt des industriels pour nos solutions PLM et pour les gains apportés en termes de réduction des cycles de développement, de flexibilité, d'innovation et d'amélioration de la qualité.

Outre ces bénéfices directs, Dassault Systèmes apporte à ses clients une autre contribution majeure : fondamentalement génératrices d'économies – d'énergie, de matière, de temps –, ses solutions aident les industries du monde entier à s'inscrire dans la logique du développement durable et du respect de l'environnement.

Avec 34 000 licences CATIA et près de 24 000 licences SolidWorks vendues en 2002, Dassault Systèmes a conforté son premier rang mondial dans la conception 3D.

La politique d'ouverture de Dassault Systèmes s'est encore renforcée en 2002 avec un nombre croissant de partenaires majeurs

Partenaire privilégié de Dassault Systèmes depuis plus de 20 ans, IBM a suivi l'évolution de CATIA depuis sa première version et participé à son succès commercial. Convaincu du potentiel de croissance du marché du PLM et de l'avance technologique de nos solutions, IBM a décidé, courant 2002, d'augmenter fortement sa force de vente dédiée à nos solutions.

En quelques mois, l'architecture V5 s'est imposée dans de multiples industries. De nombreux développeurs d'applications, depuis les grands du secteur comme Nihon Unisys, Ltd. aux "start-up" résolument innovatrices, comme ImpactXoft notamment, ont décidé de créer leurs nouvelles générations de produits sur notre plate-forme. La gamme des produits logiciels conçus par ces partenaires sur la plate-forme CAA V5 s'enrichit



“Nos résultats 2002 illustrent la performance de notre société et nous positionnent comme leader mondial”

Bernard Charlès
Directeur Général

Charles Edelstenne
Président du Conseil d'Administration

chaque jour. Et nos clients bénéficient ainsi du portefeuille de solutions PLM le plus étendu et le mieux intégré.

En 2002, Dassault Systèmes a remporté de nombreux succès et enregistré une croissance largement supérieure à celle du marché du PLM et de la plupart des éditeurs de logiciels. Par nos résultats et notre marge d'exploitation, nous figurons parmi les éditeurs de logiciels les plus performants au niveau mondial.

En 2002, Dassault Systèmes a enregistré une croissance largement supérieure à celle du marché du PLM

Dans une conjoncture économique et boursière particulièrement défavorable, ces résultats nous permettent néanmoins d'offrir à nos actionnaires un niveau de rentabilité satisfaisant. Nous nous proposons en effet de maintenir cette année une distribution de dividendes au même niveau que l'an passé, de 0,33 euro par action.

Nous nous attachons également à adapter notre fonctionnement aux nouveaux standards en matière de gouvernement d'entreprise et de transparence, comme en témoigne la mise en place d'un comité d'audit uniquement composé d'administrateurs indépendants.

Les succès et les perspectives favorables que nous venons d'évoquer reposent sur l'engagement et la créativité de nos équipes à travers le monde. Nous tenons ici à les en remercier. Avec nos clients et partenaires, nous continuerons à faire de Dassault Systèmes une entreprise rentable qui crée le futur.

Bernard Charlès
Directeur Général

Charles Edelstenne
Président du Conseil d'Administration

Dassault Systèmes

Au premier rang mondial des éditeurs de logiciels PLM, Dassault Systèmes a réalisé en 2002 un chiffre d'affaires de 774,1 millions d'euros, dont 669,9 millions d'euros pour les ventes de logiciels et 104,2 millions d'euros pour les services. Dassault Systèmes a fondé son activité sur un modèle de revenus récurrents de licences annuelles. Représentant 48 % de son chiffre d'affaires "logiciels" en 2002, ces revenus donnent au groupe une visibilité de référence sur le marché. En 2002, 34 000 licences CATIA et environ 24 000 licences SolidWorks ont été vendues.

Chiffres clés

Normes françaises

- > Chiffre d'affaires 2002 : 774,1 M d'euros
- > Résultat d'exploitation : 205,6 M d'euros
hors coûts d'acquisition : 216,7 M d'euros
- > Résultat net : 106,0 M d'euros
hors coûts d'acquisition : 147,8 M d'euros
- > Résultat net dilué par action : 0,91 euro
hors coûts d'acquisition : 1,27 euro
- > Marge d'exploitation (en % du chiffre d'affaires) : 26,6 %
hors coûts d'acquisition : 28,0 %

Normes américaines

- > Chiffre d'affaires 2002 : 774,1 M d'euros
- > Résultat d'exploitation : 203,0 M d'euros
hors coûts d'acquisition : 214,1 M d'euros
- > Résultat net : 126,4 M d'euros
hors coûts d'acquisition : 136,0 M d'euros
- > Résultat net dilué par action : 1,09 euro
hors coûts d'acquisition : 1,17 euro
- > Marge d'exploitation (en % du chiffre d'affaires) : 26,2 %
hors coûts d'acquisition : 27,7 %

Recherche & Développement

28 % du chiffre d'affaires investis dans la R&D

- > Nombre d'employés en R&D et production : 1 907

65 000 clients* environ dans 7 secteurs d'activité

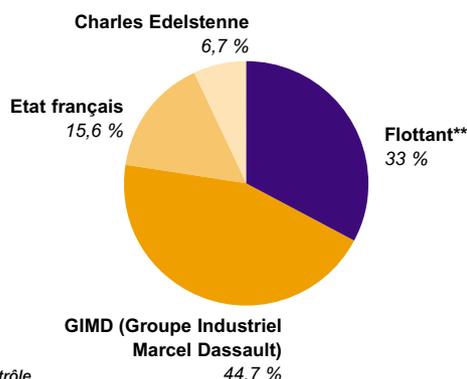
- > Automobile
- > Aéronautique
- > Mécanique générale
- > Biens de consommation
- > Electricité & électronique
- > Conception d'usines
- > Construction navale

* Entités de facturation

Réseaux de partenaires

- > Développement : 310
- > Technologiques : 56
- > Services : 40

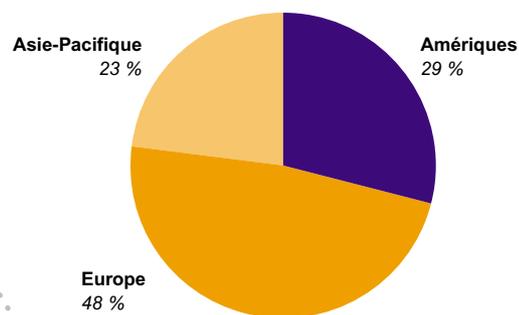
Répartition de l'actionariat (en % du capital)



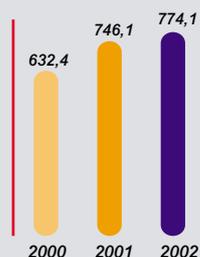
** Dont 0,3 % d'actions d'autocontrôle

en 2002

Répartition du CA par zone géographique

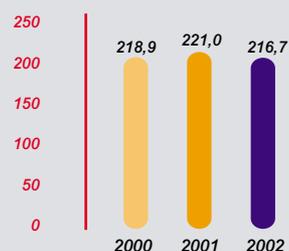


Chiffre d'affaires (en millions d'euros)



Résultat d'exploitation

hors coûts d'acquisition (en millions d'euros)



Résultat net

hors coûts d'acquisition (en millions d'euros)



6 marques pour un savoir-faire 3D

Solutions PLM

- > CATIA, définir et simuler le produit
- > DELMIA, définir et simuler les processus de fabrication
- > ENOVIA, gérer l'information du cycle de vie du produit et collaborer
- > SMARTEAM, gérer les données du produit
- > SPATIAL, développer des composants 3D

3D pour tous

- > SolidWorks, concevoir et développer

Groupe mondial

- > Effectifs : **3 966 personnes**
dont 51 % hors de France
- > **85 sites** dans 21 pays
- > Siège social : **Suresnes** (France)

Bourse

Introduction en Bourse : 28 juin 1996

- > Cours de Bourse au 31 décembre 2002 : *20,54 euros*
- > Valorisation depuis l'introduction : *128 %*
- > Capitalisation boursière au 31 décembre 2002 : *2 353 millions d'euros*
- > Nombre d'actions émises au 31 décembre 2002 : *114,6 millions*

Management et interactions

Le travail collaboratif est au cœur des solutions de Dassault Systèmes et constitue l'une des clés de leur efficacité. Il est donc naturel que le groupe le mette en œuvre, en priorité, dans sa propre structure d'entreprise étendue. Autour de ce concept innovant, Dassault Systèmes a ainsi mis en place une organisation coopérative, où la qualité de l'échange est déterminante. Les succès remportés par le groupe et ses réalisations auprès des industries du monde entier démontrent la souplesse d'adaptation de cette organisation et la validité de ce choix.



Francis Bernard

Philippe Forestier

Etienne Droit

Bruno Latchague

Thibault de Tersant

Nathalie Irvine

Dominique Florack

Un management original

Dès 1981, avec la création de CATIA et ses premières applications, les fondateurs de Dassault Systèmes explorent une "terra incognita" et développent un modèle de management fondé sur la responsabilisation de chacun et le partage des connaissances. Au cours de sa croissance, Dassault Systèmes, dans une dynamique performante, fait le pari des alliances, et signe de multiples partenariats.

Au sein de cette entreprise en réseau, c'est la qualité et l'efficacité des interactions qui stimulent la productivité, la capacité d'innovation et la création de valeur pour chacun des partenaires.

Un système d'exécution rigoureux et rythmé

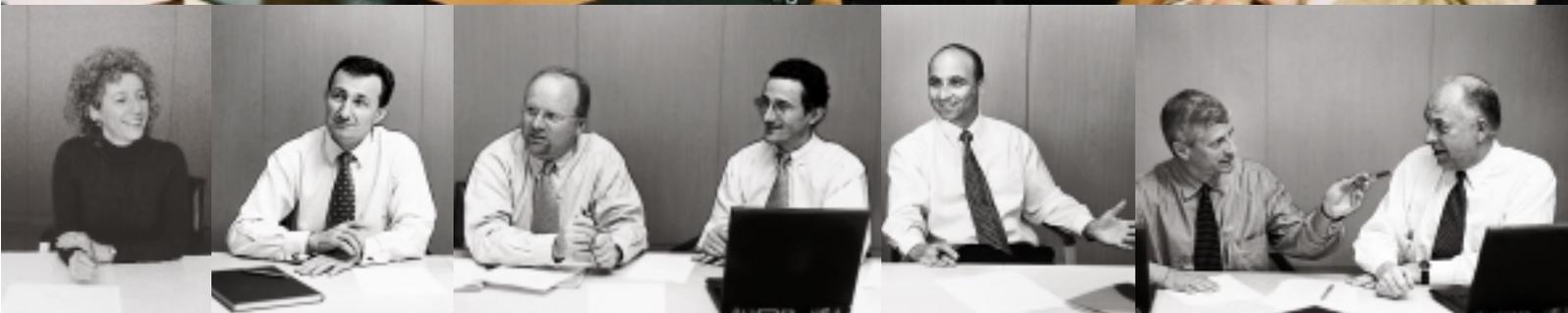
Le management des interactions est orchestré par un système d'exécution qui intègre l'ensemble des opérations, offre à chacun la même visibilité et s'assure que tous convergent vers le même objectif.

Rythmées essentiellement par un mécanisme de validation très rigoureux, ces opérations laissent cependant à chacun un large espace d'initiative. Un tel environnement donne la prééminence à l'expertise et à la responsabilité de chaque acteur.

Un management propice au développement mutuel

Le travail au sein d'un écosystème vaste et diversifié permet aux collaborateurs de partager leurs savoirs et d'en acquérir de nouveaux. Présentes dans 21 pays au sein d'une organisation dans laquelle toutes les fonctions sont connectées, les équipes de Dassault Systèmes font chaque jour l'expérience du travail collaboratif dans un environnement international et multiculturel.

Au travers de leurs missions, elles enrichissent leur expérience et développent leur connaissance du marché et des processus industriels.



Muriel Pénicaud

Bernard Charlès

John McEleney

Philippe Charlès

Avinoam Nowogrodski

Joel Lemke

Mike Payne

Chaque année, Dassault Systèmes adapte son organisation aux priorités stratégiques résultant des évolutions du marché, offrant ainsi à ses collaborateurs de nouvelles opportunités d'évolution au sein de l'organisation.

Un profond engagement

Partager une même vision et une même passion pour la technologie, travailler ensemble pour aider les clients à concevoir et donner vie aux produits du futur, apprendre en permanence et disposer de la plus large autonomie pour agir et créer ensemble : tels sont les moteurs de l'engagement individuel et collectif chez Dassault Systèmes.

Le GEM (Global Executive Management) est l'instance collective de management de Dassault Systèmes. Il réunit le Comité Exécutif ainsi que les dirigeants de chacune des marques du groupe toutes les cinq semaines.

> Le Comité Exécutif de Dassault Systèmes

Bernard Charlès,
Directeur Général

Thibault de Tersant,
Directeur Général Adjoint en charge des Affaires Financières

Etienne Droit,
Directeur Général Adjoint en charge des Ventes et des Services

Dominique Florack,
Directeur Général Adjoint en charge de la Stratégie et de la Recherche

Philippe Forestier,
Directeur Général Adjoint en charge des Alliances, du Marketing et de la Communication

Bruno Latchague,
Directeur Général Adjoint en charge du Développement et du Support

Muriel Pénicaud,
Directeur Général Adjoint en charge de l'Organisation et des Ressources Humaines

Francis Bernard,
Conseiller de la Direction Générale

Nathalie Irvine,
Directeur des Systèmes d'Information

> Les directions des entités du groupe

Delmia Corp.
Philippe Charlès,
Directeur Général

Enovia Corp.
Joel Lemke,
Directeur Général

SmarTeam Corporation Ltd.
Avinoam Nowogrodski,
Directeur Général

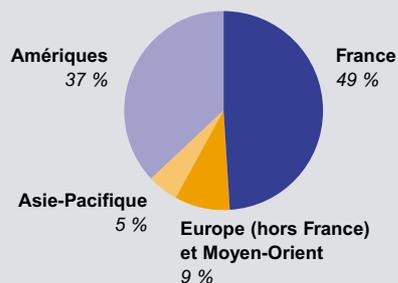
SolidWorks Corporation
John McEleney,
Directeur Général

Spatial Corp.
Mike Payne,
Directeur Général

Les équipes de Dassault Systèmes

**Près de 90 % des employés de Dassault Systèmes sont ingénieurs ou universitaires.
Pour maintenir au plus haut niveau ce capital de compétences et de dynamisme,
Dassault Systèmes met en œuvre des politiques exigeantes de recrutement et de formation.**

Répartition géographique des effectifs en 2002



Principaux axes de formation :

Technologies R&D : 36 %
Lignes de produits : 23 %
Management : 14 %
Langues : 11 %

Des équipes de haut niveau...

Dassault Systèmes emploie aujourd'hui près de 4 000 personnes réparties dans ses 85 bureaux et laboratoires de développement dans 21 pays.

Il s'agit pour la plupart d'ingénieurs de haut niveau ou de diplômés d'universités et de grandes écoles du monde entier.

La position de leader de Dassault Systèmes et son investissement international dans la formation des jeunes ingénieurs facilitent le recrutement des meilleurs éléments qui connaissent déjà le groupe et ses produits.

... en apprentissage permanent

Pour maintenir un très haut niveau de compétences et d'innovation au sein de ses équipes, Dassault Systèmes déploie un important effort de formation.

En 2002, pour la seule société mère, la formation a représenté plus de 40 000 heures.

Les axes majeurs de la formation sont le développement des compétences des managers, des chercheurs et des développeurs, et des forces de vente et de services. Quel que soit le secteur d'activité, l'objectif de la formation est d'accompagner les organisations et les collaborateurs dans l'étape PLM, qui nécessite une forte implication collective de l'entreprise étendue.

En complément de l'acquisition de savoirs techniques et technologiques, Dassault Systèmes met en place des formations spécifiques visant à optimiser les échanges interpersonnels et la synergie des équipes.

“90 % des collaborateurs de Dassault Systèmes sont ingénieurs ou universitaires”



Le “e-learning”

Afin de permettre à chacun d’organiser son temps de formation, le “e-learning” est largement utilisé chez Dassault Systèmes. Pour l’autoformation de ses collaborateurs sur ses produits, Dassault Systèmes utilise le “Companion”, plate-forme d’apprentissage très intuitive développée en interne et utilisée par la majorité de ses clients.



> **Le Companion V5** a été primé le 9 janvier 2002 et récompensé par l’ICERC (International Competition Educational Research Creation) pour sa facilité d’apprentissage, la valeur ajoutée du concept mis en œuvre et son adaptation à l’environnement industriel.

La volonté de partage

Dans les différents sites du groupe, nombre de ses collaborateurs contribuent localement au bien-être ou au développement des communautés et des personnes. Leurs actions s’expriment aussi bien par le partage du savoir-faire et la formation des étudiants qu’au travers d’actions citoyennes ou humanitaires.

Développement durable



Dassault Systèmes est fier d'établir un partenariat avec le Georgia Institute of Technology, plus connu sous le nom de Georgia Tech, un centre international d'enseignement en ingénierie innovante, situé à Atlanta (Géorgie), aux Etats-Unis.

Dans le cadre de leurs activités de recherche et de conception, les étudiants de Georgia Tech disposeront de l'ensemble des solutions de gestion du cycle de vie des produits (PLM). Ces laboratoires informatiques de hautes technologies présenteront un caractère exceptionnel de par leur implantation en milieu universitaire. Ils s'inscriront dans un projet visant à créer un site de démonstration de référence internationale dans le domaine du PLM sur la côte Est des Etats-Unis.

"L'une des fonctions du centre de compétences de Georgia Tech-PLM sera de veiller, lors de travaux de recherche et de séminaires sponsorisés, à la diffusion de nouvelles méthodologies de conception et d'analyse, de techniques de visualisation et des meilleures pratiques actuelles auprès de partenaires d'Etat et industriels."

Dr. Dan Schrage, professeur à l'Ecole d'ingénierie aéronautique et Directeur du Centre GT-PLM

Témoignage d'Antoine Celier – collaborateur de Dassault Systèmes et enseignant

"Je suis professeur de CAO dans une école d'ingénieurs et responsable de l'option Systèmes d'Information et Réseaux Informatiques.

La relation entre l'entreprise et l'enseignement est intéressante à plusieurs titres. Pour l'école, elle garantit que la formation dispensée correspond aux besoins réels de l'industrie. Pour les élèves, c'est l'occasion de comprendre et d'appliquer les méthodes de travail industrielles et d'être ainsi très vite opérationnels lorsqu'ils intègrent le monde professionnel. Pour Dassault Systèmes, enfin, c'est l'opportunité de promouvoir l'entreprise auprès des futurs cadres de l'industrie."

Témoignage de Bill Mitchell – Doyen de l'Ecole d'architecture et de planification du MIT

Au printemps 2002, un atelier de conception collaborative a été mené par Gehry Partners, avec le concours des départements d'architecture du MIT (Massachusetts Institute of Technology). Cet atelier a étudié le potentiel résultant de la conception collaborative, en s'appuyant sur les capacités de géométrie associative et de gestion des connaissances de CATIA V5, en vue de

développer, partager et affiner, dans un esprit de collaboration, des projets de conception codés paramétriquement. L'atelier a porté sur l'ensemble du processus de production de la conception architecturale, de la représentation initiale au moyen de modèles physiques et numériques, jusqu'à la fabrication de prototypes et d'assemblages physiques et virtuels.

"Ce modèle de collaboration entre universitaires, praticiens de la profession et représentants du secteur technologique, en vue de faire progresser la pratique industrielle, constitue une expérience pédagogique qui rencontre un succès extraordinaire."

Témoignage d'Eric Savattero – Directeur de la Formation à l'ENS de Cachan

"L'Ecole Normale Supérieure de Cachan consacre ses enseignements, entre autres matières, aux sciences de l'ingénieur : génie mécanique, génie civil, génie électrique... Dans ce domaine, nous avons progressivement remplacé la planche à dessin – même pour les examens – par des stations CATIA, la solution PLM la plus répandue dans l'industrie. IBM et Dassault Systèmes nous ont accompagnés dans cette démarche et nous allons ouvrir un second laboratoire de CFAO."

Dassault Systèmes partenaire de l'enseignement

La contribution à l'éducation figure parmi les orientations prioritaires du groupe. Dassault Systèmes a ainsi conclu de nombreux accords de partenariat avec des établissements universitaires ou d'enseignement scientifique et technique. De même, des ingénieurs Dassault Systèmes s'investissent en tant qu'enseignant afin de transmettre aux étudiants leur connaissance des technologies et des processus industriels.



Très impliqué dans la formation des jeunes, Dassault Systèmes est le partenaire privilégié de nombreux établissements d'enseignement parmi lesquels, en 2002, l'Université de New Delhi, l'Ecole Nationale Supérieure des Arts & Métiers (ENSAM), l'Université de Séoul, Georgia Tech University, Cambridge University, California Institute of Technology ou Massachusetts Institute of Technology (MIT).

“La contribution à l'éducation figure parmi les orientations prioritaires du groupe”

Ces accords permettent aux établissements de former leurs étudiants aux technologies de la 3D et du PLM. Ils se traduisent souvent par la concession à tarif préférentiel de licences et de mises à jour des logiciels. Par ailleurs, parmi les responsables du pôle Recherche et Développement de Dassault Systèmes, nombreux sont ceux qui s'impliquent dans les cycles de formation des écoles d'ingénieurs et des universités techniques et scientifiques.

SolidWorks : un programme d'éducation mondial

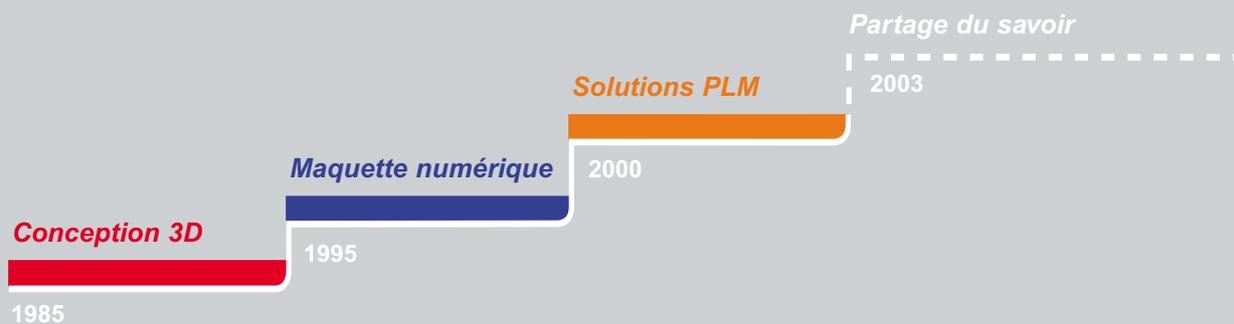
Lancé il y a cinq ans, le programme d'éducation de SolidWorks a pour objectif de moderniser l'enseignement de la conception industrielle par une nouvelle approche de l'apprentissage de la modélisation 3D.

Ce programme repose sur une large diffusion d'outils adaptés aux besoins des écoles et des universités : de janvier 1998 à janvier 2003, la base éducative installée de SolidWorks est ainsi passée de 2 500 à plus de 135 000 utilisateurs dans le monde.

Technologies et stratégies d'entreprise

Le PLM et la 3D pour tous constituent les deux axes stratégiques de développement de Dassault Systèmes, qui s'impose aujourd'hui comme l'un des acteurs incontournables de ces technologies dans le monde :

- > autour de l'architecture V5, les marques CATIA, DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM constituent la première solution complète et intégrée sur le marché du PLM,
- > dans le monde entier, la marque SolidWorks met la 3D à la portée de centaines de milliers d'utilisateurs et d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs.



L'industrialisation d'un rêve

- > En créant les premières approches de ce qui devint CATIA, quelques pionniers de Dassault Systèmes rêvaient simplement de pouvoir imaginer un produit et de le visualiser en trois dimensions. Les développements de cette intuition sont allés bien au-delà de leur rêve.
- > Dès les années 1990, grâce à l'appréhension immédiate des formes et du fonctionnement d'un produit offerte par la 3D, il est vite devenu possible de faire travailler ensemble plusieurs spécialistes – ingénieurs, concepteurs, ergonomes – pour tester et optimiser virtuellement l'ensemble des composants de la maquette numérique.
- > Avec les solutions PLM de Dassault Systèmes, la 3D est au cœur de la stratégie industrielle. Et des milliers d'ingénieurs et de développeurs à travers le monde exploitent désormais ce concept de travail collaboratif en 3D dans les industries les plus diverses.

- > Le modèle PPR, qui sous-tend l'architecture V5, offre aujourd'hui aux industriels les moyens de capitaliser et de rentabiliser les savoirs de leurs entreprises.

PLM : la solution complète et intégrée

L'offre PLM de Dassault Systèmes définit des processus qui permettent aux entreprises de privilégier la créativité et l'innovation, de réduire les cycles de développement et d'accroître leur compétitivité. Elle permet, en effet, de simuler de bout en bout le cycle de vie du produit et de visualiser ainsi, dans le moindre détail, jusqu'à l'usine de fabrication d'un produit qui n'existe pas encore : CATIA permet la définition, le développement et la simulation numérique de produits ; DELMIA permet la définition et la simulation des processus de fabrication numériques ; ENOVIA et SMARTEAM permettent la gestion collaborative de l'information liée



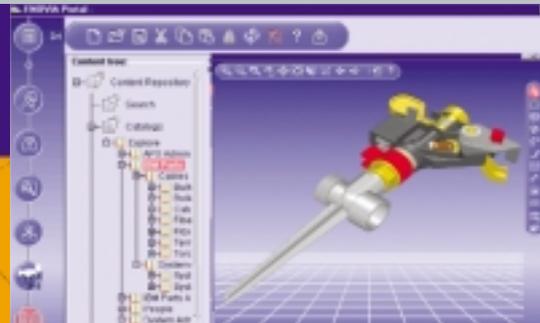
L'intégration des caractéristiques de CATIA V5 au nomadisme du Tablet PC ouvre les portes d'un nouveau monde de conception produit et de collaboration dans lequel les données d'ingénierie 3D peuvent facilement être partagées sans aucune contrainte physique.



SolidWorks met à la portée de toutes les entreprises l'efficacité de la conception en 3D



L'ergonomie, une composante essentielle des solutions PLM



Le portail ENOVIA permet un accès unique et simplifié (3D) aux informations de l'entreprise

au cycle de vie des produits : configuration de la maquette numérique et informations relatives aux processus et aux ressources. Toutes ces solutions partagent désormais l'architecture commune et ouverte V5. Celle-ci assure leur parfaite intégration et facilite le développement d'applications spécifiques aux divers environnements d'entreprises.

Dès sa création, SolidWorks s'est fixé pour objectif de combler le vide existant entre les systèmes de CAO en deux dimensions et les systèmes 3D haut de gamme.

SolidWorks démocratise la 3D

La plus grande réussite de SolidWorks est de mettre à la disposition de tous les ingénieurs, à un prix compétitif, la puissance de la visualisation 3D. Les solutions SolidWorks ont été conçues pour la plate-forme la plus répandue dans le monde – Microsoft Windows – ce qui permet au plus grand nombre d'entreprises de bénéficier instantanément des gains de productivité qu'elles apportent.

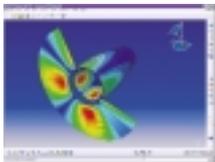
La stratégie de SolidWorks repose sur trois éléments fondamentaux :

- > une interface client standard et conviviale,
- > de puissantes capacités de modélisation,
- > des fonctions de maquetage et d'assemblage automatique compatibles avec les systèmes existants.

Les solutions 3D de SolidWorks sont aujourd'hui plébiscitées par des centaines de milliers d'ingénieurs et de "designers" dans le monde entier. Elles sont également enseignées auprès de 135 000 utilisateurs dans de très nombreuses écoles.

Les alliances de progrès

La vaste communauté réunie par Dassault Systèmes autour de son offre et de ses technologies constitue une approche unique de partenariat intégré. Ce véritable écosystème met à la portée de chaque client le large réseau interconnecté des marques Dassault Systèmes et de leurs partenaires. Qu'ils soient impliqués dans le développement de solutions PLM ou dans l'évolution des technologies de conception en 3D, les partenaires s'enrichissent mutuellement de leurs avancées respectives tout en dynamisant le marché mondial.



> LMS International a été récompensé par le prix européen "IST 2002" pour le développement des solutions Virtual.Lab sur architecture V5. Cet ensemble de solutions donne aux entreprises industrielles la possibilité d'analyser et d'optimiser le comportement fonctionnel de voitures, d'avions ou de satellites, et ce de manière plus rapide et plus économique qu'avec une approche traditionnelle basée uniquement sur des prototypes physiques.

PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT LOGICIEL

Une offre constamment enrichie

Les partenaires logiciels de Dassault Systèmes forment une vaste communauté de développeurs travaillant soit autour de ses solutions 3D, soit sur sa plate-forme V5 de développement PLM.

Le programme "CAA V5 Software Community Program" (SCP) constitue une pièce maîtresse de la stratégie de Dassault Systèmes. Son objectif est de fournir aux clients un large éventail d'applications complémentaires et intégrées aux solutions CATIA, DELMIA et ENOVIA.

Le programme SCP s'articule autour de quatre pôles : l'innovation, le partage des connaissances, les opportunités commerciales et une relation privilégiée avec Dassault Systèmes.

Vingt mois seulement après sa création, cette communauté regroupe déjà plus de 37 partenaires logiciels indépendants à travers le monde, ayant développé plus de 135 produits au sein du SCP. En 2002, de nombreuses alliances stratégiques ont été conclues, notamment avec les grands groupes japonais Hitachi Zosen Information Systems et Nihon Unisys, Ltd.

En 2002, 46 produits émanant de 31 partenaires de SolidWorks ont obtenu la certification "Gold". Les solutions ainsi certifiées présentent le niveau de fiabilité et d'interopérabilité le plus élevé avec les solutions SolidWorks. Ces produits intègrent ainsi le plus large programme de partenariat de SolidWorks qui comprend déjà plus de 400 sociétés dans le monde.

PARTENAIRES DE DISTRIBUTION

Une présence mondiale

La commercialisation des produits PLM de Dassault Systèmes s'articule autour d'un partenariat privilégié avec IBM (avec qui Dassault Systèmes réalise environ 60 % de son chiffre d'affaires) et d'un réseau de plus de 200 partenaires de distribution.

En avril 2002, IBM a décidé de renforcer son investissement sur le marché du PLM en développant sa force de vente dédiée.

Parallèlement, Dassault Systèmes et IBM ont conclu avec RAND Worldwide un accord commercial qui élargit notablement le réseau mondial de distribution des solutions PLM de Dassault Systèmes.

Avec près de 300 revendeurs dans le monde, les solutions SolidWorks, pour leur part, bénéficient d'un réseau commercial élargi.

PARTENAIRES TECHNOLOGIQUES

L'optimisation des performances

Pour faire profiter ses clients des innovations technologiques disponibles sur le marché, Dassault Systèmes a conclu des accords de partenariats avec les leaders mondiaux de l'informatique. Ces partenariats technologiques se concrétisent, notamment par la certification des solutions Dassault Systèmes sur les stations de travail Dell, Fujitsu Siemens, HP, Intel, Microsoft, SGI, Sun Microsystems...

Dassault Systèmes travaille aussi étroitement avec des fournisseurs de cartes graphiques (Nvidia, ATI) et des fournisseurs de périphériques (Barco, Fakespace, 3Dconnexion...) pour optimiser ses solutions sur les technologies de demain.



Le centre de réalité virtuelle de Dassault Systèmes permet de visualiser en 3D et en grandeur réelle les futurs produits. Ici, intérieur d'une voiture Chrysler.

En février 2002, IBM et Dassault Systèmes ont annoncé la signature d'une alliance stratégique mondiale visant à adapter l'intergiciel WebSphere d'IBM aux solutions ENOVIA.

Le partenariat stratégique avec Microsoft a abouti, en 2002, à la certification "Conçu pour Microsoft Windows XP" des solutions CATIA et SolidWorks. De plus, lors du lancement de Windows XP Tablet PC Edition, Microsoft a choisi CATIA V5 pour démontrer la convivialité de son nouvel environnement. Grâce au Tablet PC, les concepteurs et ingénieurs produits peuvent étendre la fonctionnalité et l'utilisation de CATIA V5 au-delà du bureau d'études.

PARTENAIRES CONSEIL & SERVICES

Accompagner l'évolution des clients

Les partenaires réunis au sein de la Communauté de Conseil et Services (Consulting & Services Community) constituent un réseau de spécialistes du conseil et de l'intégration de systèmes.

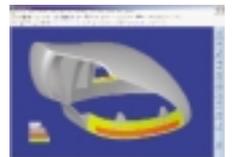
Combinant une expertise métier avec une forte compétence sur les offres PLM de Dassault Systèmes, ils sont à même d'accompagner les clients qui souhaitent optimiser leurs processus industriels.

En 2002, quatre nouveaux partenaires regroupant plus d'un millier de spécialistes du PLM ont rejoint cette communauté : T-Systems, Volvo IT, Geometric Software Solutions Ltd. (GSSL) et Axiom Systems.

PARTENAIRES ACADÉMIQUES

Former les talents de demain

Dassault Systèmes entretient de nombreux partenariats avec des écoles, universités et centres de recherche du monde entier, tels que l'Université de Séoul, Georgia Tech et MIT aux Etats-Unis, Stanford University, Hong Kong Polytechnic Institute, Cambridge University, Royal College of Art à Londres, California Institute of Technology, Purdue University, l'Université de Tokyo.



> "Les partenaires de SPATIAL ont gagné en maturité au cours des deux dernières années. Avec la version 8.0 d'ACIS, SPATIAL a, une nouvelle fois, apporté la preuve de son engagement en faveur de la qualité", a déclaré le docteur **Shimon Friedman**, Vice-Président R&D de Cimatron, l'un des leaders du marché dans les solutions CAO et MAO à destination du secteur outillage.

Le partage et la valorisation du savoir

Faciliter la conception des nouveaux produits, raccourcir les cycles de développement, réduire les coûts de fabrication : autant de bénéfices qui influent directement sur la compétitivité de l'entreprise industrielle. Il est une autre source – considérable – de gain de temps et d'économie : la gestion du savoir de l'entreprise, qui mémorise les meilleures pratiques ou "best practices" et lui évite les erreurs déjà commises.



Vérification des pièces prototypes de la planche de bord de la Citroën C3 par CAO



Salle de travail de Dassault Aviation



Maquette d'un véhicule très innovant développé par des étudiants de l'Université de Darmstadt grâce à CATIA

Le capital intellectuel

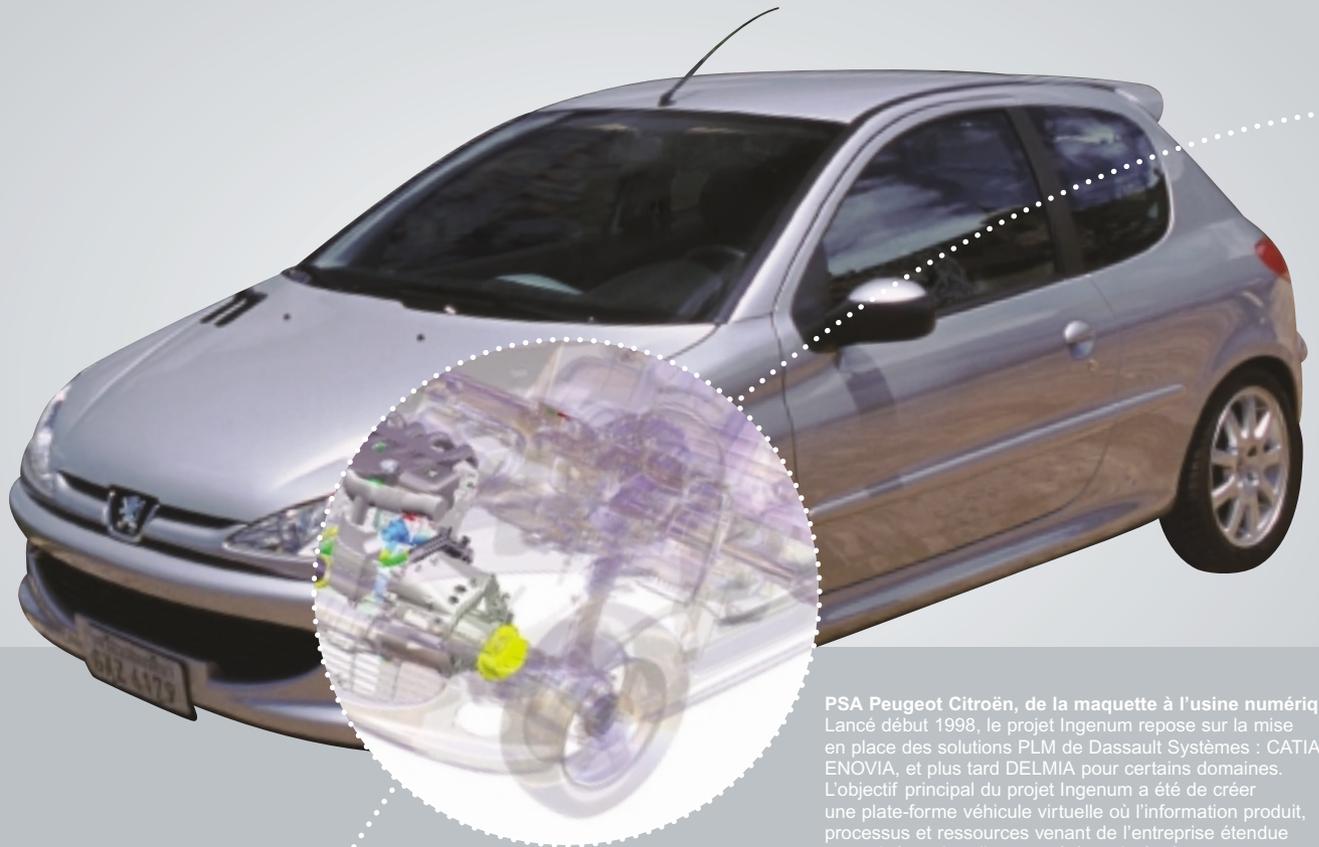
Le capital intellectuel d'une entreprise est l'un de ses biens les plus précieux. Mais dans les activités industrielles où la rotation rapide de l'encadrement est souvent la règle, comment conserver ses acquis sous une forme immédiatement réutilisable ?

Parmi les solutions PLM de Dassault Systèmes, CATIA et DELMIA apportent la réponse en organisant la saisie systématique des données de l'entreprise, leur enregistrement dans une base de données centrale et en offrant des outils pour les réutiliser simplement.

Le langage universel 3D

Visualiser son travail dans l'espace pour en appréhender la forme et le fonctionnement : telle a toujours été la première préoccupation du concepteur. A l'époque de la planche à dessin, on n'avait d'autre choix que de multiplier les dessins et maquettes successifs. L'ordinateur permettant de concevoir un objet en volume, l'idée force des créateurs de CATIA fut d'intégrer la 3D dès la conception initiale du produit. L'ingénieur voit son projet prendre forme au fur et à mesure qu'il le développe. Il lui est facile d'en expliquer le fonctionnement à d'autres ingénieurs, designers ou hommes de marketing. Il peut même leur fournir l'objet virtuel pour collaborer ensemble à sa mise au point.

Véritable langage universel, la 3D révolutionne les méthodes de conception et de production des produits. C'est cet apport fondamental de Dassault Systèmes à l'industrie qui explique le succès international des solutions CATIA et SolidWorks.



PSA Peugeot Citroën, de la maquette à l'usine numérique
Lancé début 1998, le projet Ingenium repose sur la mise en place des solutions PLM de Dassault Systèmes : CATIA, ENOVIA, et plus tard DELMIA pour certains domaines. L'objectif principal du projet Ingenium a été de créer une plate-forme véhicule virtuelle où l'information produit, processus et ressources venant de l'entreprise étendue pourrait être virtuellement gérée et intégrée.
(suite ci-dessous)

Le travail collaboratif

Avec Internet, le travail collaboratif ne connaît ni frontières géographiques, ni décalages horaires, ni limitations de nombre.

C'est pourquoi ENOVIA et SMARTEAM utilisent la puissance d'Internet pour permettre à des ingénieurs de collaborer à distance sur un même projet en partageant le savoir et l'expérience de leur entreprise. PSA Peugeot Citroën partage ainsi ses données en ligne avec 150 fournisseurs qui travaillent sur la même maquette numérique, chacun pour ses propres équipements ou sous-ensembles, accélérant ainsi considérablement l'aboutissement du projet commun.

PSA Peugeot Citroën, de la maquette à l'usine numérique (suite)

Afin de réaliser cet objectif, trois phases principales ont été définies : créer un environnement virtuel qui permet le co-développement de produits dans tout le groupe ; généraliser cet environnement de co-développement à toute l'entreprise étendue ; rendre réelle l'usine numérique à travers l'intégration des données produits, processus et ressources. Pour franchir cette étape essentielle, PSA Peugeot Citroën a identifié ENOVIA V5. La solution va lui permettre de bénéficier de l'architecture V5 et du modèle PPR (Produit, Processus, Ressources) qui intègre un produit avec les processus et ressources disponibles pour le développer. Cette évolution qui fournira la base pour l'environnement de l'usine numérique constitue une étape majeure.

Des processus industriels efficaces avec le PLM

Avec ses solutions PLM fondées sur l'architecture ouverte V5, Dassault Systèmes permet à ses clients de s'imposer sur leurs marchés en les aidant à concevoir et à créer des processus de fabrication plus rapides, plus flexibles, plus économes et plus faciles à gérer. Ces performances sont notamment atteintes grâce au modèle d'intégration unique PPR (Produit, Processus, Ressources) qui accompagne le produit tout au long de son cycle de vie et sécurise l'enchaînement des phases industrielles successives.



De l'imagination au produit

Dès le processus de conception initial du produit, avec CATIA, les solutions PLM de Dassault Systèmes bénéficient d'emblée de toute la puissance de la modélisation en 3D. Grâce à elle, il devient possible d'effectuer en un temps record des simulations de fonctionnement, de résistance mécanique ou d'aérodynamisme qui prenaient jusqu'ici des semaines, voire des mois entiers. Les modifications, et améliorations sont tout aussi rapides.

Il est également possible, à partir des mêmes spécifications, de réaliser plusieurs maquettes numériques 3D – dont le design, les fonctionnalités ou les prix sont différents – pour être en adéquation avec la demande du marché. Avec la solution V5, l'industriel peut ainsi créer, tester et améliorer très rapidement ses futurs produits.

De la maquette numérique à la chaîne de production

Le modèle numérique défini par CATIA est ensuite exploité par ENOVIA et DELMIA pour définir en 3D les processus de fabrication, concevoir la chaîne de production, piloter les machines numériques, organiser la logistique et la maintenance... Le client dispose ainsi d'un outil de production optimisé, mettant en jeu des processus innovants, plus rapides et plus économes.

Le bon produit au bon moment

Les solutions PLM de Dassault Systèmes donnent aux industriels des moyens extrêmement puissants et rapides pour adapter leurs produits aux attentes de leurs clients et optimiser leur rapport qualité/performance/prix. En accélérant leurs cycles de conception et de développement, les industriels sont mieux à même de lancer commercialement le bon produit au moment même où le marché le réclame.



Le centre de réalité virtuelle (Virtual Reality Center) de Dassault Aviation permet d'organiser des sessions de travail réunissant les ingénieurs des différentes entreprises partenaires intervenant sur la construction du Falcon 7X autour d'une vue en 3D du futur appareil. Il permet d'anticiper et de définir en grandeur réelle, l'intégration des différentes parties - électronique, mécanique, structure... - en se déplaçant à l'intérieur de l'appareil.

Le PPR, un modèle d'intégration unique au cœur du PLM

Technologie conçue par Dassault Systèmes, le PPR (Produit, Processus, Ressources) apporte à la V5 un modèle d'intégration unique qui associe les définitions complètes – fonctionnelle, logique et spatiale – du produit, de ses processus de fabrication et des ressources de production. Élément central de l'offre PLM de Dassault Systèmes, le PPR permet la réelle optimisation du cycle de vie du produit.

Dassault Systèmes et le développement durable
Par essence, les solutions PLM de Dassault Systèmes sont génératrices d'économies d'énergie, de matière et de temps :

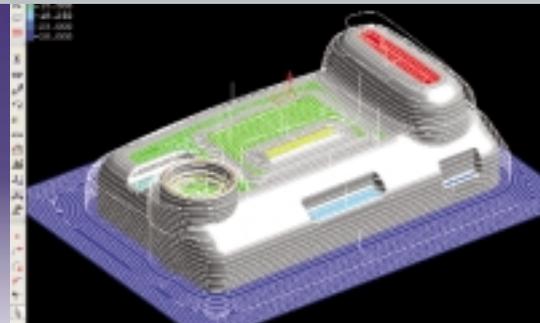
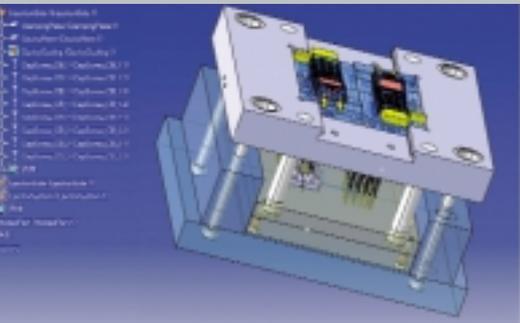
- > Le travail collaboratif en réseau limite à leur strict minimum les déplacements des personnes et des produits.
- > La modélisation 3D autorise des simulations virtuelles qui réduisent le nombre des maquettes nécessaires et le nombre d'essais physiques (soufflerie, crash tests...).
- > La simulation des processus, des méthodes et de la logistique vise systématiquement à rechercher les solutions les plus économes.
- > Autre facteur de respect des hommes et de leur environnement, l'ergonomie est au cœur du PLM : les solutions recherchées sont toujours celles qui excluent le danger et qui engendrent le moins de fatigue inutile, pour l'opérateur de fabrication comme pour l'utilisateur final.

Développement durable



CAA V5, infrastructure du PLM distribuée par SPATIAL

La plate-forme ouverte de développement logiciel CAA V5 (Component Application Architecture) permet de concevoir des applications à la pointe de la technologie destinées à enrichir les solutions PLM de Dassault Systèmes. Depuis mai 2002, Spatial constitue le premier réseau mondial de vente et de support technique de la solution CAA V5 auprès de nos partenaires développeurs de logiciels.



Nihon Unisys, Ltd. a choisi CAA V5 pour son nouvel outil de gestion des processus globaux de développement des outillages

Polysoft Consulting a développé sur CAA V5 un logiciel de conception de montres et bijoux en 3D

L'éditeur de logiciels de conception et de moulage HZS développe ses outils sur CAA V5

CAA V5, LA PLATE-FORME DE DÉVELOPPEMENT PLM DE RÉFÉRENCE

Lancée fin 1999, la V5 constitue la principale ossature technologique de développement des nouveaux produits lancés sur le marché du PLM. Elle repose sur la plate-forme de développement CAA V5. Cette dernière est d'ores et déjà adoptée par plus de 2 000 ingénieurs chez Dassault Systèmes et chez ses partenaires du monde entier, parmi lesquels un grand nombre d'éditeurs de logiciels leaders dans le secteur de la fabrication industrielle.

A titre d'exemple, en avril 2002, Nihon Unisys, Ltd. et Dassault Systèmes ont annoncé leur alliance stratégique. Nihon Unisys, Ltd. mettra à profit la puissance de l'architecture V5 pour développer, commercialiser et assurer le support de sa prochaine génération de solutions de CFAO, couvrant les processus globaux de développement des outillages.

En septembre 2002, ImpactXoft et Dassault Systèmes s'unissent pour offrir au marché du PLM des solutions révolutionnaires de conception collaborative et des applications de modélisation fonctionnelle intégrées à l'offre V5.

Atilio Rimoldi, Président et Directeur Général d'ImpactXoft, déclare : *"Nous avons rencontré tous les autres acteurs du marché et Dassault Systèmes fut non seulement le seul à comprendre la valeur ajoutée que nous représentions, mais sa technologie V5 est la seule à pouvoir tirer parti de notre modélisation fonctionnelle et à la mettre sur le marché du PLM."*

Cette large utilisation et le nombre croissant de ses partenaires font de CAA V5 la plate-forme de développement de référence pour le PLM et donne ainsi accès aux 5 fondamentaux de la V5.

Les 5 fondamentaux du PLM

1

Optimiser les processus d'entreprise liés à la conception, à la fabrication et à la maintenance.

2

Offrir des espaces collaboratifs en exploitant la 3D.

3

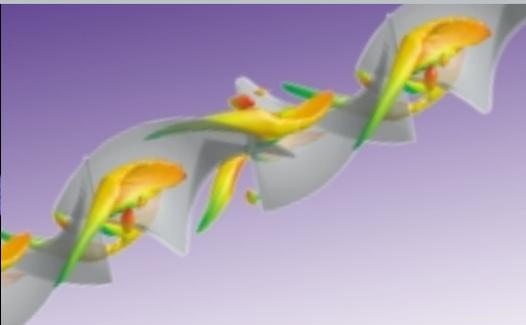
Apporter une solution unique permettant de décrire, d'intégrer et de modéliser les Produits, les Processus et les Ressources mis en œuvre (modèle PPR).

4

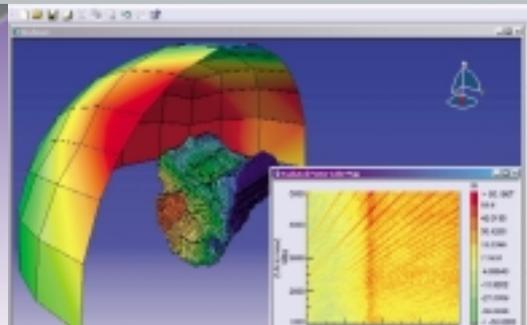
Valoriser le savoir-faire d'une entreprise en favorisant l'enregistrement, le stockage, le partage et la réutilisation des connaissances.

5

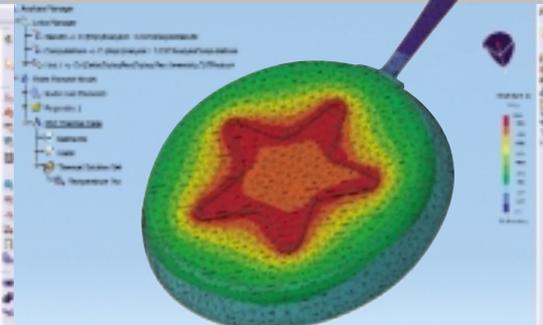
Offrir une architecture à base de composants, ouverte et extensible (architecture V5).



Fluent permet de simuler la mécanique des fluides avec ACIS de SPATIAL



Calculs de radiation acoustique d'un moteur avec LMS Virtual. Lab de LMS International



MSC.Generative Thermal de MSC Software permet de simuler et d'analyser les effets de transferts thermiques

Spatial, FOURNISSEUR ET SUPPORT DE CAA V5

Développeur et fournisseur de composants et de services 3D, Spatial dispose d'une expertise reconnue dans le développement et la commercialisation de logiciels à très haute valeur ajoutée sur les marchés de l'industrie. Son large portefeuille de solutions comprend notamment de nombreux produits de modélisation, de visualisation 3D et d'interopérabilité.

Depuis mai 2002, Spatial s'est vu confier, en outre, la mission de contribuer au développement de l'écosystème PLM de Dassault Systèmes en assurant auprès des partenaires logiciels la commercialisation et le support de la technologie V5.

Spatial assure la livraison de ses logiciels principalement par Internet et ne fournit des CD que sur demande. Cette démarche répond à des préoccupations tant commerciales qu'environnementales. Spatial économise ainsi les frais d'emballage et de port, tout en limitant le nombre de CD en circulation qui deviennent ensuite obsolètes pour les clients dès la parution d'une nouvelle mise à jour.

Développement durable

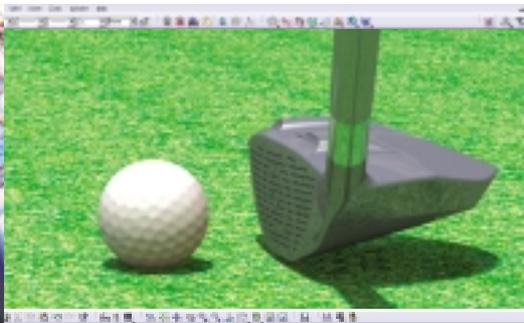


CATIA

La solution phare de développement de produits



Le bureau d'études Plastimo utilise CATIA V5 pour créer des compas aussi esthétiques que précis



Avec CATIA V5, le fabricant de clubs Solo Golf a réduit de 75 % le cycle de développement de ses nouveaux produits



Aspirateur sans fil à recharge automatique conçu par Electrolux grâce à CATIA



> L'un des défis à relever pour les scientifiques de L'Oréal était de réussir à créer une image tridimensionnelle, claire et simple, du follicule pileux. CATIA V5 leur permet désormais de créer des maquettes ou modèles virtuels et de visualiser en 3D les positions relatives des différentes composantes de cette partie du corps.

CATIA est la solution de conception de produits de l'offre PLM de Dassault Systèmes. Avec elle, les industriels sont à même de simuler tous les processus de conception industrielle, de l'avant-projet à la maintenance du produit, en passant par la conception détaillée, l'analyse, la simulation et l'assemblage.

Modulaire, la ligne de produits CATIA s'adapte à tous les métiers des clients – comme le style et la conception de formes, la conception mécanique, l'ingénierie de systèmes et d'équipements, la gestion de la maquette virtuelle, la commande numérique, la simulation et l'analyse – grâce à une architecture ouverte et évolutive V5.

Un précurseur devenu référence

CATIA est la marque phare de Dassault Systèmes depuis la création de la société, en 1981. Dès son lancement, Dassault Systèmes a conclu un partenariat stratégique avec IBM pour la distribution internationale de CATIA. Depuis 1999, le marché ayant adopté son processus de maquettage numérique, CATIA est le système de développement de produits le plus utilisé dans le monde. La ligne de produits CATIA, qui répond aux

besoins du plus grand nombre d'industries, s'affirme comme un outil de référence dans sept grands secteurs : Automobile, Aéronautique, Construction Navale, Conception d'usines, Electricité et Electronique, Biens de consommation et Mécanique générale.

Initialement orientée vers les grandes entreprises, CATIA a considérablement évolué et s'impose aujourd'hui comme une solution majeure sur le marché des PME-PMI. La dernière version logicielle lancée fin 2002, la V5R10, étend la portée du PLM aux entreprises de toutes tailles et permet désormais aux PME, grâce à des solutions d'entrée de gamme, d'obtenir des avantages concurrentiels importants.



Clarion Malaysia a mis au point CM HS1 à l'aide de CATIA V5. CM HS1 est un kit mains libres utilisé en voiture, qui offre une solution de communication sans fil Bluetooth™ de grande qualité dans un environnement automobile. Ce module fonctionne avec les téléphones portables Bluetooth™. Lorsqu'un appel reçu est accepté, le système met en pause la stéréo du véhicule de manière automatique et le son du téléphone est basculé vers les haut-parleurs de la voiture. Dès sa mise sur le marché, ce système permettra à ses utilisateurs de tenir une conversation téléphonique sans extraire leur téléphone portable de leur poche ou de leur serviette, et sans aucun branchement.

Cette position privilégiée s'appuie sur les fonctionnalités fortement différenciatrices de CATIA :

- > Sa capacité à capitaliser et à réutiliser le savoir-faire de l'entreprise, ce qui permet de réduire les temps de développement et de réagir plus vite aux évolutions du marché.
- > Ses outils de conception révolutionnaires, comme le "morphing" ou la conception fonctionnelle, qui permettent d'innover en libérant la créativité.

CATIA s'intègre étroitement aux solutions de gestion de données ENOVIA et SMARTEAM. Les savoir-faire individuels et collectifs créés au cours du projet sont ainsi parfaitement connectés. La communauté des acteurs de développement bénéficie ainsi d'une vision 3D du cycle de vie centrée sur sa finalité : le produit.

FAITS MARQUANTS 2002

2002 a été une année déterminante pour le PLM et CATIA. De grandes sociétés industrielles – comme **Toyota Motor Corp.**, **Ford Motor Company** et **Volvo Group** – ont adopté les solutions de Dassault Systèmes, les positionnant comme le standard en valeur de l'industrie automobile mondiale.

Parallèlement, le PLM et CATIA sont adoptés par un nombre croissant d'industriels de tous les secteurs : **Bobst**, leader mondial des machines d'emballage ; **Allan International Holdings**, l'un des plus gros fabricants d'électroménager de Hong Kong. **DaimlerChrysler** a choisi CATIA V5 et ENOVIA V5 pour développer des outils de conception automobile entièrement nouveaux.

Electrolux a choisi de migrer de CATIA V4 vers CATIA V5. **L'Oréal** a annoncé l'utilisation de CATIA V5 à des fins de formation et de recherche avancée sur le follicule du cheveu...

L'année 2002 a vu le lancement de 3 mises à jour logicielles (V5R8, V5R9 et V5R10) qui porte à 139 le nombre de produits en portefeuille.

Sont également intervenus au cours de l'exercice :

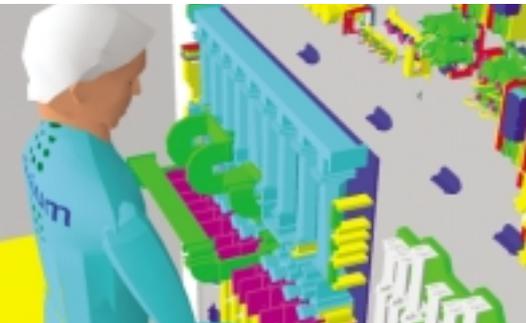
- le lancement d'un vaste programme mondial de certification qui permet aux utilisateurs et partenaires d'évaluer leurs connaissances autour des solutions CATIA,
- l'annonce de nouveaux partenariats importants, comme celui signé avec **ImpactXoft** qui vise à offrir au marché des solutions révolutionnaires de conception collaborative et de modélisation fonctionnelle,
- l'acquisition de **Knowledge Technologies International (KTI)**, société pionnière et leader dans le domaine du savoir-faire et du conseil.

Ces deux dernières opérations permettent à Dassault Systèmes de renforcer son rôle de précurseur à la pointe de la technologie.

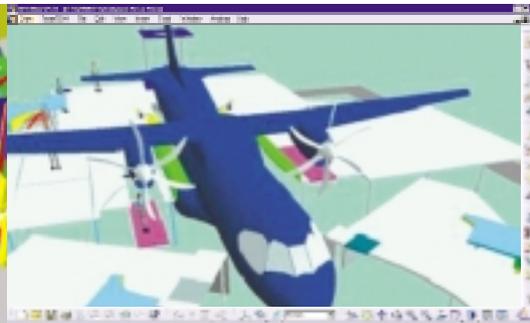


DELMI

Applications interactives de fabrication pour l'entreprise numérique



Astrium a adopté DELMIA pour standardiser les meilleures pratiques industrielles sur ses multiples sites



ABGAM utilise DELMIA pour analyser et optimiser les processus de travail de EADS-CASA



Simulation du fonctionnement des lignes de production et de montage de l'Opel Vectra

QUELQUES RÉFÉRENCES

> Automobile

GM, Volkswagen, DaimlerChrysler, Renault, Daewoo, Isuzu, Toyota Motor Corp., Opel, Saab, Audi, PSA Peugeot Citroën, Nissan, Honda

> Equipementiers

Dana, Applied Manufacturing Technologies, TWR, Delphi, Bosch

> Aéronautique

Boeing, Lockheed Martin, Pacific Aerospace, British Aerospace, Airbus, Dassault Aviation, Northrop Grumman, Casa

> Chantiers navals

Deltamarin, Electric Boat, Bath Iron Works, JJ. McMullen, Newport News

> Défense

Northrop Grumman, United Defense, General Dynamics

> Electronique

Nokia, Bosch, Sony, Black & Decker

Etape clé du cycle de vie d'un produit, la fabrication engage les capitaux d'une entreprise. Afin d'en optimiser l'utilisation, l'offre DELMIA fournit des solutions numériques pour définir, planifier, créer, valider et contrôler les processus de fabrication axés sur la production à la demande et en flux tendus.

DELMIA regroupe un ensemble de solutions de fabrication numérique ciblées sur les secteurs dans lesquels l'optimisation continue est déterminante. Elles permettent à ces industriels de mettre leurs produits sur le marché plus rapidement, tout en abaissant leurs coûts de fabrication et en favorisant l'innovation.

Partageant avec CATIA la même architecture V5, DELMIA offre une fenêtre de travail 3D adaptée aux bureaux des méthodes et totalement ouverte sur l'univers de conception de produits avec CATIA. Les entreprises combinant ainsi les deux solutions bénéficient de tous les avantages de la définition simultanée des produits et de leurs processus de production.

Tout comme CATIA, DELMIA bénéficie d'une intégration forte avec les solutions de gestion de données et de collaboration ENOVIA et SMARTEAM. Les entreprises qui associent les solutions DELMIA avec ces solutions démultiplient leurs possibilités de collaboration, de réutilisation et d'innovation collective.



“Le projet V-Comm en phase de développement ‘bb’, qui utilise les solutions DELMIA, a permis d’obtenir des résultats significatifs tels que la réduction de 66 % du délai entre le choix du style et la mise en production, qui est dorénavant de 13 mois. Cette réduction du délai s’est naturellement accompagnée d’économies de coûts. La recette de ce succès a par la suite été appliquée lors de la mise au point de nouveaux véhicules, et V-Comm va encore plus loin dans l’avancement de ces projets. Nous sommes en train d’intensifier nos efforts pour mettre sur pied une “usine numérique” en faisant appel à l’ingénierie numérique pour la planification des processus, l’aménagement des installations, la simulation des cellules de travail et la manipulation des matériaux. La plaque tournante PPR (Produit, Processus et Ressources) de DELMIA sera un facteur important dans la réalisation de cette usine de fabrication numérique du futur.” Takatoshi Negishi, Directeur Général, service Recherche et Information sur les Véhicules – Toyota Motor Corporation.

FAITS MARQUANTS 2002

En 2002, les mises à jour V5R8, V5R9 et V5R10 de DELMIA, synchronisées avec celles de CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, ont enrichi considérablement les fonctionnalités de partage d’informations entre ces solutions.

La société **Boeing** a adopté la solution de fabrication numérique DELMIA comme solution d’avenir. La plate-forme PPR et les solutions de création de processus et de ressources sont aujourd’hui en cours de déploiement dans le cadre des programmes d’aviation commerciale et militaire de Boeing.

Lockheed Martin Aeronautics a poursuivi son acquisition de postes DELMIA dans le cadre du projet Joint Strike Fighter (JSF), au niveau de la planification

des processus de fabrication, de la vérification des processus 3D et de l’analyse ergonomique.

Les conférences utilisateurs DELMIA ont réuni près de 1 500 personnes dans le monde. De grandes sociétés comme **DaimlerChrysler, Toyota Motor Corp., Dassault Aviation, Boeing et Lockheed Martin**, entre autres, y ont témoigné de leur utilisation fructueuse des solutions PLM et DELMIA.

CENIT AG Systemhaus a élargi son partenariat au sein du CAA V5 SCP, afin d’y inclure DELMIA.

EADS-CASA a mis en œuvre les solutions DELMIA pour analyser et simuler plusieurs processus d’assemblage en Espagne.

ABGAM, son partenaire technologique, a utilisé DELMIA notamment au niveau des processus de fabrication, permettant ainsi d’analyser et d’améliorer les processus de travail, en prenant en compte les éléments d’ergonomie et la facilité d’accès pour les techniciens.

Dassault Aviation a choisi les solutions CATIA, ENOVIA et DELMIA pour la conception de son nouveau jet d’affaires, le Falcon 7X. En déployant un système PLM unique et intégré, Dassault Aviation a permis à ses partenaires industriels participant au programme Falcon 7X de collaborer à partir d’une source commune regroupant des données sur les produits, les processus et les ressources.



> “L’objectif que nous poursuivons chez DaimlerChrysler, avec le concept d’usine numérique, est de parvenir à une représentation entièrement virtuelle de nos opérations dans un environnement numérique. A l’aide des solutions de planification des processus et de fabrication numérique de DELMIA, nous cherchons à atteindre cet objectif, tout en ayant la capacité de partager notre savoir-faire mondialement et de réduire la planification de la production de 40 %. Les outils de fabrication numérique nous permettront en outre de mettre en œuvre des démarrages plus rapides ainsi que d’accroître fortement et de stabiliser la courbe de nos lancements de produits.” Dr. Eberhard Haller, Vice-Président Planification de la production, Mercedes-Benz véhicules de tourisme, DaimlerChrysler AG.



ENOVIA

Solutions de gestion
du cycle de vie, de collaboration
et d'aide à la décision



Capture d'écran illustrant l'interopérabilité de CATIA et ENOVIA

Analyse de chocs sur un système de frein à disque

PRINCIPAUX CLIENTS EN 2002

- > **Aéronautique**
EADS, Dassault Aviation,
Latécoère, Pratt & Whitney
Canada, Embraer, Honeywell
- > **Automobile**
Toyota Motor Corp.,
Volvo Group,
DaimlerChrysler, PSA
Peugeot Citroën, Man
Nutzfahrzeuge, Scania
- > **Industries diverses**
Prevost, Arburg, HDW
Shipbuilding, CONSOL
Energy, IBM Corporation

Les solutions ENOVIA constituent l'ossature de la stratégie PLM de Dassault Systèmes.

Elles incluent la gestion des données produit et du capital intellectuel du cycle de vie, la conception du produit virtuel, les solutions de travail collaboratif et le suivi de la maquette numérique.

Les solutions ENOVIA permettent aux entreprises développant des produits complexes de gérer le cycle de vie du produit, de la conception jusqu'à la mise en fabrication et au service après-vente. Ces solutions facilitent l'innovation, réduisent les temps et les coûts de développement et permettent aux entreprises de fournir de nouveaux produits adaptés au marché. L'information générée durant le cycle de vie du produit représente la plus grande partie du capital intellectuel d'une entreprise et constitue pour elle un avantage concurrentiel souvent aussi déterminant que ses capacités industrielles. ENOVIA gère cette information à partir du modèle PPR qui intègre la définition du Produit, avec ses Processus de fabrication et ses Ressources associées. Les solutions ENOVIA permettent aux

entreprises, par exemple, de passer rapidement d'une conception existante à une innovation marketing déterminante, en appliquant de nouvelles techniques telles que la création collaborative, le "morphing" produit, la conception en situation et le maquetage numérique. Ces solutions ont été adoptées par les leaders mondiaux de l'industrie automobile et des transports, de la construction mécanique, aéronautique, navale et de défense, et de l'industrie lourde. Pour tirer le meilleur parti de ces nombreuses possibilités, les solutions CATIA et DELMIA sont développées et livrées simultanément avec ENOVIA. De nombreux industriels ont adopté la combinaison de ces solutions pour bénéficier des avantages d'une solution PLM intégrée.



Tri-réacteur d'affaires d'une conception entièrement nouvelle, le futur Falcon 7X offrira un rapport coût/efficacité sans précédent : autonomie supérieure à 10 000 kilomètres, volume utile plus élevé de 20 %, décollage sur pistes courtes...
"Pour réaliser un programme comme le Falcon 7X, une dynamique de conception collaborative est nécessaire ; il nous fallait, entre autres, mettre en œuvre, dans un délai très court, un outil commun à l'ensemble des coopérants, à la fois innovant, robuste et évolutif : la solution avancée PLM intégrée s'est imposée",
 déclare **Jacques Pellas, Directeur Général du système d'information de Dassault Aviation.**

FAITS MARQUANTS 2002

Février

Volvo, deuxième constructeur mondial de camions, a étendu son usage des solutions ENOVIA pour réaliser des économies significatives sur les temps et les coûts de développement de ses produits.

Mars

Un contrat stratégique est signé avec **Toyota Motor Corp.**, l'un des premiers constructeurs automobiles. L'objectif est d'établir un environnement collaboratif de conception d'envergure mondiale, reposant sur ENOVIA.

Avril

Latécoère, le constructeur français d'aérospatiale, a mis en œuvre ENOVIA dans le cadre de ses projets pour l'Airbus A380 et le Falcon 7X.

Juin

EADS, premier groupe européen d'aérospatiale et de défense, a étendu l'utilisation des solutions ENOVIA à l'ensemble de ses opérations de développement, de construction et de production dans le monde.

Juillet

Scania, l'un des plus grands constructeurs au monde de poids lourds, bus et moteurs, a équipé ses 3 000 salariés d'un accès à ENOVIA. S'appuyant sur la technologie Internet, cette solution permet de visualiser les informations en ligne relatives à la construction des produits.

Octobre

Dassault Systèmes et IBM ont lancé les solutions V5R10 d'ENOVIA, destinées à la gestion en commun du cycle de vie. Parmi ses principaux points forts, on note les améliorations en termes de performance et d'évolutivité, les meilleures pratiques de VPDM, qui permettent la conception descendante des produits.

Pratt & Whitney Canada a retenu les solutions CATIA et ENOVIA pour développer de nouveaux moteurs. Cette société vise à devenir la première entreprise aérospatiale à avoir mis au point des moteurs utilisant la technologie numérique, depuis leur conception jusqu'à leur fabrication.

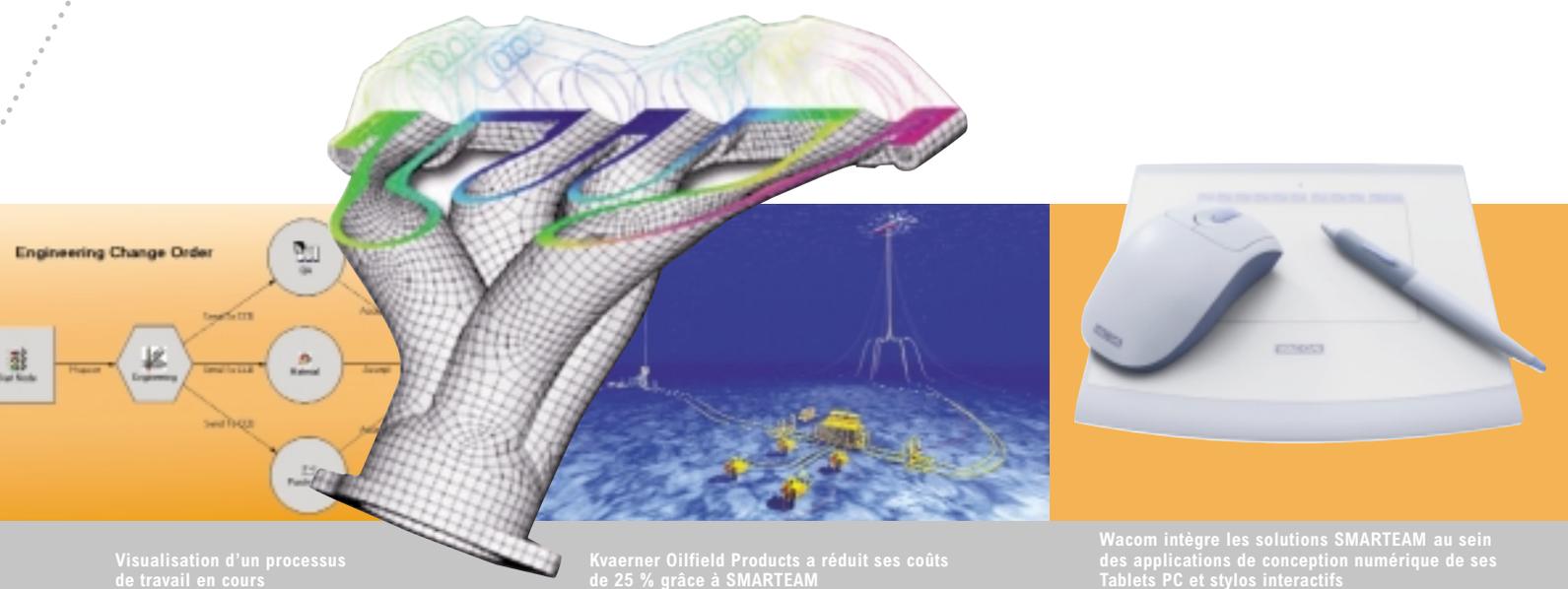


> *"Notre objectif est de permettre à tous les départements impliqués dans le processus de développement des produits de travailler simultanément, tout en restant à l'écoute des idées proposées par les différents secteurs de l'organisation. L'introduction des toutes dernières solutions PLM CATIA V5, ENOVIA, et DELMIA soutient cette vision, en permettant à tous ceux impliqués dans le développement d'un nouveau camion de travailler sur une seule et même plate-forme."*
Göran Hammarberg, responsable du Support développement technique et développement produits au centre technique de Scania.



SMARTEAM

Solutions de collaboration Web



Visualisation d'un processus de travail en cours

Kvaerner Oilfield Products a réduit ses coûts de 25 % grâce à SMARTEAM

Wacom intègre les solutions SMARTEAM au sein des applications de conception numérique de ses Tablets PC et stylos interactifs

QUELQUES RÉFÉRENCES

- > **Automobile**
Siemens VDO,
Perry Slingsby,
Fluid Regulators, Borg
Warner Cooling Systems
- > **Aéronautique**
Dassault Aviation, Boeing,
Microturbo
- > **Mécanique générale**
Krebs, Buhler, ESAB,
Swagelok
- > **Électronique**
Converse, AMC Centurion,
Canon, Nova, Lasercomm
- > **Équipement médical**
St. Jude's Medical, Super
Dimension, Gnatus Dental
Equipment
- > **Équipement industriel**
ABB Xiamen Switchgear,
S&C Electric, Skako,
Turbomach

Les logiciels SMARTEAM sont des solutions souples et évolutives de travail collaboratif adaptées à la gestion des données produits. Désormais fondées sur la plate-forme commune V5, ces solutions sont nativement interopérables avec la dernière génération des logiciels PLM de Dassault Systèmes.

Rentabiliser l'information

En 2002, SMARTEAM a rejoint l'ensemble des logiciels PLM de Dassault Systèmes développés autour de l'architecture V5. Apportant les bénéfices de la collaboration sur Internet à ses clients, SMARTEAM répond déjà aux besoins de plus de 2 500 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs industriels.

En leur permettant d'exploiter plus efficacement leurs informations produits sur leurs différents sites et tout au long de leurs chaînes de valeur, les solutions SMARTEAM contribuent activement à l'innovation et à la rentabilité des entreprises.

Des bénéfices concrets pour les clients

Créée en 1995 pour fournir des solutions standard de collaboration et de gestion virtuelle des données produits, l'offre de SMARTEAM s'est

imposée rapidement auprès de nombreuses entreprises – notamment des PME – par la facilité de son utilisation et son extrême adaptabilité. En 2002, SMARTEAM comptait des milliers d'utilisateurs à travers le monde, travaillant souvent sur des sites géographiques distants. SMARTEAM facilite leurs communications en leur fournissant les portails Internet et les outils d'échange de données nécessaires. Les équipes gagnent en précision et en efficacité, le retour sur investissement est plus rapide et l'entreprise améliore sa compétitivité.

La combinaison des solutions SMARTEAM et CATIA constitue également depuis 2002 l'offre de choix pour les PME souhaitant s'équiper d'une solution PLM d'entrée de gamme intégrée.



Selon **Andrew Xu d'ABB Xiamen Switchgear**, fabricant mondial d'équipement de commutation électronique, dont le chiffre d'affaires s'élève à 24 milliards de dollars : "En assurant l'intégration de nos bases de données de conception mécanique et électronique, qui étaient auparavant distinctes, et en assurant la liaison numérique entre ces informations et la planification des ressources de l'entreprise (ERP) en vue de la fabrication, SMARTEAM a joué un rôle fondamental dans notre capacité à réduire les délais de développement de nos produits et à améliorer notre qualité." ABB Xiamen a réussi à faire passer son taux d'erreurs de nomenclatures de 28 % à 17 % et à améliorer la qualité de ses conceptions mécaniques de 70 %.

FAITS MARQUANTS 2002

Février

L'adaptateur de passerelle SAP de SMARTEAM se voit attribuer la certification de son interface par SAP AG.

Juin

SMARTEAM crée la solution de conformité avec la FDA (*Food and Drug Administration*) destinée aux industriels du secteur des sciences de la vie.

Septembre

SMARTEAM annonce l'extension de la connectivité de la passerelle EAI à un large éventail de systèmes d'entreprises, par le biais de normes universelles.

Octobre

La solution SMARTEAM fait l'objet, en liaison avec l'offre PLM de Dassault Systèmes, d'une refonte intégrale dont l'objet est de synchroniser l'interopérabilité et le calendrier des lancements.

Promise Technology Inc., leader

mondial dans la technologie des contrôleurs IDE/ATA, choisit SMARTEAM dans le cadre de son projet de mondialisation visant à intégrer le développement de produits à Taiwan, en Chine et aux Etats-Unis.

Electrolux, premier fabricant mondial d'appareils électrodomestiques destinés à un usage en cuisine, en ménage et à l'extérieur, exploite la technologie de conception de produits proposée par les solutions PLM CATIA V5 et SMARTEAM.

Novembre

SMARTEAM vient compléter CATIA V5 dans le cadre de la solution PLM déployée avec succès par IBM au sein de la division fibre-à-fil de NSC Schlumberger en vue du développement de nouvelles machines dans le secteur textile.

Décembre

Kvaerner Oilfield Products (KOP), un important producteur de systèmes sous-marins de production et de distribution de pétrole, signe un contrat de 1 million de dollars portant sur l'acquisition de SMARTEAM.

Les solutions SMARTEAM apportent une contribution significative à l'utilisation efficace des ressources globales, permettant de limiter le gaspillage, tant en termes de temps que de matériaux engagés dans des projets ne répondant pas aux besoins du marché. Les ingénieurs, qui ne perdent plus de temps à chercher des documents ou à préparer manuellement des listes de nomenclatures, ont davantage de latitude pour se consacrer à la création et à la conception. Les constructeurs se concentrent plutôt sur l'amélioration de la qualité et la sécurité des produits. Ainsi, le fabricant de machines Buhler AG a réduit ses cycles de conception de produits de 30 % grâce à SMARTEAM.

Développement durable

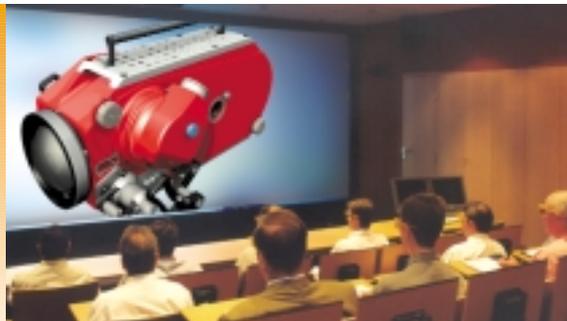


SolidWorks

La puissance de la 3D pour tous



Le constructeur de semi-conducteurs Westcode a réduit de 60 % le cycle de développement de ses produits avec SolidWorks



Nouveau modèle de caméra sous-marine réalisé par Watershot, Inc.



Tablet PC "tout terrain" produit par DAP Technologies, Inc.

QUELQUES RÉFÉRENCES

- > **Biens de consommation**
Werner Ladder Co, Citizen Watch, TREK, Konica, Triton Showers, Plano Mold...
- > **Machines industrielles**
Federal Cartdrige, IWK Verpackungstechnik, Prince Castle, SIDEL, Chin Fong Machine Industrial Co. Ltd., Babcock & Wilcox...
- > **Aéronautique**
Nasa Ames Research Center, Packer Aircraft Engineering...
- > **Automobile**
Michelin, Johnson Electric Automotive...
- > **Électronique**
Wolf Appliance, Ascom Monetel...
- > **Médical**
Johnson & Johnson, Siemens Elema AB, Welch Allyn Inc...
- > **Education**
Texas A&M University ; Cambridge University ; India Institute of Technology ; South China University of Technology ; California Institute of Technology...

SolidWorks regroupe un ensemble de solutions logicielles de conception mécanique. Elles mettent la puissance et la lisibilité de la 3D à la disposition de tous les développeurs de produits, aidant ainsi les industriels à innover plus rapidement sur leur marché.

La simplicité d'emploi

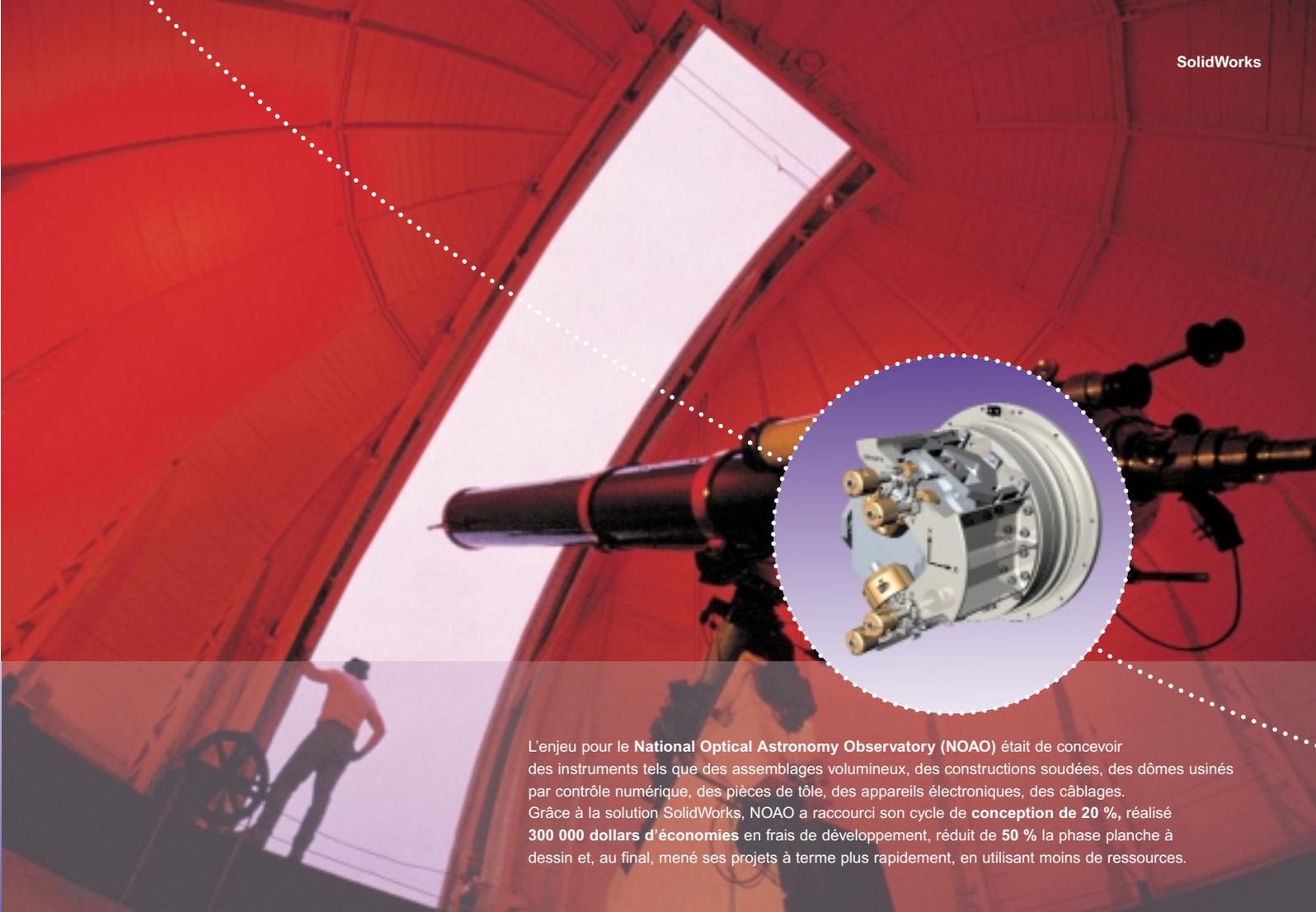
Innovant et éprouvé, le système de CAO en 3D de SolidWorks s'est imposé comme un standard dans la conception des solides en 3D. SolidWorks offre à des prix compétitifs un ensemble de logiciels de conception 3D, d'analyse et de gestion des données faciles à utiliser, à installer et opérables sous Windows. Réduisant les temps de conception, ils permettent à leurs utilisateurs de passer facilement du dessin 2D à la maquette 3D, de visualiser leurs travaux, et de partager leurs données pour réaliser des prototypes.

Les solutions SolidWorks permettent ainsi à des entreprises de toutes tailles de réduire les erreurs de conception et de fabrication et de produire ainsi de nouveaux produits à un meilleur coût, dans des délais plus rapides.

Des centaines de milliers d'utilisateurs

Au cours de l'exercice, les concepteurs-développeurs des entreprises clientes ont passé près de 50 millions d'heures sur ces logiciels.

Les produits SolidWorks sont distribués à travers un réseau qualifié de plus de 300 revendeurs dans 75 pays.



L'enjeu pour le **National Optical Astronomy Observatory (NOAO)** était de concevoir des instruments tels que des assemblages volumineux, des constructions soudées, des dômes usinés par contrôle numérique, des pièces de tôle, des appareils électroniques, des câblages. Grâce à la solution SolidWorks, NOAO a raccourci son cycle de **conception de 20 %**, réalisé **300 000 dollars d'économies** en frais de développement, réduit de **50 %** la phase planche à dessin et, au final, mené ses projets à terme plus rapidement, en utilisant moins de ressources.

FAITS MARQUANTS 2002

Mars

SolidWorks lance le premier programme de formation et de reconversion à la 3D pour ingénieurs mutés. La solution SolidWorks est élue "Meilleur Produit de l'Année" par les lecteurs de *Design News Magazine*.

Juin

SolidWorks lance SolidWorks Professionnel, qui intègre les fonctionnalités essentielles de communication et de productivité de SolidWorks ainsi que des outils de gestion de données.

Juillet

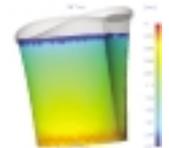
SolidWorks lance le SolidWorks Manufacturing Network (réseau de fabrication SolidWorks) – un annuaire sur Internet qui permet aux entreprises de raccourcir les délais de mise sur le marché de leurs produits, en les aidant à identifier rapidement les autres utilisateurs du logiciel SolidWorks qui fournissent des services de conception et de fabrication.

Septembre

SolidWorks intègre COSMOS dans sa ligne de produits. SolidWorks annonce la sortie de SolidWorks 2003.

Novembre

SolidWorks lance 3D ContentCentralSM, un répertoire Internet de composants de CAO 3D téléchargeables, produits par les plus importants éditeurs de logiciels.



> "Par sa parfaite intégration au sein de l'interface utilisateur de SolidWorks, Moldflow Part Adviser apparaît comme l'extension naturelle de SolidWorks. D'un apprentissage simple, le logiciel se révèle ensuite d'une utilisation aisée. L'intégration avec fenêtre unique élimine toute obligation d'importer des modèles ou de se préoccuper des problèmes de compatibilité des données."

A l'écoute de nos utilisateurs

Les logiciels de Dassault Systèmes sont de plus en plus utilisés à travers le monde. En élargissant son offre vers le PLM et la 3D pour tous, Dassault Systèmes rend ses logiciels accessibles aux entreprises de toutes tailles ainsi qu'aux différents services au sein de ces organisations.



L'écoute et la prise en compte des nouveaux besoins des utilisateurs sont les deux préoccupations majeures qui animent l'ensemble des équipes du groupe Dassault Systèmes. Pour faciliter cette approche, des rendez-vous réguliers sont organisés chaque année en Europe, aux États-Unis et en Asie. Ces rassemblements sont une excellente opportunité pour cerner les nouvelles demandes des clients, découvrir les offres des partenaires et présenter les nouveaux axes et solutions de développement de Dassault Systèmes.

A titre d'exemple, en 2002, des conférences ont réuni les utilisateurs des outils PLM de Dassault Systèmes à Palm Springs (Californie), à Paris et à Tokyo. Lors de ces rendez-vous, organisés en partenariat avec IBM, les utilisateurs

ont pu tester les nouvelles versions de CATIA, ENOVIA, DELMIA et SMARTEAM et découvrir les offres de nombreux partenaires dans le domaine des logiciels, des matériels et des services. Des entreprises de tous les secteurs d'activité ont présenté leurs expériences du PLM. Des ateliers plus techniques ont été proposés aux développeurs.

Chaque année également, SolidWorks rassemble ses utilisateurs. La dernière conférence, qui s'est tenue à Orlando, a réuni 1 700 personnes autour d'ateliers, de conférences et de tables rondes. Partenaires, entreprises clientes et collaborateurs de SolidWorks ont échangé leurs visions de ces technologies qui s'imposent peu à peu comme un standard.

Rapport financier



SOMMAIRE

Description de l'activité	34
Rapport sur la gestion du groupe	52
Rapport des Commissaires aux Comptes	77
Comptes consolidés	78
Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000	83

Description de l'activité

Avec une part de marché d'environ 21 % (Source : Daratech), la Société est le leader mondial du marché des logiciels de gestion du cycle de vie des produits (Product Lifecycle Management – "PLM"). Ses applications logicielles permettent aux entreprises de définir, simuler et optimiser tant la conception de produits manufacturés que les moyens et processus industriels nécessaires à leur production et à leur maintenance tout au long de leur cycle de vie, et ce, en exploitant les atouts de la modélisation en 3 dimensions ("3D").

Les applications logicielles de la Société permettent aux entreprises d'être plus innovantes, de réduire les délais de mise sur le marché de leurs produits, de réduire les coûts et de mieux intégrer dans leurs processus de création de produits les exigences de leur clientèle. Grâce à la création d'un environnement collaboratif, un grand nombre de personnes participant à la gestion du cycle de vie de produits peuvent partager, modifier, gérer et archiver sur une plate-forme d'information intégrée les données liées au produit, à sa production et à sa maintenance. Le recours à des technologies de modélisation avancées, notamment des outils de visualisation en 3D hautement sophistiqués et des technologies Internet, permet aux ingénieurs, aux équipes de fabrication, aux chargés de budget et aux autres participants de simuler le comportement du produit et les opérations de fabrication en utilisant des prototypes virtuels, plutôt que des maquettes physiques, ce qui génère d'importantes économies en temps et en ressources.

La Société poursuit un double objectif avec ses produits. Le premier consiste à permettre la création de produits innovants et la simulation du cycle de vie complet du produit de manière à préserver l'environnement pour l'avenir. Le second est de permettre au plus grand nombre d'utilisateurs de profiter des technologies 3D en tant que moyen le plus intuitif pour travailler et communiquer sur des produits industriels.

La Société structure ses activités et commercialise ses produits et services en fonction des exigences de ses clients pour deux types d'applications

logicielles : le marché axé sur les processus (*Process-centric market*), qui regroupe les clients soucieux d'intégrer conception, développement, production et maintenance des produits, et le marché axé sur la conception (*Design-centric market*), dans lequel les clients se concentrent sur la conception de produits. Ses logiciels axés sur les processus sont regroupés sous la marque phare CATIA pour l'ingénierie produits (CAO/FAO/IAO), sous la marque DELMIA pour la gestion numérisée des processus de fabrication, sous les marques ENOVIA et SMARTEAM pour la synthèse virtuelle des produits, la collaboration et l'intégration du cycle de vie des produits, et sous la marque SPATIAL pour la fourniture d'environnements de développement logiciels et de modeleurs géométriques. Ensemble, ces marques constituent l'offre PLM de la Société ; elles sont définies ci-dessous comme ses "applications logicielles PLM". Les logiciels axés sur la conception sont offerts sous la marque SolidWorks.

Les applications logicielles de la Société permettent à des entreprises de toute taille, dans le monde entier, de créer, produire et assurer le service après-vente de produits : des pièces détachées aux moteurs d'automobiles, en passant par les bateaux, les usines et les avions commerciaux. Elles sont utilisées dans les sept principaux secteurs industriels suivants : l'automobile, l'aéronautique, la mécanique générale, les biens de consommation, le secteur électrique et électronique, la conception d'usines et la construction navale.

La mise en œuvre de sa stratégie a été soutenue par la création d'un modèle d'entreprise étendue depuis la création de la Société en 1981. Celle-ci a mis en place un réseau de partenariats et d'alliances dans les domaines du marketing, du développement produits et de la relation client. La Société compte poursuivre le développement de son modèle d'entreprise étendue. La société IBM est, depuis 22 ans, son principal partenaire stratégique, particulièrement en matière de ventes, de marketing et de collaboration technique.



Outre IBM, la Société commercialise ses solutions à travers un réseau de distributeurs et une force de vente directe pour certains produits. Grâce aux partenariats qu'elle conclut avec ses clients, elle établit un dialogue permanent entre ses clients et ses équipes de recherche et développement afin de répondre aux besoins du marché. Par ailleurs, ses centres de compétence travaillent en collaboration avec de nombreux leaders de l'industrie pour développer des méthodologies de conseil et des méthodologies de travail (*best practices*) destinées à améliorer la mise en place et le déploiement de ses solutions PLM, et ce, pour répondre à une demande croissante d'expertise et d'optimisation des processus.

Le succès commercial de la Société s'appuie sur ses atouts technologiques. La dernière génération de plate-forme de ses logiciels mise au point pour le marché axé sur les processus, la Version 5 (la "V5"), lui permet d'offrir des solutions PLM intégrées. Ces solutions ont été créées pour optimiser, d'un bout à l'autre de la chaîne de production, l'ensemble des processus d'entreprise spécifiques à chaque secteur. Cette approche est le résultat de l'importante collaboration établie avec ses clients, afin de comprendre les processus nécessaires à chacun des secteurs auxquels la Société s'adresse et de leur offrir une capacité qui leur permette de déployer des processus optimisés ou des processus de nouvelle génération. Les solutions V5 sont conçues de façon à offrir des espaces de travail collaboratifs grâce à l'utilisation d'un modèle commun de produits, de processus et de ressources ("PPR") sous l'ensemble des marques CATIA, DELMIA et ENOVIA. Grâce au modèle PPR, les entreprises peuvent saisir, partager et réutiliser des données tout au long du cycle de vie du produit, tandis que l'architecture ouverte offerte par la V5 permet à chaque entreprise d'étendre et d'intégrer les solutions de la Société en fonction de ses besoins spécifiques.

Avec SolidWorks, la technologie de la Société destinée au marché axé sur la conception, spécialement conçue pour Windows, permet aux

concepteurs et ingénieurs de faire sans problème la transition des outils de dessin 2D vers un environnement fiable de modélisation 3D. Son interface Windows intuitive permet à l'utilisateur d'être opérationnel sans avoir besoin d'une formation prolongée. Le logiciel SolidWorks permet à son utilisateur de disposer d'un processus de conception en 3D qui intègre un modèleur géométrique détaillé, permettant de générer rapidement des dessins et d'exécuter des fonctions "Downstream" de conception. Il se focalise sur trois grands axes : la conception, l'analyse et la gestion des données produit. Le logiciel SolidWorks est un système ouvert qui permet à des tiers de développer des logiciels complémentaires pouvant être intégrés à SolidWorks, ce qui accroît grandement la gamme des fonctions et possibilités que la Société est en mesure d'offrir à ses clients.

La Société, dont le siège se trouve en France, bénéficie d'une forte présence à l'international. Dans la région Europe/Moyen-Orient, elle dispose, outre la France, de sites en Belgique, en Allemagne, en Israël, en Italie, aux Pays-Bas, en Espagne, en Suède, en Suisse et au Royaume-Uni. En Amérique, elle a d'importantes filiales aux États-Unis et au Canada ainsi que des bureaux en Argentine, au Brésil et au Mexique. En Asie, elle dispose de bureaux à Hong-Kong, en Inde, au Japon, à Singapour et en Corée du Sud. En outre, sa stratégie d'entreprise étendue lui assure une présence plus large dans le monde grâce à ses partenariats dans le domaine des ventes, du marketing et de la technologie.

Le chiffre d'affaires consolidé de la Société s'est élevé à 774 millions d'euros en 2002, en croissance de 4 % par rapport à 2001. À taux de change constant, le chiffre d'affaires a progressé de 7 % par rapport à 2001. En 2002, 48 % du chiffre d'affaires total provenait d'Europe, 29 % d'Amérique, et 23 % d'Asie. Au 31 décembre 2002, la Société employait 3 966 personnes dans le monde.

Description de l'activité

Faits marquants 2002

Projets importants et développements clients

HINTERKOPF – En janvier 2002, Hinterkopf, l'un des pionniers dans le recours à l'automatisation pour la rationalisation de la production de canettes en aluminium et de tubes en aluminium et en plastique, a annoncé son intention d'utiliser les logiciels SolidWorks, COSMOSMotion et SMARTEAM pour la conception de chaînes de montage automatisées produisant toute une gamme de produits allant de tubes de dentifrice en plastique à des boîtes aérosols en aluminium, qui peuvent être utilisés partout dans le monde. Ces logiciels permettront aux ingénieurs et aux concepteurs de Hinterkopf de créer et d'affiner aisément d'importants assemblages, afin de réduire les délais de conception et de proposer plus rapidement leurs systèmes de production à leurs clients producteurs.

LOCKHEED MARTIN – En mars 2002, l'un des principaux groupes de défense, Lockheed Martin, a annoncé qu'il avait choisi les logiciels CATIA et DELMIA pour le développement de la nouvelle génération d'avions militaires avancés, à savoir le Joint Strike Fighter (JSF). Lockheed Martin s'est fixé des objectifs ambitieux en termes de réduction des coûts de production, des délais de conception et des délais de production et de support produits, afin de s'assurer un important avantage concurrentiel, à l'échelle mondiale, en matière de production, de modification et de maintenance d'avions. L'équipe JSF a l'intention d'atteindre ces objectifs en intégrant ses opérations de conception et de production grâce aux solutions CATIA et DELMIA.

TOYOTA – En mars 2002, IBM et Dassault Systèmes ont annoncé la signature d'une entente stratégique avec Toyota Motor Corporation, en vue d'établir une collaboration d'envergure mondiale, à partir des solutions PLM, sur l'ensemble des processus de conception de véhicules. Articulée autour de la nouvelle gamme de produits Version 5 – CATIA pour la conception, ENOVIA pour la collaboration et DELMIA pour la production

numérique – cette transformation portera sur les processus de développement de véhicules, de bout en bout, dans le monde entier.

EADS – En juin 2002, EADS, l'un des principaux groupes dans les domaines de la défense et de l'aérospatiale, a annoncé son intention de passer de CATIA V4 à CATIA V5 pour la conception virtuelle de produits, conjointement avec les solutions ENOVIA pour la gestion numérique de données produits axée sur la collaboration. EADS a choisi CATIA V5 pour l'ensemble de ses activités de conception, de construction et de production dans l'ensemble de ses divisions dans le monde, et notamment pour ses projets d'aviation militaire, Eurocopter, Astrium, EADS Launch Vehicles et EADS CASA. EADS adopte cette approche stratégique de recours aux logiciels PLM pour améliorer la collaboration, l'innovation des produits et la gestion des processus de développement de produits, et diffuser l'information produit, tant pour réduire les coûts que pour favoriser l'innovation et tout autre processus d'ajout de valeur.

PRATT & WHITNEY CANADA – En octobre 2002, Pratt & Whitney Canada a annoncé qu'elle avait choisi les solutions PLM centrées sur CATIA V5 et ENOVIA pour la création de nouveaux moteurs à l'aide de la technologie numérique. L'objectif de Pratt & Whitney Canada, par son initiative "Digital Engine", est de devenir la première entreprise du secteur aérospatial à mettre au point des moteurs en recourant à la technologie numérique d'un bout à l'autre du processus de conception et de production.

L'ORÉAL – En octobre 2002, L'Oréal a annoncé que l'un des principaux défis auxquels ses scientifiques aient eu à faire face a été la difficulté de créer une image tridimensionnelle claire et simple du follicule pileux. CATIA V5 leur permet désormais de créer des maquettes ou modèles virtuels et de visualiser en 3D les positions relatives des différentes composantes de cette partie du corps. Les avantages qu'ils en retirent sont à la fois d'ordre éducatif et scientifique.

AIRBUS – En octobre 2002, Airbus a annoncé le succès de la première phase d'un projet de simplification du processus de développement produits grâce à CATIA V5. Airbus a déclaré qu'en moins de 18 mois plus de 50 % de l'activité CAO d'Airbus avait migré sur CATIA. La deuxième phase de cette stratégie d'innovation requiert l'installation de plus de 2 000 postes de travail CATIA ainsi que l'intégration de l'ensemble des processus de conception, de développement et de production d'Airbus.

ELECTROLUX – En octobre 2002, IBM et Dassault Systèmes ont annoncé que le groupe Electrolux, l'un des principaux producteurs d'équipements électroménagers pour la cuisine, le nettoyage et l'extérieur, avait sélectionné CATIA V5 pour la conception, l'analyse et la production de ses produits. Electrolux a également annoncé l'achèvement récent de la mise en œuvre de SMARTEAM sur ses sites de production aux États-Unis. Electrolux recourt à la technologie de conception de produits que lui offrent les solutions PLM de la Société pour optimiser le style et la forme de ses produits, lesquels constituent les facteurs essentiels des ventes de produits électroménagers.

EDAG – En décembre 2002, le groupe EDAG, dont les 3 600 collaborateurs dans le monde proposent leur expertise de développement de véhicules, a annoncé la signature d'un contrat portant sur l'adoption de nouveaux logiciels de conception assistée à l'échelle de la société. EDAG compte équiper plus de 500 postes de travail du logiciel CATIA V5, de manière à pousser plus avant sa stratégie de développement numérique de l'ensemble de ses produits avant la production et à offrir ainsi à ses clients des produits innovants et de grande qualité, rapidement, à un prix concurrentiel.

HOLLAND – En janvier 2003, le groupe Holland, producteur de systèmes de couplage de semi-remorques, a annoncé son intention de procéder à une standardisation de ses produits basée sur le logiciel SolidWorks. Cela permettra au groupe

Holland de fournir à ses clients de nouveaux produits beaucoup plus rapidement, en réduisant à quelques mois des délais de conception qui sont actuellement de quelques années.

FORD – En février 2003, IBM et Dassault Systèmes ont annoncé que la société Ford Motor Company les avait choisis pour fournir et intégrer leurs solutions PLM les plus avancées, et notamment les logiciels CATIA V5 et ENOVIA^{VP}, dans les processus de conception et de production du constructeur automobile, partout dans le monde. Ford intégrera ces solutions dans ses environnements C3P (PLM) au sein de l'ensemble du groupe.

Développements relatifs aux produits et aux marques

V5R8 "Conçue pour une mise en œuvre à l'échelle de l'entreprise" – Annoncée en février 2002, la version V5R8 des logiciels CATIA, DELMIA et ENOVIA permet une couverture des processus et des niveaux d'intégration qui répondent aux besoins, voire qui surpassent les besoins des entreprises de premier plan dans la plupart des secteurs de production industrielle. CATIA V5R8 intègre des améliorations majeures dans les produits existants et propose 23 nouveaux produits. La solution d'entrée PLM a été renforcée de façon significative de manière à constituer une solution économique pour les sociétés prêtes à revoir leurs solutions CAO/FAO/IAO et à migrer vers CATIA V5 pour améliorer leur productivité. DELMIA V5R8 a apporté d'importantes améliorations en matière de planification des processus, de conception spécifique de chaque processus en 3D, de simulation et de validation des processus en 3D, ainsi que d'optimisation des flux de production. ENOVIA V5R8 a apporté une meilleure intégration avec CATIA V5 ainsi que de nouvelles fonctionnalités en termes de support des processus PLM, une gamme plus large de solutions collaboratives pour la chaîne des sous-traitants et de nouveaux intergiciels ("middleware") PLM ouverts.

Description de l'activité

V5R9 “Et le *morphing* de produits devient réalité” – Annoncé en juin 2002, les logiciels CATIA, DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM V5R9 offrent un ensemble de solutions extrêmement innovantes pour le “morphing” de produits, qui combinent automatiquement des données de conception et des modèles existants avec de nouvelles spécifications, ce qui permet la conception originale et complète d'un produit et de systèmes de production. Le “morphing” s'articule sur la réutilisation future de données de conception et de connaissances, afin de permettre une accélération spectaculaire des évolutions de produits et des systèmes de développement, et de maximiser l'utilisation de l'expérience acquise dans le passé. L'interopérabilité avec de multiples systèmes de conception assistée par ordinateur, de gestion de données produits et autres systèmes d'entreprise a été améliorée afin d'accélérer la mise en œuvre et l'intégration au sein des environnements existants.

V5R10 “Connectés par le savoir” – Annoncée en octobre 2002, la version V5R10 des logiciels CATIA, DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM se caractérise par le niveau inégalé d'intégration dans l'ensemble du portefeuille, ainsi que par les échanges de connaissances qui en résultent et les interactions à haute valeur ajoutée qu'elle permet entre clients. Les petites et moyennes entreprises qui utilisent CATIA avec SMARTEAM peuvent maintenant mettre en place les méthodologies de travail en matière de PLM. V5R10 pousse l'intégration PLM au-delà de l'interopérabilité traditionnelle pour y inclure un savoir précieux. Bien au-delà du simple partage de résultats (« Voici ce que j'ai fait »), les clients peuvent désormais communiquer leur compréhension des processus, leurs intentions, leur savoir-faire ainsi que les structures de produits configurées sur l'ensemble des solutions PLM (« Voici ce que j'ai fait, voici comment, et voici pourquoi »). Cette fonctionnalité crée de nouveaux degrés d'efficacité dans la collaboration. La méthodologie de travail, dite de réutilisation, qu'introduit la version V5R9 sous forme de “morphing” englobe non plus uniquement le produit et les ressources de production, mais également les processus de production. Combinée aux fonctions de gestion

électronique de l'atelier, cette amélioration permet plus que jamais la simultanéité du développement des produits et du développement des processus. V5R10 propose une intégration harmonieuse avec des applications logicielles complémentaires, ce qui permet d'étendre la portée des solutions et de créer des solutions PLM extrêmement spécialisées pour des secteurs industriels particuliers.

Spatial. En mai 2002, Spatial est devenu le principal réseau de distribution de l'offre CAA V5 de la Société aux éditeurs de logiciels. L'intention est d'utiliser Spatial comme point de distribution des technologies de développement pour accélérer le développement d'applications tierces à valeur ajoutée basées sur la plate-forme CAA V5. Spatial a également annoncé la version 8.0 de ACIS Modeler 3D (ACIS), qui répond à plus de préoccupations des clients que toute version ACIS jamais produite. Cette nouvelle version offre des améliorations importantes en matière de performance, de souplesse de modélisation, de suivi de versions, de fonctionnalité de facetage, de même que de support des plates-formes Intel Itanium et Solaris 64-bit.

SolidWorks. En septembre 2002, SolidWorks a annoncé sa nouvelle gamme de produits, SolidWorks 2003, qui comporte de nombreuses améliorations destinées à aider les utilisateurs à analyser l'intégrité structurelle de leur concept, à diffuser des informations relatives à leur concept à des tiers, à situer des pièces téléchargeables par le biais de catalogues en ligne de fournisseurs, et à accélérer le processus de conception par de nouvelles caractéristiques de modélisation. De nouvelles capacités d'analyse aident les concepteurs et les ingénieurs à créer un projet exact dès la première tentative, ce qui permet d'économiser le temps et les coûts de correction des erreurs de production. Grâce à l'amélioration des capacités d'importation, les utilisateurs se familiarisent plus rapidement avec la 3D et peuvent intégrer des plans de pièces en provenance de tiers dans leurs fichiers CAO, de manière à accélérer la production de plans dans différents formats de fichiers, dont AutoCAD et CADKEY. En outre, SolidWorks 2003 est le premier logiciel CAO 3D axé sur la conception qui



permette aux utilisateurs de simuler des déplacements réalistes, ce qui leur permet de vérifier facilement, par exemple, comment un assemblage d'engrenages fonctionne en situation réelle, et de corriger toute erreur de conception avant la mise en production.

Fusions et acquisitions

Acquisition de KTI. Le 20 novembre 2002, la Société a racheté la société non cotée Knowledge Technologies International (KTI). Grâce à son expertise en conseil et son logiciel ICAD, KTI est un pionnier et un leader des solutions d'ingénierie basées sur la connaissance pour la saisie et l'automatisation des processus de conception et de production spécifiques à ses clients, particulièrement dans les secteurs de l'aérospatiale et de l'automobile. L'acquisition de KTI complète les solutions V5 Knowledgeware de la Société et renforce la position de leader de celle-ci dans l'ensemble des solutions d'ingénierie basées sur la connaissance, dont l'automatisation de processus exclusifs des clients, les applications génériques et les solutions spécifiques à un secteur particulier. La Société estime également que cette acquisition renforce son offre de services basés sur la connaissance.

Partenariats et alliances

Alliances commerciales et de distribution.

Depuis juin 2000, l'organisation créée par IBM et dénommée IBM PLM commercialise les produits et services PLM exclusivement dédiés aux solutions de la Société. Cette nouvelle entité constitue une plate-forme de commercialisation renforcée pour les produits des gammes CATIA, DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM avec deux canaux spécifiques, l'un pour la gestion des grands comptes et l'autre pour les petites et moyennes entreprises.

En juillet 2002, la Société a conclu un accord dans le cadre duquel IBM a accepté d'améliorer substantiellement ses ressources commerciales et de marketing, dans le but d'accroître de 40 % ses

ressources commerciales directes dans un délai de trois ans.

En juin 2002, RAND Worldwide, un important distributeur de logiciels basé en Amérique du Nord, a rejoint le réseau IBM pour distribuer les produits PLM de la Société.

SolidWorks a étendu sa couverture aux États-Unis et continué d'élargir dans le monde entier son canal de distribution, qui comprend près de 300 revendeurs.

Partenariats avec la clientèle. La Société a poursuivi sa politique active de partenariats avec sa clientèle pour l'élaboration, l'évaluation et le test des applications orientées sur les processus. Elle a également organisé des groupes et forums d'utilisateurs pour permettre aux clients de partager leurs expériences. Plus de 10 000 personnes ont participé à ces différents forums utilisateurs organisés à travers le monde en 2002.

Partenariats technologiques. En février 2002, la Société a annoncé la signature d'une alliance stratégique mondiale afin d'adapter l'intergiciel ("middleware") Websphere d'IBM aux solutions d'ENOVIA. Cette association technique favorise l'intégration des fonctionnalités et de la connaissance proposées par les produits 3D sur une infrastructure technologique solide.

L'alliance de développement stratégique avec Microsoft a été renforcée en 2002 grâce à l'obtention de l'homologation "Conçu pour Microsoft Windows XP" pour les produits CATIA V5 et SolidWorks, et à la démonstration de CATIA V5 lors du lancement de la version Windows XP Tablet PC Edition de Microsoft. L'utilisation de PC Tablet permet aux concepteurs et ingénieurs d'étendre leurs fonctionnalités et l'usage de CATIA V5 bien au-delà du bureau.

Alliances avec des fournisseurs d'applications.

La Société a lancé en juillet 2001 le Software Community Program (SCP) afin de fournir aux revendeurs indépendants de logiciels une architecture de nouvelle génération appelée CAA V5 (V5 Component Application Architecture)

Description de l'activité

ainsi qu'un programme complet d'assistance en vue d'offrir les meilleures applications PLM, parfaitement intégrées et complémentaires à CATIA, ENOVIA et DELMIA V5. En février 2003, soit 20 mois après son lancement, 135 produits basés sur CAA V5 avaient été introduits sur le marché par 37 éditeurs indépendants de logiciels grâce au programme SCP. Parmi les sociétés qui ont rejoint le programme SCP en 2002 ou au début 2003 figurent notamment : REALVIZ, INCAT, TransCAT, Famotik, Hitachi Zosen (HZS), ICAM, SAMTECH, Vision Numeric, 3Dconnexion, FTL, RAND Worldwide, Nihon Unisys, HKS, Mecalog, Sigmatrix, ImpactXoft, Polysoft, Immersion et ESI.

En septembre 2002, la Société a annoncé une alliance stratégique avec ImpactXoft en vue de la livraison au sein de la V5 de solutions collaboratives avancées de conception assistée et d'applications fonctionnelles de modélisation. Cette alliance comporte notamment la signature d'un contrat d'intégration de logiciels et un investissement en capital de Dassault Systèmes à hauteur de 10 millions de dollars, soit une participation de 15 % dans ImpactXoft sur une base entièrement diluée. L'alliance permettra d'utiliser la célèbre technologie IXSPeeD de ImpactXoft avec la Version 5 pour la mise au point et la commercialisation d'applications innovantes ciblées sur des applications axées sur les processus pour le secteur électrique et électronique, ainsi que pour celui des biens de consommation et celui de la fabrication et du montage.

En 2002, 46 produits de 31 partenaires SolidWorks avaient atteint le niveau "Certified Gold". Les produits "Gold" sont des applications logicielles développées par des partenaires et testées et certifiées par SolidWorks afin de s'assurer de leur haute qualité, ainsi que de leur intégration et de leur interopérabilité avec les logiciels SolidWorks, ce qui permet aux clients de la Société d'atteindre un niveau élevé de productivité. Ces produits font partie du programme plus vaste de partenariat SolidWorks, qui inclut plus de 400 sociétés à travers le monde.

Alliances avec des intégrateurs de systèmes.

En janvier 2002, la Société a également annoncé un renforcement significatif de sa relation avec IBM Global Services (IGS), et en particulier avec son entité Business Consulting Services, dans le but d'augmenter encore les avantages offerts aux clients par ses solutions PLM, et ce, grâce à la fourniture par IGS et Dassault Systèmes de pratiques d'entreprise, de méthodologies et de services de mise en œuvre dans le domaine de la gestion du cycle de vie des produits.

En juin 2002, la Société a annoncé la conclusion d'un partenariat de conseil et de services avec Volvo Information Technology AB (Volvo IT) en vue de fournir conjointement aux industries des pays scandinaves des services axés sur le développement de processus, la gestion de projets, l'intégration de systèmes, la formation, les opérations et l'infrastructure pour les solutions PLM. Une large gamme de secteurs est ainsi visée, et notamment le secteur automobile, le secteur du matériel industriel et le secteur de la haute technologie.

En juillet 2002, la Société a annoncé la conclusion d'un partenariat avec T-Systems, la division de services professionnels de Deutsche Telekom Group, en vue de développer un partenariat international en conseil et en services à partir des solutions PLM. Le partenariat s'appuiera sur les atouts de T-Systems dans la planification, la création et l'exploitation de solutions complexes basées sur la technologie de l'information et des télécommunications.

En octobre 2002, la Société a annoncé un partenariat avec Axiom Systems, qui fournira aux clients de la Société des secteurs aérospatial, automobile, des biens de consommation et des chantiers navals en Amérique du Nord, des solutions intégrées en vue du développement de produits et de la gestion de leur cycle de vie. Axiom Systems propose une gamme étendue de services tels que l'analyse de processus d'entreprise, l'intégration de systèmes, la personnalisation d'applications logicielles et la gestion de projets.

Structure du marché et marques

La Société structure actuellement ses activités et commercialise ses produits et services en fonction des exigences de ses clients pour deux types d'applications : le marché axé sur les processus, qui regroupe les clients désireux d'intégrer conception, développement, production et maintenance de leurs produits, et le marché axé sur la conception, dans lequel les clients se focalisent principalement sur la conception. En 2002, l'activité axée sur les processus représentait 84 % du chiffre d'affaires total de la Société, tandis que l'activité axée sur la conception en représentait 16 %. L'offre coordonnée de produits de la Société sur chacun de ces marchés fournit aux utilisateurs des fonctionnalités avancées de modélisation 3D et la possibilité unique d'intégrer les différentes fonctions PLM au sein du marché axé sur les processus.

Marché axé sur les processus

Le marché axé sur les processus se concentre principalement sur les applications de gestion du cycle de vie des produits pour créer et simuler l'intégralité du cycle de vie des produits, de la conception initiale jusqu'au produit une fois mis en service. La Société répond aux besoins de ce marché grâce à son offre PLM, qui facilite la collaboration simultanée entre les nombreuses fonctions impliquées dans la gestion du cycle de vie du produit : ingénierie, stratégie, commercialisation et vente, planification et production, approvisionnement, finances et ressources humaines ; et grâce à ses sous-traitants avec ses solutions d'entrée PLM. La Société estime que ses applications PLM apportent aux entreprises un soutien qui leur permet de libérer leur créativité et leur capacité d'innovation, de réduire la durée de leur cycle de développement et d'améliorer la qualité et la compétitivité de leurs produits.

Produits PLM – La Société s'adresse au marché axé sur les processus en offrant principalement les produits suivants :

- CATIA, qui définit le produit numériquement et supporte la conception, le développement et les simulations du produit ;
- DELMIA, qui définit et simule les processus de fabrication numérique ;
- ENOVIA, qui gère l'information du cycle de vie du produit, y compris la configuration de maquettes numériques, la connaissance des processus et l'information sur les ressources ;
- SMARTEAM, qui gère l'information sur les données du produit ; et
- SPATIAL, qui fournit des environnements de développement d'applications PLM, des modeleurs en 3D et des composants de visualisation.

CATIA est la principale gamme de logiciels de la Société. Celle-ci estime que CATIA est depuis 1999 le système de conception et de simulation de produit le plus populaire au monde, grâce à l'adoption massive par le marché du processus de maquettes numériques. Initialement axé sur les grandes entreprises, CATIA a évolué pour devenir une solution adaptable, qui compte désormais, selon la Société, parmi les leaders du marché axé sur les processus auprès des petites et moyennes entreprises. La Société estime que cette position de leadership est fondée sur les caractéristiques distinctives suivantes, à savoir (i) la possibilité pour les sociétés de saisir et réutiliser leur connaissance d'entreprise ; (ii) des technologies de pointe (conception générative) qui permettent un "morphing" intelligent de concepts à travers les gammes de produits ; (iii) une interface simple et intuitive qui optimise la productivité et réduit la durée de la formation ; (iv) une intégration complète de toutes les applications CATIA basée sur des modèles PPR communs ; (v) son approche de "packaging" qui rend CATIA facile à utiliser, que ce soit pour l'utilisateur aux besoins simples ou pour l'utilisateur aux besoins complexes et sophistiqués.

CATIA est un système parfaitement intégré qui permet aux utilisateurs d'adapter leur capacité de développement de produits en fonction de leurs besoins particuliers. CATIA permet aux utilisateurs de construire un environnement continu de

Description de l'activité

développement produits pour simuler tous les processus de conception, de l'idée initiale au projet définitif, à l'analyse, à l'assemblage et à la maintenance. Cette gamme de produits CATIA s'articule autour de neuf domaines : conception mécanique, conception et style formels, synthèse de produits, ingénierie des équipements et des systèmes, production CN, analyse et simulation, construction d'usines, solutions d'infrastructure CATIA et outils de développement logiciel avec CAA RADE. La gamme CATIA V5 prend en charge des plates-formes très répandues telles qu'Unix et Windows. CATIA comprend une gamme de 120 produits CATIA Version 4 et 139 produits CATIA V5R10. DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM bénéficient d'une intégration complète avec CATIA.

DELMIA offre des applications logicielles complètes qui permettent aux clients de créer, suivre et contrôler virtuellement des processus de fabrication souples et distribués. Les logiciels DELMIA permettent une simulation et une optimisation à l'écran des processus de fabrication, des simples ateliers aux chaînes de production complètes, et des flux de fabrication d'une unité à l'ensemble des flux de production de l'entreprise. La famille de logiciels DELMIA comporte des applications de planification des processus et de mesure des délais de production standards, des simulations du comportement humain, des simulations de robots et de machines-outils, ainsi que des solutions de simulation du flux des matières. Le processus de fabrication recouvre la phase du développement du concept jusqu'à son implantation en atelier, en passant par la gestion de production. Lorsqu'elles sont complètement déployées, les solutions DELMIA peuvent être utilisées pour concevoir et simuler le fonctionnement de toute une usine et en optimiser les processus de production.

Les applications logicielles **ENOVIA** facilitent l'innovation et la collaboration dans l'ensemble de l'entreprise, en permettant à tous les participants impliqués dans la définition, la validation, la fabrication et la maintenance d'un produit de consulter, partager et gérer les informations nécessaires à toutes les étapes du cycle de vie de ce produit. Les applications reposent sur cinq

pilliers technologiques pour une innovation maximale et une gestion totale du cycle de vie des produits. L'architecture d'entreprise sous-jacente offre divers niveaux de complexité ("*scalability*") ; l'environnement RADE ("*Rapid Application Development Environment*") permet d'ouvrir l'architecture pour le développement d'applications utilisant les standards du secteur ; le portail ENOVIA permet un accès unique et simplifié des informations de l'entreprise pour favoriser la collaboration, la visualisation, l'analyse et la fédération de données et de processus ; les applications "Lifecycle" fournissent une prise en charge complète du cycle de vie du produit sur la base des méthodologies de travail du secteur.

Les logiciels **SMARTEAM** de gestion de données produits et de collaboration permettent aux utilisateurs d'archiver, récupérer, créer, modifier, contrôler, partager et annoter efficacement des modèles, des documents, des tableaux et d'autres types d'informations d'ingénierie ou d'entreprise. SMARTEAM présente un ensemble de technologies intégrées de collaboration en ligne et fournit une application logicielle abordable, facile à personnaliser et d'implantation rapide, qui peut aisément être étendue à toute une entreprise en fonction de l'évolution de ses besoins. Les produits SMARTEAM peuvent être utilisés à partir des applications de conception assistée par ordinateur compatibles avec Windows.

La mission de **SPATIAL** est d'offrir des environnements de développement d'applications logicielles 3D et PLM. Ceci est réalisé en s'appuyant sur son importante expertise en matière de conditionnement, de vente et de support de composants logiciels à haute valeur ajoutée, de manière à intervenir comme le principal canal de commercialisation de l'environnement de développement PLM CAA V5 de Dassault Systèmes. La seconde mission de Spatial est de continuer à offrir des technologies tridimensionnelles existantes et nouvelles sous forme de composants complémentaires de la famille de produits SPATIAL actuelle. Son produit phare, le modèleur géométrique tridimensionnel ACIS, est utilisé par un nombre important de programmeurs d'applications CAO, qui, ensemble,



constituent la plus vaste base installée au niveau des composants de modélisation 3D.

Technologie Version 5 – En jumelant ses capacités technologiques avec sa compréhension des besoins du marché, la Société a développé une architecture logicielle ouverte et innovante, appelée Version 5 ou V5, dont le lancement est intervenu fin 1999. La V5 constitue actuellement le fondement technologique du développement de nouveaux produits destinés au marché du PLM, étant donné qu'elle permet une intégration étroite de CATIA pour la création de produits, de DELMIA pour la création des moyens de production et d'ENOVIA pour la gestion du cycle de vie des produits et la collaboration. L'un des principaux atouts de la V5 repose sur son modèle objet unique qui permet de relier produits, processus et ressources afin de favoriser une collaboration multidisciplinaire. Grâce à la V5, les clients de la Société peuvent concevoir de façon dynamique des produits et offrir une assistance à la prise de décision afin d'arrêter la définition du produit et la préparation de sa production, de sa fabrication et de son utilisation. L'architecture ouverte de la V5 permet à d'autres éditeurs de logiciels de développer leurs applications en y intégrant les produits de la Société fondés sur la V5, ce qui permet de gagner du temps pour délivrer de nouvelles applications.

La technologie V5 permet aux produits PLM de la Société de s'inscrire dans une gamme ("*scalability*"). L'existence de cette gamme permet à des entreprises de tailles différentes, et à des utilisateurs aux profils divers, que ce soit pour un usage occasionnel ou pour une ingénierie hautement sophistiquée, de bénéficier d'une solution PLM totalement intégrée mais adaptée à leurs besoins. Les différents niveaux de complexité sont possibles avec les solutions PLM de la Société parce que celles-ci ont une architecture commune V5 qui leur permet de répondre aux besoins spécifiques du client.

Les cinq piliers suivants constituent le contexte actuel pour le développement de la V5 :

Optimisation de processus d'entreprise spécifiques à des secteurs. L'approche axée sur les processus oblige la Société à connaître de façon approfondie les processus utilisés par ses clients pour répondre aux besoins concurrentiels de leurs secteurs respectifs. Elle y arrive en investissant du temps, des ressources et de l'énergie afin de saisir les données fondamentales qui sous-tendent les processus d'entreprise des industries manufacturières. Le réel bénéfice pour ces industries ne réside pas uniquement dans l'adaptation des pratiques actuelles, mais dans la compréhension qu'a la Société de la direction dans laquelle leurs activités évoluent et dans la définition, conjointement avec elles, des processus à mettre en œuvre. Pour aider ses clients à bénéficier de l'optimisation de l'ensemble de leurs processus, la Société doit partager avec eux une appréciation commune et approfondie de la prochaine évolution majeure de leurs processus et du moyen de les déployer avec la V5.

Communication en 3D et collaboration étendues. Lorsque des salariés collaborent dans un lieu de travail, les capacités de représentation qu'offre le 3D améliorent sensiblement leur aptitude à se comprendre mutuellement et à communiquer. La maquette numérique (ou Digital Mock-up – "DMU") a été la contribution la plus importante des dix dernières années à la collaboration dans le développement produits. Lancée par Dassault Systèmes, la maquette digitale offre un environnement d'immersion en 3D où tous les participants à la gestion du cycle de vie du produit peuvent échanger entre eux leurs concepts, et ce, directement et rapidement grâce à la simulation et la validation en 3D. De nombreux projets industriels importants sont désormais développés par des réseaux de partenaires qui cherchent à dépasser leur secteur d'activité ou leurs contraintes géographiques. Il est donc fondamental de bénéficier d'une information précise et exhaustive, qui puisse être partagée à travers ces réseaux afin de réaliser, avec tous les participants, une équipe virtuelle autour du projet. La V5 incorpore ces technologies et offre des fonctionnalités permettant d'optimiser l'utilisation de l'Internet et des systèmes d'information de l'entreprise, afin de déployer l'usage de la 3D à

Description de l'activité

travers ces réseaux de partenaires. Ceci apporte un niveau d'outils d'aide à la décision et à la collaboration qui fait tomber les frontières imposées par la diversité des partenaires ou lieux où ils se trouvent et permet donc d'accélérer le processus de développement des produits.

Un modèle unique de description et d'intégration des produits, des processus et des ressources. Le cycle de vie d'un produit industriel s'étend au-delà du produit lui-même pour inclure également les moyens et méthodes nécessaires à sa fabrication et à sa maintenance. Le cœur de la V5 repose sur une technologie unique sur le marché appelée PPR (Produits, Processus, Ressources), laquelle propose un modèle associatif intégrant en un tout le produit et les processus et ressources y afférentes. Le PPR comporte aussi un modèle de produit virtuel qui saisit la définition logique, fonctionnelle et géométrique du produit, des processus et des ressources. Grâce à ce modèle, un environnement produit exact peut désormais être établi afin de permettre la gestion de la configuration, la simulation, la propagation des modifications et l'établissement rigoureux de liens à travers le cycle de vie du produit. Une réelle optimisation du cycle de vie du produit ne peut intervenir que dans ce contexte, qui constitue une fonctionnalité de l'architecture V5 unique sur le marché.

Saisir, partager et réutiliser la connaissance de l'entreprise. Les sociétés industrielles reconnaissent que la propriété intellectuelle devient de plus en plus leur actif le plus précieux, dans la mesure où la pression de la concurrence force les entreprises à être innovantes. Stimuler la connaissance pour innover consiste à saisir et à extraire la connaissance, à la partager, à la réutiliser et à l'appliquer à nouveau rapidement, précisément et efficacement. L'intégration de services fondés sur la connaissance à travers la V5 offre la fonctionnalité nécessaire à une société pour exploiter ses connaissances dans un but innovant. Les applications V5 franchissent un pas supplémentaire en incorporant directement la connaissance. La V5 permet d'assurer que les processus spécifiques à certains secteurs sont appuyés par des applications dédiées qui

incorporent les meilleures pratiques et les règles de conception de ces secteurs. Ces applications contiennent de la connaissance et incorporent, par exemple, la compréhension des techniques qui sous-tendent l'analyse des effets d'aéro-élasticité sur une aile d'avion ou les nuances de la conception du style d'une automobile.

Ouverture des applications à travers une architecture fondée sur des composants logiciels et un réseau de partenaires de développement. Les besoins spécifiques de chaque client nécessitent que leurs solutions PLM soient adaptées à leurs métiers. Pour ce faire, l'architecture de la solution doit être ouverte et permettre la réutilisation des composants dans le but d'obtenir comportements et fonctionnalités différents. L'architecture d'application de composants offerte par la V5 a été spécialement développée pour répondre à ces besoins. Élaborée en utilisant les derniers langages de programmation axés sur l'objet, dont Java et C++, l'architecture V5 est comparable à celle d'autres logiciels de pointe tels que Microsoft COM/ActiveX ou J2EE. Les composants sont des briques logicielles qui permettent la conception et la mise en œuvre de logiciels sophistiqués et complexes ; ils permettent aux concepteurs de logiciels de se focaliser sur une programmation conceptuelle de haut niveau et d'appliquer l'encapsulation des détails de mise en application. Cette approche permet à des groupes plus étendus de programmeurs de compléter et d'enrichir en permanence le système d'application logicielle au fur et à mesure de son évolution. La Société a ainsi développé un réseau de sociétés partenaires qui offrent des produits orientés vers un marché étroit et intégrant un savoir-faire précis. Grâce à la V5, ces partenaires disposent d'une plate-forme de développement unique qui leur permet de développer un outil logiciel harmonieusement intégré, composé à la fois des produits de la Société et des leurs. Cette architecture de composants permet aussi à la Société de généraliser sur le marché l'utilisation de ses technologies, qui est un des objectifs qu'elle atteint par l'intermédiaire de la marque SPATIAL.

Marché axé sur la conception

Le marché axé sur la conception se concentre principalement sur la conception de produits. Il complète le marché axé sur les processus en touchant un nombre largement supérieur d'utilisateurs potentiels.

Produits axés sur la conception – Pour répondre aux besoins spécifiques du marché axé sur la conception, SolidWorks développe et commercialise des produits de modélisation, d'analyse et de gestion de données produits de bureau simples à utiliser et capables d'améliorer considérablement la productivité d'utilisateurs se servant jusqu'à présent des applications 2D. Les produits SolidWorks sont spécialement conçus pour les plates-formes Windows. SolidWorks a développé des solutions de conception puissantes et complètes, dont SolidWorks Office Professional - 3D CAD, des gammes de produits de gestion de productivité, de communication et gestion de données, ainsi que des solutions de gestion de contenu 3D, composées de 3D PartStream.NET et de 3D ContentCentral, qui permettent aux fabricants de faire usage de composants déjà disponibles sur le marché sans avoir à concevoir de nouvelles pièces en partant de zéro.

Clients et secteurs industriels

Les produits de la Société, y compris les composants logiciels 3D, visent les sept principaux secteurs industriels cités ci-après, chacun d'eux étant suivi d'une liste représentative de clients.

Le tableau ci-dessous indique la proportion du chiffre d'affaires de la Société réalisée dans chacun de ces principaux secteurs industriels en 2002 et 2001. Ces chiffres représentent son chiffre d'affaires total, à la fois sur les segments axés sur les processus et axés sur la conception.

	2002	2001
Automobile	35 %	34 %
Aéronautique	16 %	17 %
Mécanique générale	33 %	33 %
Biens de consommation et Électricité et électronique	13 %	13 %
Conception d'usines et Construction navale	3 %	3 %
	100 %	100 %

Automobile. Parmi les producteurs d'équipements originaux (OEM) qui utilisent les logiciels de la Société figurent les entreprises suivantes :

BMW	Porsche
DaimlerChrysler	PSA Peugeot-Citroën
Ferrari	Renault
Ford	Scania
Honda	Toyota
Lamborghini	Volkswagen
MAN Nutzfahrzeuge AG	Volvo
Mitsubishi	

Description de l'activité

Dans le secteur automobile, au sens large, les clients suivants sont parmi ceux qui utilisent les solutions logicielles de la Société :

Aisin Seiki Co.	Hella
AP Racing	Johnson Controls
Autoliv	Johnson Electric Automotive
Behr	LeciTrailer
Brose Fahrzeugteile	Magna
Century Automotive	Michelin
Continental AG	Robert Bosch
Delphi	TALGO
Denso Corp.	TRW Automotive
Faurecia	Valeo

Dix des onze équipes participant à la saison 2002 de Formule 1 ont eu recours aux solutions de la Société pour développer leurs moteurs ou châssis. Parmi celles-ci figurent McLaren, Mercedes, BMW, Sauber, Honda, Ferrari, Renault, Arrows et AsiaTech.

Aéronautique. De nombreux clients du secteur aéronautique utilisent les logiciels de la Société :

Airbus	Japan Aviation
Alenia	KHI
AVIC	Lockheed Martin
Bell Helicopters	Loral
BF Goodrich Aerospace	MHI
Boeing	MTU
Bombardier	Nasa Ames Research Center
British Aerospace	Northrop Grumman
Connecteurs Deutsch	Packer Aircraft Engineering
Dassault Aviation	Raytheon
EADS	Saab
Embraer	Singapore Technologies Aerospace
Eurocopter	Smiths Aerospace
Fairchild Fasteners	Snecma
Gulfstream	Tinker Air Force Base
Honeywell	United Technologies

Mécanique générale. Parmi les clients du secteur de la mécanique générale qui utilisent les logiciels de la Société figure une large gamme d'équipementiers, et notamment des producteurs d'équipements lourds et de matériel industriel :

Arburg	Krebs
Babcock & Wilcox	Man
Chin Fong Machine Industrial Co. Ltd	Michelin
Claas	Metso
Daewoo Heavy Industries	Officine Meccaniche Toschi
Federal Cartridge	OshKosh Group
Framatome	Paper Converting Machine Corporation
GoodYear	Prince Castle
Gründfos	Priority One Packaging
Iscar	Schuler
IWK Verpackungstechnik	Sidel
Johnson Controls	Staubli
Kalmar	Sumitomo
Kliklok International	Toyota Industries Corporation
Komatsu	Yanmar

Les clients du secteur ferroviaire qui utilisent les produits de la Société sont notamment : Bombardier Transport, Alusuisse Road & Rail Ltd, Alstom et Fiat.

Biens de consommation. Les clients du secteur des biens de consommation qui utilisent les logiciels de la Société sont notamment :

AEG	Konica
Asahi	Leifheit
Austria Gaming Industries	Metabo
Binney & Smith	Miele
Black & Decker	Nilfisk Advance
Bombardier Recreation	Plano Mold
Citizen Watch	Samsonite
Coca Cola	Sidel
De Longhi	Smoby
Electrolux	Solo Golf
ETA Swatch	TREK
Fratelli Guzzini	Triton Showers
Gucci	Werner Ladder Co.
Kärcher	Yakima



Électricité et électronique. Les clients du secteur électrique et électronique qui utilisent les logiciels de la Société sont notamment les suivants :

Allgon	Matsushita
Alpine	MDS Sciex
Ares Communications Tech	Nikon
Ascom Monotel	Pioneer
Automatic Systems	Promise Technology
Ceragon Networks	Scheidt and Bachmann
Clarion	Radio Frequency Systems
Gnatus	Sharp
Grundig	Siemens
IBM	Sony
Intel Corporation	Sub-Zero
Hubert and Suhner	Thales
Legrand	Wolf Appliance
Mars Electronics	

Conception d'usines. Les clients du secteur de la conception d'usines qui utilisent les logiciels de la Société sont notamment :

Ansaldo	Gehry Partners
Albert Kahn Associates	Haden International
Alstom Power	ITER
BEI	METSO Corporation
Consol Energy	PEMEX
DaimlerChrysler	Shell
Farnham & Pfile Engineering and Construction	Toyota

Chantiers navals et exploitation de navires de passagers et de croisière. Le secteur de la construction navale est le plus récent des segments de marché que la Société a ciblés. Les clients sont notamment :

General Dynamics Bath Iron Works	MeyerWerft
General Dynamics Electric Boat	MHI (Mitsubishi Heavy Industry)
HDW AG	Northrop Grumman Newport News
HSD Engines	Northrop Grumman Ship Systems
KHI (Kawasaki Heavy Industry)	Yantai Raffle Shipyards

Outre les sept secteurs industriels susmentionnés, la Société offre également des composants logiciels 3D à tous les secteurs industriels.

Les clients ci-dessous utilisent ses composants logiciels 3D :

ABAQUS/CAE par Hibbit, Karlsson & Sorensen, Inc.	GSCAD par Intergraph Corporation
Alibre Design par Alibre Inc.	IronCAD
Ansoft Corporation	Proficiency LTD (CAA V5)
CADKEY par Cadkey, Inc.	Radan LTD (ACIS)
Cimatron E par Cimatron	Sandia National Laboratory
Dynamic Designer on CAA V5 (ADAMS) par Applied Research Associates	Space-E par Hitachi Zosen Information Systems
	Vistagy

Description de l'activité

Partenariats de la Société pour l'entreprise étendue

Le concept d'entreprise étendue est né du partenariat de la Société avec IBM pour la distribution des produits de la Société. Pour une description du partenariat avec IBM, veuillez vous reporter p. 49 à la rubrique "Ventes et marketing". La Société a renforcé son approche de l'entreprise étendue grâce à ses relations clients, à ses partenariats technologiques, à ses partenariats de développement de produits et à ses partenariats avec des fabricants de matériel informatique.

Partenariat avec IBM

Le partenariat de longue date de la Société avec IBM lui a permis d'acquérir une expertise technique approfondie et une force de frappe commerciale qui vont plus loin que l'accord de marketing et ventes. Dans les domaines du matériel, des intergiciels (*middleware*) et des services de conseil, IBM s'est avérée un partenaire clé pour elle. En outre, la collaboration dans divers domaines de recherche et développement a été la pierre angulaire de la détermination de Dassault Systèmes et de celle d'IBM à occuper une position de leadership technique dans l'entreprise numérique. À titre d'exemple, en février 2002, la Société a annoncé avec IBM l'intégration avec l'architecture d'ENOVIA de l'intergiciel WebSphere d'IBM de manière à permettre l'intégration du logiciel ENOVIA avec les technologies basées sur internet.

Partenariats avec la clientèle

La Société établit un dialogue permanent entre ses équipes de recherche et développement et ses clients, dans le souci de maintenir un effort de développement de produits en adéquation avec les besoins du marché. Grâce avant tout à l'ouverture de ses applications logicielles, la Société offre à ses clients la possibilité de développer des applications complémentaires harmonieuses pour utilisation en interne. La Société estime que des milliers d'applications ont été développées de cette manière par ses clients, afin de répondre à leurs besoins spécifiques. En outre, la Société a créé des centres de

compétence par segment industriel spécialisé, dont la fonction est de collecter des informations sur les processus de ses clients et, donc, de les aider à développer des applications complémentaires adaptées aux besoins de chaque secteur.

La Société organise aussi des groupes et forums d'utilisateurs pour permettre aux clients de partager leurs expériences. Chaque année, plus de 10 000 personnes y assistent.

Partenariats technologiques

Afin de maximiser les avantages qu'elle tire des technologies disponibles, la Société a mis en place des partenariats de collaboration technique avec IBM, HP, Sun Microsystems, Silicon Graphics Inc.(SGI), Intel et Microsoft, ainsi qu'avec des universités prestigieuses. Les nouvelles technologies intégrées dans la Version 5 ont été développées en tant qu'environnements d'origine sous Windows et UNIX.

En outre, la Société collabore étroitement, depuis 1998, avec les principaux fournisseurs d'applications logicielles de réalité virtuelle. L'objectif est d'intégrer dans la Version 5 de CATIA la technologie de conception tactile de SensAble Technologies, les technologies de conception immersive de Fakespace, l'affichage de visualisation immersive de Barco NV, Projection Systems et les solutions de visualisation avancée de Panoram Technologies.

Afin d'optimiser la technologie de ses produits en phase avec la puissance graphique et de calcul des fabricants d'ordinateurs, la Société travaille en étroite collaboration avec le secteur du matériel informatique. Dans l'environnement Unix, ces partenariats sont en place depuis plusieurs années avec des fournisseurs de postes de travail IBM, Sun Microsystems, SGI et HP. La Société a également mis en place un programme d'homologation avec de nombreux fournisseurs de postes de travail Windows, dont IBM, HP, Compaq, SGI, Dell, Fujitsu Siemens Computers et NEC.

Partenariats de développement de produits

Afin de permettre aux éditeurs de logiciels de créer et commercialiser leurs propres applications logicielles à partir de l'architecture de la V5, la Société a mis en place un programme dénommé Architecture d'Application de Composants (*Component Application Architecture – CAA V5*), qui vise à offrir des applications complémentaires destinées à CATIA, DELMIA et ENOVIA. Ce programme CAA V5 fournit également un support technique et marketing aux sociétés participantes.

SolidWorks exploite également un programme de partenariat de développement à deux niveaux, qui fait converger des sociétés fournissant des produits compatibles avec SolidWorks ou entièrement intégrés à ce logiciel.

En janvier 2002, la Société a annoncé la création en Inde d'une joint-venture, dénommée 3D PLM Software Ltd, avec Geometric Software Solutions Limited (GSSL), qui se consacre à fournir des travaux de développement et d'industrialisation de logiciels pour le Groupe.

Ventes et marketing

Canal IBM – Aperçu

La Société entretient une relation de partenariat avec IBM depuis 22 ans. Le chiffre d'affaires généré par les ventes réalisées par IBM a représenté respectivement 61 %, 60 % et 65 % du chiffre d'affaires total de la Société en 2002, 2001 et 2000. Depuis 1981, ses produits CATIA, depuis 1998 ses produits ENOVIA, et, depuis 2001, ses produits SMARTEAM, ont, pour l'essentiel, été commercialisés et distribués par IBM dans le cadre d'un contrat mutuellement non exclusif, qui comprend également des services de conseil, de commercialisation, de distribution, de support et de développement de ses produits. Veuillez vous reporter à la rubrique "Facteurs de risque – Risques liés à l'activité – Au cours de l'exercice 2002, environ 61 % du chiffre d'affaires de la Société a été généré par IBM ..." et "– Les produits de la Société ont un cycle de vente long et variable..."

Conformément à son contrat avec IBM, la Société concède des licences portant sur les produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM à IBM, qui concède à son tour des sous-licences aux utilisateurs finaux. IBM partage avec la Société les droits de licence facturés par IBM aux utilisateurs finaux en vertu des contrats de licences de logiciels, et la Société ne comptabilise en chiffre d'affaires logiciels que la part de ces droits de licence. IBM paie à la Société une part sous forme de redevances qui représentent environ 50 % du total des droits de licence CATIA, ENOVIA et SMARTEAM facturés par IBM. Depuis 1995, IBM pouvait percevoir une prime supplémentaire, qui était subordonnée à la réalisation de certains objectifs de croissance du chiffre d'affaires. En juillet 2002, la Société a conclu un nouveau contrat en vertu duquel IBM a convenu d'accroître sensiblement les ressources consacrées à l'organisation IBM PLM ; de son côté, la Société a modifié la prime supplémentaire pour la subordonner aux investissements réalisés par IBM. En particulier, dans le cadre du nouveau contrat de redevances avec IBM, le taux de redevance initial est inchangé à 50 % des droits

Description de l'activité

de licence facturés par IBM, puis diminuée graduellement à 46,8 % des droits de licence facturés par IBM si cette dernière atteint ses objectifs d'investissement de ressources ainsi que ses objectifs annuels de croissance du chiffre d'affaires. Les critères d'investissement en ressources sont exprimés en termes de niveau des frais de marketing et de coût des ventes ; ils peuvent donner lieu au versement d'une prime à concurrence de 2 % du chiffre d'affaires réalisé auprès des utilisateurs finaux, tandis que la réalisation de l'objectif de croissance du chiffre d'affaires peut donner lieu au versement du solde de 1,2 %.

Canal IBM - Structure marketing

Les produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM sont distribués principalement par IBM PLM, une entité d'IBM consacrée exclusivement à la vente de ces produits, principalement à de grandes entreprises. En outre, depuis 2000, la Société a décidé avec IBM de mettre davantage l'accent sur les ventes aux petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de la mise en commun de personnel ; elle offre ainsi un soutien accru à un réseau de partenaires commerciaux d'IBM, sous forme d'accords de distribution ou de revendeurs de valeur ajoutée, et elle contribue à un budget marketing adapté, afin d'assurer une meilleure reconnaissance des marques CATIA, ENOVIA et SMARTEAM et d'améliorer encore la génération de contacts commerciaux pour les partenaires commerciaux d'IBM.

Depuis 2001, la Société a conclu, conjointement avec IBM, des contrats avec de nouveaux partenaires commerciaux d'IBM, dont l'objet est la commercialisation, sur une base non exclusive, de ses produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, et le développement de manière autonome par ces partenaires commerciaux d'IBM de logiciels basés sur la V5. Parmi ces nouveaux partenaires commerciaux figurent, entre autres, Hitachi Zosen, MSC.Software, RAND Worldwide et Unisys.

Depuis janvier 2002, la Société est partenaire de conseil PLM privilégié (*Premier PLM Consulting Partner*) de IBM Global Services (IGS), l'organisation mondiale d'IBM dédiée à la vente de services. IGS fournit les contacts avec les clients et les ressources nécessaires en conseil et mise en œuvre afin de favoriser l'adoption des solutions PLM de la Société. Celle-ci participe activement à la formation des consultants IGS et développe, avec les équipes d'IGS, des offres de services relatives à ses produits PLM.

Canaux de vente directs

Les produits DELMIA sont commercialisés par une force de vente directe composée de quelque 100 personnes, complétée par des revendeurs et par IBM. En particulier, pour ce qui concerne les produits DELMIA, la Société a convenu de s'associer avec IBM, en vertu d'un contrat de commercialisation coopérative, pour livrer des applications logicielles de fabrication numérique à des comptes auxquels les deux parties peuvent apporter une valeur ajoutée. Cet accord permet à IBM de co-commercialiser, au cas par cas, les produits DELMIA à certains clients, tout en s'assurant que la force de vente spécialisée de DELMIA assure la prestation de vente et de support auprès du client.

Sur certains marchés géographiques, les produits SMARTEAM sont également commercialisés par une force de vente directe.

Canaux de vente indirects

Les produits SolidWorks sont commercialisés par un réseau de près de 300 revendeurs indépendants qui se concentrent particulièrement sur les marchés locaux, dans 75 pays. Les produits DELMIA et SMARTEAM sont ainsi partiellement commercialisés et vendus par des revendeurs.

Concurrence

Les marchés auxquels sont destinés les produits de la Société sont caractérisés par une forte concurrence et des mutations rapides de la technologie et des normes. Les principaux concurrents de la Société, pour la plupart de ses produits, comprennent notamment EDS et PTC. Son principal concurrent dans le domaine de la gestion de processus de production est Tecnomatix Technologies, Ltd. Dans le secteur des produits axés sur la conception, les principaux concurrents de la Société sont Autodesk Inc. et PTC. Dans le domaine du commerce collaboratif, la Société est également en concurrence avec plusieurs fournisseurs de logiciels de gestion de la chaîne logistique, ainsi qu'avec d'autres fournisseurs de logiciels de gestion d'entreprise tels que Agile Software, i2 Technologies Inc., MatrixOne, Oracle et SAP. En outre, de nombreux éditeurs de logiciels spécialisés font concurrence à la Société pour ce qui concerne des applications de niche. Veuillez vous reporter à la rubrique "Facteurs de risque – Risques liés à l'activité de la Société – Les marchés de la Société sont hautement compétitifs".

La Société se positionne vis-à-vis de la concurrence, sur ses différentes gammes de produits, en s'appuyant sur les traits distinctifs des produits, ainsi que les prix, l'ouverture, la conception personnalisée, le marketing, les ventes et le support technique. Sa capacité à se situer en bonne place par rapport à la concurrence dépend à la fois d'éléments qu'elle maîtrise et d'éléments dont le contrôle lui échappe, notamment le développement réussi et en temps opportun de nouveaux produits, les performances et la qualité des produits, les prix de produits, le service clientèle et les tendances sectorielles.

Rapport sur la gestion du groupe

Présentation générale

Évolution des activités de la Société

La stratégie de la Société s'articule autour de deux axes. Le premier vise à donner aux clients la possibilité de créer des produits innovants et d'en simuler l'ensemble du cycle de vie ("Product Lifecycle Management" ou "PLM"), de leur conception initiale jusqu'à leur maintenance. Le second consiste à permettre au plus grand nombre d'utilisateurs possible de profiter des technologies en 3 dimensions (3D), en tant que moyen le plus intuitif pour travailler et communiquer sur des produits industriels.

La Société structure son activité et commercialise ses produits et services pour répondre aux besoins de ses clients sur deux segments de marché : le marché axé sur les procédés ("Process-centric") et le marché axé sur la conception ("Design-centric"). Le marché du Process-centric s'intéresse essentiellement aux applications nécessaires à la gestion du cycle de vie des produits. Il crée et simule le cycle de vie complet des produits, depuis leur conception initiale jusqu'à leur entrée en service. Le marché du Design-centric s'attache principalement à la conception. En 2002, le segment Process-centric a représenté 84 % du chiffre d'affaires total, celui du Design-centric les 16 % restants.

Pour les clients du marché Process-centric, la Société développe une offre cohérente destinée à proposer des solutions logicielles nécessaires à la gestion du cycle de vie des produits : les logiciels CATIA pour la conception de produits et la simulation de leur maquette virtuelle, DELMIA pour la simulation de la fabrication, ENOVIA et SMARTEAM pour la synthèse virtuelle des produits, la collaboration et l'intégration de leur cycle de vie et, enfin, SPATIAL pour la fourniture d'un environnement de développement d'applications PLM et la modélisation en 3D. L'ensemble de ces solutions constitue l'offre PLM de la Société.

La plate-forme logicielle de toute dernière génération proposée par la Société pour le marché du Process-centric, la Version 5 ("V5"), permet à la Société de fournir des solutions PLM qui intègrent CATIA, DELMIA et ENOVIA. En outre, le logiciel SMARTEAM est parfaitement intégré à CATIA.

Pour les clients du marché Design-centric, la Société propose sa marque SolidWorks. Conçue précisément pour fonctionner sous Windows, cette technologie développée par la Société permet aux concepteurs et aux ingénieurs d'effectuer facilement la transition entre leurs outils de dessin 2D et un environnement 3D de modélisation des objets solides.

La Société commercialise ses solutions logicielles par l'intermédiaire d'IBM, grâce à un réseau de partenariats avec des distributeurs et à une force de vente directe pour ce qui est de certains produits (voir "Description de l'activité – Ventes et marketing").

Résumé du résultat des opérations

Le chiffre d'affaires réalisé par la Société en 2002 est en croissance de 3,8 % et s'élève à 774,1 millions d'euros, contre 746,1 millions d'euros en 2001. À taux de change constant, il progresse de 7 %. Le chiffre d'affaires logiciels, en hausse de 4,2 %, atteint 669,9 millions d'euros, et le chiffre d'affaires services, en croissance de 1,2 %, s'élève à 104,2 millions d'euros.

Le chiffre d'affaires dans le secteur d'activité du Process-centric représente 84% du chiffre d'affaires consolidé total, et progresse de 5,1% en 2002 pour atteindre 649,4 millions d'euros (dont 1,7 million d'euros de ventes inter-segment). Il comprend les ventes des solutions de gestion virtuelle des données produit et de collaboration (PDM), dont le chiffre d'affaires progresse de 25 % pour atteindre 82,7 millions d'euros.



Le chiffre d'affaires dans le secteur d'activité du Design-centric représente 16 % du chiffre d'affaires consolidé total, et s'élève à 126,9 millions d'euros en 2002 (dont 0,5 million d'euros de ventes inter-segment), contre 128,2 millions d'euros en 2001.

Le résultat net de la Société est en croissance de 19,4 % et s'élève à 106,0 millions d'euros, soit un résultat net dilué par action de 0,91 euro contre 88,7 millions d'euros en 2001, soit 0,76 euro par action.

Hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, le résultat net de la Société, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, atteint 147,8 millions d'euros, soit 1,27 euro par action, contre 144,0 millions d'euros en 2001, soit 1,23 euro par action, en progression de 3,3 % (voir "Résultat des Opérations – Tableaux de répartition du chiffre d'affaires" et "Résultat des Opérations – Données consolidées").

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par la Société provient des redevances de licences de ses logiciels ainsi que des prestations de services et autres produits. Les redevances de licences de logiciels, première source de revenu de la Société, ont représenté 87 %, 86 % et 86 % de son chiffre d'affaires total respectivement en 2002, 2001 et 2000. Les prestations de services sont réalisées dans les domaines de l'assistance technique et du conseil. Le chiffre d'affaires provenant de l'accord de marketing et de distribution conclu entre la Société et IBM représente environ 61 % du chiffre d'affaires total de la Société en 2002, contre 60 % en 2001 et 65 % en 2000 (voir "Résultat des Opérations – Tableaux de répartition du chiffre d'affaires" et "Résultat des Opérations – Données consolidées").

Les solutions logicielles de la Société sont distribuées principalement par IBM et, pour certains produits, par un réseau de revendeurs et une force de vente directe.

Le chiffre d'affaires logiciels récurrent est une composante fondamentale du modèle financier de la Société. Il a représenté 48 %, 45 % et 43 % du chiffre d'affaires logiciels de la Société respectivement en 2002, 2001 et 2000. Le chiffre d'affaires logiciels récurrent, tel que décrit ci-après, comprend les droits d'utilisation, les redevances de maintenance, et la location de licences (principalement utilisée par de grandes entreprises).

Les produits CATIA, ENOVIA et DELMIA sont distribués avec des contrats de licence de logiciels concédés selon deux modalités alternatives : (i) les "licences locatives" où, pour maintenir sa licence active, le client paie une redevance périodique ; (ii) les "licences à redevance initiale", pour lesquelles le client paie une redevance initiale puis une redevance périodique fixe, annuelle ou mensuelle. Dans les deux types de licences, les redevances périodiques permettent au client de bénéficier d'une maintenance corrective et de mises à jour des produits sans redevance supplémentaire. Les mises à jour comprennent des améliorations de produits existants mais n'englobent pas de nouveaux produits (pour la répartition du chiffre d'affaires entre redevance initiale et redevance périodique, voir Note P aux comptes consolidés). Ce modèle de licence est également utilisé pour la distribution par IBM des produits SMARTEAM.

Lorsque les ventes sont réalisées par IBM, le chiffre d'affaires correspondant est enregistré comptablement lorsque IBM le comptabilise de son côté.

Les licences des logiciels de SolidWorks sont concédées moyennant le paiement d'une redevance unique donnant aux utilisateurs le droit d'utiliser ces produits sans limite dans le temps, étant entendu que l'accès aux évolutions et à la maintenance est subordonné au paiement d'une redevance annuelle.

Enfin, pour les composants logiciels vendus par Spatial, le modèle de licence est désormais fondé sur une redevance pour les licences et la maintenance des fonctionnalités des composants et sur des redevances à percevoir sur les logiciels qui utilisent des composants de Spatial.

Rapport sur la gestion du groupe

Le chiffre d'affaires services provient principalement des activités de conseil en méthodologie, des activités d'ingénierie ainsi que des commissions de distribution et marges commerciales liées à l'activité de la Société en tant que partenaire commercial d'IBM en France, en Belgique et en Suisse. Pour cette dernière activité, la Société agit comme partenaire commercial d'IBM, par l'intermédiaire d'une de ses divisions françaises, pour vendre des licences CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, et perçoit une commission qui est comptabilisée en chiffre d'affaires services. Cette division agit également en qualité de revendeur de matériel et, dans ce cas, seule la marge commerciale nette sur ces ventes est comptabilisée en chiffre d'affaires.

Charges d'exploitation

Les frais de recherche et développement des logiciels de la Société ont représenté 28 %, 28 % et 27 % du chiffre d'affaires total de la Société respectivement en 2002, 2001 et 2000. Ils comprennent essentiellement les frais de personnel des spécialistes dans l'infrastructure de logiciels et différents domaines applicatifs, tels que la conception mécanique, la fabrication, l'ingénierie mécanique ou le style, ainsi que des spécialistes disposant d'expérience et de savoir-faire dans les secteurs industriels ciblés par la Société. Les frais de recherche et développement comprennent également les coûts de location, les amortissements et les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, ainsi que le coût des outils de développement des logiciels, et les frais liés aux réseaux informatiques et aux autres moyens de communication.

Les frais de recherche et développement des logiciels sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, si l'analyse des critères techniques ne les rend pas immobilisables.

Depuis la création de la Société en 1981, l'application de ce principe comptable a conduit à l'enregistrement de tous ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été engagés.

Les frais commerciaux de la Société ont représenté 22 %, 22 % et 19 % du chiffre d'affaires total de la Société respectivement en 2002, 2001 et 2000. Ils incluent les dépenses relatives aux activités de support à IBM et aux réseaux de vente de SolidWorks, DELMIA et SMARTEAM, les frais engagés dans le cadre des activités de partenaire commercial d'IBM en France, en Belgique et en Suisse, ainsi que les coûts liés aux ventes directes, notamment dans le cas de DELMIA, SMARTEAM et Spatial. Les frais commerciaux comprennent principalement les frais de personnel, les frais de déplacement, et les coûts d'infrastructure marketing tels que les frais de location de locaux professionnels et d'ordinateurs, ainsi que les commissions de vente.

Les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions comprennent les amortissements des écarts d'acquisition (ou fonds de commerce), ainsi que l'amortissement des logiciels acquis dans le cadre des opérations de croissance externe.

Résultat des opérations

La Société a réalisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 un chiffre d'affaires de 774,1 millions d'euros et un résultat net de 106,0 millions d'euros, soit un résultat net par action dilué de 0,91 euro. Ce résultat s'entend après prise en compte de charges liées aux acquisitions qui s'élèvent à 43,3 millions d'euros (41,8 millions d'euros après effet d'impôt). Hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, le résultat net au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'élève à 147,8 millions d'euros, soit un résultat net par action de 1,27 euro.

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés du compte de résultat de la Société.

Exercices clos les 31 décembre

(en millions d'euros à l'exception du nombre d'actions et des données par action)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires	774,1	746,1	632,4
Marge opérationnelle	652,8	638,7	541,7
Résultat d'exploitation	205,6	206,7	208,3
Résultat net	106,0	88,7	103,7
Résultat net par action dilué	0,91	0,76	0,87
Nombre moyen d'actions dilué	116,2	116,7	118,6
Données pro-forma, hors amortissement des incorporels liés aux acquisitions⁽¹⁾			
Résultat d'exploitation	216,7	221,0	218,9
Résultat net	147,8	144,0	139,2
Résultat net par action dilué	1,27	1,23	1,17

(1) Les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions s'élèvent en 2002 à 43,3 millions d'euros (41,8 millions d'euros après effet d'impôt) contre 58,4 millions d'euros en 2001 (55,3 millions d'euros après effet d'impôt) et 40,2 millions d'euros en 2000 (35,5 millions d'euros après effet d'impôt). La Société estime que ces indicateurs pro-forma sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations d'exploitation. Ils sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Ces indicateurs pro-forma ne sont pas définis dans les principes comptables français, et ne sauraient être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers définis dans les principes comptables français.

Rapport sur la gestion du groupe

Le tableau ci-dessous présente la contribution au chiffre d'affaires, à la marge opérationnelle, au résultat d'exploitation et au résultat net de la Société des secteurs d'activité Process-centric et Design-centric.

Exercices clos les 31 décembre

(données exprimées en millions d'euros à l'exception des pourcentages)

		2002		2001		2000	
		%		%		%	
Chiffre d'affaires	Total	774,1	100,0 %	746,1	100,0 %	632,4	100,0 %
	Process-centric	649,4	83,9 %	617,9	82,8 %	534,8	84,6 %
	Design-centric	126,9	16,4 %	128,2	17,2 %	97,6	15,4 %
	Éliminations	(2,2)	(0,3 %)				
Marge opérationnelle	Total	652,8	100,0 %	638,7	100,0 %	541,7	100,0 %
	Process-centric	541,2	82,9 %	522,4	81,8 %	453,1	83,6 %
	Design-centric	113,3	17,4 %	116,3	18,2 %	88,6	16,4 %
	Éliminations	(1,7)	(0,3 %)				
Résultat d'exploitation	Total	205,6	100,0 %	206,7	100,0 %	208,3	100,0 %
	Process-centric	174,2	84,7 %	169,8	82,1 %	180,3	86,6 %
	Design-centric	31,4	15,3 %	36,9	17,9 %	28,0	13,4 %
Résultat net	Total	106,0	100,0 %	88,7	100,0 %	103,7	100,0 %
	Process-centric	82,3	77,7 %	63,8	72,0 %	84,5	81,5 %
	Design-centric	23,7	22,3 %	24,9	28,0 %	19,2	18,5 %
Données pro-forma, hors amortissement des incorporels liés aux acquisitions⁽¹⁾							
Résultat d'exploitation	Total	216,7	100,0 %	221,0	100,0 %	218,9	100,0 %
	Process-centric	184,4	85,1 %	184,0	83,3 %	190,9	87,2 %
	Design-centric	32,3	14,9 %	37,0	16,7 %	28,0	12,8 %
Résultat net	Total	147,8	100,0 %	144,0	100,0 %	139,2	100,0 %
	Process-centric	123,2	83,4 %	118,2	82,1 %	119,9	86,2 %
	Design-centric	24,6	16,6 %	25,8	17,9 %	19,3	13,8 %

(1) Les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions s'élevaient en 2002 à 43,3 millions d'euros (41,8 millions d'euros après effet d'impôt) contre 58,4 millions d'euros en 2001 (55,3 millions d'euros après effet d'impôt) et 40,2 millions d'euros (35,5 millions d'euros après effet d'impôt) en 2000. La Société estime que ces indicateurs pro-forma sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations d'exploitation. Ils sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Ces indicateurs pro-forma ne sont pas définis dans les principes comptables français, et ne sauraient être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers définis dans les principes comptables français.

Les tableaux ci-dessous indiquent la répartition du chiffre d'affaires de la Société par nature d'activité et par zone géographique pour les périodes indiquées.

Tableaux de répartition du chiffre d'affaires
Exercices clos les 31 décembre (en millions d'euros)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires par activité			
Vente de logiciels	669,9	643,0	541,7
Prestations de services et autres produits	104,2	103,1	90,7
Total chiffre d'affaires	774,1	746,1	632,4
Chiffre d'affaires par zone géographique ⁽¹⁾			
Europe ⁽²⁾	374,5	380,4	334,8
Continent américain ⁽³⁾	224,0	219,3	188,8
Asie/Pacifique ⁽³⁾	175,6	146,4	108,8
Total chiffre d'affaires	774,1	746,1	632,4

(1) Dans le cadre du présent "Rapport sur la gestion du Groupe", les données relatives à la ventilation du chiffre d'affaires logiciels par zone géographique sont présentées selon la zone géographique dans laquelle se trouve l'utilisateur final.

Dans les comptes consolidés, la Société présente son chiffre d'affaires logiciels de deux façons : (i) en fonction de la zone géographique dans laquelle est situé l'utilisateur final, et (ii) en fonction de la zone géographique dans laquelle est située l'unité opérationnelle de la Société qui enregistre l'opération (voir Note R aux comptes consolidés).

Par ailleurs, le chiffre d'affaires prestations de services et autres produits est toujours présenté en fonction du lieu où l'activité est exercée.

(2) Les ventes réalisées en France et en Allemagne représentent l'essentiel des ventes réalisées en Europe (voir Note R aux comptes consolidés).

(3) La majorité du chiffre d'affaires réalisé sur le continent américain provient des États-Unis, et la majorité du chiffre d'affaires réalisé en Asie/Pacifique provient du Japon.

Rapport sur la gestion du groupe

Les tableaux ci-dessous présentent certaines informations financières extraites des comptes consolidés de la Société, exprimées en pourcentage de son chiffre d'affaires pour les périodes indiquées, à l'exception des données par action exprimées en euros.

Le chiffre d'affaires de la Société et les pourcentages des divers postes de charges ou autres rubriques du chiffre d'affaires peuvent ne pas être comparables à ceux des concurrents de la Société en raison de la distribution des produits de la Société par IBM.

Données consolidées

Exercices clos les 31 décembre (en % du chiffre d'affaires sauf données par action)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires			
Ventes de logiciels	86,5	86,2	85,7
Prestations de services	13,5	13,8	14,3
Total chiffre d'affaires	100,0	100,0	100,0
Coût des produits et services vendus			
Coût des ventes de logiciels	(3,2)	(2,8)	(2,4)
Coût des prestations de services vendues	(12,5)	(11,6)	(11,9)
Total coût des produits et services vendus	(15,7)	(14,4)	(14,3)
Marge opérationnelle	84,3	85,6	85,7
Frais de recherche et de développement	(28,4)	(28,0)	(26,8)
Frais commerciaux	(21,8)	(22,0)	(18,6)
Frais généraux et administratifs	(6,2)	(5,9)	(5,6)
Amortissement des écarts d'évaluation	(1,4)	(1,9)	(1,7)
Total	(57,7)	(57,9)	(52,8)
Résultat d'exploitation	26,6	27,7	32,9
Produits financiers et autres produits, nets	0,8	1,9	1,7
Résultat courant des entreprises intégrées	27,3	29,6	34,7
Charge d'impôt sur les bénéfices	(9,5)	(11,8)	(13,6)
Résultat net des entreprises intégrées	17,8	17,8	21,1
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0,0	-	-
Amortissement des écarts d'acquisition	(4,2)	(5,9)	(4,7)
Résultat net	13,7	11,9	16,4
Résultat net de base par action	0,93	0,78	0,92
Résultat net dilué par action	0,91	0,76	0,87
Nombre moyen d'actions en circulation	114 118 817	113 694 585	113 053 650
Nombre moyen d'actions dilué en circulation	116 247 725	116 659 988	118 633 182
Données pro-forma, hors amortissement des incorporels liés aux acquisitions⁽¹⁾			
Résultat d'exploitation	28,0	29,6	34,6
Résultat net	19,1	19,3	22,0
Résultat net de base par action	1,30	1,27	1,23
Résultat net dilué par action	1,27	1,23	1,17

(1) Les amortissements des actifs incorporels liés aux acquisitions s'élevaient en 2002 à 43,3 millions d'euros (41,8 millions d'euros après effet d'impôt) contre 58,4 millions d'euros en 2001 (55,3 millions d'euros après effet d'impôt) et 40,2 millions d'euros (35,5 millions d'euros après effet d'impôt) en 2000. La Société estime que ces indicateurs pro-forma sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations d'exploitation. Ils sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Ces indicateurs pro-forma ne sont pas définis dans les principes comptables français, et ne sauraient être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers définis dans les principes comptables français.

Process-centric

Exercices clos les 31 décembre (en % du chiffre d'affaires)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires			
Ventes de logiciels	83,7	83,3	83,0
Prestations de services	16,3	16,7	17,0
Total chiffre d'affaires	100,0	100,0	100,0
Coût des produits et services vendus			
Coût des ventes de logiciels	(1,7)	(1,4)	(1,1)
Coût des prestations de services vendues	(15,0)	(14,0)	(14,2)
Total coût des produits et services vendus	(16,7)	(15,4)	(15,3)
Marge opérationnelle	83,3	84,6	84,7
Frais de recherche et de développement	(29,6)	(29,6)	(28,3)
Frais commerciaux	(18,6)	(19,0)	(14,8)
Frais généraux et administratifs	(6,7)	(6,2)	(5,9)
Amortissement des écarts d'évaluation	(1,6)	(2,3)	(2,0)
Total	(56,5)	(57,1)	(51,0)
Résultat d'exploitation	26,8	27,5	33,7
Produits financiers et autres produits, nets	0,5	1,8	1,5
Résultat courant des entreprises intégrées	27,3	29,3	35,2
Charge d'impôt sur les bénéfices	(9,7)	(12,0)	(13,9)
Résultat net des entreprises intégrées	17,6	17,3	21,3
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0,0	-	-
Amortissement des écarts d'acquisition	(4,9)	(7,0)	(5,5)
Résultat net	12,7	10,3	15,8
Données pro-forma, hors amortissement des incorporels liés aux acquisitions⁽¹⁾			
Résultat d'exploitation	28,4	29,8	35,7
Résultat net	19,0	19,1	22,4

(1) La Société estime que ces indicateurs pro-forma sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations d'exploitation. Ils sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Ces indicateurs pro-forma ne sont pas définis dans les principes comptables français, et ne sauraient être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers définis dans les principes comptables français.

Rapport sur la gestion du groupe

Design-centric

Exercices clos les 31 décembre (en % du chiffre d'affaires)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires			
Ventes de logiciels	99,7	100,0	100,0
Prestations de services	0,3	0,0	0,0
Total chiffre d'affaires	100,0	100,0	100,0
Coût des produits et services vendus			
Coût des ventes de logiciels	(10,7)	(9,3)	(9,3)
Coût des prestations de services vendues	0,0	0,0	0,0
Total coût des produits et services vendus	(10,7)	(9,3)	(9,3)
Marge opérationnelle	89,3	90,7	90,7
Frais de recherche et de développement	(21,5)	(20,8)	(18,7)
Frais commerciaux	(38,0)	(36,7)	(39,3)
Frais généraux et administratifs	(4,4)	(4,4)	(4,0)
Amortissement des écarts d'évaluation	(0,7)	0,0	0,0
Total	(64,6)	(61,9)	(62,0)
Résultat d'exploitation	24,7	28,8	28,7
Produits financiers et autres produits, nets	2,3	2,3	3,3
Résultat courant des entreprises intégrées	27,0	31,1	32,0
Charge d'impôt sur les bénéfices	(8,3)	(11,0)	(12,2)
Résultat net des entreprises intégrées	18,7	20,1	19,8
Amortissement des écarts d'acquisition	0,0	(0,7)	(0,1)
Résultat net	18,7	19,4	19,7
Données pro-forma, hors amortissement des incorporels liés aux acquisitions⁽¹⁾			
Résultat d'exploitation	25,5	28,8	28,7
Résultat net	19,4	20,1	19,8

(1) La Société estime que ces indicateurs pro-forma sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations d'exploitation. Ils sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Ces indicateurs pro-forma ne sont pas définis dans les principes comptables français, et ne sauraient être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers définis dans les principes comptables français.



Comparaison 2002/2001

Données consolidées

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires, qui s'élève, en 2002, à 774,1 millions d'euros contre 746,1 millions d'euros en 2001, affiche une progression de 3,8 %, et de 7 % à taux de change constant. La Société a subi la baisse du dollar américain, qui est la devise de facturation hors zone euro la plus importante de la Société. Cette baisse a pesé à hauteur de 2 points sur la croissance du chiffre d'affaires consolidé. En sens inverse, elle a également provoqué une baisse de 2 points des dépenses d'exploitation. De plus, le yen japonais, deuxième devise de facturation hors zone euro la plus importante de la Société, a pénalisé de 1 point la croissance du chiffre d'affaires consolidé.

La Société occupe la position de leader sur le marché des logiciels de gestion du cycle de vie du produit ("PLM") avec une part de marché mondiale de 21 % en 2002 (Source : Daratech).

L'augmentation de 4,2 % du chiffre d'affaires logiciels, qui s'élève à 669,9 millions d'euros en 2002 contre 643,0 millions d'euros en 2001, est principalement le résultat d'une croissance de 5,6 % du chiffre d'affaires logiciels (après élimination des ventes inter-segment) dans le secteur d'activité du Process-centric. La croissance du secteur d'activité du Process-centric résulte en particulier d'une excellente performance dans le domaine des solutions PDM de la Société, dont le chiffre d'affaires est en progression de 25,0 %, et de la montée en puissance de la Version 5 ("V5"), grâce à de nouvelles fonctionnalités conçues pour élargir l'offre PLM de la Société à de nouveaux marchés.

Le chiffre d'affaires logiciels (après élimination des ventes inter-segment) du secteur Design-centric a baissé de 1,4 % pour atteindre 126,4 millions d'euros en 2002, ce qui reflète à la fois l'évolution défavorable des taux de change et le ralentissement de l'activité économique. Le chiffre d'affaires logiciels a représenté 100 % du chiffre d'affaires total du secteur Design-centric après élimination des ventes intra-groupe en 2002 et 2001.

Les revenus logiciels récurrents ont progressé de 9,7 % pour s'élever à 320,1 millions d'euros contre 291,8 millions d'euros en 2001. Ils représentent 48 % du chiffre d'affaires logiciels en 2002 contre 45 % en 2001. La progression de ce niveau résulte principalement de l'accroissement continu de la base installée des stations de travail dans le secteur d'activité du Process-centric, ainsi que de l'augmentation de la part de revenu récurrent dans le secteur d'activité du Design-centric.

L'augmentation de 1,2 % du chiffre d'affaires services, qui s'élève à 104,2 millions d'euros en 2002 contre 103,1 millions d'euros en 2001, est inférieure à la croissance des ventes d'applications logicielles dans le secteur d'activité Process-centric ; en effet, une partie des équipes de services s'est consacrée au développement de nouvelles méthodologies pour nos solutions logicielles PLM.

Le chiffre d'affaires a progressé de 2,1 % sur la zone Amérique et reculé de 1,5 % en Europe. L'évolution de l'activité dans ces deux zones a été pénalisée par le ralentissement de l'activité économique. En outre, la zone Amérique a subi la baisse du dollar américain par rapport à l'euro, qui a pesé sur sa progression à hauteur de 5 points. Le chiffre d'affaires de la zone Asie-Pacifique progresse, quant à lui, de 20 % en euros en 2002, malgré l'effet défavorable de la baisse du yen dont l'impact sur la croissance de cette zone a été d'environ 10 points. Cette progression récompense les efforts commerciaux poursuivis malgré la crise des dernières années, et témoigne d'un fort intérêt pour les produits de la Société.

Marge opérationnelle. La progression de 2,2 % de la marge opérationnelle de la Société (652,8 millions d'euros en 2002 contre 638,7 millions d'euros en 2001) s'explique par la progression du chiffre d'affaires, partiellement compensée par une augmentation du coût des ventes, affectant principalement l'activité services. Le taux de marge de l'activité services est passé à 7,1 % en 2002 contre 16,0 % en 2001, conséquence d'une progression des investissements dans de nouvelles méthodologies V5 pour les solutions PLM de la Société. Le coût des ventes de logiciels représente

Rapport sur la gestion du groupe

3,7 % du chiffre d'affaires logiciels en 2002, contre 3,2 % en 2001, ce qui reflète un accroissement de l'investissement dans des composants logiciels tiers. Le taux de marge brute consolidée a diminué de 85,6 % en 2001 à 84,3 % en 2002.

Frais de recherche et développement. Les frais de recherche et développement ont augmenté de 5 % et s'élèvent à 219,6 millions d'euros en 2002 contre 209,2 millions d'euros en 2001. Cette augmentation provient principalement de l'accroissement de 11 % des effectifs moyens de recherche et développement, lié à la poursuite du développement de l'architecture V5 et de ses applications logicielles PLM. Ces augmentations sont partiellement compensées par la baisse relative du dollar américain et des mesures de contrôle des dépenses. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement ont progressé et représentent 28,4 % du chiffre d'affaires en 2002 contre 28,0 % en 2001. L'effectif global affecté à l'activité de recherche et développement et de production représente, au 31 décembre 2002, 48,1 % de l'effectif global de la Société contre 46,7 % fin 2001.

Frais commerciaux. Les frais commerciaux, qui s'élèvent à 168,8 millions d'euros en 2002 contre 164,3 millions d'euros en 2001, augmentent de 2,7 %. Cette augmentation provient principalement de l'accroissement des effectifs commerciaux moyens de 6 %, partiellement compensé par la baisse du dollar américain et des mesures de contrôle des coûts. Cette progression prend également en compte les investissements induits par l'accord de partage des dépenses de marketing et de publicité liées à la promotion de CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, conclu entre IBM et la Société (voir "Description de l'activité – Ventes et marketing"). Les frais commerciaux représentent 21,8 % du chiffre d'affaires total en 2002, contre 22,0 % en 2001.

Frais généraux et administratifs. Les frais généraux et administratifs s'élèvent à 47,8 millions d'euros en 2002 contre 44,2 millions d'euros en 2001, soit une progression de 8,1 %. Ils représentent 6,2 % du chiffre d'affaires en 2002,

contre 5,9 % en 2001. Cette croissance reflète l'augmentation des honoraires et des frais d'assurance, l'impact des sociétés acquises en 2002 et 2001, et la progression de 4 % des effectifs moyens après retraitement des sociétés acquises en 2002 et 2001.

Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions. Les charges d'amortissement se sont élevées à 43,3 millions d'euros en 2002, contre 58,4 millions d'euros en 2001.

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation de la Société s'élève à 205,6 millions d'euros en 2002, contre 206,7 millions d'euros en 2001. Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 216,7 millions d'euros en 2002 (soit 28,0 % du chiffre d'affaires total), contre 221 millions d'euros en 2001 (soit 29,6 % du chiffre d'affaires total), ce qui représente une baisse de 2 %. Cette baisse s'explique principalement par l'impact défavorable de la baisse du yen japonais (voir "Risques de marché – Effets des variations des taux de change"), ainsi que par un chiffre d'affaires inférieur aux attentes de la Société, suite au ralentissement de l'activité économique, en particulier pendant la seconde moitié de l'année 2002. Toutefois, l'impact de ce ralentissement a été partiellement compensé par des mesures de maîtrise des dépenses.

Produits financiers et autres produits-nets.

Les produits financiers et autres produits, nets, se sont élevés à 5,8 millions d'euros en 2002 contre 14,1 millions d'euros en 2001.

La trésorerie moyenne de la Société a progressé en 2002, notamment chez Dassault Systèmes, société mère, et chez SolidWorks. Les disponibilités et les placements à court terme de la Société s'élèvent à 388,4 millions d'euros au 31 décembre 2002. La baisse des produits financiers, des investissements en actions et autres produits, nets, provient, d'une part, de la dévalorisation des actifs libellés en dollar américain et en yen japonais et, d'autre part, de la baisse des taux d'intérêt (voir Note Q aux comptes consolidés).

Impôt sur les bénéfices. La charge d'impôt sur les bénéfices s'est élevée à 73,4 millions d'euros en 2002, contre 87,9 millions d'euros en 2001. Hors impact des différences permanentes relatives aux acquisitions, le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices est de 36,0 % en 2002, contre 42,9 % en 2001. La baisse du taux d'impôt effectif entre 2002 et 2001 provient de la baisse d'environ 1 point du taux d'impôt statutaire français, de l'amélioration des résultats de SmarTeam et de crédits d'impôt liés à l'exercice des stock-options (voir Note M aux comptes consolidés).

Résultat net. La Société a réalisé en 2002 un profit net de 106,0 millions d'euros contre 88,7 millions d'euros en 2001. Hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, le résultat net de la Société s'élève à 147,8 millions d'euros en 2002, contre 144,0 millions d'euros en 2001, ce qui représente une progression de 2,6 %.

Résultat net par action. La Société réalise un résultat net par action dilué de 0,91 euro au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002, contre 0,76 euro au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001. Hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, le résultat net par action dilué de la Société s'élève à 1,27 euro en 2002, contre 1,23 euro en 2001, soit une augmentation de 3,3 %.

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation par secteur d'activité

PROCESS-CENTRIC

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de ce secteur, y compris les ventes des solutions PDM, s'élève à 649,4 millions d'euros en 2002 (dont 1,7 million d'euros de ventes inter-segment), contre 617,8 millions d'euros en 2001, soit une progression de 5,1 %. Le chiffre d'affaires des solutions PDM a augmenté de 25 %, et s'élève à 82,7 millions d'euros en 2002, contre 65,9 millions d'euros en 2001.

Le chiffre d'affaires logiciels, qui s'élève à 543,6 millions d'euros en 2002, contre 514,8 millions d'euros en 2001, a augmenté de 5,6 %. Cette augmentation s'explique par la forte croissance du chiffre d'affaires logiciels des solutions ENOVIA et SMARTEAM.

Les ventes de licences CATIA s'élèvent à 34 308 licences en 2002, contre 33 962 en 2001, soit une progression de 1 %. Les ventes de licences CATIA V5 sont en forte croissance sur l'exercice 2002 et ont représenté 59 % du nombre de licences CATIA vendues en 2002, contre 36 % sur l'année 2001. Grâce à la mise sur le marché des deux mises à jour CATIA V5R9 et CATIA V5R10, respectivement en juin 2002 et en octobre 2002, la V5 a représenté 67 % des ventes totales de licences CATIA au quatrième trimestre 2002.

En 2002, la Société a enregistré une baisse de 5 % du prix moyen sur les ventes de licences CATIA à 15 394 euros. Cette baisse reflète l'augmentation de la proportion du nombre de licences de V5 vendues en 2002 par rapport à 2001, le prix par licence V5 étant encore inférieur à celui de la Version 4 ("V4"), en raison d'un mix-produit moins favorable. L'évolution de la proportion de licences V5 vendues a pénalisé l'évolution du prix par licence, mais cet effet a été partiellement compensé par la hausse du prix moyen sur les ventes de licences CATIA V5. Le prix moyen par licence de V5 a progressé de 9 % par rapport à 2001 pour atteindre 13 129 euros, reflétant la croissance du nombre de produits V5 de la Société. Par ailleurs, la baisse du dollar américain a représenté 3 points de la baisse de 5 % du prix moyen sur les ventes de licences CATIA.

En 2002, la Société a poursuivi son investissement dans les produits PLM. Trois nouvelles mises à jour de CATIA V5 (V5R8 en février 2002, V5R9 en juin 2002 et V5R10 en octobre 2002) ont été mises sur le marché. Depuis la V5R9, les mises à jour concernent les produits CATIA, DELMIA, ENOVIA et maintenant SMARTEAM. Spatial a mis sur le marché la version 8.0 de son modèleur en 3D ACIS en mai 2002.

Rapport sur la gestion du groupe

Le chiffre d'affaires prestations de services retraité des ventes inter-segment est réalisé à 100 % dans le secteur du Process-centric en 2002 et 2001 (voir ci-dessus "Résultat des opérations – Chiffre d'affaires").

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation réalisé dans le secteur du Process-centric s'élève à 174,2 millions d'euros en 2002, contre 169,8 millions d'euros en 2001. Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 184,4 millions d'euros en 2002, contre 184,0 millions d'euros en 2001, ce qui représente une augmentation de 0,2 %. Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, représente 28,4 % du chiffre d'affaires du secteur en 2002, contre 29,8 % en 2001. Cette baisse s'explique principalement par un chiffre d'affaires inférieur aux attentes de la Société, suite au ralentissement de l'activité économique, en particulier pendant la seconde moitié de l'année 2002. Toutefois, l'impact de ce ralentissement a été partiellement compensé par des mesures de maîtrise des dépenses.

DESIGN-CENTRIC

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé par la Société dans ce secteur s'élève à 126,9 millions d'euros (dont 0,5 million d'euros de ventes inter-segment) en 2002, contre 128,2 millions d'euros en 2001, soit une diminution de 1,0 %, qui résulte d'un environnement économique difficile dans le marché du Design-centric. Cette diminution s'explique également par la baisse du dollar américain. Le nombre de licences vendues par SolidWorks atteint 23 626 licences en 2002, contre 26 183 licences en 2001, soit une baisse de 9,8 %.

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation réalisé dans le secteur du Design-centric s'élève à 31,4 millions d'euros en 2002, contre 37,0 millions d'euros en 2001. Le résultat d'exploitation, hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 32,3 millions d'euros en 2002, contre 36,9 millions d'euros en 2001.

Le résultat d'exploitation, hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, représente 25,5 % du chiffre d'affaires total du secteur en 2002, contre 28,8 % en 2001, ce qui reflète l'augmentation du coût des ventes de logiciels ainsi que la hausse de 2,2 % des autres charges d'exploitation hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions.

En 2002, SolidWorks a poursuivi l'investissement en recherche et développement et a accru son effort de développement commercial et marketing, dépenses qui ont respectivement augmenté de 2,4 % et 2,6 % entre 2001 et 2002.

Comparaison 2001/2000

Données consolidées

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires, qui s'élève, en 2001, à 746,1 millions d'euros contre 632,4 millions d'euros en 2000, affiche une progression de 18,0 %. La Société a conforté sa position de leader : les produits vendus par la Société dans le domaine de la CAO/FAO/IAO mécanique représentent 22 % du marché mondial, en progression de 1 point par rapport à 2000 (Source : Daratech).

L'augmentation de 18,7 % du chiffre d'affaires logiciels, qui s'élève à 643,0 millions d'euros en 2001, contre 541,7 millions d'euros en 2000, est le résultat de l'ensemble de l'offre de la Société.

La Société a bénéficié, en 2001, de la hausse du dollar américain, qui est la devise de facturation hors zone euro la plus importante de la Société. Cette hausse a contribué à hauteur de 1 % à la croissance du chiffre d'affaires consolidé. En sens inverse, elle a également pesé sur les dépenses d'exploitation de la Société en provoquant une hausse de 1,5 % de ces dépenses.

La Société a subi, en 2001, la baisse du yen japonais, qui est la deuxième devise de facturation hors zone euro la plus importante de la Société.



Cette baisse a pénalisé de 1 % la croissance du chiffre d'affaires consolidé. En sens inverse, elle a eu un impact mineur sur les dépenses d'exploitation de la Société.

Le chiffre d'affaires du secteur Process-centric a progressé de 15,5 % grâce à la montée en puissance de la Version 5, à de nouvelles fonctionnalités conçues pour élargir l'offre 3D PLM de la Société à de nouveaux marchés et au renforcement de l'offre de solutions de gestion virtuelle des données produit et de collaboration (PDM), composée d'ENOVIA et de SMARTEAM, et dont la croissance du chiffre d'affaires (+ 37,6 %) a fortement contribué à celle du secteur Process-centric. Hors PDM, le secteur Process-centric a progressé de 13,4 % en 2001.

Le chiffre d'affaires du secteur Design-centric a augmenté de 31,4 %, ce qui reflète à la fois le leadership de la Société dans ce domaine (*via* SolidWorks) et la forte dynamique de ce marché.

L'augmentation de 24,7 % des revenus récurrents a également eu un effet favorable sur la progression du chiffre d'affaires logiciels. Les revenus récurrents représentent 45,4 % du chiffre d'affaires logiciels en 2001 contre 43,2 % en 2000. Le maintien de ce niveau est dû à l'accroissement continu de la base installée des stations de travail dans le secteur d'activité du Process-centric, ainsi qu'à la pénétration accrue de la maintenance payante dans le secteur d'activité du Design-centric.

L'augmentation de 13,6 % du chiffre d'affaires services, qui s'élève à 103,1 millions d'euros en 2001, contre 90,7 millions d'euros en 2000, provient essentiellement du secteur d'activité Process-centric, dans lequel l'implantation des solutions 3D PLM s'accompagne d'assistance méthodologique et technique visant à optimiser le bénéfice pour l'utilisateur.

La croissance de l'activité en euros a été de 16,1 % sur la zone Amérique et de 13,6 % en Europe. La zone Amérique affiche une croissance assez satisfaisante, mais qui s'est nettement réduite au second semestre en raison de

l'environnement économique et de l'impact des événements du 11 septembre. La zone Asie-Pacifique progresse, quant à elle, de 34,6 % en euros, malgré l'effet défavorable de la baisse du yen. Cette progression récompense les efforts commerciaux poursuivis malgré la crise des dernières années.

Marge opérationnelle. La progression de 17,9 % de la marge opérationnelle de la Société (638,7 millions d'euros en 2001, contre 541,7 millions d'euros en 2000) s'explique principalement par la forte progression du chiffre d'affaires logiciels qui dégage une marge brute très élevée. Le taux de marge brute consolidée est resté stable, passant de 85,7 % en 2000 à 85,6 % en 2001. Cette stabilité reflète un accroissement de l'investissement dans des composants logiciels tiers, compensé par une évolution du mix : le poids des ventes de logiciels sur le chiffre d'affaires total a représenté 86,2 % de celui-ci en 2001, contre 85,7 % en 2000, et celui des prestations de services a représenté 13,8 % du chiffre d'affaires total en 2001, contre 14,3 % en 2000. Le coût des ventes de logiciels a progressé de 39,1 % entre 2000 et 2001. Le taux de marge de l'activité logiciels est ainsi passé de 97,2 % à 96,8 %. Celui de l'activité services est passé de 16,5 % à 16,0 %.

Frais de recherche et développement. Les frais de recherche et développement ont augmenté de 23,2 % et s'élèvent à 209,2 millions d'euros en 2001, contre 169,8 millions d'euros en 2000. Cette augmentation provient principalement de l'accroissement des effectifs de recherche et développement (+ 16,2 % en effectif moyen) lié, d'une part, à la poursuite du développement de l'architecture V5 et de ses applications logicielles 3D PLM et, d'autre part, à l'effet report de l'acquisition de Spatial en novembre 2000. En pourcentage du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement ont progressé et représentent 28 % du chiffre d'affaires en 2001, contre 26,8 % en 2000. L'effectif global affecté à l'activité de recherche et développement et production représente, au 31 décembre 2001, 46,7 % de l'effectif global de la Société, contre 49,0 % fin 2000.

Rapport sur la gestion du groupe

Frais commerciaux. Les frais commerciaux, qui s'élevaient à 164,3 millions d'euros en 2001, contre 117,5 millions d'euros en 2000, augmentent de 39,9 %. Les frais commerciaux sont principalement constitués des frais de personnel, des frais de déplacement et du coût des infrastructures utilisées, des commissionnements des forces de vente directe de la Société (principalement chez SolidWorks, SmarTeam et Delmia) et des frais de marketing et de publicité tels que ceux qui résultent de la participation aux dépenses de marketing et de communication qui sont engagées, d'un commun accord, entre la Société et IBM, dans le cadre des conventions mises en place au début de l'année 2000, et renouvelées fin 2001 pour la commercialisation de CATIA et d'ENOVIA (voir "Description de l'activité – Ventes et marketing"). Les effectifs commerciaux ont augmenté, en moyenne, de 27,7 %, notamment chez Spatial (intégrée, pour la première fois, en année pleine) ainsi que chez SmarTeam, Delmia et SolidWorks.

Frais généraux et administratifs. Les frais généraux et administratifs s'élevaient à 44,2 millions d'euros en 2001, contre 35,4 millions d'euros en 2000, soit une progression de 24,8 %. Ils représentent 5,9 % du chiffre d'affaires en 2001, contre 5,6 % en 2000.

Amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions. Les charges d'amortissement se sont élevées à 58,4 millions d'euros en 2001 contre 40,2 millions d'euros en 2000. Ces charges comprennent l'amortissement des frais de recherche et développement n'ayant pas atteint le stade de faisabilité technologique ou considérés comme sans valeur future, l'amortissement des logiciels acquis dans le cadre des opérations de croissance externe, ainsi que l'amortissement des écarts d'acquisition ou des fonds de commerce (voir Note D aux comptes consolidés).

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation de la Société, après prise en compte des charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 206,7 millions d'euros en 2001, contre 208,3 millions d'euros en 2000.

Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 221 millions d'euros en 2001, contre 218,9 millions d'euros en 2000, ce qui représente une progression de 0,9 %.

Produits financiers et autres produits - nets.

Les produits financiers et autres produits, nets, se sont élevés à 14,1 millions d'euros en 2001, contre 11 millions d'euros en 2000.

La trésorerie moyenne de la Société a progressé en 2001, notamment chez Dassault Systèmes, société mère, et chez SolidWorks. La progression des produits financiers est à rapprocher de l'augmentation des disponibilités, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt en Europe (Euribor 3 mois 2001 : 4,2636 % contre 4,3908 % en 2000, Libor 3 mois 2001 : 3,7744 % contre 6,5309 % en 2000) et aux États-Unis.

En 2001, la Société a maintenu sa politique de couverture pour se prémunir contre une baisse éventuelle du dollar américain et du yen en effectuant des ventes à terme et en achetant des options de change.

Impôt sur les bénéfices. La charge d'impôt sur les bénéfices s'est élevée à 87,9 millions d'euros en 2001, contre 86,1 millions d'euros en 2000. Hors impact des différences permanentes relatives aux acquisitions, le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices est de 42,9 % en 2001 contre 42,1 % en 2000. L'augmentation du taux effectif d'impôt entre 2000 et 2001 provient du régime fiscal dérogatoire de la filiale israélienne SmarTeam ; elle a été partiellement compensée par la baisse du taux d'impôt en France (voir Note M aux comptes consolidés).

Résultat net. La Société a réalisé en 2001 un profit net de 88,7 millions d'euros contre 103,7 millions d'euros en 2000. Hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, le résultat net de la Société s'élève à 144 millions d'euros, contre 139,2 millions d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000, ce qui représente une croissance de 3,4 %.

Résultat net par action. La Société réalise un résultat net par action dilué de 0,76 euro au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2001, contre 0,87 euro au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2000. Hors amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, le résultat net par action dilué de la Société s'élève à 1,23 euro en 2001, contre 1,17 euro en 2000, soit une progression de 5,1 %.

Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation par secteur d'activité

PROCESS-CENTRIC

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires de ce secteur, qui s'élève à 617,9 millions d'euros en 2001, contre 534,8 millions d'euros en 2000, a augmenté de 15,5 %.

Le chiffre d'affaires logiciels, qui s'élève à 514,8 millions d'euros en 2001, contre 444,1 millions d'euros en 2000, a augmenté de 15,9 %. Cette augmentation s'explique par la progression des ventes de licences CATIA (+ 13,4 %) et par la forte croissance (+37,6 %) des ventes des solutions de gestion virtuelle des données produit et de collaboration (PDM) (ENOVIA et SMARTEAM).

Les ventes de licences CATIA s'élèvent à 33 962 licences en 2001, contre 31 290 en 2000, soit une progression de 8,5 %. Les ventes de licences CATIA V5 sont en forte croissance sur l'exercice 2001 et ont représenté en nombre 36,5 % des ventes totales de licences CATIA sur l'année 2001, contre 15,1 % sur l'année 2000. Sur le quatrième trimestre 2001, les ventes de licences CATIA V5 ont représenté en nombre 44,5 % des ventes totales de licences CATIA de ce trimestre, à la suite de l'introduction d'une nouvelle mise à jour CATIA V5R7 en juin 2001.

La Société a enregistré, en 2001, une baisse de prix moyen sur les ventes de licences CATIA liée à divers facteurs : un effet mix produit lié à la montée en puissance de CATIA V5 et le fait que, sur le segment de marché haut de gamme,

l'ensemble des fonctionnalités de CATIA n'étant pas encore disponible sur la plate-forme V5, le prix au poste des clients V5 demeure inférieur au prix au poste des clients V4 (voir "Présentation générale - Chiffre d'affaires") .

L'augmentation du chiffre d'affaires Process-centric résulte également de la progression des revenus récurrents de 23,6 % due à la progression de la base installée. Les revenus récurrents représentent 47,4 % du chiffre d'affaires logiciels de ce secteur en 2001, contre 44,9 % en 2000.

L'investissement-produit en 3D PLM a été soutenu en 2001 : la Société a introduit deux nouvelles versions de CATIA Version 5 (mises à jour 6 en mars 2001 et 7 en juin 2001), qui compte, fin 2001, 97 produits. Les ventes de solutions de gestion virtuelle des données produit et de collaboration progressent au fur et à mesure de l'enrichissement des offres produit ENOVIA et SMARTEAM. DELMIA a lancé la version 5 mise à jour 7 (V5R7) de ses solutions de fabrication digitale. La V5R7 est la première mise à jour de DELMIA qui fournit une intégration complète avec les autres marques 3D PLM de la Société.

Le chiffre d'affaires prestations de services est réalisé à 100 % dans le secteur du Process-centric en 2001 et 2000 (voir "Résultat des opérations – Comparaison 2001/2000 – Données consolidées – Chiffre d'affaires").

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation réalisé dans le secteur du Process-centric, après prise en compte des charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 169,8 millions d'euros en 2001, contre 180,3 millions d'euros en 2000. Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 184 millions d'euros en 2001, contre 190,9 millions d'euros en 2000, ce qui représente une diminution de 3,7 %.

Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, représente 29,8 % du chiffre d'affaires du secteur en 2001, contre 35,7 % en 2000. Cette baisse s'explique notamment par l'augmentation des frais commerciaux, qui

Rapport sur la gestion du groupe

représentent 19 % du chiffre d'affaires total du secteur en 2001, contre 14,8 % en 2000, et qui traduisent la croissance de l'effectif commercial de SmarTeam et de Spatial, ainsi que par l'investissement en marketing et communication engagé d'un commun accord avec IBM (voir "Résultat des opérations – Comparaison 2001/2000 – Données consolidées – Frais commerciaux").

DESIGN-CENTRIC

Chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé par la Société dans ce secteur s'élève à 128,2 millions d'euros en 2001, contre 97,6 millions d'euros en 2000, soit une augmentation de 31,4 %.

La progression du chiffre d'affaires est principalement due à l'augmentation du nombre de licences vendues par SolidWorks, qui passe à 26 183 licences en 2001, contre 22 053 licences en 2000, soit une progression de 18,7 %, ainsi qu'à la très forte progression des revenus récurrents (+38,9 %). Les revenus récurrents représentent 37,3 % du chiffre d'affaires en 2001, contre 35,2 % en 2000. Les zones Europe (+30,4 %) et Asie (+66,8 %) progressent plus fortement que l'Amérique du Nord (+17,1 %), marché où la présence de SolidWorks est plus ancienne.

Résultat d'exploitation. Le résultat d'exploitation réalisé dans le secteur du Design-centric, après prise en compte des charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 37 millions d'euros en 2001, contre 28 millions d'euros en 2000. Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, s'élève à 37 millions d'euros en 2001, contre 28 millions d'euros en 2000.

Le résultat d'exploitation, hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions, représente 28,8 % du chiffre d'affaires total du secteur en 2001, contre 28,6 % en 2000. Le chiffre d'affaires progresse donc plus rapidement (+ 31,4 %) que les charges d'exploitation hors charges d'amortissement des actifs incorporels liés aux acquisitions (+31,3 %).

En 2001, SolidWorks a poursuivi l'investissement en recherche et développement et a accru son effort de développement commercial et marketing, dépenses qui ont respectivement crû de 45,3 % et 22,7 % entre 2000 et 2001.

Analyse par les dirigeants des résultats d'exploitation trimestriels

Les tableaux ci-dessous présentent certaines informations financières pour les exercices 2002 et 2001. Ces informations proviennent des comptes consolidés trimestriels non audités et préparés sur une base comparable avec les comptes consolidés annuels audités, qui, selon les dirigeants, n'incluent que les ajustements normaux récurrents et nécessaires à une présentation sincère des informations exposées. Les résultats d'exploitation d'un trimestre donné ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'une période à venir et ne devraient pas être utilisés comme une indication des résultats futurs.

Informations trimestrielles

(en millions d'euros ou d'actions, sauf les montants par action exprimés en euros)

	2002				2001			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Chiffre d'affaires								
Ventes de logiciels	194,4	149,5	166,7	159,3	191,7	155,3	151,3	144,7
Prestations de services	30,0	26,4	24,6	23,2	33,6	23,5	25,6	20,4
Total chiffre d'affaires	224,4	175,9	191,3	182,5	225,3	178,8	176,9	165,1
Coût des produits et services vendus								
Coût des ventes de logiciels	(6,4)	(6,4)	(4,8)	(6,8)	(5,8)	(4,9)	(4,8)	(5,3)
Coût des prestations de services vendues	(28,7)	(24,0)	(23,3)	(20,9)	(28,4)	(19,8)	(21,6)	(16,8)
Total coût produits et services vendus	(35,1)	(30,4)	(28,1)	(27,7)	(34,2)	(24,7)	(26,4)	(22,1)
Marge opérationnelle	189,3	145,5	163,2	154,8	191,1	154,1	150,5	143,0
Frais de recherche et de développement	(54,9)	(52,8)	(54,7)	(57,2)	(57,2)	(51,5)	(51,6)	(48,9)
Frais commerciaux	(41,3)	(41,0)	(44,2)	(42,4)	(41,2)	(43,6)	(40,3)	(39,3)
Frais généraux et administratifs	(10,8)	(11,8)	(12,6)	(12,5)	(11,7)	(10,8)	(11,5)	(10,2)
Amortissement des écarts d'évaluation	(2,1)	(2,5)	(2,6)	(3,9)	(3,9)	(4,1)	(2,9)	(3,3)
Total	(109,1)	(108,1)	(114,1)	(116,0)	(114,0)	(110,0)	(106,3)	(101,7)
Résultat d'exploitation	80,2	37,4	49,1	38,8	77,1	44,1	44,2	41,3
Produits financiers et autres produits, nets	4,3	(0,1)	(1,3)	3,0	4,3	(1,0)	5,8	5,0
Résultat courant des entreprises intégrées	84,5	37,3	47,8	41,8	81,4	43,1	50,0	46,3
Charge d'impôt sur les bénéfices	(24,3)	(13,9)	(17,8)	(17,4)	(30,1)	(18,5)	(21,4)	(18,0)
Résultat net des entreprises intégrées	60,2	23,4	30,0	24,4	51,3	24,6	28,6	28,3
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0,2	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des écarts d'acquisition	(6,8)	(5,7)	(9,5)	(10,2)	(9,2)	(9,5)	(16,0)	(9,4)
Résultat net	53,6	17,7	20,5	14,2	42,1	15,1	12,6	18,9
Résultat net de base par action	0,47	0,15	0,18	0,13	0,37	0,13	0,11	0,17
Résultat net dilué par action ⁽²⁾	0,47	0,15	0,17	0,12	0,36	0,13	0,11	0,16
Nombre moyen d'actions en circulation ⁽²⁾	114,2	114,2	114,1	114,0	113,9	113,9	113,6	113,3
Nombre moyen d'actions dilué en circulation	114,7	115,0	117,1	118,1	117,1	115,1	116,9	117,5
Données pro-forma hors amortissement des incorporels liés aux acquisitions⁽¹⁾								
Résultat d'exploitation	82,3	39,9	51,7	42,7	81,0	48,2	47,1	44,6
Résultat net	62,2	25,6	31,9	27,9	54,8	28,3	31,1	29,8
Résultat net de base par action	0,54	0,22	0,28	0,24	0,48	0,25	0,27	0,26
Résultat net dilué par action	0,54	0,22	0,27	0,24	0,47	0,25	0,27	0,25

(1) La Société estime que ces indicateurs pro-forma sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations d'exploitation. Ils sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Ces indicateurs pro-forma ne sont pas définis dans les principes comptables français, et ne sauraient être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers définis dans les principes comptables français.

(2) Le résultat net dilué par action correspond au nombre moyen d'actions en circulation augmenté du nombre moyen d'actions ordinaires qui auraient été émises si tous les instruments financiers potentiellement dilutifs avaient été convertis en actions ordinaires (voir Note B aux comptes consolidés).

Rapport sur la gestion du groupe

Informations trimestrielles (en % du chiffre d'affaires)

	2002				2001			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Chiffre d'affaires								
Ventes de logiciels	86,6	85,0	87,1	87,3	85,1	86,9	85,5	87,6
Prestations de services	13,4	15,0	12,9	12,7	14,9	13,1	14,5	12,4
Total chiffre d'affaires	100,0							
Coût des produits et services vendus								
Coût des ventes de logiciels	(2,9)	(3,6)	(2,5)	(3,7)	(2,6)	(2,7)	(2,7)	(3,2)
Coût des prestations de services vendues	(12,7)	(13,7)	(12,2)	(11,5)	(12,6)	(11,1)	(12,2)	(10,2)
Total coût des produits et services vendus	(15,6)	(17,3)	(14,7)	(15,2)	(15,2)	(13,8)	(14,9)	(13,4)
Marge opérationnelle	84,4	82,7	85,3	84,8	84,8	86,2	85,1	86,6
Frais de recherche et de développement	(24,6)	(30,0)	(28,5)	(31,4)	(25,4)	(28,8)	(29,2)	(29,6)
Frais commerciaux	(18,4)	(23,3)	(23,1)	(23,2)	(18,3)	(24,4)	(22,8)	(23,8)
Frais généraux et administratifs	(4,8)	(6,7)	(6,6)	(6,8)	(5,2)	(6,0)	(6,5)	(6,2)
Amortissement des écarts d'évaluation	(0,9)	(1,4)	(1,4)	(2,1)	(1,7)	(2,3)	(1,6)	(2,0)
Total	(48,7)	(61,4)	(59,6)	(63,5)	(50,6)	(61,5)	(60,1)	(61,6)
Résultat d'exploitation	35,7	21,3	25,7	21,3	34,2	24,7	25,0	25,0
Produits financiers et autres produits, nets	2,0	(0,1)	(0,7)	1,6	1,9	(0,6)	3,3	3,0
Résultat courant des entreprises intégrées	37,7	21,2	25,0	22,9	36,1	24,1	28,3	28,0
Charge d'impôt sur les bénéfices	(10,9)	(7,9)	(9,3)	(9,5)	(13,3)	(10,3)	(12,1)	(10,9)
Résultat net des entreprises intégrées	26,8	13,3	15,7	13,4	22,8	13,8	16,2	17,1
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement des écarts d'acquisition	(3,0)	(3,2)	(5,0)	(5,6)	(4,1)	(5,4)	(9,1)	(5,7)
Résultat net	23,9	10,1	10,7	7,8	18,7	8,4	7,1	11,4
Données pro-forma hors amortissement des incorporels liés aux acquisitions⁽¹⁾								
Résultat d'exploitation	36,7	22,7	27,0	23,4	36,0	27,0	26,6	27,0
Résultat net	27,7	14,6	16,7	15,3	24,3	15,8	17,6	18,0

(1) La Société estime que ces indicateurs pro-forma sont des indicateurs importants de la solidité et de la performance de ses opérations d'exploitation. Ils sont notamment utilisés par les analystes financiers et les investisseurs. Ces indicateurs pro-forma ne sont pas définis dans les principes comptables français, et ne sauraient être considérés comme des substituts aux indicateurs financiers définis dans les principes comptables français.

Le chiffre d'affaires total de la Société pour les quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres de 2002 a représenté respectivement 29,0 %, 22,7 %, 24,7 % et 23,6 % du chiffre d'affaires total de l'exercice 2002. En 2001, le chiffre d'affaires total de la Société pour les quatrième, troisième, deuxième et premier trimestres a représenté respectivement 30,2 %, 24,0 %, 23,7 % et 22,1 % du chiffre d'affaires total.



Les résultats trimestriels de la Société ont varié de façon significative et continueront vraisemblablement de le faire à l'avenir, en raison de facteurs tels que les taux de change, le nombre, les dates d'introduction et l'importance des améliorations apportées aux produits existants ou le caractère novateur des nouveaux produits de la Société ou de ses concurrents, la capacité de la Société à développer, à introduire et à commercialiser des nouvelles versions de ses produits, le report de commandes par les clients dans l'attente de la sortie de nouveaux produits par la Société, les dates de prise en compte et le délai de communication par IBM du chiffre d'affaires, les conditions générales du marché PLM, des industries de l'informatique, des économies régionales et, enfin, d'autres événements ou facteurs économiques. Une partie significative des ventes de la Société intervient au cours du dernier mois de chaque trimestre. Par conséquent, les dates des commandes et des installations, y compris les retards imprévus ou les actions menées par les concurrents pour réduire leurs prix ou introduire de nouveaux produits pourraient entraîner une variation importante des résultats de la Société.

Ainsi qu'il est généralement observé dans l'industrie du logiciel PLM, l'activité de concession de licences de la Société atteint son maximum au cours du mois de décembre. Le chiffre d'affaires des ventes de logiciels, le chiffre d'affaires total, le résultat d'exploitation et le résultat net sont généralement plus élevés au titre du quatrième trimestre.

Trésorerie et ressources en capitaux

Depuis 1994, les principales sources de liquidités de la Société proviennent de la trésorerie dégagée par les opérations d'exploitation. Les fonds ainsi obtenus ont été principalement utilisés pour le financement du fonds de roulement, les placements à court terme, le paiement des dividendes et, à compter de 1997, le financement des opérations de croissance externe.

Les disponibilités et les placements à court terme de la Société s'élèvent à 388,4 millions d'euros au 31 décembre 2002, contre 369,2 millions d'euros au 31 décembre 2001, et 274,2 millions d'euros au

31 décembre 2000. L'augmentation de la trésorerie en 2002 provient des excédents de trésorerie dégagés par les opérations d'exploitation.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, la trésorerie générée par les opérations d'exploitation s'est élevée à 142,7 millions d'euros, contre 159,2 millions d'euros au cours de l'exercice 2001. 76 millions d'euros de ces excédents ont été utilisés dans le cadre d'opérations courantes d'investissement, d'acquisition et de prêts, notamment l'accord d'un prêt convertible à RAND A Technology Corporation, opérant sous le nom de RAND Worldwide (20 millions d'euros après conversion au taux de change moyen de 2002), une prise de participation de 10,6 millions d'euros dans ImpactXoft ainsi qu'un prêt de 5,3 millions d'euros, et l'acquisition des intérêts minoritaires résiduels dans SmarTeam (13,8 millions d'euros). Le flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement comprend également le produit de la vente de la participation dans Revit, soit 10,1 millions d'euros.

Les dividendes payés en 2002 au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2001 se sont élevés à 37,6 millions d'euros, contre 35,1 millions d'euros en 2001.

En avril 2002, la Société a conclu un accord avec la société RAND A Technology Corporation, qui opère sous le nom de RAND Worldwide, afin d'accélérer le développement des infrastructures de marketing, de distribution et de service, requises pour supporter ses applications PLM. Dans le cadre de cet accord, la Société a accordé à RAND Worldwide deux prêts convertibles d'un montant total de 20 millions d'euros (19 millions d'euros après conversion au taux de clôture de fin 2002) sur une durée de 10 ans. Les deux tiers de cette somme pourront être convertis en actions ordinaires de RAND Worldwide à la discrétion de RAND Worldwide. La conversion du dernier tiers reste à la discrétion de Dassault Systèmes. RAND Worldwide a la faculté de porter le montant des prêts à 25 millions de dollars sous réserve de remplir certaines conditions contractuelles. Dans le cas où le montant total des deux prêts serait porté à 25 millions de dollars, les options de conversion seraient alors réparties à 50/50 entre

Rapport sur la gestion du groupe

RAND Worldwide et la Société. Conformément aux modalités de ce financement, les parts de Dassault Systèmes dans RAND Worldwide ne peuvent représenter plus de 19,9 % des actions en circulation de cette société.

En septembre 2002, la Société a investi 10 millions de dollars américains dans ImpactXoft, ce qui représente 15 % du capital de cette société. Par ailleurs, Dassault Systèmes a accordé un prêt de 5,3 millions d'euros à ImpactXoft. ImpactXoft est une société de développement de logiciels, partiellement détenue par des sociétés de capital-risque, qui a développé une technologie révolutionnaire de modélisation fonctionnelle, qui sera intégrée dans le portefeuille de solutions PLM de la Société.

En 2002, la Société a mis en place un plan de rachat des actions SolidWorks détenues par les employés de SolidWorks, suite à l'exercice de leurs options de souscription d'actions. Compte tenu du prix actuel par action et en fonction d'hypothèses sur la durée de détention, le décaissement lié à ce plan de rachat pour les années à venir est estimé à 27,6 millions d'euros (voir Note J aux comptes consolidés).

Aux termes du contrat de commercialisation avec IBM, IBM s'engage à payer la Société dans le mois suivant la comptabilisation par IBM des licences concédées. Cependant, en raison des périodes de vacances et d'autres facteurs, ces paiements ne sont pas toujours effectués dans le délai prévu, ce qui entraîne des fluctuations sensibles du solde du compte clients et comptes rattachés pour une période donnée.

La Société n'a pas de besoins significatifs en termes d'investissements. Elle n'a pas de dettes financières autres que le crédit-bail de ses locaux professionnels, et n'a pas d'en-cours de crédit.

Les dirigeants estiment que les ressources de trésorerie actuelles seront suffisantes pour satisfaire au développement de la Société dans un futur proche.

Risques de marché

Risques de taux - À l'exception de leurs effets sur le contexte économique global dont l'évaluation est très difficile à effectuer, la Société estime que son activité et ses résultats avant résultat financier n'ont pas été affectés de manière significative par les évolutions des taux d'intérêt en 2002. Il en sera de même de son activité et de ses résultats futurs, hors produits et charges financiers. En revanche, le résultat financier de la Société peut être affecté par les évolutions de taux d'intérêt, c'est pourquoi le principal risque de taux de Dassault Systèmes est le risque de diminution du résultat financier.

Dassault Systèmes génère un flux de trésorerie lié aux opérations d'exploitation positif. La Société a des dettes financières (participation des salariés, contrat de location d'immeuble à long terme, etc.), mais présente une position financière nette positive (voir tableau ci-dessous).

Les produits financiers de la Société provenant, entre autres, des produits de placements de la trésorerie, qui sont sensibles aux évolutions des taux d'intérêt, la Société adopte, dans le cadre de la gestion de ses excédents de trésorerie, une politique prudente de placement à court terme. La Société a décidé de se couvrir contre un risque de baisse significative des taux d'intérêt à court terme 2003 par l'achat d'options de taux (floor). Ce contrat a été revendu en décembre 2002 et n'a pas été reconduit.

Le tableau ci-dessous présente la position financière nette consolidée de la Société.

(en milliers d'euros)

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Actifs financiers (disponibilités, placements à court terme, instruments financiers)	400 260	5 438	0
Dettes financières (contrats de crédit-bail, participation des salariés, retraite)	6 569	23 589	6 801
Position financière nette	393 691	(18 151)	(6 801)
Couverture	0	0	0

En France, Dassault Systèmes utilise le logiciel XRT Cerg pour suivre ses investissements. Le logiciel Hypérion est utilisé pour obtenir une position de trésorerie consolidée.

Les règles d'investissement sont fixées et contrôlées par la société mère (département trésorerie).

Effets des variations des taux de change -

Le résultat des opérations de la Société peut être affecté par les variations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain ou le yen.

En effet, aux termes de l'accord conclu avec IBM, les redevances perçues par la Société pour les produits distribués par IBM sont payées en dollars américains. Néanmoins, les prix des produits distribués par IBM sont en général fixés dans la monnaie locale de l'utilisateur final, le montant des redevances à verser par IBM à la Société étant converti selon des taux ajustés mensuellement. Par ailleurs, la Société supporte des dépenses dans différentes monnaies, en fonction de la localisation géographique de ses fournisseurs et employés. Enfin, la Société effectue des opérations de fusion et d'acquisition hors de la zone euro, et est susceptible d'accorder des prêts dans différentes monnaies à des sociétés dans lesquelles elle détient des participations majoritaires ou minoritaires. Ainsi, les opérations de la Société peuvent être affectées par les variations des taux de change, en particulier entre l'euro et le dollar américain ou le yen japonais.

Le chiffre d'affaires en dollar américain de la Société n'étant que légèrement supérieur à ses charges dans cette devise, la Société bénéficie partiellement d'une couverture naturelle. L'exposition nette aux variations du yen japonais est moins importante en montant absolu, mais représente une proportion plus forte du chiffre d'affaires dans cette devise. En 2002, le chiffre d'affaires en dollar américain s'est élevé à près de 40 % du chiffre d'affaires total de la Société, contre 41 % en 2001 et 39 % en 2000 après prise

en compte des ajustements mensuels réalisés par IBM sur les royalties payées par l'utilisateur final dans une autre monnaie que le dollar américain. Les charges d'exploitation en dollar américain ont représenté 37 % du montant total des charges d'exploitation de la Société en 2002, contre 39 % en 2001, et 39 % en 2000, en incluant les amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions.

Ainsi, l'exposition nette d'exploitation au dollar américain a été limitée à 97 millions d'euros en 2002, soit 13 % du chiffre d'affaires total de la Société. Cette exposition a été couverte par des instruments financiers à hauteur de 82 millions d'euros, tels que décrits ci-après.

Le dollar américain a baissé de près de 5 % par rapport à l'euro en 2002 par rapport à 2001. Cette baisse a eu un impact limité sur le résultat d'exploitation de la Société en 2002, compte tenu de son effet à la fois sur le chiffre d'affaires et sur les charges. La hausse du dollar américain, entre 2000 et 2001, de 2,9 % par rapport à l'euro, a également eu une faible incidence sur le résultat d'exploitation de la Société en 2001. Le yen japonais a baissé de 8 % et 9 % par rapport à l'euro, respectivement en 2002 et 2001. L'impact négatif de cette évolution sur le résultat d'exploitation de la Société a été très faible en 2001, et d'environ 11 millions d'euros en 2002.

Les variations des taux de change peuvent avoir un impact sur le chiffre d'affaires et les dépenses de la Société, ainsi que sur ses produits financiers. Les principaux éléments du résultat financier susceptibles d'être affectés par les variations des taux de change sont :

- la différence entre le taux de comptabilisation des factures libellées en devise étrangère et le taux de paiement ou d'encaissement de ces factures ;
- la réévaluation des factures libellées en devise étrangère (factures clients et factures fournisseurs) ;
- la réévaluation des actifs libellés en devise étrangère.

Rapport sur la gestion du groupe

La Société ne peut pas couvrir certains des risques liés aux variations des taux de change, en particulier leur impact lors de la consolidation des filiales étrangères publiant leurs comptes en dollar américain. Ses opérations de couverture concernent principalement l'achat d'options sur devise et de contrats de vente à terme. La Société couvre uniquement les revenus et les charges générés par son activité courante et prévisible. La Société ne couvre pas les revenus et charges de ses filiales américaines et japonaises en monnaies locales. La Société utilise uniquement des contrats de vente à terme ou des instruments financiers pour lesquels les pertes maximales sont fixes. Toutes les activités de couverture de la Société sont effectuées et gérées par la société mère. Toutes les opérations de couverture et l'exposition en résultant sont transmises mensuellement au directeur financier.

Le tableau ci-dessous présente le chiffre d'affaires, les dépenses d'exploitation et la position nette de la Société, avant et après couverture, en dollar américain, en yen japonais et en autres devises, principalement en euro.

Exercice clos le 31 décembre 2002 (en milliers d'euros)

	USD	JPY	Euros et autres
Chiffre d'affaires	309 868	123 095	341 152
Dépenses d'exploitation	(212 424)	(45 584)	(262 778)
Position nette	97 444	77 511	78 374
Couverture	81 995	56 793	0
Position nette après couverture	15 449	20 718	78 374

Le tableau ci-dessous présente le montant notionnel et la valeur de marché des instruments financiers de la Société au 31 décembre 2002 et au 31 décembre 2001 :

Exercice clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002		2001	
	Montant notionnel	Valeur de marché	Montant notionnel	Valeur de marché
Achat d'options de vente dollars américains/euros	-	-	11 347	196
Vente d'options d'achat dollars américains/euros	-	-	11 347	(690)
Achat d'options d'achat dollars américains/euros	-	-	15 318	198
Achat d'options digitales yens japonais/euros	400	135	1 425	312
Tunnels optionnels dollars américains/euros	47 082	7 096	66 947	(2 015)
Tunnels optionnels yens japonais/euros	86 017	7 073	26 100	1 572
Ventes à terme dollars américains/euros	20 625	4 246	26 098	(804)
Ventes à terme yens japonais/euros	15 274	2 395	27 405	2 246

Le chiffre d'affaires et les dépenses libellés dans des devises autres que l'euro sont converties en euros en utilisant les taux stipulés par les règles comptables applicables. Par exemple, la plupart des transactions en devises autres que l'euro générées en France sont converties en utilisant le taux de change moyen du mois précédant la transaction. Cependant, la consolidation des sociétés utilisant des devises autres que l'euro est effectuée au taux de change moyen du trimestre au cours duquel la consolidation est réalisée. Dans le cadre d'acquisition, le taux de change utilisé est le taux à la date d'acquisition ou à la date à laquelle la devise étrangère utilisée dans la transaction a été achetée.

Domaine social

La Société comptait, en fin d'exercice 2002, un effectif total de 3 966 personnes, en augmentation de 3 % par rapport à 2001.

Événements exceptionnels et litiges

À la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de Dassault Système et de la Société.

Perspectives d'avenir

En 2003, la Société poursuivra sa stratégie articulée autour des deux axes que sont le "PLM" et le "3D pour tous".

Les marques CATIA, DELMIA, ENOVIA et SMARTEAM sont dédiées au "PLM". Sur ce marché, deux nouvelles mises à jour sont prévues en 2003. D'un point de vue technique, la Société souhaite étendre son intégration PLM, compléter ses fonctionnalités de gestion de la connaissance et de collaboration, et introduire de nouvelles avancées technologiques dans des domaines tels que la modélisation et la simulation. La Société estime que ces mises à jour devraient permettre d'accroître encore la réussite du déploiement de ses solutions logicielles à grande échelle, et d'améliorer sa pénétration chez les sous-traitants des industries automobile et aérospatiale. Dans ce même but, la Société a décidé d'investir dans le développement de *best practices* qui renforcent les ordres de services.

Grâce à sa plate-forme V5, et aux partenariats que celle-ci permet de réaliser, la Société va continuer de fournir non seulement des solutions de gestion de produits ou de données permettant aux utilisateurs finaux d'optimiser leurs processus de création, de fabrication et de support de leurs produits industriels, mais aussi un environnement de développement et des composants logiciels répondant aux besoins de ses partenaires technologiques et de nombreuses sociétés de développement de logiciels. Les industriels désireux de déployer une solution de PLM bénéficieront ainsi d'une offre logicielle plus vaste et totalement intégrée, puisque développée sur la plate-forme V5.

Outre le fait que la représentation en 3D devient un outil de communication sur le marché du PLM, la Société est également tournée vers le marché important des clients qui veulent faire de la conception de pièces en 3D, dit "Design-centric", au moyen de l'offre et du canal de ventes de SolidWorks. Cette filiale a prévu de mettre sur le marché une nouvelle mise à jour en 2003.

Rapport sur la gestion du groupe

Nous conservons notre objectif de chiffre d'affaires pour 2003 à taux de change constant, avec un objectif de croissance similaire aux 7 % atteints en 2002, hors effet de change. En prenant l'hypothèse de 1 euro à 1,10 dollar américain, notre objectif de chiffre d'affaires 2003 est égal ou légèrement supérieur aux 774 millions d'euros de l'année 2002.

L'équipe de direction estime que la Société est en bonne position pour gagner des parts de marché grâce aux avantages compétitifs de ses produits et de sa technologie, et grâce à l'expansion de son réseau de partenaires, formant une entreprise étendue. Les résultats financiers de la Société

resteront dépendants de toute détérioration de l'environnement économique et des fluctuations monétaires (voir "Risque de marché – Effets des variations des taux de change"). Les conditions économiques actuelles pourraient entraîner la poursuite du ralentissement ou des réductions des budgets informatiques, ce qui aurait pour résultat une croissance plus lente, voire un déclin du chiffre d'affaires et des résultats de la Société, et une augmentation des fluctuations trimestrielles. L'évolution des monnaies pourrait affecter significativement le résultat des opérations de la Société, car une partie de son chiffre d'affaires et de ses dépenses est générée dans des monnaies autres que l'euro.

Rapport des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2002

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Dassault Systèmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Par ailleurs, nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe, conformément aux normes professionnelles applicables en France. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2003

Les Commissaires aux Comptes



Deloitte Touche Tohmatsu
Philippe MOURARET



Ernst & Young Audit
Jean-Marc MONTSERRAT

Comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Bilans consolidés actif

Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Écarts d'acquisition (après amortissements cumulés de 227 914 en 2002, 209 015 en 2001 et 162 083 en 2000 (Note D))	42 212	56 584	64 412
Immobilisations incorporelles, nettes (Note D)	11 673	22 650	25 519
Terrains	6 109	6 191	6 164
Constructions	30 335	30 932	30 734
Matériel informatique	56 702	68 999	61 119
Mobilier et matériel de bureau	19 280	19 475	12 749
Aménagements	23 708	22 558	18 949
Immobilisations corporelles brutes	136 135	148 155	129 715
Amortissements cumulés	(76 261)	(82 779)	(65 634)
Immobilisations corporelles, nettes (Note E)	59 874	65 376	64 081
Immobilisations financières (Note F)	39 167	19 337	26 142
Titres mis en équivalence	304		
Impôts différés actifs à long terme	15 588	14 939	12 298
Actifs circulants			
Clients et comptes rattachés, nets (après provisions pour créances douteuses de 7 881 en 2002, 10 335 en 2001 et 9 466 en 2000) (Note G)	229 503	217 241	210 049
Crédit de TVA	6 316	6 306	6 112
Impôts différés actifs à court terme	28 172	16 669	9 530
Charges constatées d'avance	19 172	15 397	14 537
Autres actifs circulants	26 196	26 320	24 456
État impôt à recevoir	8 877	1 372	2 257
Placements à court terme (Note H)	16 436	6 100	8 268
Disponibilités (Note I)	371 954	363 136	265 938
Total actifs circulants	706 626	652 541	541 147
Total actif	875 444	831 427	733 599

Les notes figurant aux pages 83 à 111 font partie intégrante des comptes consolidés.

**Bilans consolidés passif**

Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Capitaux propres			
Capital social (Note J)	114 571	114 446	113 927
Primes et réserves consolidées (Note J)	367 731	347 691	248 038
Résultat net de l'exercice	105 986	88 741	103 700
Total capitaux propres	588 288	550 878	465 665
Provisions pour risques et charges (Note K)			
Retraite – indemnités de départ à la retraite (Note L), prestations et avantages complémentaires	8 388	6 304	7 398
Impôts différés et autres (Note M)	5 912	3 194	7 488
Total provisions pour risques et charges	14 300	9 498	14 886
Dettes à long terme			
Contrats de crédit-bail (Note N)	5 916	7 719	9 766
Participation des salariés (Note O)	22 655	22 324	21 327
Total dettes à long terme	28 571	30 043	31 093
Passifs à court terme			
Fournisseurs et comptes rattachés	31 638	30 477	34 294
Personnel et comptes rattachés	56 892	55 469	47 334
Commissions sur ventes à payer (Note G)	15 668	13 164	12 793
Produits constatés d'avance	92 229	83 675	74 133
Impôt sur les bénéfices à payer	14 522	23 089	25 723
Dettes à long terme : échéances à moins d'un an	7 475	7 689	6 863
Taxes sur le chiffre d'affaires	8 182	6 698	5 415
Impôts différés passifs à court terme	838	841	78
Charges à payer et autres passifs	16 841	19 906	15 322
Total passifs à court terme	244 285	241 008	221 955
Total passif	875 444	831 427	733 599

Les notes figurant aux pages 83 à 111 font partie intégrante des comptes consolidés.

Comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Comptes de résultats consolidés

Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros, sauf les montants par action)

	2002	2001	2000
Chiffre d'affaires :			
Ventes de logiciels (Note P)	669 886	643 034	541 683
Prestations de services	104 229	103 019	90 688
Total chiffre d'affaires	774 115	746 053	632 371
Coût des produits et services vendus			
Coût des ventes de logiciels	(24 475)	(20 791)	(14 948)
Coût des prestations de services vendues	(96 795)	(86 542)	(75 759)
Total coût des produits et services vendus	(121 270)	(107 333)	(90 707)
Marge opérationnelle	652 845	638 720	541 664
Frais de recherche et de développement	(219 607)	(209 235)	(169 840)
Frais commerciaux	(168 811)	(164 323)	(117 496)
Frais généraux et administratifs	(47 774)	(44 183)	(35 397)
Amortissement des écarts d'évaluation	(11 098)	(14 240)	(10 664)
Total	(447 290)	(431 981)	(333 397)
Résultat d'exploitation	205 555	206 739	208 267
Produits financiers et autres produits, nets (Note Q)	5 834	14 062	11 034
Résultat courant des entreprises intégrées	211 389	220 801	219 301
Charge d'impôt sur les bénéfices (Note M)	(73 396)	(87 916)	(86 088)
Résultat net des entreprises intégrées	137 993	132 885	133 213
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	214		
Amortissement des écarts d'acquisition	(32 221)	(44 144)	(29 513)
Résultat net	105 986	88 741	103 700
Résultat net de base par action (Note U)	0,93	0,78	0,92
Résultat net dilué par action (Note U)	0,91	0,76	0,87

Les notes figurant aux pages 83 à 111 font partie intégrante des comptes consolidés.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés
Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation :			
Résultat net	105 986	88 741	103 700
Élimination des éléments sans incidence sur la trésorerie liée aux opérations d'exploitation :			
Amortissement des immobilisations corporelles	19 050	18 174	15 530
Amortissement des immobilisations incorporelles	46 220	60 809	42 297
Cessions d'actifs immobilisés et de placements à court terme	197	165	276
Impôts différés	(8 004)	(9 878)	(3 710)
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	(214)	0	0
Autres	796	587	5 702
Variation des actifs et passifs d'exploitation :			
(Augmentation) diminution des clients et comptes rattachés	(29 221)	(5 778)	(65 565)
(Augmentation) diminution des autres actifs circulants	11 094	1 810	(15 755)
Augmentation (diminution) des fournisseurs, des comptes de personnel et comptes rattachés	(2 792)	228	18 493
Augmentation (diminution) des commissions sur ventes à payer	2 829	364	(3 195)
Augmentation (diminution) des produits constatés d'avance	19 871	2 951	20 244
Augmentation (diminution) de l'impôt sur les bénéfices à payer	(20 691)	(4 519)	14 134
Augmentation (diminution) des autres passifs et fraction à court terme des dettes à long terme	(2 395)	5 533	(8 769)
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'exploitation	142 726	159 187	123 382
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :			
Produits de cessions des immobilisations	216	141	96
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(3 048)	(4 795)	(4 258)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(17 379)	(18 161)	(17 148)
Placements à court terme :			
Acquisitions	(10 351)	(5 002)	(1 998)
Cessions		7 752	3 706
Acquisitions, nettes de la trésorerie acquise	(29 923)	(12 361)	(86 678)
Cession des titres Revit	10 088		
Augmentation des autres immobilisations financières	(25 601)	(2 204)	
Flux net de trésorerie généré (consommé) par les opérations d'investissement	(75 998)	(34 630)	(106 280)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :			
Remboursement des dettes liées aux contrats de crédit-bail	(1 643)	(1 643)	(1 643)
Augmentation de capital		20	
Rachat d'actions propres		(1 017)	
Exercice des options de souscription d'actions et des actions privilégiées	4 149	4 380	24 147
Dividendes versés	(37 601)	(35 135)	(29 985)
Flux net de trésorerie généré (consommé) par les opérations de financement	(35 095)	(33 395)	(7 481)
Incidence des variations de taux de change sur la trésorerie	(22 815)	6 036	6 334
Augmentation (diminution) de la trésorerie	8 818	97 198	15 955
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	363 136	265 938	249 983
Trésorerie à la clôture de l'exercice	371 954	363 136	265 938
Impôt sur les bénéfices payé	97 922	76 694	72 872
Intérêts payés	1 295	1 523	1 184

Les notes figurant aux pages 83 à 111 font partie intégrante des comptes consolidés.

Comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Tableau de variation des capitaux propres consolidés
(en milliers d'euros)

	Capital	Primes d'émission	Réserves consolidées	Écart de conversion	TOTAL
<i>Situation au 31 décembre 1999</i>	113 205	3 546	235 364	9 304	361 419
Résultat de l'exercice			103 700		103 700
Réserve de conversion				7 457	7 457
Exercice des options de souscription d'actions (Note J)	722	19 011	1 051		20 784
Dividende versé en espèces			(29 985)		(29 985)
Autre			2 290		2 290
<i>Situation au 31 décembre 2000</i>	113 927	22 557	312 420	16 761	465 665
Résultat de l'exercice			88 741		88 741
Réserve de conversion				7 291	7 291
Rachat d'actions propres	(29)	(988)			(1 017)
Augmentation de capital	380		18 577		18 957
Exercice des options de souscription d'actions (Note J)	168	3 659	538		4 365
Dividende versé en espèces			(35 135)		(35 135)
Autres			2 011		2 011
<i>Situation au 31 décembre 2001</i>	114 446	25 228	387 152	24 052	550 878
Résultat de l'exercice			105 986		105 986
Réserve de conversion				(34 933)	(34 933)
Exercice des options de souscription d'actions (Note J)	125	3 268	565		3 958
Dividende versé en espèces			(37 601)		(37 601)
<i>Situation au 31 décembre 2002</i>	114 571	28 496	456 102	(10 881)	588 288

Les notes figurant aux pages 83 à 111 font partie intégrante des comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

NOTE A – Description des activités de la Société

L'activité de Dassault Systèmes et ses filiales ("la Société") s'articule autour de deux axes :

- i) développer et vendre des logiciels destinés à gérer le cycle de vie des produits industriels ("Product Lifecycle Management" ou "PLM") depuis leur conception jusqu'à leur maintenance en passant par la simulation de leur fabrication ;
- ii) offrir la puissance de la représentation virtuelle en 3D au plus grand nombre d'utilisateurs possible.

La Société opère sur deux segments : celui qui regroupe son offre destinée aux clients désireux de simuler l'ensemble de leurs processus industriels ("Process-centric") et celui destiné aux clients cherchant une solution simple de conception de pièces ("Design-centric").

Pour les clients du marché Process-centric, la Société développe les logiciels CATIA pour la conception de produits et la simulation de leur maquette virtuelle, DELMIA pour la simulation de la fabrication et, enfin, ENOVIA et SMARTEAM pour la gestion des données produits. La Société offre également des composants logiciels, notamment au travers de sa filiale Spatial.

Les lignes de produits CATIA et ENOVIA sont distribuées à travers le monde par International Business Machines Corporation ("IBM"). En 2001, IBM a ajouté SMARTEAM à la liste des produits de la Société qu'elle commercialise auprès des clients PLM.

Pour les clients du Design-centric, la Société propose la ligne de produits de SolidWorks. Les produits développés par SolidWorks Corporation ("SolidWorks") sont distribués directement par la Société ou par des partenaires commerciaux indépendants.

Outre le développement et la vente de logiciels, la Société réalise des prestations de services, d'assistance aux efforts de commercialisation d'IBM, de maintenance vis-à-vis de ses clients directs, de conseil technologique et de revente de matériels informatiques.

Les titres de Dassault Systèmes sont cotés au Premier Marché d'Euronext Paris et à la cote du Nasdaq de New York depuis le 28 juin 1996.

Répartition du capital

La répartition du capital et des droits de vote dans Dassault Systèmes est la suivante :

Exercices clos les 31 décembre

	En droits de vote			En % du capital		
	2002	2001	2000	2002	2001	2000
Dassault Participation	-	-	34,4 %	-	-	34,2 %
État français	14,6 %	15,6 %	-	15,6 %	15,6 %	-
Groupe Industriel Marcel Dassault ("GIMD")	42,0 %	44,6 %	26,3 %	44,7 %	44,3 %	26,1 %
M. Charles Edelstenne, Président de Dassault Systèmes	12,5 %	6,7 %	6,7 %	6,7 %	6,7 %	6,7 %
Autres actionnaires	30,9 %	33,1 %	32,6 %	33,0 %	33,4 %	33,0 %
Total	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

NOTE B – Principes comptables

Les comptes consolidés de la Société ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, définis par la loi du 3 janvier 1985 et le règlement 99-02 du Comité de Réglementation Comptable publié le 22 juin 1999.

La société a adopté le règlement CRC 00-06 sur les passifs à compter du 1^{er} janvier 2002.

L'adoption de ce règlement n'a pas eu d'incidences sur les provisions inscrites au passif au 31 décembre 2001.

La Société prépare également des comptes consolidés selon les principes comptables généralement admis aux États-Unis. Les différences entre ces deux référentiels sont résumées en note U.

Méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation de la Société (voir Note S) comprend les comptes de Dassault Systèmes et de ses filiales. Dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés de la Société, toutes les opérations intragroupes significatives sont éliminées.

Les comptes des filiales intégrées dans les comptes consolidés de la Société ont été établis à la date de clôture des comptes de l'entreprise consolidante, le 31 décembre.

La méthode de l'intégration globale est appliquée aux états financiers des sociétés dans lesquelles la Société exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif.

Les sociétés sur lesquelles la Société exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée (I) lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus, (II) quand la Société exerce une influence significative sur les décisions opérationnelles et financières de sa participation.

Constatation du chiffre d'affaires

En application des recommandations COB publiées dans le bulletin COB n° 352 de décembre 2000, les revenus de licences de logiciels sont reconnus en conformité avec les dispositions des normes SOP 97-2, SOP 98-4 et SOP 98-9 de l'*American Institute of Certified Public Accountants* ("AICPA"), équivalent de l'Ordre des Experts-comptables aux États-Unis.

Les ventes de logiciels de la Société sont fondées sur le chiffre d'affaires généré à partir des licences de logiciels accordées aux clients finaux. La Société, qui conserve la propriété de ses produits, concède à ses clients finaux, directement ou indirectement, un droit d'utilisation. Le chiffre d'affaires avec le client final est contractuellement réparti entre la Société, qui enregistre sa part en chiffre d'affaires, et ses partenaires commerciaux, essentiellement IBM, lorsque ces derniers assurent la vente et l'installation des logiciels. Selon les termes de l'accord signé entre la Société et IBM, IBM applique les dispositions de la norme SOP 97-2 pour la reconnaissance de son chiffre d'affaires et transmet les informations relatives au chiffre d'affaires sur cette base à la Société.

En 1995, la Société a signé avec IBM un accord augmentant la part des revenus perçus sur les licences par IBM lorsque certains objectifs de ventes et de croissance annuels sont atteints. Depuis 2002, la commission résultant de cet accord dépend également de la réalisation par IBM d'un certain niveau de dépenses de marketing, relative à la commercialisation des produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM. Cette commission est constatée en minoration du chiffre d'affaires "ventes de logiciels".

Le chiffre d'affaires "ventes de logiciels" comprend des redevances initiales non remboursables comptabilisées au moment de l'installation, et des redevances périodiques qui sont reconnues prorata temporis sur la durée du droit d'usage ou du contrat de maintenance. La Société n'a plus,



après installation du logiciel, aucune obligation contractuelle envers le client, liée à la redevance initiale. Le client qui est titulaire d'une licence active reçoit une maintenance corrective du logiciel et des mises à jour des produits, dont les coûts sont constatés sur la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services est constaté lors de la réalisation desdites prestations. Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de l'activité de revente de matériels informatiques est reconnu lors de la livraison desdits matériels.

Quel que soit le type d'activité, le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque le recouvrement des créances est raisonnablement assuré.

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance proviennent essentiellement des versements annuels des redevances de logiciels.

Coût des logiciels

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement constituent le principal poste de dépenses de la Société et comprennent essentiellement les frais de personnel des spécialistes en infrastructure de logiciels et sur différents domaines applicatifs tels que la conception mécanique, la fabrication, l'ingénierie mécanique et le style, et dans les secteurs industriels ciblés par la Société. Ils incluent également les amortissements, les frais de location et les frais de maintenance du matériel informatique utilisé pour l'activité de développement, le coût des outils de développement des logiciels, ainsi que les frais liés aux réseaux informatiques et autres moyens de communication.

Les frais de recherche et développement des logiciels pour lesquels une licence doit être délivrée ou qui doivent être commercialisés dans d'autres conditions sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés, si l'analyse de critères techniques ne les rend pas

immobilisables. L'application de ce principe comptable a conduit, dans tous les cas, à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

Les coûts de vente des logiciels sont constitués principalement des redevances de logiciels payées à des tiers pour des composants intégrés à nos produits, des coûts de reproduction des CD et des manuels, et des frais d'envoi.

Disponibilités et placements à court terme

Sont considérées comme des disponibilités les dépôts bancaires, les placements dans des comptes rémunérés et les valeurs mobilières de placement dont l'échéance initiale est inférieure à 90 jours. Les valeurs mobilières de placement dont l'échéance initiale est supérieure à 90 jours figurent en placements à court terme.

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé selon la méthode linéaire et sur les durées de vie suivantes : constructions, 30 ans ; matériel informatique, de 18 mois à 5 ans ; mobilier et matériel de bureau, de 5 à 10 ans ; aménagements, 10 ans.

Les dépréciations d'actifs sont constatées en conformité avec l'avis CNC n° 02-07 du 27 juin 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs. Selon cet avis, la valeur d'inventaire des immobilisations corporelles est évaluée sur la base des flux futurs de trésorerie non actualisés, relatifs aux activités concernées, afin d'apprécier la recouvrabilité de ces immobilisations. L'adoption de cette norme en 2002 n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Immobilisations incorporelles

Les licences de logiciels, brevets et marques acquis sont immobilisés et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée de vie estimée (généralement de 18 mois à 5 ans).

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Les écarts d'acquisition afférents à la prise de contrôle des filiales ainsi que les fonds de commerce sont amortis selon la méthode linéaire sur 3 ans, à l'exception des éléments incorporels correspondant aux frais de recherche et développement n'ayant pas atteint le stade de faisabilité technologique ou considérés comme sans valeur future qui ont fait l'objet d'un amortissement immédiat.

Réserve de conversion

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères de la Société est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées.

La conversion en euros des états financiers des filiales, libellés en monnaies locales, est effectuée, pour les comptes de bilan, au taux de clôture. Le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie sont convertis, quant à eux, au taux moyen de l'exercice. Les ajustements liés à la conversion sont enregistrés sur une ligne distincte dans les capitaux propres. Les résultats de change latents ou réalisés qui proviennent d'opérations libellées dans des devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle sont comptabilisés dans le résultat de l'exercice.

Impôt sur les bénéfices

Les différences temporaires liées à la détermination des résultats comptables et fiscaux donnent lieu à la constatation d'actifs et de passifs d'impôt différé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont ajustés pour tenir compte des modifications intervenues dans les taux d'impôt en vigueur. Les actifs d'impôt différé ne sont constatés que dans les cas où la réalisation de ces actifs est plus probable qu'improbable. Les bénéfices des filiales étrangères sont réinvestis de manière durable et ne donnent lieu à aucune provision pour impôt en France, l'impôt n'étant provisionné qu'en cas de distribution. Les crédits d'impôt sont constatés lors de leur imputation effective sur l'impôt exigible.

Indemnités de départ à la retraite et prestations de retraite

Les engagements de la Société en matière d'indemnités de départ et de prestations de retraite sont évalués selon la méthode prospective. Cette méthode, qui repose sur une évaluation actuarielle des droits, prend en compte les droits que les salariés auront acquis au moment de leur départ à la retraite. Les coûts estimés des avantages accordés au personnel de la Société sont provisionnés en fonction des années de présence des salariés, et inscrits en provisions pour risques et charges.

Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée en conformité avec le règlement CRC 99-02, selon des principes similaires à la norme américaine 131 du FASB. Un secteur opérationnel est défini comme une activité générant des profits et dont les performances sont régulièrement revues par la direction de l'entreprise au travers de son *reporting* interne.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de Dassault Systèmes par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué. Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires de Dassault Systèmes par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué, augmenté du nombre d'actions ordinaires qui seraient émises si les options étaient exercées en considérant que les produits dégagés par l'exercice des options sont affectés en totalité au rachat des actions ordinaires de Dassault Systèmes.

Plans d'options de souscription d'actions

Dans les comptes consolidés établis selon les principes comptables généralement admis aux États-Unis, les plans d'options de souscription

d'actions sont comptabilisés suivant la méthode de la valeur intrinsèque. Aucune charge n'est comptabilisée dans les états financiers si le prix d'exercice des options de souscription d'actions est égal au cours de l'action à la date d'octroi des options. L'incidence qu'aurait eu sur le résultat net l'application de la méthode de la juste valeur, telle que définie par la norme 123 du FASB ("Comptabilisation des charges de compensation liée à l'exercice des stock-options"), est présentée en Note J. Selon les principes comptables français, les options de souscription d'actions sont comptabilisées au prix d'exercice à la date de levée, sans effet sur le résultat.

Estimations de la direction de la Société

L'établissement des comptes consolidés annuels, préparés conformément aux principes comptables généralement admis, exige que la direction de la Société fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur la valorisation des actifs et des passifs, sur l'information financière relative aux actifs et passifs éventuels à la date d'établissement des comptes consolidés annuels, ainsi que sur les montants portés en produits et en charges au cours de l'exercice. Ces estimations ont été effectuées dans le respect du principe de prudence sur la base des informations disponibles à la date d'établissement des états financiers.

Les résultats réels de ces transactions pourront être différents de ceux issus des estimations de la direction de la Société.

NOTE C – Acquisitions

Acquisitions de l'exercice 2001

Acquisition de l'activité de conseil et services PLM d'Alliance Commerciale Technologique ("ACT")

Le 20 juillet 2001, la Société a finalisé l'acquisition de l'activité de conseil et services PLM et des actifs associés de la société canadienne ACT.

Cette acquisition s'est élevée à 9 millions d'euros. Cette transaction renforce la présence de Dassault Systèmes sur le marché américain et complète l'offre de services autour des solutions PLM.

Le prix d'acquisition d'ACT a été ventilé de la façon suivante :

- Comptes clients 2 millions d'euros
- Immobilisations corporelles 1 million d'euros
- Immobilisations incorporelles 6 millions d'euros

Acquisition de Structural Research and Analysis Corp. ("SRAC")

Le 31 mai 2001, la Société a acquis 100 % de SRAC, une société basée dans l'État de Californie (États-Unis), pour un montant de 23 millions d'euros. Le financement de cette acquisition a été effectué par émission de titres pour 19 millions d'euros et en numéraire pour le solde. SRAC a développé et commercialise une offre de logiciels d'analyse native Windows.

Les éléments incorporels relatifs à cette acquisition se répartissent de la façon suivante :

- Fonds de commerce 13 millions d'euros
- Logiciels 9 millions d'euros

Prise de participation dans MSC Software ("MSC")

Le 3 mai 2001, la Société a cédé à MSC la totalité de sa participation dans le capital d'AES ("Advanced Enterprise Solutions"). Cette opération lui a permis de prendre, en échange de ses actions AES, une participation minoritaire, à hauteur de 9 %, dans le capital de MSC. Aucun gain ni perte n'a été constaté dans le cadre de cet échange.

MSC est un fournisseur de logiciels de simulation et services informatiques destinés à améliorer et automatiser le processus de conception et de fabrication des produits.

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Acquisitions de l'exercice 2000

Acquisition de Delmia AB

Au cours du 4^e trimestre 2000, la Société a acquis, pour 3 millions d'euros, la société suédoise EAI Scandinavia AB, spécialisée dans la distribution des produits de "Fabrication Numérique" en Scandinavie et Europe du Nord. La dénomination sociale de cette société est désormais Delmia AB. L'écart d'acquisition s'est élevé à 2 millions d'euros.

Acquisition de Spatial

Le 14 novembre 2000, la Société a finalisé l'acquisition de l'activité composants logiciels 3D de Spatial Technology Inc. L'activité composants a été filialisée dans la société Spatial Corp. ("Spatial").

Cette société est située dans le Colorado et est propriétaire du logiciel ACIS®. Spatial est détenue à 100 % par la Société. Le prix d'acquisition des titres est de 27 millions d'euros. Les éléments incorporels relatifs à cette acquisition se répartissent de la façon suivante :

- Fonds de commerce 19 millions d'euros
- Logiciels 8 millions d'euros

Acquisition de Cimlogic

La Société a acheté, le 31 octobre 2000, 100 % des titres de Cimlogic Inc. ("Cimlogic"), une société de droit américain localisée à Nashua, dans le New Hampshire (États-Unis), pour un montant de 3 millions d'euros. Cimlogic fournit des solutions de conception qui incluent des bibliothèques de pièces permettant aux utilisateurs d'avoir un accès à une large variété de composants standards. Le montant du fonds de commerce relatif à cette acquisition est de 2 millions d'euros.

Acquisition de Safework Inc.

Les titres de Safework Inc., anciennement dénommée "Les Consultants Génicom Inc.", une société basée à Montréal (Canada), ont été acquis en totalité pour 10 millions d'euros le 26 janvier

2000. Cette filiale détient le logiciel SAFEWORK. Ce logiciel de simulation humaine fournit à l'utilisateur des mannequins parfaits du point de vue anthropométrique. Ils sont utilisés dans un environnement digital pour simuler, démontrer et optimiser la manière dont une action spécifique, comme la maintenance d'un moteur ou le pilotage d'un avion, peut être effectuée.

Les éléments incorporels relatifs à cette acquisition se répartissent de la façon suivante :

- Fonds de commerce 9 millions d'euros
- Logiciels 1 million d'euros

Le contrat d'acquisition prévoit le paiement d'un complément de prix en 2003 ou en 2004 qui ne peut excéder 3 millions de dollars canadiens, en cas de progression significative du revenu ergonomique.

Acquisition de Delmia GmbH

Le 24 mars 2000, Dassault Systèmes a acquis Delmia GmbH, filiale de Engineering Animation Inc. ("EAI"), une société basée à Stuttgart (Allemagne), pour un montant de 32 millions d'euros au comptant. Delmia GmbH offre à ses clients un large éventail de logiciels et de compétences, destinés à définir et à simuler virtuellement des opérations de fabrication sur chaîne de montage pour permettre d'élaborer le système de production le plus souple et le plus efficace et pour calculer les coûts de fabrication induits.

Les éléments incorporels relatifs à cette acquisition se répartissent de la façon suivante :

- Fonds de commerce 25 millions d'euros
- Logiciels 7 millions d'euros

Prise de participation dans Revit Technology Corporation ("Revit")

La Société a pris une participation non consolidée de 7,7 % dans Revit pour 8 millions d'euros au cours du 4^e trimestre 2000. Revit a développé un modeleur paramétrique pour les métiers de l'AEC (Architecture, Ingénierie, Construction).

NOTE D – Écarts d'acquisition et autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 sont présentés ci-dessous :

(en milliers d'euros)

	Écarts d'acquisition et fonds de commerce	Logiciels	Brevets, marques et autres	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2001	56 584	21 659	991	79 234
Acquisitions	21 747	1 467	3 724	26 938
Cessions		(29)	0	(29)
Dotations de l'exercice	(32 221)	(12 748)	(1 251)	(46 220)
Effet de la conversion	(3 898)	(1 824)	(316)	(6 038)
Valeurs nettes au 31 décembre 2002	42 212	8 525	3 148	53 885

Les écarts d'acquisition et fonds de commerce nets ainsi que les logiciels nets, au 31 décembre 2002, proviennent essentiellement des acquisitions de SmarTeam (10 millions d'euros), SRAC (10 millions d'euros), Delmia GmbH (9 millions d'euros) et Spatial (7 millions d'euros).

La Société a acheté la totalité des parts détenues par les actionnaires minoritaires de SmarTeam pour 14 millions d'euros. La totalité du prix d'achat a été affectée aux survaleurs.

L'amortissement des immobilisations corporelles hors écarts d'acquisition et fonds de commerce s'est élevé à 13 999, 13 234 et 12 933 milliers d'euros respectivement au titre des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000. La charge future d'amortissement pour 2003, 2004 et 2005 figure dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

	Logiciels	Brevets, marques et autres
Exercice clos le 31 décembre 2003	7 135	1 943
Exercice clos le 31 décembre 2004	1 391	1 140
Exercice clos le 31 décembre 2005		558
Total	8 526	3 641

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

NOTE E – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se ventilent comme suit :

(en milliers d'euros)

	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier et matériel de bureau	Aménagements	Total
Valeurs nettes au 31 décembre 2001	27 555	16 941	8 738	12 142	65 376
Acquisitions		11 703	3 396	2 418	17 517
Cessions, nettes			(377)	(45)	(422)
Dotations de l'exercice	(1 081)	(12 174)	(2 962)	(2 834)	(19 051)
Effet de la conversion	(545)	(1 415)	(950)	(636)	(3 546)
Valeurs nettes au 31 décembre 2002	25 929	15 055	7 845	11 045	59 874

NOTE F – Immobilisations financières

En avril 2002, la Société a conclu un accord avec la société RAND A Technology Corporation ("RAND") afin d'accélérer le développement des infrastructures marketing, ventes et services requises pour supporter ses applications de PLM. Dans le cadre de cet accord, la Société a accordé à RAND un prêt de 20 millions d'euros sur une durée de 10 ans. Un tiers de cette somme pourra être convertie en actions ordinaires de RAND à l'initiative de RAND. La conversion des deux tiers de cette somme reste à la discrétion de Dassault Systèmes. Conformément aux modalités de ce financement, les parts de Dassault Systèmes dans RAND représenteront moins de 19,9 % des actions en circulation.

Exercices clos les 31 décembre

(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000	Taux d'intérêt
Participations				
Revit	0	9 045	8 235	
PlanetCAD	67	170	893	
MSC Software - AES	6 506	7 870	7 456	
ImpactXoft ⁽¹⁾	9 589			
IMC			9 468	
Autres	370	68	90	
Total	16 532	17 153	26 142	
Prêts				
ImpactXoft	3 814			5,0 %
RAND ⁽²⁾	18 821			5,5 %
IMC		2 184		8,0 %
Total	22 635	2 184		
Immobilisations financières	39 167	19 337		

(1) La Société a pris une participation de 15 % dans ImpactXoft en septembre 2002.

(2) Le prêt accordé à RAND peut être converti en actions ordinaires de RAND. La valeur de ce droit de conversion a été estimée par la Société à 202 milliers de dollars américains et n'a pas été enregistrée dans les comptes de la Société.



L'échéancier de remboursement de ces prêts au 31 décembre 2002 est le suivant :

(en milliers d'euros)

2003	3 224
2004	2 521
2005	2 521
2006	2 520
2007	3 042
Au-delà	12 031
Total	25 858
Fraction à moins d'un an	(3 224)
Prêts à long terme	22 635

NOTE G – Clients et comptes rattachés - commissions sur ventes à payer - relations avec IBM

Depuis la création de Dassault Systèmes en 1981, nos produits CATIA, et depuis 1998 nos produits ENOVIA, ont, pour l'essentiel, été commercialisés et distribués par IBM, qui a également assuré les services de support correspondants, dans le cadre d'un contrat non exclusif relatif à la commercialisation, la distribution et au support de nos produits. Depuis 2001, les produits SMARTEAM sont également distribués par IBM dans le cadre de ce contrat non exclusif.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du partenariat commercial avec IBM, en pourcentage du chiffre d'affaires total de la Société, s'est élevé à 61 %, 60 % et 65 % aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000.

IBM n'est soumis à aucune obligation contractuelle de continuer à commercialiser activement les produits de la Société. IBM pourrait notamment décider de cesser son activité de commercialisation des produits de la Société sans avoir à supporter de pénalité. Une telle décision d'IBM visant à cesser ou réduire ses efforts commerciaux sur les produits de la Société entraînerait une diminution brutale des ventes de

logiciels, et viendrait obérer de façon significative, du moins à court terme, tant la situation financière que le résultat d'exploitation de la Société.

La direction de la Société estime toutefois que sa relation de longue date avec IBM est fondée sur le respect et la réussite mutuels, et n'a pas connaissance de circonstances de nature à provoquer la rupture de cette relation.

IBM établit, dans le cadre de cet accord, un rapport d'activité mensuel qui est communiqué à Dassault Systèmes. Les rapports d'activité font l'objet d'une revue et d'une procédure d'ajustement annuelle qui permettent aux partenaires de corriger d'éventuels écarts survenus lors de l'exercice clos. Ces rapports d'activité sont analysés par la Société au vu des tendances historiques et des anomalies déjà identifiées. Le chiffre d'affaires réalisé avec IBM n'est donc constaté qu'après la prise en compte d'un estimé des ajustements qu'IBM serait susceptible d'effectuer.

En 2002, comme en 2001 et en 2000, la Société a provisionné des commissions à payer de 15 452, 13 053 et 12 674 milliers d'euros, respectivement. Ces commissions ont été enregistrées, dans le compte de résultat, en minoration du chiffre d'affaires sur ventes de logiciels. La dette vis-à-vis d'IBM est payée en dollars.

Le solde du compte client IBM représente respectivement 117 930, 113 200 et 115 257 milliers d'euros aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000. La majeure partie de ce solde correspond à des créances liées aux ventes de logiciels. La Société estime que la situation financière d'IBM compense le risque financier lié à la concentration des actifs sur un seul client. Au 31 décembre 2002, 95 % du solde client IBM étaient libellés en dollars américains, alors que les 5 % restants portaient sur des montants à recevoir en euros.

La Société licencie ses produits à IBM et à Dassault Aviation pour leur utilisation interne. IBM a bénéficié de conditions commerciales comparables à celles accordées à d'autres clients de taille similaire. Le chiffre d'affaires réalisé avec

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

IBM dans le cadre de cette activité s'est élevé à 5 672, 4 062, et 2 794 milliers d'euros en 2002, 2001 et 2000. Dassault Systèmes licencie ses produits à Dassault Aviation selon des conditions de marché similaires à celles accordées à des clients de taille comparable. Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de cet accord s'est élevé à 6 053, 3 916 et 3 735 milliers d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000.

La Société a également réalisé des prestations de services pour Dassault Aviation. Celles-ci ont été conclues à des conditions de marché et ont généré un chiffre d'affaires de 6 169, 7 303 et 5 664 milliers d'euros en 2002, 2001 et 2000.

Le solde du compte client Dassault Aviation s'est élevé respectivement à 9 126, 2 377 et 1 849 milliers d'euros aux 31 décembre 2002, 2001 et 2000.

NOTE H – Placements à court terme

Les placements à court terme sont constitués de valeurs mobilières émises par des institutions financières de premier rang. La direction de la Société estime que le risque d'insolvabilité inhérent à la défaillance des contreparties est minime.

Au 31 décembre 2002, les placements à court terme, qui s'élevaient à 16 436 milliers d'euros (2001 : 6 100 milliers d'euros) étaient libellés essentiellement en euros pour 16 353 milliers d'euros (2001 : 6 003 milliers d'euros) et en dollars américains pour 82 milliers d'euros (2001 : 97 milliers d'euros).

Ces titres de placement sont liquides et leur échéance est égale ou inférieure à un an, à la date d'établissement du bilan.

NOTE I – Disponibilités

Les disponibilités sont placées auprès d'institutions financières de premier rang, principalement en France. La direction de la Société suit la solvabilité de ces contreparties.

Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Comptes bancaires	118 450	119 871	99 463
Valeurs mobilières de placement	253 504	243 265	166 475
Disponibilités	371 954	363 136	265 938

Au 31 décembre 2002, 65 % de ces disponibilités étaient libellées en euros (2001 : 54 %), 32 % en dollars américains (2001 : 42 %) et 24 % en yens (2001 : 4 %).

NOTE J – Capital social, plans d'options de souscription d'actions, réserve légale

Les mouvements intervenus sur le capital social de Dassault Systèmes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'analysent comme suit:

	Nombre d'actions	Nominal (en euros)	Capital social (en euros)
Actions autorisées, émises et en circulation au 1^{er} janvier 2002	114 446 171	1,00	114 446 171
Nombre d'actions émises en 2002 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 28 juin 1996	25 410	1,00	25 410
Nombre d'actions émises en 2002 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 15 décembre 1997	32 622	1,00	32 622
Nombre d'actions émises en 2002 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 28 janvier 1998	25 000	1,00	25 000
Nombre d'actions émises en 2002 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 9 novembre 1998	21 935	1,00	21 935
Nombre d'actions émises en 2002 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 15 septembre 1999	18 952	1,00	18 952
Nombre d'actions émises en rémunération de l'acquisition de SRAC	101	1,00	101
Nombre d'actions émises en 2002 dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions du 29 mars 2001	650	1,00	650
Total au 31 décembre 2002	114 570 841	1,00	114 570 841

Au 31 décembre 2002, SolidWorks détient 392 284 actions de Dassault Systèmes. Ces actions, qui sont dépourvues du droit de vote et n'ont pas vocation à percevoir des dividendes, ont été émises dans le cadre de la prise de contrôle de SolidWorks en 1997, afin de rémunérer l'exercice des options de souscription d'actions émises par SolidWorks préalablement à la prise de contrôle de SolidWorks par Dassault Systèmes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, 111 007 actions ont été allouées aux titulaires de ces options de souscription. Le nombre d'options en circulation attribuées aux salariés s'élève à 139 133 options au 31 décembre 2002. Le prix moyen d'exercice des options de souscription d'actions en circulation, au 31 décembre 2002, s'élève à 5,01 euros.

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Le tableau ci-dessous résume les exercices des autres plans d'options de souscription d'actions émis par Dassault Systèmes depuis la mise en place de chacun des plans :

Plan d'options	Options attribuées	Nombre de bénéficiaires	Prix d'exercice d'une option en euros	Dates d'exercice
1996	1 027 780 ⁽¹⁾	916	9	À compter du 28 juin 1996 jusqu'au 27 juin 2006
1997	1 031 840	362	25,92	À compter du 15 décembre 1999 jusqu'au 14 décembre 2007
1998-1	750 000	26	26,37	À compter du 28 janvier 1998 jusqu'au 27 janvier 2008 ^(a)
1998-2	2 468 730	1018	29,58	À compter du 9 novembre 2000 jusqu'au 8 novembre 2008
1998-3	354 750	296	29,58	À compter du 9 novembre 1998 jusqu'au 8 novembre 2008 ^(b)
1998-4	3 297 000	556	37	À compter du 15 septembre 2001 jusqu'au 14 septembre 2009
1998-5	320 000	290	37	À compter du 15 septembre 1999 jusqu'au 14 septembre 2009 ^(c)
1998-8	2 909 600	531	52	À compter du 29 mars 2003 jusqu'au 28 mars 2011
1998-9	553 300	513	52	À compter du 29 mars 2001 jusqu'au 28 mars 2011 ^(d)
1998-10	138 000	44	49	À compter du 29 juin 2001 jusqu'au 28 juin 2011 ^(e)
1998-11	1 387 400	400	35	À compter du 5 octobre 2002 jusqu'au 4 octobre 2011 ^(f)
1998-12	328 650	434	35	À compter du 5 octobre 2002 jusqu'au 4 octobre 2011 ^(g)
2002-01	1 363 563	378	45,50	À compter du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012
2002-02	355 300	401	45,50	À compter du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012
Total	16 285 913			

(1) Dont 946 680 à des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 81 100 à des salariés de DSA.

(2) Dont 707 856 par des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 72 800 par des salariés de DSA.

(3) Dont 24 910 par des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 500 par des salariés de DSA.

a) Dont 475 002 exerçables depuis le 28 janvier 1998, 100 000 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 1999, 99 998 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 2000, 50 000 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 2001 et le solde exerçable depuis le 28 janvier 2002.

b) Dont 88 687 exerçables depuis le 9 novembre 1998, 88 688 supplémentaires exerçables depuis le 9 novembre 1999, 88 687 supplémentaires exerçables depuis le 9 novembre 2000 et le solde exerçable depuis le 9 novembre 2001.

c) Dont 80 000 exerçables depuis le 15 septembre 1999, 80 000 supplémentaires exerçables depuis le 15 septembre 2000, 80 000 supplémentaires exerçables depuis le 15 septembre 2001 et le solde exerçable depuis le 15 septembre 2002.

d) Dont 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2001, 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2002 et 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2003.

e) Dont 34 500 exerçables depuis le 29 juin 2001 et 34 500 exerçables depuis le 29 juin 2002.

f) Dont 346 850 exerçables depuis le 5 octobre 2002.

g) Dont 82 162 exerçables depuis le 5 octobre 2002.

Le conseil d'administration se réserve le droit de suspendre temporairement l'exercice des options pendant les périodes de réalisation d'opérations sur le capital ou impliquant le détachement d'un droit. Par ailleurs, les actions souscrites dans le cadre de l'exercice des options provenant des plans 1998-2 du 9 novembre 1998, 1998-4 du 15 septembre 1999, 1998-8 du 29 mars 2001, 1998-11 du 5 octobre 2001 et 2002-01 du 28 mai 2002 ne peuvent être cédées respectivement avant le 9 novembre 2003, le 15 septembre 2004, le 29 mars 2005, le 5 octobre 2005 et le 28 mai 2006.

Le 28 mai 2002, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a autorisé le conseil d'administration à consentir, en une ou plusieurs fois, jusqu'au 27 juillet 2005, des options de souscription d'actions Dassault Systèmes à certains salariés ou dirigeants de la Société ou de ses filiales françaises ou étrangères, le nombre maximal d'options pouvant être consenties par le conseil et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire un nombre d'actions excédant 17 % du capital social de Dassault Systèmes. Au 31 décembre 2002, le nombre d'options consenties par le conseil et non encore levées représentait 12,5 % du capital social de Dassault Systèmes.



Options exercées de 1996 à 2001	Options exercées en 2002	Options annulées de 1996 à 2001	Options annulées en 2002	Options en circulation au 31 décembre 2002
780 656 ⁽²⁾	25 410 ⁽³⁾	29 960	0	191 754
43 622	32 622	17 004	7 942	930 650
599 700	25 000	0	0	125 300
20 184	13 910	44 552	8 238	2 381 846
112 457	8 025	0	0	234 268
1 600	11 900	33 940	10 700	3 238 860
59 075	7 052	0	0	253 873
	–	4 400	13 960	2 891 240
	650	0	0	552 650
	101	0	0	137 899
	0	200	4 600	1 382 600
	0		0	328 650
	–		3 569	1 359 994
	–		0	355 300
1 617 294	124 670	130 056	49 009	14 364 884

Dans le cadre de cette autorisation, le conseil d'administration a procédé, au cours des exercices clos les 31 décembre 2002 et 2001, à l'attribution au profit des salariés de la Société respectivement de 1 718 863 et de 5 316 950 options de souscription d'actions avec un prix d'exercice de 45,5 euros en 2002 et un prix d'exercice compris entre 35 euros et 52 euros en 2001. Aucune option n'a été attribuée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Si les options de souscription d'actions accordées en 2002 et 2001 avaient été valorisées selon la méthode de la juste valeur telle que définie par la norme 123 du FASB, estimée selon le modèle de Black et Scholes, les résultats nets auraient été les suivants :

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros, à l'exception des montants par action)

	2002	2001	2000
Résultat net pro-forma	51 685	59 708	85 970
Résultat net par action pro-forma	0,45	0,53	0,76
Résultat net dilué par action pro-forma	0,44	0,51	0,72

La juste valeur des options a été calculée en retenant les hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,9 % en 2002 et 3,5 % en 2001, taux de distribution de dividende de 0 %, volatilité de l'action Dassault Systèmes de 58 % en 2002 et de 44 % en 2001, et durée de vie des options de souscription estimée, en tenant compte des particularités de chaque plan, comprise entre 2 et 5 ans et d'une durée moyenne de 3,5 ans.

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

La valeur de marché moyenne pondérée des options attribuées en 2002 et 2001 a été estimée respectivement à 20,82 euros et 17,11 euros en utilisant le modèle de Black et Scholes.

Le modèle développé par Black et Scholes a vocation à s'appliquer à la valorisation d'options cotées, librement cessibles, et non soumises à des conditions restreignant leur acquisition. Ce modèle repose en outre sur la prise en compte d'hypothèses subjectives, notamment en ce qui concerne la volatilité. En conséquence, l'évaluation des options effectuée sur la base du modèle précité n'est pas forcément représentative de la valeur des options de souscription d'actions accordées par Dassault Systèmes.

Les mouvements intervenus sur les plans d'options de souscription d'actions sont les suivants :

	2002		2001		2000	
	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice (en euros)
Options en circulation en début d'exercice	13 069 840	37,30	8 107 686	30,45	9 107 127	29,24
Attribution d'options	1 718 863	45,27	5 316 950	46,37	0	0,00
Exercice d'options	(235 677)	15,58	(271 541)	14,53	(927 144)	19,71
Annulation d'options	(49 009)	38,66	(83 255)	25,81	(72 297)	18,60
<i>Options en circulation en fin d'exercice</i>	<i>14 504 017</i>	<i>38,01</i>	<i>13 069 840</i>	<i>37,30</i>	<i>8 107 686</i>	<i>30,45</i>
Nombre d'options exerçables	8 254 974	32,64	7 779 885	31,43	4 342 121	26,36

L'information relative au prix d'exercice des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2002 est la suivante :

Fourchette de prix d'exercice (en euros)	Options en circulation			Options exerçables	
	Nombre d'actions	Durée de vie moyenne résiduelle	Prix moyen d'exercice (en euros)	Nombre d'actions	Prix moyen d'exercice (en euros)
De 0,12 à 25	330 887	3,64	7,42	321 067	7,52
25,92	930 650	4,96	25,92	930 650	25,92
26,37	125 300	6,08	26,37	125 300	26,37
29,58	2 616 114	5,86	29,58	2 616 114	29,58
35	1 711 250	8,77	34,16	424 211	34,15
37	3 492 733	6,71	37,00	3 492 733	37,00
39,62	137 899	8,50	39,62	68 899	39,62
45,5	1 715 294	9,41	44,36	0	44,36
52	3 443 890	8,25	50,78	276 000	44,39
<i>Total</i>	<i>14 504 017</i>	<i>7,30</i>	<i>38,01</i>	<i>8 254 974</i>	<i>32,64</i>

En 2002, SolidWorks a mis en place un programme de rachat des actions attribuées à ses salariés, résultant de l'exercice de plan de souscription d'actions. Ce programme prévoit :

- qu'un salarié pourra revendre ses actions "matures" (c'est-à-dire les actions détenues par un employé sur une période supérieure à 6 mois) à certaines dates et à leur valeur de marché ;
- que SolidWorks aura également la possibilité de racheter les actions aux mêmes dates et à leur valeur de marché. Si toutes les actions éligibles à ce programme de rachat étaient exercées et revendues, SolidWorks pourrait racheter environ 6 millions d'actions.

En fonction des hypothèses faites sur les durées de détention des titres et en utilisant la valeur de marché actuelle de SolidWorks, la Société estime que les sorties nettes de trésorerie devraient s'élever à 27,6 millions d'euros.

Réserve légale

Conformément à la législation française, les bénéfices nets des sociétés françaises sont, le cas échéant, affectés, à raison de 5 % l'an, à la réserve légale jusqu'à ce que le montant de cette dernière atteigne 10 % du montant du capital social. La réserve légale n'est distribuable que lors de la liquidation desdites sociétés.

Distribution de dividende

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 28 mai 2002 a décidé la distribution d'un dividende de 37 601 milliers d'euros.

NOTE K – Provisions pour risques et charges

La Société est impliquée dans un certain nombre de litiges généralement liés à ses activités courantes. Il n'est pas possible d'évaluer le risque inhérent à ces litiges et procédures judiciaires, qui restera, le cas échéant, à la charge de la Société. La direction de la Société, après consultation de ses avocats et conseillers juridiques, estime que le règlement de ces litiges n'aura pas d'incidence significative sur la situation financière et le résultat des opérations de la Société.

(en milliers d'euros)

	Solde d'ouverture	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice (provision utilisée)	Reprise de l'exercice (provision non utilisée)	Variation de périmètre	Autre	Solde de clôture
Indemnités de départ à la retraite	6,304	4,009	(372)	0	0	(1,553)	8,388
Impôts différés passifs et autres	3,194	1,206	0	0	0	1,512	5,912
Total	9,498	5,215	(372)	0	0	(41)	14,300

NOTE L – Indemnités de départ à la retraite et prestations de retraite

La Société verse des indemnités de départ à la retraite à prestations déterminées aux salariés des sociétés françaises et souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées pour certains de ses salariés américains.

En France, l'indemnité de départ à la retraite est calculée en fonction de l'ancienneté et du salaire annuel du salarié au moment de son départ. Ce droit est acquis et est versé au salarié au moment de son départ sous la forme d'une somme forfaitaire. Les droits à indemnités de départ à la retraite acquis par les salariés au cours de leur vie active sont provisionnés sur la base d'hypothèses et de calculs actuariels.

Les engagements de retraite des sociétés françaises sont déterminés selon la méthode prospective en retenant 60 ans comme âge de départ à la retraite, ainsi que les hypothèses suivantes :

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Exercices clos les 31 décembre

	2002	2001	2000
Taux d'actualisation	5,00 %	5,00 %	5,00 %
Taux de rentabilité des placements	5,50 %	5,50 %	5,50 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,00 %	3,00 %	3,00 %

Depuis 1998, Dassault Systèmes a confié à un organisme financier la gestion d'une partie de ses engagements de retraite pour un montant total de 6,8 millions d'euros. Cet organisme assurera le versement, directement aux salariés de Dassault Systèmes, des indemnités de fin de carrière.

De plus, la Société a d'autres engagements de retraite pour certaines de ses filiales non américaines. Ces engagements ne sont pas significatifs et ont été cumulés avec les engagements des plans français pour la présentation des états financiers.

Aux États-Unis, les prestations de retraite sont calculées en fonction de l'ancienneté et du dernier salaire moyen du salarié. Elles sont financées par des versements de la Société, alimentant les actifs d'une caisse de retraite distincte, d'un montant suffisant pour faire face ou excéder le financement minimum annuel prévu par la loi américaine (ERISA) sur la protection des revenus de retraite des salariés.

Les engagements de retraite des sociétés américaines sont déterminés selon la méthode prospective en retenant les hypothèses suivantes :

Exercices clos les 31 décembre

	2002	2001	2000
Taux d'actualisation	6,75 %	7,25 %	7,50 %
Taux de rentabilité des placements	8,50 %	8,50 %	8,50 %
Taux d'augmentation moyen des salaires	3,75 %	4,25 %	4,50 %

Les éléments composant la charge d'indemnité de départ à la retraite s'analysent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre - Plan français et autres (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Droits acquis au cours de l'exercice	1 346	1 208	1 100
Charges d'intérêts des engagements de retraite selon la méthode prospective	588	475	412
Rendement réel des actifs	(382)	(277)	(250)
Amortissement et report, nets	(14)	(27)	(15)
Charge d'indemnité de départ à la retraite – plan français	1 538	1 379	1 247

Exercices clos les 31 décembre - Plan américain (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Droits acquis au cours de l'exercice	756	622	547
Charges d'intérêts des engagements de retraite selon la méthode prospective	902	868	782
Rendement réel des actifs	(804)	(648)	(665)
Amortissement et report, nets	133	103	108
Charge d'indemnité de départ à la retraite – plan américain	987	945	772

L'évolution de l'engagement de retraite est la suivante :

Exercices clos les 31 décembre - Plan français et autres
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Engagement en début d'année	12 175	9 582	8 298
Droits acquis au cours de l'exercice	1 346	1 208	1 100
Charges d'intérêts	588	475	412
Amendements	0	0	0
Effet variation de périmètre	0	86	441
Gain (perte) actuariel	(155)	892	(621)
Indemnités versées	(11)	(21)	(18)
Effet de la conversion	(39)	(47)	(31)
Engagement en fin d'année	13 904	12 175	9 582
Valeur des actifs en début d'année	7 468	5 160	5 004
Bénéfices financiers réels	(508)	2 285	156
Cotisations ou prestations payées directement	39	44	18
Prestation réelle	(39)	(21)	(18)
Valeur des actifs en fin d'année – plan français	6 960	7 468	5 160
Insuffisance des placements sur les droits accumulés	(6 944)	(4 707)	(4 422)
Gain (perte) non amorti sur écart actuariel et financier	595	(157)	(1 306)
Passif net comptabilisé – plan français	(6 349)	(4 864)	(5 728)

Exercices clos les 31 décembre
(plan américain, en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Engagement en début d'année	13 475	11 444	9 468
Droits acquis au cours de l'exercice	756	622	547
Charges d'intérêts	902	868	782
Gain (perte) actuarielle	768	181	236
Indemnités versées	(333)	(303)	(333)
Effets de la conversion	(2 359)	663	745
Engagement en fin d'année	13 209	13 475	11 444
Valeur des actifs en début d'année	9 543	8 492	6 782
Bénéfices financiers réels	(305)	(258)	227
Cotisations ou prestations payées directement	1 300	1 129	1 286
Prestation réelle	(333)	(303)	(333)
Effets de la conversion	(1 589)	483	530
Valeur des actifs en fin d'année – plan américain	8 616	9 543	8 492
Insuffisance des placements sur les droits accumulés	(4 593)	(3 932)	(2 952)
Gain (perte) non amorti sur écart actuariel et financier	3 172	1 791	512
Gain (perte) non amorti sur coût des services passés	494	702	770
Passif net comptabilisé – plan américain	(927)	(1 439)	(1 670)

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

La Société a procédé pour l'ensemble de ses plans au calcul de l'engagement minimal ("ABO"). L'ABO a été évalué selon la méthode prospective, à partir des salaires de fin d'exercice, sans aucun étalement, et diminué de la valeur vénale des actifs de couverture. Pour le plan américain, l'ABO est positif et supérieur à la provision au passif du régime de retraite : une provision de 1 112 milliers d'euros a été constatée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002. Aucune charge n'avait été constatée au cours des exercices précédents.

NOTE M – Impôt sur les bénéfices

Les principaux actifs (passifs) d'impôt différé s'analysent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Amortissements comptables accélérés	24 529	24 484	21 133
Participation des salariés et obligations de retraite non encore déductibles	6 639	6 235	6 605
Provisions et autres charges non encore déductibles	16 272	15 282	16 476
Actifs sur déficits reportables et crédits d'impôt	23 751	22 563	4 153
Provisions pour dépréciation des actifs d'impôts différés	(23 473)	(33 301)	(25 071)
Total actifs d'impôts différés	47 718	35 706	23 296
Amortissements fiscaux accélérés	(8 144)	(6 115)	(6 334)
Autres	(838)	(842)	(171)
Total passifs d'impôts différés	(8 982)	(6 957)	(6 505)
Actifs d'impôts différés au bilan, nets	38 736	28 749	16 791

Les actifs d'impôt différé faisant l'objet d'une provision proviennent principalement de l'amortissement comptable accéléré des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions et des crédits d'impôt liés à l'exercice des options de souscription d'actions. Comme indiqué ci-dessous, le taux effectif d'impôt de SmarTeam est de 0 % ; en conséquence, SmarTeam n'a comptabilisé aucun impôt différé actif sur ses déficits fiscaux reportables.

La classification des impôts différés au bilan est la suivante :

Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Impôts différés actifs court terme	28 172	16 669	9 530
Impôts différés actifs long terme	15 588	14 939	12 298
Impôts différés actifs	43 760	31 608	21 828
Impôts différés passifs court terme	(838)	(841)	(48)
Impôts différés passifs long terme	(4 186)	(2 018)	(4 989)
Impôts différés passifs	(5 024)	(2 859)	(5 037)
Actifs d'impôts différés, nets	38 736	28 749	16 791

Le résultat des entreprises intégrées avant impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
France	214 649	226 408	213 381
Étranger	(3 260)	(5 607)	5 920
Résultat avant impôt	211 389	220 801	219 301

Les éléments significatifs de la charge d'impôt sur les bénéfices s'analysent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
France	74 796	80 304	77 324
Étranger	7 314	17 490	12 474
Charge d'impôt courant	82 110	97 794	89 798
Variation de l'impôt différé	(8 714)	(9 878)	(3 710)
Charge d'impôt (courant et différé)	73 396	87 916	86 088

Les différences entre le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices de la Société et le taux de l'impôt sur les sociétés en vigueur en France proviennent des éléments suivants :

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Impôt théorique calculé aux taux en vigueur de 35,43 % en 2002, 36,43 % en 2001 et 37,77 % en 1999	63 555	64 356	71 683
Actifs d'impôt différé provisionnés à 100 %	1 788	(74)	2 017
Écarts avec les taux d'impôt étrangers ⁽¹⁾	8 465	14 722	9 969
Différences permanentes liées à la non-déductibilité des écarts d'acquisition	8 786	10 342	5 580
Crédits d'impôt liés à l'exercice des options de souscription d'actions	(5 254)		
Autres, nets	(3 944)	(1 430)	(3 161)
Impôt sur les bénéfices	73 396	87 916	86 088
Taux effectif d'impôt sur les bénéfices	40,9 %	49,8 %	45,4 %
Taux effectif d'impôt sur les bénéfices hors impact des différences permanentes liées aux acquisitions	36,0 %	42,9 %	42,1 %

(1) SmarTeam bénéficie en Israël d'un régime fiscal dérogatoire obtenu sur agrément de l'"Investment Center". Dans le cadre de ce régime, SmarTeam est exonéré d'impôt sur les sociétés et son taux effectif d'impôt est de 0 %. La variation des "écarts avec les taux d'impôt étranger" en 2002, 2001 et en 2000 provient principalement de ce régime fiscal dérogatoire.

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Au 31 décembre 2002, les déficits et les crédits d'impôt reportables s'élèvent à 81 978 et 3 753 milliers d'euros, respectivement. Ces déficits et crédits d'impôt expireront aux dates suivantes :

(en milliers d'euros)

Années	Déficits	Crédits d'impôts
2003	–	376
2004	–	89
2005	52	330
2006	485	111
2007	578	30
2008 et au-delà	80 863	2 817
Total	81 978	3 753

NOTE N – Contrats de location

Au 31 décembre 2002, les redevances annuelles minimales futures au titre de contrats de location non résiliables étaient les suivantes en milliers d'euros :

Années	Contrats de crédit-bail	Contrats de location
2003	2 074	12 463
2004	1 933	8 537
2005	1 817	5 773
2006	1 714	4 889
2007	420	4 497
Au-delà de 2007	–	2 330
Total des loyers minima	7 958	38 489
Moins fraction relative aux intérêts et frais	(243)	
Valeur actuelle des loyers capitalisés	7 715	
Moins échéances à moins d'un an des engagements de crédit-bail	1 799	
Dettes à plus d'un an liées aux contrats de crédit-bail	5 916	

La Société finance l'acquisition d'une partie des terrains et immeubles qu'elle occupe par des contrats de crédit-bail. La valeur des biens pris en crédit-bail est la suivante :

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Terrains	5 680	5 680	5 680
Constructions	27 188	27 188	27 188
Amortissements cumulés	(9 742)	(8 836)	(7 930)
Total	23 126	24 032	24 938

La Société loue ses autres locaux, ainsi qu'une partie de son matériel de bureau. Les loyers enregistrés à ce titre s'élèvent, respectivement, à 29 189, 26 796 et 19 621 milliers d'euros en 2002, 2001 et 2000.

NOTE O – Participation des salariés

Conformément à la réglementation française, les salariés des sociétés françaises participent aux bénéfices des sociétés qui les emploient. La participation des salariés est calculée selon une formule qui prend notamment en compte le bénéfice net, les salaires et le montant des capitaux propres. La participation des salariés est provisionnée chaque année, porte intérêt et est versée en espèces, intérêts courus inclus, après cinq ans.

Les taux d'intérêt appliqués respectivement au cours des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 sont de 5,1 %, 6 % et 6 %. La charge enregistrée au titre de la participation des salariés s'élève à 11 623 milliers d'euros au 31 décembre 2002 (2001 : 11 701 milliers d'euros et 2000 : 11 218 milliers d'euros).

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Participation des salariés (intérêts courus inclus)	28 325	28 364	26 547
Moins échéances à moins d'un an	(5 670)	(6 040)	(5 220)
Participation des salariés à plus d'un an	22 655	22 324	21 327

Les échéances de ces engagements s'élèvent à 3 346 milliers d'euros au 31 décembre 2003, 2 152 milliers d'euros en 2004, 4 042 milliers d'euros en 2005, 4 193 milliers d'euros en 2006 et 8 922 milliers d'euros en 2006.

NOTE P – Ventes de logiciels

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des ventes de logiciels est constitué de redevances initiales et de redevances périodiques qui s'analysent de la façon suivante :

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Redevances initiales	349 784	351 196	309 794
Redevances périodiques	320 102	291 838	231 889
Ventes de logiciels	669 886	643 034	541 683

NOTE Q – Produits financiers et autres produits, nets

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
Produits financiers	11 611	15 425	13 694
Charges d'intérêts	(1 682)	(2 354)	(4 947)
Résultat net des opérations en devises	(6 912)	345	2 318
Autres, nets	2 817	646	(31)
Résultat financier	5 834	14 062	11 034

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

La ligne "Autres, nets" inclut au 31 décembre 2002 le produit de cession des titres Revit pour 1 041 milliers d'euros, ainsi que le produit de dilution sur les titres SolidWorks pour 1 135 milliers d'euros.

Dans le cadre de la gestion de son risque de change, la Société est amenée à acheter ou vendre des contrats d'options portant sur des devises, ou à souscrire toute autre forme de contrat portant sur des devises.

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant aux 31 décembre 2002 et 2001 :

Exercices clos les 31 décembre (en milliers d'euros)

	2002		2001	
	Montant notionnel	Valeur de marché	Montant notionnel	Valeur de marché
Achat d'options de vente dollars américains/euros			11 347	196
Vente d'options d'achat dollars américains/euros			11 347	(690)
Achat d'options d'achat dollars américains/euros			15 318	198
Achat d'options digitales yens japonais/euros	400	135	1 425	312
Tunnels optionnels dollars américains/euros	47 082	7 096	66 947	(2 015)
Tunnels optionnels yens japonais/euros	86 017	7 073	26 100	1 572
Vente à terme dollars américains/euros	20 625	4 246	26 098	(804)
Vente à terme yens japonais/euros	15 274	2 395	27 405	2 246

Ces instruments financiers, qui ont été souscrits dans le cadre d'opérations de couverture, ont des échéances généralement inférieures à 12 mois. Le risque de contrepartie afférent à ces instruments financiers est limité dans la mesure où la Société traite avec des banques ou des institutions financières de premier rang.

NOTE R – Données financières analysées par segment d'activité et par zone géographique

La Société opère sur deux segments : le "Process-centric" et le "Design-centric". Le marché du "Process-centric" (orienté sur les processus industriels) répond aux besoins des entreprises dont l'objectif est d'optimiser leurs processus industriels depuis la conception du produit, sa fabrication jusqu'à sa maintenance en supprimant tout prototype physique. Le marché du "Design-centric" (orienté sur les outils de conception) répond aux besoins des entreprises dont le but est d'optimiser localement une tâche de conception.

Les principes comptables appliqués pour chacun des segments sont identiques à ceux décrits dans la Note B.

La répartition par segment d'activité des données financières de la Société se décompose comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>				
2002	Process-centric	Design-centric	Elim.	Total
Chiffre d'affaires				
Ventes de logiciels	543 622	126 509	(245)	669 886
Prestations de services	105 758	374	(1 903)	104 229
Total chiffre d'affaires	649 380	126 883	(2 148)	774 115
Coût des produits et services vendus				
Coût des ventes de logiciels	(11 362)	(13 540)	427	(24 475)
Coût des prestations de services vendues	(96 795)			(96 795)
Total coût des produits et services vendus	(108 157)	(13 540)	427	(121 270)
Marge opérationnelle	541 223	113 343	(1 721)	652 845
Frais de recherche et de développement	(192 537)	(27 314)	244	(219 607)
Frais commerciaux	(120 981)	(48 204)	374	(168 811)
Frais généraux et administratifs	(43 351)	(5 526)	1 103	(47 774)
Amortissement des écarts d'évaluation	(10 157)	(941)		(11 098)
Total	(367 026)	(81 985)	1 721	(447 290)
Résultat d'exploitation	174 197	31 358	0	205 555
Produits financiers et autres produits, nets	2 974	2 860		5 834
Résultat courant des entreprises intégrées	177 171	34 218		211 389
Charge d'impôt sur les bénéfices	(62 851)	(10 545)		(73 396)
Résultat net des entreprises intégrées	114 320	23 673		137 993
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	214			214
Amortissement des écarts d'acquisition	(32 221)			(32 221)
Résultat net	82 313	23 673	0	105 986
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	58 940	6 330		65 270
Actifs totaux	737 536	164 921	(27 013)	875 444
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	14 191	6 236		20 427

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

(en milliers d'euros)

2001	Process-centric	Design-centric	Total
Chiffre d'affaires			
Ventes de logiciels	514 816	128 218	643 034
Prestations de services	103 019	0	103 019
Total chiffre d'affaires	617 835	128 218	746 053
Coût des produits et services vendus			
Coût des ventes de logiciels	(8 864)	(11 927)	(20 791)
Coût des prestations de services vendues	(86 542)	0	(86 542)
Total coût des produits et services vendus	(95 406)	(11 927)	(107 333)
Marge opérationnelle	522 429	116 291	638 720
Frais de recherche et de développement	(182 562)	(26 673)	(209 235)
Frais commerciaux	(117 323)	(47 000)	(164 323)
Frais généraux et administratifs	(38 534)	(5 649)	(44 183)
Amortissement des écarts d'évaluation	(14 240)		(14 240)
Total	(352 659)	(79 322)	(431 981)
Résultat d'exploitation	169 770	36 969	206 739
Produits financiers et autres produits, nets	11 153	2 909	14 062
Résultat courant des entreprises intégrées	180 923	39 878	220 801
Charge d'impôt sur les bénéfices	(73 844)	(14 072)	(87 916)
Résultat net des entreprises intégrées	107 079	25 806	132 885
Amortissement des écarts d'acquisition	(43 225)	(919)	(44 144)
Résultat net	63 854	24 887	88 741
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	73 337	5 647	78 984
Actifs totaux	667 882	163 545	831 427
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	17 704	5 252	22 956

(en milliers d'euros)

2000	Process-centric	Design-centric	Total
Chiffre d'affaires			
Ventes de logiciels	444 082	97 601	541 683
Prestations de services	90 688	0	90 688
Total chiffre d'affaires	534 770	97 601	632 371
Coût des produits et services vendus			
Coût des ventes de logiciels	(5 907)	(9 041)	(14 948)
Coût des prestations de services vendues	(75 759)	0	(75 759)
Total coût des produits et services vendus	(81 666)	(9 041)	(90 707)
Marge opérationnelle	453 104	88 560	541 664
Frais de recherche et de développement	(151 477)	(18 363)	(169 840)
Frais commerciaux	(79 184)	(38 312)	(117 496)
Frais généraux et administratifs	(31 521)	(3 876)	(35 397)
Amortissement des écarts d'évaluation	(10 664)		(10 664)
Total	(272 846)	(60 551)	(333 397)
Résultat d'exploitation	180 258	28 009	208 267
Produits financiers et autres produits, nets	7 839	3 195	11 034
Résultat courant des entreprises intégrées	188 097	31 204	219 301
Charge d'impôt sur les bénéfices	(74 170)	(11 918)	(86 088)
Résultat net des entreprises intégrées	113 927	19 286	133 213
Amortissement des écarts d'acquisition	(29 424)	(89)	(29 513)
Résultat net	84 503	19 197	103 700
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	55 379	2 448	57 827
Actifs totaux	608 899	124 700	733 599
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	16 908	4 498	21 406

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

La répartition géographique des données financières de la Société a été établie en fonction du lieu d'implantation géographique des sociétés consolidées et se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)

	France	États-Unis & autres	Total
2002			
Chiffre d'affaires	473 788	300 327	774 115
Résultat d'exploitation	209 521	(36 187)	173 334
Actifs utilisés	440 104	435 340	875 444
2001			
Chiffre d'affaires	462 154	283 899	746 053
Résultat d'exploitation	211 317	(48 722)	162 595
Actifs utilisés	522 757	308 670	831 427
2000			
Chiffre d'affaires	431 386	200 985	632 371
Résultat d'exploitation	199 234	(20 480)	178 754
Actifs utilisés	418 269	315 330	733 599

Le chiffre d'affaires enregistré dans les comptes sociaux de Dassault Systèmes s'élève, respectivement, à 515 653, 496 799 et 449 650 milliers d'euros en 2002, 2001 et 2000. La part à l'exportation du chiffre d'affaires de Dassault Systèmes, qui s'élève respectivement à 468 206, 447 757 et 403 271 milliers d'euros en 2002, 2001 et 2000, concerne, presque en totalité, les redevances versées par IBM, dont l'administration est centralisée aux États-Unis.

La Société reçoit des informations d'IBM lui permettant de présenter le chiffre d'affaires par zone géographique en fonction du lieu d'implantation du client final. Sur la base de ces informations, la répartition géographique du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

Exercices clos les 31 décembre
(en milliers d'euros)

	2002	2001	2000
France	102 338	99 185	95 611
Europe hors France	272 221	281 225	239 164
Amériques	223 988	219 289	188 845
Asie/Pacifique	175 568	146 354	108 751
Total chiffre d'affaires	774 115	746 053	632 371

NOTE S – Périmètre de consolidation

	2002			2001			2000		
	% droit de vote	% participation	Méthode de consolidation	% droit de vote	% participation	Méthode de consolidation	% droit de vote	% participation	Méthode de consolidation
Dassault Systèmes Kabushiki Kaisha	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Dassault Data Services	95 %	95 %	Intégration globale	95 %	95 %	Intégration globale	95 %	90 %	Intégration globale
Dassault Systèmes of America Corp. et ses filiales	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
SolidWorks Corporation et ses filiales	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Delmia Corp. et ses filiales	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Enovia Corp.	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Dassault Systèmes Corp.	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Dassault Systèmes AG	100 %	100 %	Intégration globale	99 %	99 %	Intégration globale	99 %	99 %	Intégration globale
SmarTeam Corporation Ltd. et ses filiales	100 %	100 %	Intégration globale	84 %	84 %	Intégration globale	84 %	84 %	Intégration globale
Dassault Systèmes Provence	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Delmia GmbH	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	97 %	97 %	Intégration globale
Dassault Systèmes Canada Inc.	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Safework Inc.	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Spatial Corp. et ses filiales	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale
Dassault Systèmes Srl.	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale			
Structural Research and Analysis Corp.	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale			
Invention Machine Corp.	17 %	17 %	Mise en équivalence	17 %	17 %	Mise en équivalence			
Dassault Systèmes Inc.	100 %	100 %	Intégration globale	100 %	100 %	Intégration globale			
Knowledge Technologies International Inc.	100 %	100 %	Intégration globale						
Knowledge Technologies International Limited	100 %	100 %	Intégration globale						
Knowledge Technologies International France	100%	100%	Intégration globale						
Dassault Systèmes Switzerland	100%	100%	Intégration globale						
3D PLM Software Ltd.	30%	30%	Mise en équivalence						

Annexe aux comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000

Adresse du principal établissement des sociétés opérationnelles :

Dassault Data Services

22, quai Gallieni - 92150 Suresnes, France

Dassault Systemes AG

Burgdorfer Strasse 10 c D - Lehrte 31275, Allemagne

Dassault Systemes of America Corp.

6320 Canoga Avenue, Trillium East Tower
Woodland Hills, CA 91367-2526, États-Unis

Dassault Systemes Inc.

215 St-Jacques Ouest, Bureau 500
Montréal, Québec, H2Y 1M6, Canada

Dassault Systemes Kabushiki Kaisha

Pier City Shibaura Bldg 10F
3-18-1 Kaigan, Minato-Ku - Tokyo 108, Japon

Dassault Systèmes Provence

53, avenue de l'Europe - 13100 Aix-en-Provence, France

Dassault Systèmes Switzerland

Victoria House - Route de la Pierre 22
CH-1024 Ecublens, Suisse

Delmia Corp.

5500, New King Street - Troy, MI 48098, États-Unis

Delmia GmbH

Raiffeisenplatz 4 - D-70736 Fellbach, Allemagne

Enovia Corp.

10926 David Taylor Drive, Suite 300
Charlotte, NC 28262, États-Unis

Knowledge Technologies International Inc.

1209 Orange County City, City of Wilmington
County of New Castle, Delaware, 19801, États-Unis

Knowledge Technologies International Limited

Gables House - Kenilworth Road, Royal Lemington Spa
Warwickshire, CV32 6JX, Angleterre

Knowledge Technologies International France

Les Fjords, Immeuble Narvik - 19 rue de Norvège
91140 Villebon-sur-Yvette, France

Safework Inc.

3400 de Maisonneuve Blvd West - Suite 1430
Montréal, Québec, H3Z 3B8, Canada

SmarTeam Corporation Ltd.

5 Hagavish St- Ovadia House - Kfar Saba 44422, Israël

SolidWorks Corporation

300, Baker Avenue Ext. - Concord, MA 01742, États-Unis

Spatial Corp.

10955 Westmoor Drive, Suite 425
Westminster, CO 80021, États-Unis

Structural Research & Analysis Corp.

12121 Wilshire Boulevard, 7th Floor
Los Angeles, CA 90025-1170, États-Unis

3D PLM Software Ltd.

Plant 14, Pirojshanagar,
Vikhroli (East), Mumbai 400 079, Inde

NOTE T – Effectif et charges de personnel

Les charges de personnel comprennent les jetons de présence des administrateurs pour 80 milliers d'euros (2001 : 61 milliers d'euros et 2000 : 61 milliers d'euros). Les charges de personnel se sont élevées à 302 130 milliers d'euros (2001 : 271 781 milliers d'euros et 2000 : 209 959 milliers d'euros).

La répartition de l'effectif consolidé, qui inclut également le personnel mis à disposition de la Société, est la suivante à la clôture des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 :

	France	États-Unis & autres	Total
31/12/2002	1 940	2 026	3 966
31/12/2001	1 892	1 956	3 848
31/12/2000	1 721	1 484	3 205

NOTE U – Résultat net par action

Les résultats nets par action, de base et dilués, ont été déterminés comme suit :

Exercices clos les 31 décembre

(en unités, sauf résultats nets en milliers d'euros et données par action)

	2002	2001	2000
Résultat net	105 986	88 741	103 700
Nombre moyen d'actions en circulation	114 118 817	113 694 585	113 053 650
Effet dilutif des options	2 128 908	2 965 403	5 579 532
Nombre d'actions dilué en circulation	116 247 725	116 659 988	118 633 182
Résultat net de base par action	0,93	0,78	0,92
Résultat net dilué par action	0,91	0,76	0,87

NOTE V – Rapprochement avec les états financiers établis en conformité avec les principes comptables américains

Les comptes consolidés des exercices clos les 31 décembre 2001 et 2000 ne faisaient pas apparaître de différence significative entre le référentiel comptable américain et le référentiel comptable français.

Au 31 décembre 2002, le rapprochement entre les deux référentiels comptables est le suivant :

(en milliers d'euros)

	Situation nette	Résultat net
Données établies selon les règles comptables françaises	588 288	105 986
Titres détenus en vue de leur revente ⁽¹⁾		(3 016)
Valeurs mobilières de placement ⁽¹⁾	25	25
Options de souscription d'actions ⁽²⁾		(3 636)
Amortissement des survaleurs ⁽³⁾	30 524	32 221
Instruments financiers ⁽⁴⁾	10 250	531
Dilution sur titres SolidWorks ⁽⁵⁾	(1 136)	(1 136)
Retraite - engagement minimum ⁽⁶⁾	310	694
Économie d'impôt lié à l'exercice des options de souscription d'actions ⁽⁷⁾		(5 254)
Données établies selon les règles comptables américaines	628 261	126 415

(1) Selon les normes comptables françaises, les titres cotés et les valeurs mobilières de placement sont évalués au plus bas de leur cours de bourse ou de leur valeur d'acquisition. Les moins-values latentes sont provisionnées au compte de résultat.

Selon la norme américaine SFAS 115, les titres cotés détenus en vue de leur revente sont comptabilisés à leur valeur de marché et les pertes et gains potentiels inscrits directement en capitaux propres, à l'exception des pertes durables qui sont enregistrées en résultat. Les valeurs mobilières de placement détenues à court terme sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ; cette réévaluation est constatée au compte de résultat.

(2) La Société comptabilise les plans d'options de souscription d'actions accordés à ses salariés selon la méthode de la valeur intrinsèque prévue par l'APB 25. Selon cette norme, les plans d'options de souscription d'actions accordés aux salariés peuvent, sous certaines conditions, avoir la nature d'un salaire. L'avantage accordé au salarié est ainsi enregistré en comptabilité en charge de personnel. En normes françaises, aucune charge n'est constatée pour traduire cet avantage accordé au salarié.

(3) Selon les normes françaises, les écarts d'acquisitions sont amortis en fonction de leur durée de vie économique. En normes américaines, par application du SFAS 141 relatif aux regroupements d'entreprise et du SFAS 142 relatif aux écarts d'acquisition et autres actifs incorporels, l'amortissement des survaleurs est supprimé. Cette suppression de l'amortissement des survaleurs concerne les acquisitions réalisées après le 30 juin 2001 pour l'exercice clos le 31 décembre 2001 et la totalité des écarts d'acquisition non amortis à partir de l'exercice 2002. L'amortissement des survaleurs est remplacé par des tests de dépréciation annuels réalisés par référence à la juste valeur des unités de "reporting" de la Société.

(4) Selon les principes comptables français, les instruments financiers destinés à couvrir des transactions futures ne peuvent être enregistrés au bilan (engagement hors bilan). Lors de sa réalisation, la transaction sera comptabilisée au cours garanti par l'instrument de couverture. Le SFAS 133 requiert que tous les instruments dérivés et les instruments de couverture soient inscrits au bilan de la Société à leur juste valeur. La variation de la juste valeur des instruments financiers est comptabilisée immédiatement au compte de résultat de la Société à l'exception de certaines opérations de couverture pour lesquelles la variation de la juste valeur figure en résultat étendu dans les capitaux propres consolidés. Cette exception s'applique à la partie efficace des instruments de couverture des transactions futures et aux instruments de couverture du risque de change sur un investissement net.

(5) En normes françaises, l'émission de nouvelles actions dans SolidWorks non souscrite par la Société a été traitée comme une cession de titres. En conséquence, un produit de dilution a été constaté dans les comptes consolidés de la Société. En raison de son caractère temporaire, la comptabilisation de cette dilution, selon les principes comptables américains, est identique à celle des titres d'autocontrôle pour la Société. En conséquence, aucun gain de dilution n'est constaté.

(6) Selon les principes comptables américains, quand le montant de l'engagement minimum ("ABO") excède la valeur de marché des actifs de couverture, la Société doit comptabiliser un passif additionnel. La contrepartie de ce passif est comptabilisée parmi les autres actifs incorporels en situation nette selon les circonstances. En norme comptable française, la totalité de l'ajustement est enregistrée au compte de résultat.

(7) La Société peut bénéficier d'avantages fiscaux quand un employé exerce ses options de souscription d'actions. Selon la norme 25 de l'"Accounting Principle Board", cet avantage fiscal est enregistré en situation nette si le plan est non compensatoire. Selon les principes comptables français, cet avantage fiscal est comptabilisé au compte de résultat de la période.

DASSAULT SYSTÈMES
9, quai Marcel Dassault, BP 310
92156 Suresnes Cedex, France
Téléphone : 33 (0) 1 40 99 40 99
www.3ds.com

Informations complémentaires

Glossaire

CAA V5 (Component Application Architecture Version 5) : Architecture Applicative à base de Composants

CAO : Conception Assistée par Ordinateur

CFAO : Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur

ERP (Entreprise Resources Planning) : Planification des Ressources de l'Entreprise

Morphing : Application de nouvelles spécifications à des données produits/processus existantes afin de générer de nouveaux produits

PLM (Product Lifecycle Management) : gestion du cycle de vie du produit

PPR : Produit, Processus, Ressources

Dans le texte, les sociétés de Dassault Systèmes sont citées en lettres minuscules et les marques en lettres majuscules ; à l'exception de SolidWorks, qui conserve sa police de caractères.

Marques déposées

CATIA est une marque déposée de Dassault Systèmes.

DELMIA est une marque déposée de Dassault Systèmes.

ENOVIA est une marque déposée de Dassault Systèmes.

SMARTTEAM est une marque déposée de SmarTeam Corporation Ltd.

SolidWorks est une marque déposée de SolidWorks Corporation.

ACIS est une marque déposée de Spatial Corp.

Adresse du principal établissement des sociétés opérationnelles

Dassault Data Services
22, quai Gallieni
92150 Suresnes, France

Dassault Systèmes AG
Burgdorfer Strasse 10 c D
Lehrte 31275, Allemagne

Dassault Systèmes of America Corp.
6320 Canoga Avenue,
Trillium East Tower
Woodland Hills, CA 91367-2526,
Etats-Unis

Dassault Systèmes Inc.
215 St-Jacques Ouest, Bureau 500
Montréal, Québec, H2Y 1M6,
Canada

Dassault Systèmes
Kabushiki Kaisha
Pier City Shibaura Bldg 10F
3-18-1 Kaigan, Minato-Ku
Tokyo 108, Japon

Dassault Systèmes Provence
53, avenue de l'Europe
13100 Aix-en-Provence, France

Dassault Systèmes Switzerland
Victoria House – Route de la Pierre 22
CH-1024 Ecublens, Suisse

Delmia Corp.
5500, New King Street
Troy, MI 48098, Etats-Unis

Delmia GmbH
Raiffeisenplatz 4
D-70736 Fellbach, Allemagne

Enovia Corp.
10926 David Taylor Drive, Suite 300
Charlotte, NC 28262, Etats-Unis

Knowledge Technologies International Inc.
1209 Orange County City, City of
Wilmington, County of New Castle,
Delaware,
19801 Etats-Unis

Knowledge Technologies International Limited
Gables House
Kenilworth Road, Royal Lemington Spa
Warwickshire, CV32 6JX, Angleterre

Knowledge Technologies International France
Les Fjords, Immeuble Narvik –
19, rue de Norvège –
91140 Villebon-sur-Yvette

Safework Inc.
3400 de Maisonneuve Blvd West,
Suite 1430
Montréal, Québec, H3Z 3B8, Canada

SmarTeam Corporation Ltd.
5 Hagavish St-Ovadia House
Kfar Saba 44422, Israël

SolidWorks Corporation
300, Baker Avenue Ext.
Concord, MA 01742, Etats-Unis

Spatial Corp.
10955 Westmoor Drive, Suite 425
Westminster, CO 80021, Etats-Unis

Structural Research & Analysis Corp.
12121 Wilshire Boulevard, 7th Floor
Los Angeles, CA 90025-1170,
Etats-Unis

3D PLM Software, Ltd.
Plant 14, Pirojshanagar – Vikhroli (East)
Mumbai – 400 079, Inde

Pour plus d'informations, connectez-vous sur le site www.3ds.com

Contact avec les investisseurs

Didier Gaillot / Valérie Agathon - Dassault Systèmes

Tél. : 33 (0) 1 40 99 69 24 / Fax : 33 (0) 1 55 49 82 55 / e-mail : investors@ds-fr.com

Réalisation production : wprintel – Photos, nous remercions : ABB Xiamen Switchgear, ABGAM, Altair Engineering, Art-Kon-Tor, Astrium, Cimatron Ltd., Clarion Malaysia, D.Talaga, DaimlerChrysler, DAP Technologies, Inc., Darmstadt University, Dassault Aviation, EADS CASA, Electrolux, Esselte Leitz GmbH & Co. KG, Fluent, Inc, Georgia Tech University, Gettyimages, Hitachi Zosen Information Systems Co.,Ltd, HP, Kvaerner Oilfield Products, L'Oréal, LMS International, Météis Image, Moldflow, MSC Software Corporation, National Optical Astronomy Observatory, Nihon Unisys, Ltd., Opel, Photoalto, Plastimo, Polysoft Consulting, PSA Peugeot Citroën, Scania, Solo Golf, Sumitomo Wiring Systems, Ltd., Toyota Motor Corp., Wacom Co. Ltd. Japan, Watershot, Inc., Westcode Semiconductors, Yves Parlier.



INNOVER AVEC CATIA

Concevoir et réaliser un véhicule pour tous, qui fonctionnerait sans apport d'énergie autre que celle de son conducteur, de condition physique normale, et qui permettrait de voyager à une vitesse moyenne de 40km/h : c'est un véritable défi que se sont fixés des étudiants des Universités de Technologie et de Sciences Appliquées de Darmstadt, en Allemagne. Ce projet, lancé pendant l'été 1998 sous le nom de code Läufer, a mobilisé de nombreuses énergies à Darmstadt et ailleurs. Pour le Professeur Anderl, chef du groupe Conception informatique à l'Université de Technologie, CATIA était la solution la plus performante pour mener à bien le projet.

D'idée en innovation, de simulation en validation, les étudiants ont abouti à un prototype étonnant qui permettra d'offrir sur le marché un nouveau mode de locomotion aussi efficace qu'écologique.

DASSAULT SYSTÈMES
9, quai Marcel-Dassault, BP 310
92156 Suresnes Cedex, France
Téléphone : 33 (0) 1 40 99 40 99
www.3ds.com





RAPPORT ANNUEL 2002

DOCUMENT DE REFERENCE

PARTIE II

SOMMAIRE

1 — Renseignements de caractère général	II-1
2 — Gouvernement d'entreprise	II-19
3 — Assemblée générale mixte du 28 mai 2002	
3.1 — Rapport de gestion du Conseil d'administration	II-27
3.2 — Résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices	II-43
3.3 — Rapports des commissaires aux comptes	II-44
3.4 — Comptes annuels	II-46
3.5 — Projet de résolutions	II-61
3.6 — Note complémentaire aux annexe consolidées	II-65
4 — Facteurs de risque	II-66
5 — Attestation du document de référence	II-75
6 — Avis des commissaires aux comptes sur le document de référence	II-75
7 — Responsable de la communication financière	II-76
8 — Tableau de correspondance	II-77

Dans le texte, les sociétés sont citées en lettres minuscules et les marques en lettres majuscules, à l'exception de SolidWorks qui conserve sa police de caractères.

RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale

DASSAULT SYSTEMES

Siège social

9, quai Marcel Dassault
92150 Suresnes

Forme juridique

Dassault Systèmes est une société anonyme à conseil d'administration soumise aux dispositions du Code de commerce et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Législation applicable

Dassault Systèmes est une société de droit français.

Registre du Commerce et des Sociétés

Dassault Systèmes est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 322 306 440.

Le code APE de Dassault Systèmes est 722A.

Historique, date de constitution et durée de Dassault Systèmes

Dassault Systèmes a été constituée, sous forme de société à responsabilité limitée, le 9 juin 1981 pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation, soit jusqu'au 4 août 2080. Elle a été transformée en société anonyme le 8 avril 1993.

Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet en France et à l'étranger :

- le développement, la production, la commercialisation, l'achat, la vente, la location, l'après-vente de logiciels et/ou matériels informatiques,
- la fourniture et la vente de prestations de services aux utilisateurs notamment en matière de formation, de démonstration, de méthodologie, de déploiement et d'utilisation,
- la fourniture et la vente de ressources informatiques en combinaison ou non avec des logiciels ou des prestations de services,

dans les domaines de la conception et de la fabrication assistées par ordinateur, de la gestion du cycle de vie des produits, du travail collaboratif, des bases de données techniques et de la gestion de procédés de fabrication, des outils de développement logiciels ainsi que dans les prolongements desdits domaines, et ce par tout moyen.

La Société a également pour objet :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements,
- l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous droits de propriété intellectuelle ou industrielle ainsi que de tout savoir-faire dans le domaine informatique,
- et, plus généralement, la participation à toute entreprise ou société créée ou à créer ainsi que la réalisation de toutes opérations juridiques, économiques, financières, industrielles, civiles et commerciales, mobilières ou

immobilières, se rattachant directement ou indirectement, en tout ou en partie, à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes.

Consultation des documents juridiques

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de Dassault Systèmes.

Exercice social

L'exercice social, d'une durée de douze mois, couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la Loi. Ainsi, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la Loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice distribuable, l'assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la Loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'Assemblée Générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales

Convocation

Les assemblées générales sont convoquées soit par le conseil d'administration, ou, à défaut, par le ou les commissaire(s) aux comptes, soit par un mandataire désigné par le président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital. La convocation est effectuée par un avis inséré dans un journal d'annonces légales du département du siège social et au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires. Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion des avis de convocation sont en outre convoqués à toutes les assemblées d'actionnaires par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée. L'assemblée ne peut être tenue moins de 15 jours après l'insertion des avis de convocation ou l'envoi de la lettre aux actionnaires nominatifs.

Admission

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et sous réserve :

- pour les propriétaires d'actions nominatives : de l'inscription de l'actionnaire sur les comptes tenus par Dassault Systèmes ou son mandataire ;
- pour les propriétaires d'actions au porteur : du dépôt, au lieu indiqué dans l'avis de convocation, d'un certificat d'immobilisation délivré par l'intermédiaire habilité (banque, établissement financier ou société de bourse) teneur de leurs comptes.

Le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire cinq jours avant la date de réunion de l'assemblée.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'assemblée. Ce formulaire, dûment complété, doit parvenir à Dassault Systèmes trois jours au moins avant la date de l'assemblée, faute de quoi il n'en sera pas tenu compte.

Un actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire justifiant d'un mandat. Les actionnaires personnes morales seront représentés par les personnes physiques habilitées à les représenter vis-à-vis des tiers ou par toute personne à qui lesdites personnes physiques auront délégué leur pouvoir de représentation, sans qu'il soit nécessaire que la personne représentante soit elle-même actionnaire.

Un actionnaire n'ayant pas son domicile sur le territoire français, au sens de l'article 102 du Code civil, peut se faire représenter aux Assemblées Générales par un intermédiaire inscrit dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité.

Tout actionnaire pourra également, si le Conseil d'administration le décide lors de la convocation de l'assemblée, participer et voter aux assemblées par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication permettant son identification, dans les conditions et suivant les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Il sera ainsi représenté pour le calcul du quorum et de la majorité des actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote (Article 30 des statuts)

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire. En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double bénéficiera, dès leur émission, aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit. (*Assemblée Générale du 28 mai 2002*)

Le vote s'exprime à main levée ou par appel nominal ou au scrutin secret selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance et, le cas échéant, par visioconférence ou par tout moyen de communication permettant leur identification, et ce dans les conditions et suivant les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. En cas de vote par correspondance, les formulaires de vote ne donnant aucun sens de vote ou exprimant une abstention sont considérés comme des votes négatifs.

Existence de seuils statutaires (Assemblée Générale Mixte du 15 avril 1996)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, venant à posséder directement ou indirectement un nombre d'actions représentant une fraction au moins égale à 2,5 % du capital de Dassault Systèmes ou des droits de vote, est tenue d'informer Dassault Systèmes, par lettre recommandée avec avis de réception, du nombre total des actions ou des droits de vote qu'elle détient dans un délai de 15 jours à compter de la date d'acquisition.

Cette déclaration doit être faite, dans les mêmes conditions, chaque fois qu'un seuil entier de 2,5 % est franchi à la hausse jusqu'à 50 % inclus du nombre total des actions de Dassault Systèmes ou des droits de vote.

La déclaration mentionnée ci-dessus doit également être faite lorsque la participation en capital ou en droit de vote devient inférieure aux seuils ci-dessus.

Dans chaque déclaration visée ci-dessus, le déclarant devra certifier que la déclaration faite comprend bien toutes les actions ou droits de vote détenus ou possédés, au sens de l'article L.233-7 et suivants du Code de commerce. Il devra également indiquer la ou les dates d'acquisition ou de cession de ses actions.

En cas de non-respect de cette obligation d'information, les actions excédant la fraction de 2,5 % qui auraient dû être déclarées sont privées du droit de vote, à la demande consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction du capital de Dassault Systèmes ou des droits de vote au moins égale à la fraction précitée de 2,5 % dudit capital ou des droits de vote, pour toute assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Identification des détenteurs de titres au porteur

Dassault Systèmes peut à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander à l'organisme chargé de la compensation des titres le nom ou la dénomination, la nationalité, l'année de naissance ou l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres au porteur de Dassault Systèmes conférant immédiatement ou à terme le droit de vote à ses assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Participation et intéressement du personnel

Accords de participation

Les salariés de Dassault Systèmes et de Dassault Data Services bénéficient d'accords de participation aux bénéfices (4 mars 2002 pour Dassault Systèmes et 20 décembre 1999 pour Dassault Data Services). Les modalités de calcul de la participation des salariés de Dassault Data Services reposent sur la formule légale. Des modalités plus favorables aux salariés que celles résultant de l'application de la formule légale ont été retenues pour le calcul de la participation des salariés de Dassault Systèmes depuis l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 1996.

La charge enregistrée au titre de la participation des salariés dans les comptes consolidés de la Société était respectivement de 11 623, 11 701, 11 218, 10 113 et 8 238 milliers d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001, 2000, 1999 et 1998 (voir « Note O des Comptes Consolidés »).

Accords d'intéressement (29 juin 2001)

Les salariés de Dassault Systèmes et de Dassault Systèmes Provence bénéficient d'un système d'intéressement aux bénéfices. Les montants versés au titre de l'intéressement sont principalement calculés sur la base d'un pourcentage de répartition de la moyenne des deux derniers résultats nets sociaux après impôt sur les sociétés.

La charge enregistrée au titre de l'intéressement des salariés dans les comptes consolidés de la Société était respectivement de 8 967, 8 930, 7 622, 6 011 et 4 801 milliers d'euros au titre des exercices clos les 31 décembre 2002, 2001, 2000, 1999 et 1998.

Contrôle des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

- Deloitte Touche Tohmastu, 185, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, représenté par Philippe Mouraret, dont le mandat a commencé le 2 juin 1999 et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.

- Ernst & Young Audit, 34, boulevard Haussmann, 75009 Paris, représenté par Jean-Marc Montserrat, dont le mandat a commencé le 2 juin 1998 et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Commissaires aux comptes suppléants

- Alain Pons, 185, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine, dont le mandat a commencé le 2 juin 1999 et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004.
- François Carrega, 13, boulevard des Invalides, 75007 Paris, dont le mandat a commencé le 2 juin 1998 et expirera lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leurs réseaux pris en charge par la Société

	Deloitte Touche Tohmatsu				Ernst & Young Audit			
	2002	2001	2002	2001	2002	2001	2002	2001
	Montant en euros		%		Montant en euros		%	
Audit								
— Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾	523 519	496 162	65,6 %	61,2 %	292 396	269 061	87,7 %	91,5 %
— Missions accessoires	35 982	23 005	4,5 %	2,8 %	22 820	11 112	6,9 %	3,8 %
Sous-total	559 501	519 167	70,1 %	64,0 %	315 216	280 173	94,6 %	95,3 %
Autres prestations								
— Juridique, fiscal, social	238 687	291 486	29,9 %	36,0 %	17 904	13 911	5,4 %	4,7 %
— Technologies de l'information	—	—	—	—	—	—	—	—
— Audit interne	—	—	—	—	—	—	—	—
— Autres ⁽²⁾	—	—	—	—	—	—	—	—
Sous-total	238 687	291 486	29,9 %	36,0 %	17 904	13 911	5,4 %	4,7 %
TOTAL	798 188	810 654	100,0 %	100,0 %	333 120	294 084	100,0 %	100,0 %

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) A préciser si supérieur à 10 % des honoraires d'audit.

Bilan social

Dassault Systèmes tient à la disposition de tout actionnaire qui en ferait la demande, le bilan social prévu par les articles L. 438-1 et suivants du Code du travail.

Effectifs

Les effectifs de Dassault Systèmes et de ses filiales sont répartis comme suit :

Au 31 décembre	2002	2001	2000
Dassault Systèmes	1 591	1 429	1 289
Filiales	2 375	2 419	1 916
Total	3 966	3 848	3 205

La répartition de l'effectif par zone géographique et par fonction est la suivante :

Au 31 décembre	2002	2001	2000
France	1 940	1 913	1 721
USA et autres	2 026	1 935	1 484
Total	3 966	3 848	3 205
R&D et production	1 907	1 796	1 571
Ventes, marketing et services	1 755	1 755	1 413
Administratif et autres	304	297	221
Total	3 966	3 848	3 205

Assurances

Au 31 décembre 2002, les niveaux de couverture par type de risque principal sont les suivants :

Assurance	Montants plafonds garantis
Responsabilité civile professionnelle et après livraison ⁽¹⁾	— 12 millions de dollars par sinistre et par an
Responsabilité des dirigeants ⁽¹⁾	— 10 millions de dollars par an
Dommages aux biens ⁽²⁾	— 229 millions d'euros pour les dommages matériels, — 65 millions d'euros en cas de tremblement de terre, raz-de-marée, tempête — 8 millions d'euros en cas de mise en jeu de la responsabilité — 3 millions d'euros pour les frais et pertes pécuniaires
Multirisques incendie (ou petits risques locatifs) ⁽²⁾	— 15,2 millions d'euros par sinistre, avec des limitations particulières de plafonds selon le type de sinistre (vol, incendie, bris de glaces ou bris de machines)
Responsabilité civile dite d'exploitation générale ⁽²⁾	— 30,4 millions d'euros par sinistre pour les dommages corporels, matériels et immatériels confondus, — 2,2 millions d'euros par sinistre et par an pour les dommages immatériels non consécutifs, et les dommages causés aux biens confiés ainsi que ceux immatériels en résultant, — 2,5 millions d'euros par an pour les dommages ayant pour origine la faute inexcusable de l'employeur, — 1,5 millions d'euros par sinistre et par an pour les dommages résultant d'atteintes accidentelles à l'environnement, — 0,7 million d'euros par sinistre et par an pour les dommages résultant de vol par préposés.
Tous risques informatiques ⁽²⁾	— 33,7 millions d'euros pour les dommages matériels subis par le matériel informatique, — 0,9 million d'euros pour chacun des frais supplémentaires et des frais de reconstruction des informations (perte d'exploitation)

Assurance	Montants plafonds garantis
Flotte automobile ⁽²⁾	— Couverture illimitée en matière de responsabilité et limitée à la valeur vénale en cas d'incendie ou de vol du véhicule
Responsabilité civile du commettant ⁽²⁾	— couverture illimitée en matière de responsabilité et limitée à la valeur vénale en cas d'incendie, de vol ou de dommages subis par le véhicule
Transports ⁽²⁾	— 30 millions d'euros par sinistre et/ou expédition et/ou moyen de transport

(1) Cette police bénéficie à l'ensemble de la Société.

(2) Cette police couvre uniquement les sociétés françaises. Les autres entités sont assurées par leurs propres assurances pour des montants substantiels en adéquation avec leur activité et les risques encourus ; étant précisé que les sociétés nord-américaines sont regroupées dans un même programme d'assurance.

Capital et Actionariat

Capital social au 31 mars 2003

Au 31 mars 2003, le capital de Dassault Systèmes s'élève à 114 570 971 euros et se compose de 114 570 971 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées.

Au 31 décembre 2002, le capital de Dassault Systèmes s'élevait à 114 570 841 euros et se composait de 114 570 841 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, entièrement libérées. Toutes les actions sont de même catégorie et bénéficient statutairement des mêmes droits, tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Toutefois, un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire. Il est également précisé que les actions émises du fait de l'exercice des options de souscription d'actions entre le 1^{er} janvier et la date de paiement du dividende distribué au titre de l'exercice précédent n'ont pas vocation à percevoir ce dividende.

Au 31 décembre 2002, SW Securities L.L.C., filiale américaine à 100 % de SolidWorks Corporation elle-même détenue à 100 % par Dassault Systèmes, détenait 391 410 actions de Dassault Systèmes, soit 0,34 % du capital social. Au 31 mars 2003, elle en détenait 379 336. En raison de leur qualité d'actions d'auto-contrôle, ces actions détenues par SW Securities L.L.C. sont dépourvues du droit de vote et n'ont pas vocation à recevoir des dividendes.

En conséquence, le nombre total des droits de vote s'élève, au 31 décembre 2002, à 121 894 158 et, au 31 mars 2003, à 120 538 073.

Droits de vote double

L'assemblée générale des actionnaires en date du 28 mai 2002 a instauré un droit de vote double en faveur des actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même titulaire.

Conformément à l'article 30 des statuts, il est attribué un droit de vote double aux actions nominatives nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Conformément à la loi, le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou donation légale.

Limitation des droits de vote

Néant

Modification du capital et des droits attachés aux actions

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Acquisition par Dassault Systèmes de ses propres actions

Dans le cadre du dispositif prévu par l'article L.225-209 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 28 mai 2002 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10 % du capital social, et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002, notamment en vue de permettre une annulation des titres et améliorer ainsi la rentabilité des fonds propres et le résultat par action.

Le prix maximum d'achat ne doit pas être supérieur à 80 euros par action et le prix minimum de vente ne doit pas être inférieur à 20 euros par action.

Au 31 décembre 2002, Dassault Systèmes n'a procédé à aucune opération de rachat d'action. En revanche, depuis le 1^{er} janvier 2003, elle a acquis 1 375 201 de ses actions sur le marché dans le cadre de cette autorisation. Par ailleurs, le 31 mai 2002, elle a annulé les 29 033 actions auto-détenues qu'elle avait acquises sur le marché entre l'Assemblée Générale du 31 mai 2001 et le 31 mars 2002 dans le cadre de l'autorisation qui lui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2001. Ainsi, au 31 mars 2003, Dassault Systèmes détient 1 375 201 de ses actions.

Dans le même cadre du dispositif prévu par l'article L.225-209 du Code de commerce, il est proposé à l'Assemblée Générale Mixte en date du 28 mai 2003 d'autoriser le Conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10 % du capital social arrêté au jour de ladite Assemblée, ce qui, sous réserve qu'aucune option de souscription d'actions n'ait été exercée entre le 1^{er} avril 2003 et cette date, représente un nombre maximum de 11 457 097. Si cette proposition de résolution est adoptée, l'autorisation sera valable jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003, pour un prix d'achat plafond de 60 euros par action, et un prix de vente minimum de 15 euros par action. Le montant maximal des fonds destinés au rachat des actions de Dassault Systèmes ne pourra dépasser 400 millions d'euros.

Cette opération serait réalisée en vue d'intervenir sur le marché des titres, par tous moyens :

- afin d'optimiser le résultat par action par voie d'annulation d'actions propres entraînant une réduction du capital social,
- à des fins de régularisation des cours,
- en vue de favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance de la Société,
- afin de remettre les actions ainsi rachetées aux bénéficiaires de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, lors de l'exercice de leurs droits,
- afin d'attribuer les actions aux salariés et dirigeants dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'options d'achat d'actions,
- ou encore, en vue de conserver les titres acquis et le cas échéant les céder par tous moyens prévus par la loi.

Dans la perspective d'une annulation des actions achetées, il est également proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 28 mai 2003 d'autoriser le conseil d'administration à annuler le cas échéant, en une ou plusieurs fois, et pour la même durée, tout ou partie des actions qu'il aura ainsi achetées et à réduire corrélativement le capital social dans la limite de 10 % de son montant.

Autorisations d'augmenter le capital

En application de l'article L.225-129-III alinéa 2 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 28 mai 2002 a donné délégation au Conseil d'administration, pour une durée de 26 mois, à l'effet de procéder à l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières, y compris de bons de souscription

autonomes, donnant accès, immédiatement ou à terme, à une quotité du capital de Dassault Systèmes. Le montant nominal des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées ne peut excéder 10 millions d'euros, tandis que le montant nominal des titres d'emprunt susceptibles d'être émis ne peut dépasser 600 millions d'euros ou la contre-valeur de ce montant en monnaie étrangère ou en unités de comptes fixées par référence à plusieurs monnaies.

Dans ce cadre, le Conseil peut procéder à l'émission de valeurs mobilières soit en permettant aux actionnaires de conserver leur droit préférentiel de souscription, soit en décidant de leur supprimer ce droit préférentiel de souscription.

Au 31 décembre 2003, le Conseil d'administration n'avait pas fait usage de cette délégation globale qui prend fin le 27 juillet 2004.

Tableau d'évolution du capital de Dassault Systèmes

Date	Opération	Valeur nominale unitaire	Montant du capital social	Nombre cumulé d'actions	Montant nominal des augmentations de capital
1 ^{er} janvier 1998		5 F	564 695 450 F	112 939 090	
31 décembre 1998 . . .	Exercice des levées d'options dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions	5 F	564 963 000 F	112 992 600	267 550 F
30 septembre 1999 . . .	Exercice des levées d'options dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions et conversion du capital social en euros ⁽¹⁾	1 €, soit 6,55957 F	113 038 012 €, soit 741 480 752,37 F	113 038 012	26 909 957,87 €, soit 176 517 752,37 F
31 décembre 1999 . . .	Exercice des levées d'options dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions	1 €, soit 6,55957 F	113 205 287 €, soit 742 578 004,44 F	113 205 287	167 275 €, soit 1 097 252,07 F
31 décembre 2000 . . .	Exercice des levées d'options dans le cadre des plans de souscription d'actions	1 €	113 926 963 €	113 926 963	721 676 €
28 février 2001	Exercice des levées d'options dans le cadre des plans de souscription d'actions	1 €	113 939 128 €	113 939 128	12 165 €
31 mai 2001	Fusion et apport partiel d'actif ⁽²⁾	1 €	114 319 178 €	114 319 178	380 050 €
31 décembre 2001 . . .	Exercice des levées d'options dans le cadre des plans de souscription d'actions	1 €	114 475 204 €	114 475 204	156 026 €
31 mai 2002	Annulation des 29 033 actions auto-détenues par Dassault Systèmes	1 €	114 446 171 €	114 446 171	-29 033
31 décembre 2002 . . .	Exercice des levées d'options dans le cadre des plans de souscription d'actions	1 €	114 570 841 €	114 570 841	124 670

(1) Augmentation du capital social par incorporation de primes d'émission et primes d'apport pour l'exprimer par multiple de la valeur nominale des actions, cette valeur étant portée à l'euro.

(2) Création de 38 945 757 actions nouvelles de 1 euro émises par fusion-absorption de Dassault Participation, puis annulation des 38 925 368 actions alors auto-détenues par Dassault Systèmes, le montant de la prime de fusion résultant de cette opération étant de 306 458 euros et, enfin, création de 359 661 actions nouvelles de 1 euro émises avec prime d'apport de 18 576 490 euros, par apport de la totalité des droits sociaux de Structural Research & Analysis Corporation.

Le montant des primes d'émission enregistrées lors des augmentations de capital qui se sont succédées depuis le 31 décembre 1998 figure dans le « Tableau de variation des capitaux propres consolidés » inclus dans les Comptes Consolidés.

Répartition du capital et des droits de vote de Dassault Systèmes

La répartition du capital de Dassault Systèmes au 31 décembre 2000 et au 31 décembre 2001 est présentée ci-après :

Actionnaires	Nombre d'actions au 31/12/01	Capital en % au 31/12/01	Nombre de droits de vote au 31/12/01	Droits de vote en % au 31/12/01	Nombre d'actions au 31/12/00	Capital en % au 31/12/00	Nombre de droits de vote au 31/12/00	Droits de vote en % au 31/12/00
Dassault Participation	—	—	—	—	38 925 368	34,2	38 925 368	34,4
Etat français	17 821 334	15,6	17 821 334	15,6	—	—	—	—
Groupe Industriel Marcel Dassault (ex-Dassault Industries)	50 763 496	44,3	50 763 496	44,6	29 767 870	26,1	29 767 870	26,3
Charles Edelstenne ⁽¹⁾	7 632 884	6,7	7 632 884	6,7	7 632 790	6,7	7 632 790	6,7
SW Securities LLC ⁽²⁾ et ⁽³⁾	502 417	0,4	—	—	607 767	0,5	—	—
Dassault Systèmes ⁽³⁾	29 033	0,0	—	—	—	—	—	—
Administrateurs et dirigeants ⁽⁴⁾	482 079	0,4	482 079	0,4	464 070	0,4	464 070	0,4
Public	37 243 961	32,6	37 243 961	32,7	36 529 098	32,1	36 529 098	32,2
TOTAL	114 475 204	100,0	113 943 754	100,0	113 926 963	100,0	113 319 126	100,0

(1) Y compris les actions détenues par deux sociétés civiles familiales gérées par Charles Edelstenne.

(2) Lors de l'acquisition de SolidWorks Corporation, 4 850 000 actions, soit après division par deux de la valeur nominale des actions, 9 700 000 actions, ont été émises afin de rémunérer l'apport à Dassault Systèmes de la totalité des droits sociaux de SolidWorks Corporation. Sur ces 9 700 000 actions émises, 7 321 436 ont été offertes aux anciens actionnaires de SolidWorks Corporation en rémunération de leur apport en nature. Le solde, soit 2 378 564 actions, a été souscrit par SW Securities L.L.C. et est destiné à faire face à l'exercice par leurs bénéficiaires des options de souscription d'actions attribuées et du warrant émis par SolidWorks Corporation avant le 25 juillet 1997.

(3) Hormis les actions détenues par SW Securities L.L.C. et Dassault Systèmes, il n'existe pas d'autres titres d'auto-contrôle ou d'auto-détention direct ou indirect.

(4) A l'exclusion de Charles Edelstenne.

Au 31 décembre 2002 et au 31 mars 2003, la répartition du capital de Dassault Systèmes ressort comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions au 31/03/03	Capital en % au 31/03/03	Nombre de droits de vote au 31/03/03	Droits de vote en % au 31/03/03	Nombre d'actions au 31/12/02	Capital en % au 31/12/02	Nombre de droits de vote au 31/12/02	Droits de vote en % au 31/12/02
Groupe Industriel Marcel								
Dassault ⁽¹⁾	51 184 857	44,7	51 184 857	42,5	51 184 857	44,7	51 184 857	42,0
Etat français	17 821 334	15,6	17 821 334	14,8	17 821 334	15,6	17 821 334	14,6
Charles Edelstenne ⁽²⁾	7 658 007	6,7	15 290 795	12,7	7 657 884	6,7	15 290 672	12,5
SW Securities LLC ⁽³⁾	379 336	0,3	—	—	391 410	0,3	—	—
Dassault Systèmes ⁽³⁾	1 375 201	1,2	—	—	—	—	—	—
Administrateurs et dirigeants⁽⁴⁾								
Public	36 107 407	31,5	36 195 546	30,0	37 470 527	32,7	37 551 654	30,9
TOTAL	114 570 971	100,0	120 538 173	100,0	114 570 841	100,0	121 894 158	100,0

(1) Le 19 décembre 2002, la société civile Rond Point Finance, actionnaire de Groupe Industriel Marcel Dassault à hauteur de 51,73 % du capital, a absorbé cette société, a pris la forme de société anonyme et a modifié sa dénomination sociale pour devenir « Groupe Industriel Marcel Dassault ».

(2) Y compris les actions détenues par deux sociétés civiles familiales gérées par Charles Edelstenne.

(3) Hormis les actions détenues par SW Securities L.L.C. et Dassault Systèmes, il n'existe pas d'autres titres d'auto-contrôle ou d'auto-détention direct ou indirect.

(4) A l'exclusion de Charles Edelstenne.

A la connaissance de Dassault Systèmes, aucun actionnaire du public ne détient, directement ou indirectement, seul ou de concert, 5 % ou plus du capital ou des droits de vote.

A la connaissance de Dassault Systèmes, il n'existe pas de pacte entre les actionnaires de Dassault Systèmes.

Personnes morales détenant le contrôle de Dassault Systèmes

Au 31 décembre 2002, Groupe Industriel Marcel Dassault détient 44,68 % du capital de Dassault Systèmes donnant droit à 41,99 % des droits de vote.

Les membres de la famille Dassault détiennent 100 % du capital de Groupe Industriel Marcel Dassault.

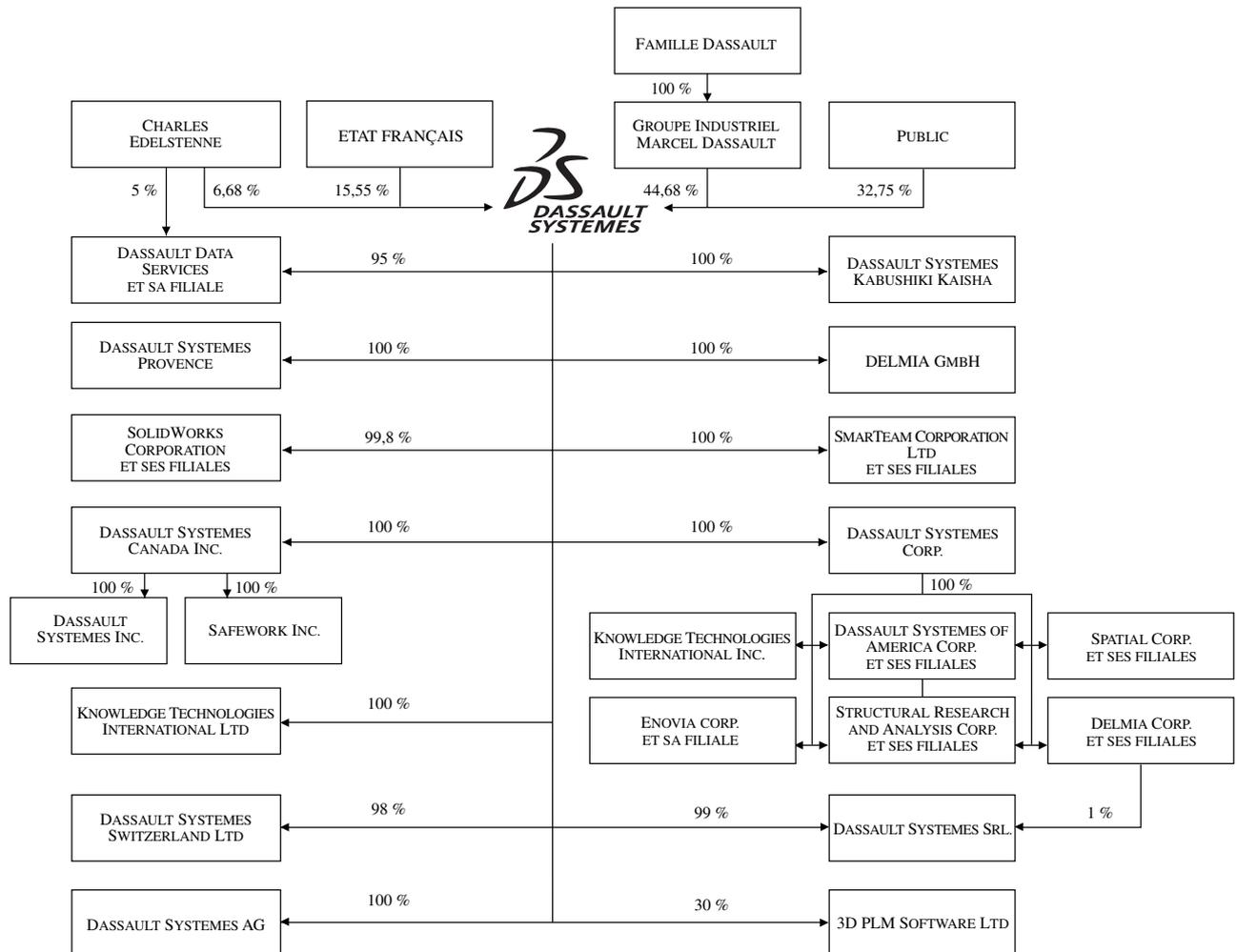
Nantissement d'actions de Dassault Systèmes inscrites au nominatif pur

A la connaissance de Dassault Systèmes, aucun titre Dassault Systèmes inscrit au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement.

Organigramme du Groupe

Le groupe est constitué de Dassault Systèmes et de ses 40 filiales opérationnelles, implantées dans 21 pays. Au 31 décembre 2002, l'organigramme du groupe est le suivant :

Les pourcentages figurant dans cet organigramme sont exprimés en capital détenu par les actionnaires ayant droit de vote.



Options de souscription d'actions

Nota : Les données présentées ci-après tiennent compte de la division de la valeur nominale de l'action Dassault Systèmes intervenue le 14 octobre 1997.

Au 31 décembre 2002, dans le cadre des quatre autorisations successives qui lui ont été données par les Assemblées Générales des actionnaires le 15 avril 1996, le 6 juin 1997, le 26 janvier 1998 et le 28 mai 2002, le Conseil d'administration avait mis en place quatorze plans d'options de souscription d'actions au profit de certains dirigeants ou salariés du groupe.

Le prix d'exercice des options de souscription d'actions a été, pour l'ensemble des quatorze plans, fixé par référence à la valeur de marché de l'action Dassault Systèmes à la date d'attribution des options. Il a toujours été égal à la plus haute des trois valeurs suivantes : soit la moyenne, sans décote, des 20 derniers cours de bourse précédant la date d'attribution des options, soit le cours de clôture de l'action la veille de la dite date d'attribution, soit le cours d'ouverture de l'action à la date d'attribution.

Le tableau ci-dessous, établi au 31 mars 2003, résume les caractéristiques de ces différents plans (données tenant compte rétroactivement de la division de la valeur nominale intervenue le 14 octobre 1997) :

Plan d'options	1996	1997	1998-1	1998-2	1998-3	1998-4	1998-5	1998-8	1998-9	1998-10	1998-11	1998-12	2002-01	2002-02	Total	
options attribuées ..	1 027 780 ⁽¹⁾	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300	138 000	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	16 285 913	
— aux mandataires sociaux	167 000	175 400	0	1 042 850	0	1 845 750	0	1 676 150	0	0	655 000	0	651 403	0	6 213 553	
— aux 10 premiers salariés attributaires	230 000	411 600	706 000	838 000	126 000	844 000	103 500	736 000	176 600	116 403	424 100	101 000	454 000	139 000	5 406 203	
nombre de bénéficiaires	916	362	26	1 018	296	556	290	531	513	44	400	434	378	401		
prix d'exercice d'une option en euros	9	25,92	26,37	29,58	29,58	37	37	52	52	49	35	35	45,50	45,50		
dates d'exercice ... A compter du	28 juin 1996 jusqu'au 27 juin 2006	15 décembre 1999 jusqu'au 14 décembre 2007	28 janvier 1998 jusqu'au 27 janvier 2008	9 novembre 2000 jusqu'au 8 novembre 2008	9 novembre 1998 jusqu'au 8 novembre 2008	15 septembre 2001 jusqu'au 14 septembre 2009	15 septembre 1999 jusqu'au 14 septembre 2009	29 mars 2003 jusqu'au 28 mars 2011	29 mars 2001 jusqu'au 28 mars 2011	29 juin 2001 jusqu'au 28 juin 2011	5 octobre 2002 jusqu'au 4 octobre 2011	5 octobre 2002 jusqu'au 4 octobre 2011	28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	
options exercées de 1996 à 2001	780 656 ⁽²⁾	43 622	599 700	20 184	112 457	1 600	59 075	—	0	0	—	—	—	—	1 617 294	
options exercées en 2002	25 410 ⁽³⁾	32 622	25 000	13 910	8 025	11 900	7 052	—	650	101	0	0	—	—	124 670	
options annulées de 1996 à 2001	29 960	17 004	0	44 552	0	33 940	0	4 400	0	0	200	0	—	—	130 056	
options annulées en 2002	0	7 942	0	8 238	0	10 700	0	13 960	0	0	4 600	0	3 569	0	49 009	
options en circulation au 31 décembre 2002	191 754	930 650	125 300	2 381 846	234 268	3 238 860	253 873	2 891 240	552 650	137 899	1 382 600	328 650	1 359 994	355 300	14 364 884	
options exercées entre le 1 ^{er} janvier 2003 et le 31 mars 2003	130	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	130	
options annulées entre le 1 ^{er} janvier 2003 et le 31 mars 2003	0	0	0	300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	300	
options en circulation au 31 mars 2003	191 624	930 650	125 300	2 381 546	234 268	3 238 860	253 873	2 891 240	552 650	137 899	1 382 600	328 650	1 359 994	355 300	14 364 454	

- (1) Dont 946 680 à des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 81 100 à des salariés de DSA.
- (2) Dont 707 856 par des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 72 800 par des salariés de DSA.
- (3) Dont 24 910 par des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 500 par des salariés de DSA.
- (a) Dont 475 002 exerçables depuis le 28 janvier 1998, 100 000 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 1999, 99 998 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 2000, 50 000 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 2001 et le solde exerçable depuis le 28 janvier 2002.
- (b) Dont 88 687 exerçables depuis le 9 novembre 1998, 88 688 supplémentaires exerçables depuis le 9 novembre 1999, 88 687 supplémentaires exerçables depuis le 9 novembre 2000 et le solde exerçable depuis le 9 novembre 2001.
- (c) Dont 80 000 exerçables depuis le 15 septembre 1999, 80 000 supplémentaires exerçables depuis le 15 septembre 2000, 80 000 supplémentaires exerçables depuis le 15 septembre 2001 et le solde exerçable depuis le 15 septembre 2002.
- (d) Dont 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2001, 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2002 et 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2003.
- (e) Dont 34 500 exerçables depuis le 29 juin 2001 et 34 500 exerçables depuis le 29 juin 2002.
- (f) Dont 346 850 exerçables depuis le 5 octobre 2002.
- (g) Dont 82 162 exerçables depuis le 5 octobre 2002.

Par ailleurs, dans le cadre de l'autorisation qui lui a été donnée par l'Assemblée Générale des actionnaires en date du 28 mai 2003, le Conseil d'administration a attribué 3 325 000 options de souscription d'actions Dassault Systèmes (« options 2002-03 ») à certains membres du personnel de Dassault Systèmes et de ses filiales françaises, chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 23 euros, correspondant au cours d'ouverture de l'action à la date d'attribution. Aucune de ces options n'est exerçable avant le 20 janvier 2004. Le même jour, le Conseil d'administration a également attribué 675 000 options de souscription d'actions Dassault Systèmes (« options 2002-04 ») à certains membres du personnel des filiales étrangères de Dassault Systèmes, chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro. Le prix de souscription unitaire de ces actions a été fixé à 23 euros. Aucune de ces options n'est exerçable avant le 31 décembre 2004.

Dans le cadre de l'acquisition de SolidWorks intervenue le 25 juillet 1997, Dassault Systèmes a émis 2 378 564 actions destinées à être allouées aux titulaires des options de souscription d'actions et du warrant émis par SolidWorks préalablement à cette acquisition, lorsque ces titulaires exercent après le 25 juillet 1997, les options ou warrants SolidWorks qu'ils détiennent. Ces actions Dassault Systèmes sont dépourvues du droit de vote et n'ont pas vocation à percevoir des dividendes. Les actions Dassault Systèmes sont détenues par SW Securities L.L.C. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, 111 007 actions Dassault Systèmes ont été allouées aux titulaires d'options SolidWorks exerçant leurs droits et aucune option n'a été annulée. Au 31 décembre 2002, SW Securities L.L.C. détenait donc 391 410 actions de Dassault Systèmes. Le prix moyen d'exercice des options de souscription d'actions en circulation au 31 décembre 2002 s'élevait à 5,01 euros. Au 31 mars 2003, SW Securities L.L.C. détient 379 336 actions de Dassault Systèmes.

Il n'existe, en dehors des options de souscription d'actions accordées dans le cadre des plans d'options datés des 28 juin 1996, 15 décembre 1997, 28 janvier 1998, 9 novembre 1998, 15 septembre 1999, 29 mars 2001, 29 juin 2001, 5 octobre 2001, 28 mai 2002 et 20 janvier 2003, aucun titre donnant accès au capital de Dassault Systèmes. L'effet de la dilution par action au 31 décembre 2002 figure en Note U des comptes consolidés. Au 31 mars 2003, les options de souscription d'actions en circulation, exerçables ou non, représentaient 16,03 % du capital social de Dassault Systèmes.

Le tableau ci-dessous résume le nombre global d'options de souscription d'actions Dassault Systèmes consenties, en 2002, aux 10 premiers salariés de la Société non mandataires sociaux attributaires et le nombre global d'options levées par les 10 premiers salariés de la Société non mandataires sociaux, dont le nombre d'actions Dassault Systèmes ainsi souscrites au cours de l'exercice 2002 est le plus élevé.

	Nombre total d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Prix moyen pondéré des actions souscrites	Numéros des plans
Options consenties	454 000	45,50 €		2002-01
	139 000	45,50 €		2002-02
Options exercées	89 575		28,73 €	1996, 1997, 1998-1, 1998-2, 1998-3, 1998-4, 1998-5, 1998-9

Politique de distribution des dividendes

Dassault Systèmes a versé des dividendes tous les ans depuis 1986. La décision de distribution de dividendes et leur montant dépend des résultats et de la situation financière de Dassault Systèmes ainsi que d'autres facteurs. Les dividendes non réclamés sont prescrits au profit de l'Etat à l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de leur date de mise en paiement.

Le tableau ci-après représente, pour les années concernées, les actions émises au 31 décembre de l'exercice concerné, le montant des dividendes payés par action, avoir fiscal non compris, ainsi que le montant des dividendes payés par action, avoir fiscal compris.

Exercice au titre duquel le dividende est versé	Nombre d'actions émises et ayant droit aux dividendes	Dividende par action, avoir fiscal exclu	Dividende par action, avoir fiscal compris
1997	110 930 227	1,15 F soit 0,176 €	1,725 F soit 0,263 €
1998	111 863 091	1,45 F soit 0,221 €	2,175 F ⁽¹⁾ soit 0,332 € ou 2,1025 F ⁽²⁾ soit 0,3205 €
1999	112 392 052	1,75 F soit 0,267 €	2,625 F ⁽¹⁾ soit 0,40 € ou 2,45 F ⁽³⁾ soit 0,374 €
2000	113 339 585	0,31 €	0,465 € ⁽¹⁾ ou 0,3875 € ⁽⁴⁾
2001	113 943 754	0,33 €	0,50 € ⁽¹⁾ ou 0,38 € ⁽⁵⁾
2002	114 179 431 ⁽⁶⁾	0,33 ⁽⁷⁾	0,495 € ⁽⁸⁾ ou 0,363 € ⁽⁹⁾

(1) Revenu global par action pour les actionnaires personnes physiques et pour les actionnaires personnes morales bénéficiant du maintien du taux de l'avoir fiscal à 50 %.

(2) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 45 %.

(3) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 40 %.

(4) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 25 %.

(5) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 15 %.

(6) Ce chiffre prend en compte les actions émises au 31 décembre 2002 et ayant droit au dividende. Il est susceptible de modification à la date du paiement du dividende, dans le cas où certaines de ces actions, acquises par la Société depuis le 1^{er} janvier 2003, seraient annulées ou conservées par la Société.

(7) Revenu global par action proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires mais non encore approuvé.

- (8) Revenu global par action pour les actionnaires personnes physiques et pour les actionnaires personnes morales bénéficiant du maintien du taux de l'avoir fiscal à 50 %, proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires mais non encore approuvé.
- (9) Revenu global par action pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 10 %, proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires mais non encore approuvé.

Marché des titres de Dassault Systèmes

L'action de Dassault Systèmes est cotée au Premier Marché d'Euronext Paris (code Euroclear France 13065) depuis le 28 juin 1996. Elle est également cotée au Nasdaq Stock Market's National Market (« NASDAQ ») à New York sous forme d'American Depositary Share (« ADS ») sous le sigle DASTY. Une ADS correspond à une action ordinaire.

Les actions émises suite à l'exercice d'options de souscription d'actions entre le 1^{er} janvier et la date de paiement du dividende distribué au titre de l'exercice précédent n'ont pas vocation à percevoir ce dividende. Ces actions font l'objet d'une seconde ligne de cotation sur le Premier Marché d'Euronext Paris (code Euroclear France 20646) jusqu'à la date du paiement de ce dividende. L'ADS correspondante est cotée sur le NASDAQ sous le sigle DASXY.

Historique des cours (en euros) et volumes traités de l'action Dassault Systèmes à Paris depuis le 1^{er} octobre 2001

	Nombre de titres échangés	Dernier cours du mois	Plus haut cours du mois	Plus bas cours du mois
Octobre 2001	8 626 874	44,36	46,82	33,30
Novembre 2001	9 642 816	53,00	56,05	43,10
Décembre 2001	4 461 881	54,00	60,20	50,20
Janvier 2002	7 077 023	53,45	58,10	51,70
Février 2002	9 916 159	53,15	55,65	47,60
Mars 2002	9 192 099	55,60	59,40	52,50
Avril 2002	8 522 709	49,84	55,85	49,30
Mai 2002	8 648 926	43,02	51,00	42,10
Juin 2002	8 110 557	46,25	46,50	38,20
Juillet 2002	12 420 328	34,74	46,30	30,20
Août 2002	13 111 267	33,03	35,90	27,50
Septembre 2002	10 046 805	15,60	33,08	15,37
Octobre 2002	11 890 065	24,00	25,40	15,19
Novembre 2002	7 170 899	28,44	28,80	21,20
Décembre 2002	5 665 059	20,54	28,80	20,10
Janvier 2003	5 262 052	20,65	25,39	19,80
Février 2003	9 109 544	21,26	23,69	19,92
Mars 2003	6 084 157	20,22	24,70	19,10

(source Bloomberg)

**Historique des cours (en dollars) et volumes traités de l'action
Dassault Systèmes au Nasdaq depuis le 1^{er} octobre 2001**

	Nombre de titres échangés	Dernier cours du mois	Plus haut cours du mois	Plus bas cours du mois
Octobre 2001	142 100	39,15	42,00	30,20
Novembre 2001	742 500	48,24	48,50	39,35
Décembre 2001	234 800	43,51	52,99	45,60
Janvier 2002	186 600	46,50	51,80	45,75
Février 2002	189 300	45,55	48,50	41,60
Mars 2002.....	261 500	49,24	52,00	45,75
Avril 2002.....	384 800	45,00	49,93	43,40
Mai 2002	229 400	40,80	45,25	39,72
Juin 2002	306 200	44,75	45,77	36,30
Juillet 2002	1 134 856	33,44	45,78	30,60
Août 2002.....	385 880	31,54	35,04	27,50
Septembre 2002	471 635	15,52	30,52	15,25
Octobre 2002	698 600	23,88	24,51	15,05
Novembre 2002	297 647	28,70	28,97	21,44
Décembre 2002	288 140	21,91	28,50	20,97
Janvier 2003	171 509	22,68	26,40	21,50
Février 2003	126 134	22,85	25,38	21,25
Mars 2003.....	92 975	22,53	25,40	21,72

(source Bloomberg)

Evolution récente de Dassault Systèmes et objectifs

Dassault Systèmes a annoncé ses résultats (non audités) pour le premier trimestre 2003, tels qu'établis selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis.

Le chiffre d'affaires consolidé du premier trimestre 2003 s'élève à 169,4 millions d'euros, en baisse de 7 % par rapport aux 182,5 millions d'euros du premier trimestre 2002. A taux de change constants, le chiffre d'affaires total augmente de 1 % au premier trimestre 2003. Les ventes de logiciels représentent 86 % du chiffre d'affaires total et s'élèvent à 145,1 millions d'euros, en baisse de 9 % par rapport au premier trimestre 2002. A taux de change constants, le chiffre d'affaires logiciels croît de 1 % au premier trimestre 2003. Le chiffre d'affaires logiciel récurrent, qui donne à Dassault Systèmes une bonne visibilité sur ses revenus, a représenté 55 % du chiffre d'affaires logiciels total du premier trimestre 2003, contre 49 % au premier trimestre 2002. 12 917 licences ont été vendues au cours du premier trimestre 2003, dont 6 874 licences CATIA et 6 043 licences SolidWorks. Au premier trimestre 2002, 14 199 licences avaient été vendues, dont 8 324 licences CATIA et 5 875 licences SolidWorks. Les ventes de services et autres revenus ont connu une croissance de 5 % par rapport au premier trimestre 2002 et se sont élevées à 24,3 millions d'euros.

En normes américaines US GAAP, le résultat net s'est élevé à 22,3 millions d'euros, soit un résultat net dilué de 0,20 euro par action au premier trimestre 2003, contre 25,3 millions d'euros ou 0,21 euro par action au premier trimestre 2002, soit une baisse du résultat par action de 5 %. Le résultat net (avant coûts d'acquisition) s'est élevé à 24,2 millions d'euros, soit un résultat net dilué de 0,21 euro par action au premier trimestre 2003 contre 28,5 millions d'euros ou 0,24 euro par action au premier trimestre 2002, soit une baisse de 13 % par action.

Au 31 mars 2003, les disponibilités et placements à court terme atteignaient 459,6 millions d'euros.

Sur la base de ces résultats et de l'information disponible à ce jour, la Société a un objectif de chiffre d'affaires, pour l'année 2003, qui devrait se situer aux environs, sinon légèrement au-dessus, des 774 millions d'euros réalisés en 2002. Cela représente, à taux de change constants, une augmentation de 7 % environ, augmentation similaire à celle réalisée en 2002 également à taux de change constants. En normes américaines US GAAP,

l'objectif de bénéfice net par action est d'environ 1,18 euro, soit une croissance de 8 % par rapport au résultat net par action de 1,09 euro constaté en 2002. Avant coûts d'acquisition, l'objectif de résultat par action pour 2003 est de 1,25 euros, en hausse de 7 % par rapport aux 1,17 euros de 2002. La Société estime également que sa marge d'exploitation pourrait connaître jusqu'à 1 point d'amélioration par rapport à 2002. Ces objectifs intègrent un taux de change de 1,10 dollars américains pour 1,00 euro.

Calendrier indicatif des dates de publications des informations financières

Le calendrier indicatif suivant a été préparé sur la base des dates de publication des mêmes informations au cours de l'exercice précédent :

Communiqué de presse sur le chiffre d'affaires et les résultats des :

- 1^{er} trimestre 2003 : 24 avril 2003
- 2^{ème} trimestre 2003 : 24 juillet 2003
- 3^{ème} trimestre 2003 : 23 octobre 2003
- 4^{ème} trimestre 2003 : 5 février 2004

La publication au BALO est généralement faite dans les quinze jours suivants.

Publication au BALO des :

- états financiers consolidés intérimaires au 30/06/03 : mi-octobre 2003
- comptes consolidés de l'exercice clos au 31/12/03 : fin avril 2004

Déclarations effectuées dans le rapport annuel américain

La Société précise que, dans le cadre de son rapport annuel américain (*Form 20-F*) qui a été déposé à la *Securities and Exchange Commission* (SEC) et conformément aux nouvelles dispositions introduites par *Sarbanes-Oxley Act of 2002* dans la législation américaine, le Directeur Général et le Directeur financier de la Société ont évalué l'efficacité des contrôles et procédures internes relatifs aux informations publiées ou devant être publiées (*disclosure controls and procedures*) telles que définies par la réglementation américaine, dans les 90 jours précédant la date de ce rapport annuel américain. Ces contrôles et procédures internes relatifs aux informations publiées ou devant être publiées leur ont permis d'être informés des événements significatifs concernant la Société, notamment pendant la période de préparation de ce rapport annuel américain.

Parallèlement, et conformément à la réglementation américaine, la Société a également indiqué dans ce rapport annuel américain, (a) qu'il ne s'était produit, postérieurement à la date de cette évaluation, aucun changement significatif dans le contrôle interne (*internal controls*) de la Société ou dans d'autres domaines susceptibles d'affecter de manière significative ce contrôle et (b) qu'il n'y avait aucune insuffisance ou carence significatives nécessitant des actions correctives.

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Dassault Systèmes est une société française cotée au Premier Marché d'Euronext Paris et au Nasdaq Stock Market's National Market à New York, depuis 1996.

Dassault Systèmes veille à respecter les réglementations relatives au droit des sociétés et droit boursier applicables sur chacune de ces deux places. Elle cherche également à anticiper leurs évolutions en fonction des propositions ou recommandations établies par les autorités de contrôle (Commission des Opérations de Bourse « COB », Securities Exchange Commission « SEC »), ainsi que, le cas échéant, par Euronext ou le Nasdaq et plus généralement les recommandations de la pratique : le Blue Ribbon Committee (1999) et les rapports français Viénot (1995 et 1999), Bouton (2002).

Sur le plan légal et réglementaire, la période charnière pour l'évolution du gouvernement d'entreprise tant en France qu'aux Etats-Unis, a été la période 2001/2002.

Cela étant, dès avant 2001, bien que n'ayant pas la taille d'autres grands groupes cotés internationaux, Dassault Systèmes a pris des mesures tendant à donner une part de plus en plus importante au gouvernement d'entreprise, prenant en compte les recommandations de la pratique en France et aux Etats-Unis, et ce alors même que les législateurs français et américains n'avaient pas encore statué.

C'est ainsi que le Conseil d'administration a, dès le mois de juin 1996, institué deux comités : un comité d'audit et un comité ad hoc chargé de proposer au Conseil d'administration la création et les modalités de plans d'options de souscription d'action ouverts aux salariés de la Société. En 2000, le Conseil d'administration a approuvé une charte du comité d'audit conforme au modèle standard adopté par les sociétés cotées sur le New York Stock Exchange. Entre l'automne 2000 et le printemps 2002, notre société a procédé à la nomination de trois administrateurs indépendants.

Déjà établies en France par la loi du 15 mai 2001 sur les Nouvelles Régulations Economiques qui leur a apporté un cadre législatif, les règles de gouvernement d'entreprise ont été très fortement renforcées dans le courant de l'année 2002 et au cours du début 2003, notamment en termes de contrôle et de responsabilité. Ce renforcement est un effet conjoint de la loi dite Sarbanes-Oxley aux Etats-Unis et du rapport Bouton en France.

Aux Etats-Unis, le Sarbanes-Oxley Act en date du 30 juillet 2002 a opéré une réforme en matière de responsabilité des entreprises et des dirigeants, renforcement des sanctions pénales et civiles, surveillance et indépendance des commissaires aux comptes, renforcement de la transparence financière et des contrôles de la SEC. En France, le rapport Bouton en date du 23 septembre 2002 a fait des propositions visant à améliorer encore les pratiques du gouvernement d'entreprise tant au niveau du rôle et du fonctionnement du Conseil d'administration et de ses comités que de leur composition ; il a également préconisé des moyens de mieux garantir l'indépendance et la responsabilité des commissaires aux comptes.

Notre Société a pris les mesures nécessaires pour se mettre en conformité avec le Sarbanes-Oxley Act et suivre la plupart des recommandations du rapport Bouton.

Enfin, depuis plusieurs années, la Société a pris des mesures pour prévenir le risque de délit d'initiés. Une procédure a été mise en place au sein du groupe Dassault Systèmes à cette fin ; elle est rappelée chaque trimestre à l'occasion de la publication de nos résultats à l'ensemble des salariés du groupe et aux administrateurs de la Société. Au titre de cette procédure, et en fonction des groupes auxquels administrateurs de la Société et employés du groupe appartiennent, il peut être interdit de procéder à des achats ou ventes de titres de la Société pendant une certaine période suivant la publication des résultats. Par ailleurs, pour les personnes exerçant les fonctions les plus sensibles, une autorisation préalable d'un comité est nécessaire.

Conseil d'administration

Composition

En 2002 et jusqu'à la date d'établissement du présent document, le Conseil d'administration de Dassault Systèmes était composé de 9 membres, nommés pour une durée de six ans. La composition du Conseil d'administration au 31 mars 2003 était inchangée.

Le Conseil d'administration a examiné la situation de chacun des administrateurs actuels au regard des critères d'indépendance fixés par le rapport Bouton et par le Sarbanes-Oxley Act.

Conformément au rapport Bouton, par administrateur « indépendant », on entend un administrateur :

- Qui n'est, et n'a été au cours des 5 années précédentes, ni salarié ni mandataire social de Dassault Systèmes ou d'une société appartenant à Groupe Industriel Marcel Dassault ;
- Qui n'est pas mandataire social d'une société dans laquelle Dassault Systèmes détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social (actuel ou l'ayant été au cours des 5 années précédentes) de Dassault Systèmes détient également un mandat d'administrateur ;
- Qui n'est pas client, fournisseur, banquier d'affaire ou banquier de financement significatif de la Société, ou pour lequel la Société représente une part significative de son activité ;
- Qui n'a pas de lien proche avec un mandataire social ;
- Qui n'a pas été auditeur de l'entreprise au cours des 5 derniers exercices ;
- Qui est administrateur de Dassault Systèmes depuis moins de 12 ans.

Conformément aux critères d'indépendance fixés par le Nasdaq, on entend également, par « administrateur indépendant », toute personne qui ne reçoit pas de rémunération supérieure à 60 000 \$ au cours de l'exercice écoulé (sauf s'il s'agit de jetons de présence) ; qui n'est pas membre de la famille d'une personne qui a été au cours des 3 dernières années, ou est, dirigeant de la Société ; qui n'a pas été employé de la Société ou d'une filiale au cours des 3 dernières années ; qui n'est pas partenaire, actionnaire majoritaire ou dirigeant d'une Société envers laquelle la Société perçoit ou verse des sommes qui sont supérieures à 5 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société ou qui sont, ou ont été, au cours des 3 dernières années supérieures à 200 000 \$; qui n'est pas cadre d'une autre société dans laquelle un cadre de la Société est membre du comité de rémunération.

Il résulte de ce double examen que la proportion des administrateurs indépendants est d'un tiers (Paul Brown, Bernard Dufau, André Kudelski), en conformité avec le rapport Viénot II et le Sarbanes-Oxley Act.

Les administrateurs étrangers sont au nombre de 2, un américain et un suisse.

L'âge moyen des administrateurs est de 52 ans.

Chaque administrateur doit détenir une action au moins de Dassault Systèmes.

Aucun administrateur n'a été élu par les salariés de Dassault Systèmes. Aucun censeur n'a été nommé.

Au 31 décembre 2002, les membres du Conseil d'administration sont :

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Charles Edelstenne Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2005	Président du conseil d'administration	Président-Directeur Général de Dassault Aviation.	Président de Dassault Falcon Jet Corporation et de Dassault International, Inc. Administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault, de Thales Systèmes Aéroportés, de Sogitec Industries, de Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques, de European Aerosystems Ltd., et de Dassault Réassurance.
Paul Brown Date de première nomination : 25/09/2000 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2005	—	Président du Département de comptabilité, fiscalité et droit des affaires de l'Ecole de commerce Leonard N. Stern de l'Université de New York	—

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Bernard Charlès Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2005	Directeur Général	—	Président du Conseil d'administration de Dassault Data Services. Président de SolidWorks Corporation, de Delmia Corp. et de Enovia Corp. Administrateur de Dassault Systemes Corp., de Dassault Systemes K.K., de SmarTeam Corporation Ltd. et de Business Objects.
Laurent Dassault Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2005	—	Gérant de Dassault Investissements	Président du Conseil d'administration de Dassault Belgique Aviation Directeur général Délégué de Immobilière Dassault. Chariman de Midway Aircraft Corporation et de Dassault Falcon Jet do Brazil. President de Dassault Investment Fund Inc. et de Vina Totihue S.A. Administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault, de Generali France, de Sogitec Industries, de Power Corporation du Canada, de Pechel Industries, de Kudelski SA, de Banque Privée Edmond de Rothschild Luxembourg, de Compagnie Nationale à Portefeuille, de Terramaris, de Fingen S.A., de BSS Investment S.A., de Dassault Procurement Services, de Chenfeng Machinery, de Aero Precision Repair and Overhaul Company « A-pro, et de NAFCO — National Aerospace Stener Co. Membre du Conseil de Surveillance de Eurazeoc. Membre de l'Advisory Board de Syntek Capital SA et de l'Advisory Committee de Power Private Equity Fund. Gérant de Château Dassault.
Christian Decaix Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2005	—	Directeur général industriel et social de Dassault Aviation	Administrateur de Sogitec Industries, de Dassault Falcon Jet Corporation, de Dassault Réassurance et de European Aerosystems Ltd.
Bernard Dufau Date de première nomination : 31/05/2001 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2007	—	Gérant de B. Dufau Conseil.	Administrateur de France Telecom
André Kudelski Date de première nomination : 31/05/2001 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2007	—	Président et administrateur délégué du groupe Kudelski.	Président du Conseil d'administration de Nagra +. Administrateur de Nestlé, d'Edipresse et de Swiss Air Lines Ltd. Membre du « Swiss Advisory Board » du Crédit Suisse.
Loïk Segalen Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2005	—	Directeur des affaires économiques et financières de Dassault Aviation.	Président-Directeur Général de Dassault Assurances Courtage. Président du Conseil d'administration de Dassault Réassurance. Administrateur de Dassault Belgique Aviation, de Midway Aircraft Instrument Corporation et de Paris Le Bourget Parc des Expositions. Gérant de Dassault Aéro Service. Représentant permanent de Dassault Aviation au Conseil d'administration de Corse Composites Aéronautiques.

Noms	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la Société	Autres mandats et fonctions exercés dans toute société
Thibault de Tersant Date de première nomination : 08/04/1993 Date d'échéance du mandat : Assemblée Générale annuelle tenue en 2005	Directeur général adjoint chargé des affaires financières et directeur financier	—	Administrateur de SolidWorks Corporation, de Delmia Corp., de Dassault Systemes Corp., de Enovia Corp., et de SmarTeam Corporation Ltd.

- Charles Edelstenne est l'un des fondateurs de Dassault Systèmes et le Président de son Conseil d'administration. Monsieur Edelstenne a été Président-Directeur Général de Dassault Systèmes de 1993 à 2002 après en avoir été le gérant de 1981 à 1993.
- Paul Brown est titulaire du Certified Public Accountant de Pennsylvanie depuis 1974. M. Brown est Président et professeur de comptabilité de l'école de commerce Leonard N. Stern de l'Université de New York depuis 1997, et a travaillé à la Yale School of Management, à l'INSEAD et à l'Université Internationale du Japon. M. Brown a également travaillé pour Arthur Andersen & Co, et pour le Financial Accounting Standards Boards (FASB). Il a été consultant pour de nombreuses entreprises financières.
- Bernard Charlès est Directeur Général de Dassault Systèmes, au sens de la loi du 15 mai 2001 relatives aux Nouvelles Régulations Economiques, depuis 2002. M. Charlès occupait déjà ces fonctions depuis 1995. Préalablement, il a été directeur de la recherche et du développement de 1988 à 1995 et était ingénieur en recherche et développement de 1983 à 1988.
- Christian Decaix est directeur général industriel et social de Dassault Aviation depuis 1998. Il est entré dans cette société en 1962 comme ingénieur d'études et a été directeur général des opérations industrielles de 1992 à 1998.
- Laurent Dassault a rejoint le Groupe Industriel Marcel Dassault en 1992 et occupe aujourd'hui diverses responsabilités dans les différentes filiales françaises et étrangères de cette société. C'est ainsi qu'il est Président-Directeur Général d'Immobilière Dassault et Directeur Général d'Immobilière Dassault. Auparavant, Monsieur Dassault avait participé au rachat par Paribas, en 1990, de la Banque Parisienne Internationale et travaillé à la Banque Vernes et à la Banque Industrielle et Commerciale du Marais depuis 1977.
- Bernard Dufau est conseil stratégique et gérant de B. Dufau Conseil. Monsieur Dufau a été Président du Conseil d'administration d'IBM France de 1996 à 2001 et Président du Directoire d'IBM France de 1995 à 1996. Il a été Directeur Général du secteur Distribution d'IBM Europe en 1994, Directeur Général des Opérations d'IBM France de 1992 à 1994, Directeur des Ventes d'IBM France de 1989 à 1992, et, les années précédentes, Directeur Marketing d'IBM France, Director of Support and Services Strategy d'IBM Europe, Directeur Informatique et Développement d'IBM France, et Directeur commercial du Secteur Public et Assurances d'IBM France successivement. Auparavant, Monsieur Dufau, entré à IBM France en 1966, a été ingénieur commercial, chef de département et directeur de la région Nord d'IBM France.
- André Kudelski est Président-Directeur Général et administrateur-délégué de Kudelski SA depuis 2002, ainsi que de Nagra Plus SA, filiale commune de Kudelski SA et de Canal+ depuis 1992. Monsieur Kudelski a été Président et administrateur-délégué de Kudelski SA de 1991 à 2001, directeur de la division « télévision à péage » de Kudelski SA de 1989 à 1990. Il est entré chez Kudelski SA en 1984 comme ingénieur de développement.
- Loïk Segalen est directeur des affaires économiques et financières de Dassault Aviation depuis 1999. Monsieur Segalen a été directeur adjoint auprès du Vice-Président chargé des affaires économiques et financières de Dassault Aviation de 1998 à 1999, conseiller financier auprès du Vice-Président chargé des affaires économiques et financières de Dassault Aviation de 1990 à 1998. Auparavant, il était cadre à la Direction Financière de Dassault International.

- Thibault de Tersant est directeur général adjoint en charge des affaires financières de Dassault Systèmes depuis 2003 et directeur financier de Dassault Systèmes depuis 1988. Auparavant, il était cadre à la Direction Financière de Dassault International.

Fonctionnement

En moyenne, quatre réunions sont programmées chaque année pour l'examen des comptes annuels et semestriels, ainsi que des comptes prévisionnels, l'attribution d'options de souscription d'actions. Au cours de l'année 2002, le Conseil s'est réuni trois fois (contre sept fois en 2001, étant précisé que deux de ces sept réunions avaient eu pour objet principal l'attribution d'options de souscription d'actions, une troisième avait permis de déterminer le nombre définitif d'actions Dassault Systèmes à émettre dans le cadre de l'acquisition de la société SRAC et une quatrième avait eu pour but unique de répondre aux questions écrites posées par les actionnaires avant l'Assemblée Générale mixte du 31 mai 2001). Le taux de présence au Conseil s'est établi à 93 % en 2002.

Comités

Comité d'audit

Le Conseil d'administration du 28 juin 1996 a procédé à la création d'un comité d'audit, constitué alors de deux administrateurs, Laurent Dassault et Loïk Segalen. Le 25 septembre 2000, Paul Brown, administrateur indépendant coopté le même jour, a été nommé en qualité de membre du comité d'audit. Le 29 juin 2001, les deux nouveaux administrateurs indépendants nommés le 31 mai de la même année, Bernard Dufau et André Kudelski, sont venus compléter le comité, tandis que Laurent Dassault, administrateur non indépendant, remettait sa démission de ses fonctions de membre du Comité.

La charte du comité d'audit, mise en place le 21 mars 2000, prévoit que le comité d'audit vérifie l'indépendance des commissaires aux comptes chargés d'auditer les comptes de Dassault Systèmes, et recommande leur nomination ou la prorogation de leur mandat. Il examine les comptes audités ainsi que les informations financières semestrielles, et transmet ses recommandations au Conseil d'administration. Le comité a également pour mission de fournir des conseils, de superviser les activités d'audit interne de la Société et de discuter, notamment avec la direction, des questions fiscales et autres questions relevant du service juridique et de la déontologie. Cette charte a été modifiée lors du Conseil d'administration du 27 mars 2003 afin de mettre la mission du comité d'audit en conformité avec les dispositions du Sarbanes-Oxley Act.

Le comité d'audit, composé de quatre membres (André Kudelski, président, Paul Brown, Bernard Dufau et Loïk Segalen), s'est réuni deux fois au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, les 4 mars et 24 septembre 2002. Le directeur financier de Dassault Systèmes, les responsables des services financiers et de la consolidation, ainsi que les commissaires aux comptes ont assisté à ces réunions et fourni toutes informations et précisions utiles. Le responsable du département juridique, a également assisté à la réunion du 24 septembre 2002. En septembre 2002, Loïk Segalen a remis sa démission de ses fonctions de membre du comité afin que la Société se conforme aux dispositions du Sarbanes-Oxley Act qui requièrent que le comité d'audit soit uniquement composé d'administrateurs indépendants, ce qui est maintenant le cas.

Le comité s'est réuni deux fois en 2002. Le taux de présence au comité s'est établi à 88 %.

Comité ad hoc

Composé de trois administrateurs, MM. Edelstenne, Charlès et de Tersant, le comité ad hoc s'est réuni une fois en 2002 pour proposer au Conseil d'administration un plan d'options (cf page II-13 du document de référence).

Cadres dirigeants

Les cadres dirigeants de la Société sont :

Nom	Position
Charles Edelstenne	Président du Conseil d'Administration
Bernard Charlès	Directeur Général
Thibault de Tersant	Directeur général adjoint en charge des affaires financières
Etienne Droit	Directeur général adjoint en charge des ventes et des services
Philippe Forestier	Directeur général adjoint en charge des alliances, du marketing et de la communication
Dominique Florack	Directeur général adjoint en charge de la stratégie et de la recherche
Bruno Latchague	Directeur général adjoint en charge du développement et du support
John Mc Eleney	Directeur général de SolidWorks Corporation
Joel Lemke	Directeur général de Enovia Corp.

- Etienne Droit est directeur général adjoint en charge des ventes et des services. Monsieur Droit a été directeur des ventes et du marketing de Dassault Systèmes pour l'Entreprise Digitale de 2000 à 2002, directeur des ventes et du marketing de Dassault Systèmes pour les régions Europe, Moyen-Orient, Afrique et Asie-Pacifique de 1995 à 1999, directeur de l'activité développement des applications de Dassault Systèmes de 1991 à 1995, directeur de la stratégie de Dassault Systèmes de 1987 à 1991, et membre de l'équipe de développement CATIA de Dassault Systèmes de 1986 à 1987.
- Philippe Forestier est directeur général adjoint en charge des alliances, du marketing et de la communication. Monsieur Forestier a été directeur des ventes et du marketing en charge du marché des Petites et Moyennes Entreprises sur le plan mondial de 2000 à 2002. Basé aux Etats-Unis de 1995 à 2001, Monsieur Forestier a été Directeur Général de Dassault Systemes of America Corp. de 1996 à 2001, directeur des ventes et du marketing pour la zone continent américain de 1995 à 2001. Il a été directeur du marketing mondial des produits et des services CATIA-CADAM de 1993 à 1995, ainsi que directeur de l'industrialisation et de l'assistance technique aux clients de 1988 à 1993. De 1984 à 1988, Monsieur Forestier a été chargé d'implanter des soutiens techniques et de marketing pour les produits de Dassault Systèmes. De 1981 à 1984, il a été responsable du développement du modelleur géométrique CATIA.
- Dominique Florack est directeur général adjoint en charge de la stratégie et de la recherche. Monsieur Florack a été directeur de la recherche et du développement de Dassault Systèmes de 1999 à 2002, directeur de la recherche et du développement, stratégie et solutions mécaniques CAO de Dassault Systèmes de 1995 à 1999, directeur des solutions mécaniques CAO de Dassault Systèmes de 1994 à 1995 ainsi que directeur de stratégie et de recherche et développement de 1990 à 1993.
- Bruno Latchague est directeur général adjoint du développement et du support. Monsieur Latchague a été directeur de la recherche et du développement de Dassault Systèmes de 2000 à 2002, directeur de la recherche et du développement, architecture et technologie de modélisation de 1995 à 1999, directeur de l'infrastructure des produits CATIA de Dassault Systèmes de 1990 à 1995, « Responsable Senior » de l'industrialisation et de la maintenance de CATIA de 1988 à 1990 et directeur de l'infrastructure des logiciels CATIA de 1987 à 1988. Auparavant, Monsieur Latchague a été responsable du support produits CFAO à la Régie Nationale des Usines Renault.

- John McEleney est directeur général de SolidWorks Corporation depuis 2001. Préalablement, il y a occupé plusieurs fonctions notamment en tant que « Chief Operating Officer » et directeur des ventes en Amérique. Avant de rejoindre SolidWorks en 1996, Monsieur McEleney a occupé plusieurs fonctions de direction à Computervision.
- Joel Lemke est directeur général d'Enovia depuis sa création en 1998 et « General manager PLM Americas » depuis 2003. Préalablement, Monsieur Lemke exerçait les fonctions de Directeur général de la Division Solutions Industrielles au sein d'IBM. Au cours des 19 années qu'il a passées chez IBM, Monsieur Lemke a exercé des responsabilités dans les domaines suivants : stratégie, développement produits, services, marketing, ventes de matériels et de logiciels.

Rémunération

Rémunération des dirigeants

La rémunération globale versée par la Société à ses cadres dirigeants (9 personnes) s'est élevée à 3 131 666 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002.

La rémunération versée, en 2002, à chacun des administrateurs de Dassault Systèmes figure ci-après dans la partie « Rapport de gestion du Conseil d'administration — Activités et résultats de Dassault Systèmes, société mère — Rémunération des dirigeants ».

Montants alloués aux organes d'administration

Le montant des jetons de présence alloué aux membres du Conseil d'administration de Dassault Systèmes est de 80 000 euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 (pour la répartition de ces jetons entre les administrateurs, voir « Rapport de gestion du Conseil d'administration — Activités et résultats de Dassault Systèmes, société mère — Rémunération des dirigeants »).

Options de souscription d'actions

10 107 683 options de souscription d'actions sur le capital de Dassault Systèmes ont été accordées aux dirigeants actuels de la Société entre le 28 juin 1996 et le 31 décembre 2002, soit 266 000 options le 28 juin 1996, 321 200 options le 15 décembre 1997, 1 842 050 options le 9 novembre 1998, 2 619 750 options le 15 septembre 1999, 2 932 250 options le 29 mars 2001, 1 055 000 options le 5 octobre 2001 et 1 071 433 options le 28 mai 2002. Au 31 décembre 2002, les dirigeants (9 personnes), avaient exercé 204 800 options dans le cadre du plan du 28 juin 1996 et 20 000 options dans le cadre du plan du 15 décembre 1997. Par ailleurs, 2 490 000 options ont été attribuées aux dirigeants sociaux actuels le 20 janvier 2003. Ils détiennent donc 12 372 883 options de souscription d'actions sur le capital de Dassault Systèmes.

Enfin, depuis l'acquisition de SolidWorks en 1997, 2 800 000 options de souscription d'actions sur le capital de cette filiale ont été accordées aux dirigeants actuels de la Société. Au 31 décembre 2002, ceux-ci en avaient exercé 20 000.

Le tableau ci-dessous précise le nombre d'options de souscription d'actions consenties en 2002 aux administrateurs de Dassault Systèmes et exercées par ceux-ci au cours de l'exercice 2002.

	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice	Nombre d'actions souscrites	Prix des actions souscrites	Dates d'échéance	Numéro du plan
Bernard CHARLES	526 433	45,50 €			27 mai 2012	2002-01
			20 000	9 €		1996
Thibault de TERSANT	125 000	45,50 €	—	—	27 mai 2012	2002-01

Conventions réglementées

Les conventions suivantes, lesquelles ont été approuvées conformément aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

- Police d'assurances « Responsabilité des Dirigeants » conclue avec la compagnie d'assurances AIG EUROPE (24 juillet 1996 renouvelée le 24 novembre 1997). Le montant de la prime annuelle est de 125 720 dollars américains (Conseil d'administration du 28 juin 1996) ;
- Licence non exclusive et gratuite de la marque ENOVIA concédée à Enovia Corp., le 28 décembre 1998 pour une durée indéterminée (Conseil d'administration du 11 mars 1998).

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des membres des organes d'administration ou de direction

Néant.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 28 MAI 2003

Exercice social clos le 31 décembre 2002

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Avant de soumettre à votre approbation les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2002 et de vous demander de vous prononcer sur l'affectation du résultat, nous vous présentons un résumé de l'activité du groupe Dassault Systèmes (la « Société ») et de sa société-mère Dassault Systèmes au cours de l'exercice écoulé, leurs perspectives d'avenir et les autres informations prescrites par la loi.

ACTIVITES ET RESULTATS CONSOLIDES DU GROUPE DASSAULT SYSTEMES

Voir « Rapport sur la gestion du Groupe » pages 52 à 76 du Rapport Annuel ci-après annexé.

ACTIVITES ET RESULTATS DE DASSAULT SYSTEMES, SOCIETE MERE

Activité

La société Dassault Systèmes a comme activité opérationnelle, d'une part le développement d'une partie des logiciels du marché du PLM, à savoir l'essentiel du développement des produits CATIA et une partie du développement des produits ENOVIA, d'autre part le développement de l'architecture Version 5, intégrateur des marques associées à ce marché du PLM. Par ailleurs, la société Dassault Systèmes gère l'ensemble de la Société et la relation globale avec IBM.

Présentation des comptes annuels et méthodes d'évaluation retenues

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 ont été préparés et présentés en conformité avec les dispositions de la loi comptable du 30 avril 1983 et son décret d'application du 29 novembre 1983.

Conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du code de commerce, les comptes annuels ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes règles d'évaluation que lors de l'exercice précédent.

Résultats

L'exercice 2002 se caractérise par une nouvelle croissance des produits d'exploitation de Dassault Systèmes qui se sont élevés à 518 millions d'euros, en progression de 4,0 % par rapport à 2001, et ceci grâce au succès remporté par CATIA et ENOVIA.

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'export s'est élevée à 468 millions d'euros, soit 90,3 % du total.

Les redevances CATIA représentent 78,2 % du chiffre d'affaires.

Les ventes de licences de CATIA passent de 33 502 en 2001 à 33 965 en 2002, soit une augmentation de 1,4 %. Les ventes de licences CATIA V5 représentent, en 2002, 59,4 % du total des licences vendues, avec un nombre de licences CATIA V5 vendues de 20 174 en 2002 contre 12 365 en 2001.

Le résultat d'exploitation a baissé en 2002 de 5,5 % pour s'établir à 223 millions d'euros et Dassault Systèmes a dégagé un résultat net de 131 millions d'euros en baisse de 9,0 % par rapport à 2001.

Par ailleurs, les capitaux propres avant répartition s'élèvent au 31 décembre 2002 à 1 060 millions d'euros.

Enfin, la solidité du bilan de Dassault Systèmes témoigne de sa santé financière.

Affectation des résultats

Il résulte des comptes que nous vous avons présentés et des éléments contenus dans le présent rapport que l'exercice clos le 31 décembre 2002 se traduit par un bénéfice de 130 658 875,66 euros que nous vous proposons d'affecter ainsi qu'il suit :

— prélèvement de	9 563,70 €
pour dotation à la réserve légale pour la porter à son taux maximum	
— affectation du solde de	130 649 311,96 €
qui, augmenté du report à nouveau bénéficiaire des exercices antérieurs, soit	500 424 511,03 €
forme une somme distribuable de	631 073 822,99 €

comme suit :

— à la distribution aux 114 179 431(*) actions composant le capital social et ayant droit aux dividendes, d'un dividende de (0,33 euros × 114 179 431 actions)	37 679 212,23 €
— au report à nouveau	593 394 610,76 €

(*) Ce nombre de 114 179 431 correspond au nombre d'actions ayant droit aux dividendes à la date du 31 décembre 2002. Dans le cas où, lors de la mise en paiement du dividende, certaines de ces actions acquises depuis le 1^{er} janvier 2003 par la Société elle-même seraient encore détenues par cette dernière ou auraient fait l'objet d'une annulation préalable, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues ou annulées serait affectée au compte « report à nouveau ».

Si vous acceptez cette proposition, le revenu global par action sera de :

- 0,495 euros pour les actionnaires personnes physiques et pour les actionnaires personnes morales bénéficiant du maintien du taux de l'avoir fiscal à 50 %, soit 0,33 euros de dividende et 0,165 euros d'avoir fiscal.
- 0,363 euros pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 10 %, soit 0,33 euros de dividende et 0,033 euros d'avoir fiscal.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, il a été distribué par action :

(Montants en euros)	1999 ⁽¹⁾	2000 ⁽²⁾	2001 ⁽³⁾
Dividende	0,27	0,31	0,33
Avoir Fiscal 50 %	0,13	0,16	0,17
Avoir Fiscal 40 %	0,11	—	—
Avoir Fiscal 25 %	—	0,08	—
Avoir Fiscal 15 %	—	—	0,05
Revenu Global (si avoir fiscal 50 %)	0,40	0,47	0,50
Revenu Global (si avoir fiscal 40 %)	0,37	—	—
Revenu Global (si avoir fiscal 25 %)	—	0,39	—
Revenu Global (si avoir fiscal 15 %)	—	—	0,38

(1) Capital de 113 205 287 euros divisé en 113 205 287 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

(2) Capital de 113 926 963 euros divisé en 113 926 963 actions de 1 euro chacune.

(3) Capital de 114 475 204 euros divisé en 114 475 204 actions de 1 euro chacune.

Comptes consolidés

Outre les comptes sociaux 2002, nous vous proposons d'approuver également les comptes consolidés de Dassault Systèmes à la date du 31 décembre 2002 établis selon les normes françaises.

Domaine social

L'effectif

Au 31 décembre 2002, Dassault Systèmes a un effectif de 1438 salariés (hors prestataires intervenant dans la Société en France), soit une augmentation de 4,2 % par rapport à l'année précédente.

Sur cette base, les effectifs de Dassault Systèmes sont répartis au 31 décembre 2002 comme suit :

Effectif	2001	2002
Total	1 380	1 438
Contrats à durée indéterminée	1 350	1 401
Contrats à durée déterminée	16	19
Alternance/Formation	14	18

Les embauches

Dassault Systèmes a embauché au cours de l'année 2002, 172 salariés tous types de contrats confondus, soit 113 salariés sous contrat à durée indéterminée, 31 sous contrat à durée déterminée et 28 en formation ou alternance.

Les licenciements

Dassault Systèmes a rompu neuf contrats de travail pour motif personnel en 2002.

La durée du travail des salariés à temps plein

La durée du temps de travail pour les cadres autonomes à temps plein en forfait jours est de 216 jours par période annuelle de référence et la durée du travail moyenne des salariés à temps plein en forfait horaire est de 37,80 heures par semaine, en tenant compte des jours de réduction du temps de travail.

Le nombre de salariés à temps partiels

Salariés à temps partiel

Nombre de salariés travaillant en forfait jours temps incomplets	15
Nombre de salariés travaillant en forfait horaire temps partiels	30
Total Effectif	1 438

L'absentéisme

Absentéisme

Maladie	2 111 jours
Maternité	1 892 jours
Accident travail & trajet	139 jours

Les rémunérations

Ces tableaux prennent en compte le salaire de base, l'ancienneté et la prime treizième mois rapportée à une base annuelle.

Femmes + Hommes

Salaire fixe annuel au 31/12/2002	Moyenne
Niveaux I à V coefficient 140 à 305	26 662 €
Cadres coefficientés, P I et P II	39 734 €
Cadres P III A	58 955 €

Femmes

Salaire fixe annuel au 31/12/2002	Moyenne
Niveaux I à V coefficient 140 à 305	26 933 €
Cadres coefficientés, P I et P II	38 963 €
Cadres P III A	58 478 €

Hommes

Salaire fixe annuel au 31/12/2002	Moyenne
Niveaux I à V coefficient 140 à 305	25 809 €
Cadres coefficientés, P I et P II	39 924 €
Cadres P III A	59 026 €

L'évolution de la masse salariale

Année	Montant de la masse salariale
2001	62 195 629 €
2002	67 580 662 €
Evolution de la masse salariale	8,66 %

Les charges sociales

Le montant global des charges sociales patronales pour 2002 s'élève à 37 423 985 euros.

La participation et l'intéressement

Participation

Montant global de la réserve de participation 2001 versé en 2002	11 928 884 €
--	--------------

Intéressement

Montant global de l'intéressement 2001 versé en 2002	8 881 534 €
--	-------------

Les résultats de l'exercice social clos le 31 décembre 2002 vont permettre :

- de distribuer un intéressement égal à 8 747 942 euros et,
- de doter une réserve spéciale de participation de 11 156 487 euros.

Les relations professionnelles et le bilan des accords collectifs

Dassault Systèmes a conclu quatre accords collectifs au cours de l'année 2002 :

- un accord portant sur l'intéressement des salariés conclu pour trois exercices, de 2002 à 2004, signé le 4 mars 2002.
- un accord de participation pour les exercices 2001, 2002, 2003 et 2004 signé le 4 mars 2002.
- un accord sur l'organisation du temps de travail signé le 31 mai 2002.
- un accord de négociation annuelle obligatoire signé le 31 mai 2002.

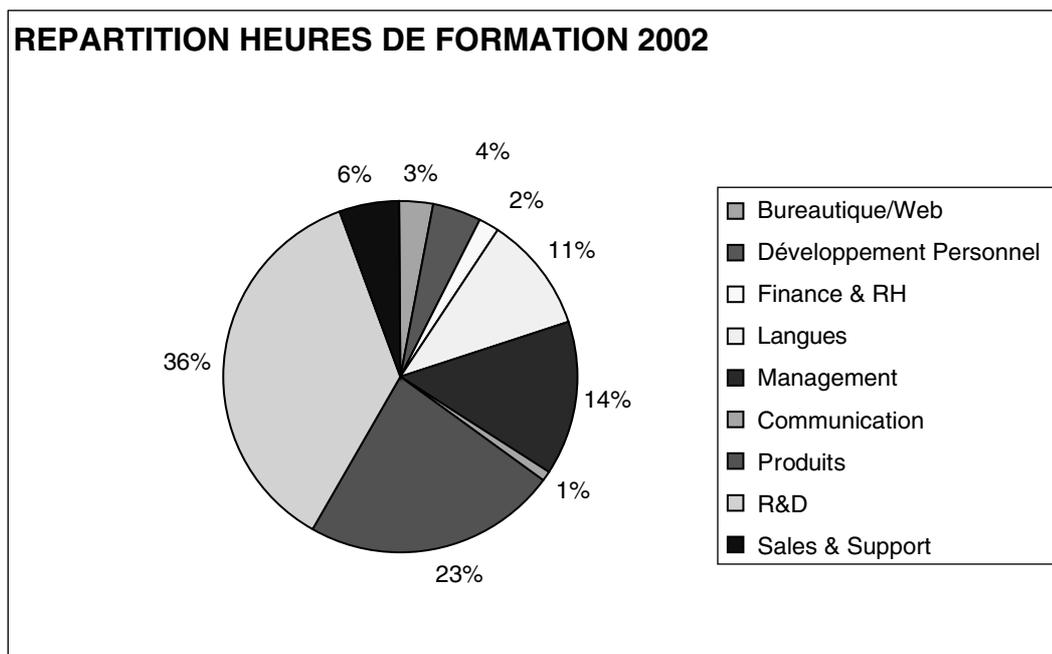
Les conditions d'hygiène et de sécurité

Dassault Systèmes dispose d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail qui s'est réunie à cinq reprises au cours de l'année 2002. Conformément au décret du 5 novembre 2001, Dassault Systèmes a retranscrit dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques par unité de travail.

La formation

Dassault Systèmes a consacré un budget de l'ordre de 4,74 % de sa masse salariale pour la formation professionnelle de ses collaborateurs.

2 345 stagiaires ont participé aux actions de formation qui ont représenté 40 583 heures. Le plan de formation a comporté trois axes majeurs : les actions liées aux activités de Recherche & Développement qui ont représenté 36 % de l'activité de formation, les formations sur les produits du groupe qui ont représenté 23 % des actions et les actions de formation du management. Ce dernier axe prioritaire a concerné 140 managers et 14 % de l'activité de formation en 2002.



Les oeuvres sociales

Le comité d'entreprise de Dassault Systèmes reçoit une subvention annuelle consacrée aux activités sociales et culturelles équivalente à 5 % de la masse salariale brute de l'année en cours. En 2002, le comité d'entreprise a reçu 3 379 033 euros destinés aux activités sociales et culturelles.

L'importance de la sous-traitance

En 2002, Dassault Systèmes a dépensé 57,2 millions d'euros de sous-traitance, dont 85 % à l'intérieur de la Société.

Dassault Systèmes privilégie les relations contractuelles avec les sous-traitants qui respectent les dispositions des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail et notamment :

- la liberté syndicale et la protection du droit syndical
- l'abolition du travail forcé
- l'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes
- l'absence de discrimination (emploi et profession)
- l'élimination du travail des enfants.

Elle s'assure également que l'ensemble de ses filiales appliquent ces dispositions et elle encourage les initiatives positives en ces domaines.

Domaine environnemental

Chaque jour, les ingénieurs de Dassault Systèmes inventent des solutions logicielles permettant à chaque utilisateur de créer de nouveaux produits sécurisés et respectueux de l'environnement. Nos clients peuvent ainsi optimiser les chaînes de production et le cycle de vie de leurs produits, intégrer des logiciels spécifiques à la gestion de l'environnement et concevoir des maquettes virtuelles, ce qui entraîne une économie importante de matière première et d'énergie.

Par les outils qu'elle propose aux industriels, notre entreprise mène — depuis sa création en 1981 — une série d'actions qui contribuent à réduire considérablement l'utilisation de matières premières. Nos solutions logicielles permettent aux constructeurs de bénéficier des développements technologiques les plus récents pour prendre en compte — avant la fabrication même d'un produit — tous les impacts environnementaux : diminution de la consommation d'énergie, économie de matière, gain de temps, réduction — voire suppression — des prototypes physiques fabriqués, recyclage des pertes de matière et de copeaux générés lors de l'usinage . . . A titre d'exemple, Dassault Systèmes offre aux constructeurs automobiles, des outils d'aide à la décision leur permettant de réfléchir — dès l'étape de conception virtuelle — à l'amélioration des processus de fabrication : utilisation de méthodes numériques pour le dimensionnement des structures, étude du poids des matériaux utilisés et de leur résistance, optimisation des formes aérodynamiques entraînant une économie d'énergie, simulation virtuelle de la "tenue de route" et des crashes-tests, étude de la nature et de la toxicité des fluides utilisés pour la climatisation, conséquences sur l'environnement . . .

Dassault Systèmes cherche également à associer performance technologique et responsabilité environnementale. La Société contribue par différents moyens à la préservation de notre environnement : locations d'équipements informatiques et électroniques, recyclage de produits bureautiques, économie d'énergie et utilisation de fluides préservant la couche d'ozone.

Les équipements informatiques contiennent des substances toxiques pour l'homme et l'environnement. Leur élimination dans de mauvaises conditions présente certains risques de dissémination de polluants dangereux. Les équipements électriques et électroniques contiennent souvent des métaux lourds (plomb, mercure, yttrium, . . .), des composés toxiques (oxyde de zinc, arsenic, . . .), ou des plastiques générant de la dioxine lorsqu'ils sont incinérés de manière impropre ou dans des installations ordinaires. De par son métier d'éditeur de logiciels, Dassault Systèmes possède un parc informatique très important. Cependant, notre entreprise loue — auprès des

constructeurs — l'essentiel de son matériel informatique (ordinateurs, micro ordinateurs, grands systèmes, écrans, . . .). 95 % des ordinateurs en location sont retournés au constructeur après utilisation. Les 5 % restants sont vendus à des distributeurs informatiques ou cédés à des sociétés de recyclage qui se chargent de les détruire en respectant l'ensemble des normes et réglementations. Un certificat de destruction est alors fourni par l'entreprise à Dassault Systèmes : un gage de respect des normes de recyclage ou de destruction du matériel.

A Dassault Systèmes, les activités bureautiques quotidiennes s'accompagnent inévitablement de rejets de différents types de documents : papiers, cartons, etc. La Société confie la gestion des déchets (papiers, mais aussi cartouches d'encre d'imprimantes et de fax, néons lumineux, bandes magnétiques et CD Roms, . . .) à des prestataires spécialisés dans le recyclage ou la destruction des "déchets bureautiques". Le recyclage du papier et carton permet de réduire considérablement les prélèvements de ressources naturelles, même si — en interne — notre "culture du virtuel", notre maîtrise des outils informatiques et des nouvelles technologies en particulier (bases de données techniques, intranet, système d'information ressources humaines, internet, . . .) conduit à une réduction de la consommation de papier.

Pour limiter sa consommation électrique, Dassault Systèmes a mis en place — dans l'un des bâtiments du site — un procédé de récupération de la chaleur. Ce procédé, qui utilise le principe des pompes à chaleur, permet d'emmagasiner la chaleur dégagée par les équipements informatiques et de la restituer pour le chauffage des locaux.

Enfin, les salles informatiques de Dassault Systèmes sont actuellement équipées d'une installation d'extinction automatique des feux par le gaz halon qui permet de lutter contre les incendies. Cette substance s'avère aujourd'hui très nocive pour la couche d'ozone. L'installation actuelle de gaz halon va donc être démantelée en 2003 et une autre solution — conforme aux normes environnementales — sera installée.

Participations — contrôles — filiales

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité des filiales de Dassault Systèmes ainsi que les créations ou acquisitions réalisées au cours de l'exercice écoulé.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

Evénements importants intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Nous vous avons relaté les événements importants intervenus depuis le 31 décembre 2002 dans l'exposé des développements récents de la Société.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Une grande partie de l'activité de la Société étant réalisée par Dassault Systèmes, société mère, les perspectives d'avenir de cette dernière correspondent à celles de la Société.

Conventions réglementées

Nous vous informons que les conventions suivantes, lesquelles ont été approuvées conformément aux articles L.225-38 et suivants du code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 :

- le 28 juin 1996 : Police d'assurances « Responsabilité des dirigeants » conclue avec AIG EUROPE ;
- le 11 mars 1998 : Licence non exclusive et gratuite de la marque ENOVIA conclue avec Enovia.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint le tableau des résultats de Dassault Systèmes au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Capital Social

A la date du 31 décembre 2002, quatorze plans d'options de souscription d'actions Dassault Systèmes étaient en vigueur :

1. Plan du 28 juin 1996

Nous vous rappelons que le conseil d'administration du 28 juin 1996, faisant usage de l'autorisation accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 15 avril 1996, a consenti à certains membres du personnel de Dassault Systèmes et de deux de ses filiales (Dassault Systemes of America Corp. (« DSA ») et Dassault Systemes K.K. (« DSKK »)) des options de souscription d'actions Dassault Systèmes donnant droit à la souscription de 513 890 actions Dassault Systèmes de 10 francs de valeur nominale chacune, soit, après division par deux en 1997, et conversion en euro en 1999, de la valeur nominale de l'action, 1 027 780 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 euro. Chaque option donne droit à la souscription d'une action pour un prix de 9 euros (59,01 francs) par action, ou d'une action sous forme d'ADS (« American Depositary Shares ») pour un prix unitaire de 11,5 dollars américains.

Au cours des exercices 1996 à 2001, 707 856 actions et 72 800 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans le cadre de ce plan d'options. Au cours de l'exercice 2002, 24 910 actions et 500 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans ce même cadre, ce qui se traduit par une augmentation du capital de Dassault Systèmes, en 2002, de 25 410 euros.

2. Plan du 15 décembre 1997

Le 15 décembre 1997, le conseil d'administration, faisant usage dans son intégralité de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 6 juin 1997, a attribué 1 031 840 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de Dassault Systèmes, chaque option donnant droit à la souscription d'une action. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 25,92 euros (170 francs).

Au cours des exercices 1999 à 2001, 43 622 actions ont été souscrites dans le cadre de ce plan d'options.

Au cours de l'exercice 2002, 32 622 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 euro ont été souscrites dans ce même cadre, ce qui se traduit par une augmentation du capital de Dassault Systèmes, en 2002, de 32 622 euros.

3. Plan du 28 janvier 1998 (1998-1)

Le 28 janvier 1998, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 26 janvier 1998, a attribué 750 000 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de Delmia, chaque option donnant droit à la souscription d'une action pour un prix de 26,37 euros (173 francs), ou d'une action sous forme d'ADS pour un prix unitaire de 28,59 dollars américains.

Au cours des exercices 1998 à 2001, 599 700 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans le cadre de ce plan d'options.

Au cours de l'exercice 2002, 25 000 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans ce même cadre, ce qui se traduit par une augmentation du capital de Dassault Systèmes, en 2002, de 25 000 euros.

4. Plans du 9 novembre 1998 (1998-2 et 1998-3)

Le 9 novembre 1998, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 26 janvier 1998, a attribué, aux termes de deux plans d'options distincts :

- 2 468 730 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de Dassault Systèmes, chaque option donnant droit à la souscription d'une action. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 29,58 euros (194 francs).
- 354 750 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de ses filiales DSA, DSKK, Delmia et Enovia, chaque option donnant droit à la souscription d'une action ou d'une

action sous forme d'ADS. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 29,58 euros ou 34,48 dollars américains.

Au cours des exercices 1999 à 2001, 20 184 actions et 112 457 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans le cadre de ces plans d'options.

Au cours de l'exercice 2002, 13 910 actions et 8 025 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans ce même cadre, ce qui se traduit par une augmentation du capital de Dassault Systèmes, en 2002, de 21 935 euros.

5. Plans du 15 septembre 1999 (1998-4 et 1998-5)

Le 15 septembre 1999, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 26 janvier 1998, a attribué, aux termes de deux plans d'options distincts :

- 3 297 000 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de Dassault Systèmes et Dassault Systèmes Provence (« DSP »), chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 37 euros.
- 320 000 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de ses filiales DSA, DSKK, Delmia et Enovia, chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro ou d'une action sous forme d'ADS. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 37 euros ou 38,36 dollars américains.

Au cours des exercices 1999 à 2001, 1 600 actions et 59 075 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans le cadre de ces plans d'options.

Au cours de l'exercice 2002, 11 900 actions et 7 052 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans ce même cadre, ce qui se traduit par une augmentation du capital de Dassault Systèmes, en 2002, de 18 952 euros.

6. Plans du 29 mars 2001 (1998-8 et 1998-9)

Le 29 mars 2001, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 26 janvier 1998, a attribué, aux termes de deux plans d'options distincts :

- 2 909 600 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de Dassault Systèmes et DSP, chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 52 euros. Aucune de ces options n'était exerçable avant le 29 mars 2003.
- 553 300 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel ou dirigeants de ses filiales DSA, DSKK, Delmia, Delmia GmbH, Enovia, Safework et Spatial, chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro ou d'une action sous forme d'ADS. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 52 euros ou 46,55 dollars américains.

Au cours de l'exercice 2002, 650 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans ce même cadre, ce qui se traduit par une augmentation du capital de Dassault Systèmes, en 2002, de 650 euros.

7. Plan du 29 juin 2001 (1998-10)

Le 29 juin 2001, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 26 janvier 1998, a attribué 138 000 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel ou dirigeants de SRAC, chaque option donnant droit à la souscription d'une action pour un prix de 49 euros, ou d'une action sous forme d'ADS pour un prix unitaire de 41,55 dollars américains.

Au cours de l'exercice 2002, 101 actions sous forme d'ADS ont été souscrites dans ce même cadre, ce qui se traduit par une augmentation du capital de Dassault Systèmes, en 2002, de 101 euros.

8. Plans du 5 octobre 2001 (1998-11 et 1998-12)

Le 5 octobre 2001, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 26 janvier 1998, a attribué, aux termes de deux plans d'options distincts :

- 1 387 400 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de Dassault Systèmes, DSP et Dassault Data Services (« DDS »), chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 35 euros.
- 328 650 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel ou dirigeants de ses filiales DSKK, DSAG, Dassault Systèmes Inc., Delmia GmbH, Enovia, Safework, DSA, Delmia et Spatial, et des propres filiales de ces trois dernières sociétés, chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro ou d'une action sous forme d'ADS. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 35 euros ou 32,11 dollars américains.

Au cours de l'exercice 2002, aucune action ou action sous forme d'ADS n'a été souscrite dans le cadre de ces plans d'options.

9. Plans du 28 mai 2002 (2002-01 et 2002-02)

Le 28 mai 2002, le conseil d'administration, faisant usage de l'autorisation qui lui avait été accordée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du même jour, a attribué, aux termes de deux plans d'options distincts :

- 1 363 563 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel de Dassault Systèmes, DSP et Dassault Data Services (« DDS »), chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 45,50 euros. Aucune de ces options n'est exerçable avant le 28 mai 2003.
- 355 300 options de souscription d'actions de Dassault Systèmes à certains membres du personnel ou dirigeants de ses filiales DSKK, Dassault Systèmes Inc., Delmia GmbH, Enovia, Safework, DSA, Delmia, Spatial et SolidWorks, et des propres filiales de ces quatre dernières sociétés, chaque option donnant droit à la souscription d'une action d'une valeur nominale unitaire de 1 euro ou d'une action sous forme d'ADS. Le prix de souscription unitaire des actions a été fixé à 45,50 euros ou 41,92 dollars américains. Aucune de ces options n'est exerçable avant le 28 mai 2003.

Le tableau ci-dessous résume l'exercice des options depuis la mise en place du premier plan (données tenant compte rétroactivement de la division de la valeur nominale intervenue le 14 octobre 1997) ; il est établi au 31 décembre 2002 :

Plan d'options	1996	1997	1998-1	1998-2	1998-3	1998-4	1998-5	1998-8	1998-9	1998-10	1998-11	1998-12	2002-01	2002-02	Total	
options attribuées	1 027 780 ⁽¹⁾	1 031 840	750 000	2 468 730	354 750	3 297 000	320 000	2 909 600	553 300	138 000	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	16 285 913	
nombre de bénéficiaires ..	916	362	26	1 018	296	556	290	531	513	44	400	434	378	401		
prix d'exercice d'une option en euros	9	25,92	26,37	29,58	29,58	37	37	52	52	49	35	35	45,50	45,50		
dates d'exercice	A compter du 28 juin 1996 jusqu'au 27 juin 2006	A compter du 15 décembre 1999 jusqu'au 14 décembre 2007	A compter du 28 janvier 1998 jusqu'au 27 janvier 2008 ^(a)	A compter du 9 novembre 2000 jusqu'au 8 novembre 2008	A compter du 9 novembre 1998 jusqu'au 8 novembre 2008 ^(b)	A compter du 15 septembre 2001 jusqu'au 14 septembre 2009	A compter du 15 septembre 1999 jusqu'au 14 septembre 2009 ^(c)	A compter du 29 mars 2003 jusqu'au 28 mars 2011	A compter du 29 mars 2001 jusqu'au 28 mars 2011 ^(d)	A compter du 29 juin 2001 jusqu'au 28 juin 2011 ^(e)	A compter du 5 octobre 2002 jusqu'au 4 octobre 2011 ^(f)	A compter du 5 octobre 2002 jusqu'au 4 octobre 2011 ^(g)	A compter du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012	A compter du 28 mai 2003 jusqu'au 27 mai 2012		
options exercées de 1996 à 2001	780 656 ⁽²⁾	43 622	599 700	20 184	112 457	1 600	59 075	—	0	0	—	—	—	—	1 617 294	
options exercées en 2002	25 410 ⁽³⁾	32 622	25 000	13 910	8 025	11 900	7 052	—	650	101	0	0	—	—	124 670	
options annulées de 1996 à 2001	29 960	17 004	0	44 552	0	33 940	0	4 400	0	0	200	0	—	—	130 056	
options annulées en 2002	0	7 942	0	8 238	0	10 700	0	13 960	0	0	4 600	0	3 569	0	49 009	
options en circulation au 31 décembre 2002	191 754	930 650	125 300	2 381 846	234 268	3 238 860	253 873	2 891 240	552 650	137 899	1 382 600	328 650	1 359 994	355 300	14 364 884	

(1) Dont 946 680 à des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 81 100 à des salariés de DSA.

(2) Dont 707 856 par des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 72 800 par des salariés de DSA.

(3) Dont 24 910 par des salariés de Dassault Systèmes et de DSKK et 500 par des salariés de DSA.

(a) Dont 475 002 exerçables depuis le 28 janvier 1998, 100 000 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 1999, 99 998 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 2000, 50 000 supplémentaires exerçables depuis le 28 janvier 2001 et le solde exerçable depuis le 28 janvier 2002.

(b) Dont 88 687 exerçables depuis le 9 novembre 1998, 88 688 supplémentaires exerçables depuis le 9 novembre 1999, 88 687 supplémentaires exerçables depuis le 9 novembre 2000 et le solde exerçable depuis le 9 novembre 2001.

(c) Dont 80 000 exerçables depuis le 15 septembre 1999, 80 000 supplémentaires exerçables depuis le 15 septembre 2000, 80 000 supplémentaires exerçables depuis le 15 septembre 2001 et le solde exerçable depuis le 15 septembre 2002.

(d) Dont 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2001, 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2002 et 138 325 exerçables depuis le 29 mars 2003.

(e) Dont 34 500 exerçables depuis le 29 juin 2001 et 34 500 exerçables depuis le 29 juin 2002.

(f) Dont 346 850 exerçables depuis le 5 octobre 2002.

(g) Dont 82 162 exerçables depuis le 5 octobre 2002.

En conséquence, suite à l'exercice de 124 670 options de souscription d'actions au cours de l'exercice écoulé, et à l'annulation, le 31 mai 2002, des 29 033 actions Dassault Systèmes alors auto-détenues, le capital social de Dassault Systèmes, au 31 décembre 2002, s'élevait à 114 570 841 euros.

A cette date, le capital social était donc divisé en 114 570 841 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, ce que le conseil d'administration a constaté dans sa séance du 20 janvier 2003.

La levée du solde des options attribuées depuis 1996, non encore levées et pouvant être exercées dès le 31 décembre 2002, entraînerait une augmentation de capital de 8 125 661 euros par émission de 8 125 661 actions de 1 euro de valeur nominale chacune. La levée du solde des options attribuées depuis 1996 et non encore levées, qu'elles soient d'ores et déjà exerçables ou non, entraînerait une augmentation de capital de 14 364 884 euros par émission de 14 364 884 actions d'une valeur nominale unitaire de 1 euro.

Par ailleurs, l'Assemblée générale mixte des actionnaires en date du 13 juin 2000 a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, jusqu'au 12 juin 2005 inclus, des options d'achat d'actions de Dassault Systèmes à certains salariés ou dirigeants exerçant leurs fonctions dans la Société. A la date du 28 février 2003, le Conseil d'Administration n'a pas fait usage de cette autorisation.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 dudit code, nous vous précisons que les principaux actionnaires de Dassault Systèmes, au 31 décembre 2002, étaient les suivants :

Nom de l'actionnaire	Nombre d'actions détenues	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Groupe Industriel Marcel Dassault	51 184 857	44,7 %	42,0 %
Etat français	17 821 334	15,6 %	14,6 %
M. Charles Edelstenne	7 657 884	6,7 %	12,5 %

Aucun autre actionnaire ne possède, à la connaissance de Dassault Systèmes, plus de 5 % du capital.

A cet actionnariat, il convient d'ajouter 32,7 % d'actionnaires institutionnels ou petits porteurs, représentant 30,9 % des droits de vote, et dont les actions sont librement cessibles sur le marché.

Par ailleurs, au 31 décembre 2002, SW Securities L.L.C., filiale américaine à 100 % de SolidWorks, détenait 391 410 actions de Dassault Systèmes, soit 0,3 % du capital. Ces actions, qui sont dépourvues du droit de vote et n'ont pas vocation à percevoir des dividendes, ont été émises dans le cadre de la prise de contrôle de SolidWorks afin de rémunérer l'exercice des options de souscription d'actions émis par SolidWorks préalablement à la prise de contrôle de cette société par Dassault Systèmes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, 111 007 actions ont été allouées aux titulaires d'options de souscription et aucune option n'a été annulée.

Mode d'exercice de la direction générale

A la suite de la mise en conformité des statuts avec les dispositions de la loi sur les nouvelles régulations économiques par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 28 mai 2002, le conseil d'administration, dans sa séance du même jour, a choisi comme modalité d'exercice de la direction générale la dissociation des fonctions de président du conseil d'administration et de la direction générale, ainsi que vous en trouverez mention dans la liste des mandats exercés. Selon les dispositions statutaires, ce choix est valable jusqu'à nouvel examen par le conseil.

Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Les mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de Dassault Systèmes sont les suivants :

Noms	Fonctions
Charles Edelstenne	<ul style="list-style-type: none">• Président du Conseil d'administration de Dassault Systèmes.• Président-Directeur Général de Dassault Aviation.• Administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault, de Thales Systèmes Aéroportés, de Sogitec Industries, de Société Anonyme Belge de Constructions Aéronautiques, de European Aerosystems Ltd. et de Dassault Réassurance.• Président de Dassault Falcon Jet Corporation et de Dassault International Inc.
Paul Brown	Président du Département de comptabilité, fiscalité et droit des affaires de l'Ecole de commerce Leonard N. Stern de l'Université de New York.
Bernard Charlès	<ul style="list-style-type: none">• Directeur général de Dassault Systèmes.• Président du Conseil d'administration de Dassault Data Services.• Administrateur de Dassault Systemes Corp., de Dassault Systemes K.K., de SmarTeam, de Business Objects.• Président de SolidWorks, de Delmia et de Enovia
Laurent Dassault	<ul style="list-style-type: none">• Président du conseil d'administration de Dassault Belgique Aviation.• Administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault, de Sogitec Industries, de Power Corporation du Canada, de Pechel Industries, de Generali France, de Kudelski SA, de Banque Privée Edmond de Rothschild Luxembourg, de Compagnie Nationale à Portefeuille, de Terramaris, de Fingen S.A., de BSS Investment SA, de Dassault Procurement Services, de NAFCO — National Aerospace Stener Co., de Chenfeng Machinery, et de Aero Precision Repair and Overhaul Company « A-pro ».• Directeur Général Délégué de Immobilière Dassault.• Gérant de Dassault Investissements et de Château Dassault.• Membre du Conseil de Surveillance de Eurazeo.• Membre de l'Advisory Board de Syntek Capital SA et de l'Advisory Committee de Power Private Equity Fund.• Chairman de Midway Aircraft Corporation et de Dassault Falcon Jet do Brazil.• President de Dassault Investment Fund Inc. et de Vina Totihue S.A.
Christian Decaix	<ul style="list-style-type: none">• Directeur général industriel et social de Dassault Aviation.• Administrateur de Sogitec Industries, de Dassault Falcon Jet Corporation, de Dassault Réassurance et de European Aerosystems Ltd.

Noms	Fonctions
Bernard Dufau	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil stratégique de B. Dufau Conseil. • Gérant de B. Dufau Conseil. • Administrateur de France Telecom
André Kudelski	<ul style="list-style-type: none"> • Président et administrateur délégué du groupe Kudelski. • Président du conseil d'administration de Nagra +. • Administrateur de Nestlé, d'Edipresse et de Swiss Air Lines Ltd. • Membre du « Swiss Advisory Board » du Crédit Suisse
Loïk Segalen	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur des affaires économiques et financières de Dassault Aviation. • Président-Directeur Général de Dassault Assurances Courtage. • Président du conseil d'administration de Dassault Réassurance. • Administrateur de Dassault Belgique Aviation, de Midway Aircraft Instrument Corporation et de Paris Le Bourget Parc des Expositions. • Gérant de Dassault Aéro Service. • Représentant permanent de Dassault Aviation au conseil d'administration de Corse Composites Aéronautiques.
Thibault de Tersant	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général adjoint chargé des affaires financières et directeur financier de Dassault Systèmes. • Administrateur de SolidWorks, de Delmia, de Dassault Systemes Corp., de Enovia et de SmarTeam.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération brute totale en euros versée par la Société à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2002 s'est élevée à :

Mandataires sociaux	Salaire	Avantages en nature	Jetons de présence
Charles Edelstenne	536 325	—	16 000
Bernard Charlès	813 317	4 666	8 000
Thibault de Tersant	250 058	2 702	8 000
Paul Brown	—	—	8 000
Laurent Dassault	—	—	8 000
Christian Decaix	—	—	8 000
Bernard Dufau	—	—	8 000
André Kudelski	—	—	8 000
Loïk Segalen	—	—	8 000

Les sociétés contrôlées par Dassault Systèmes n'ont ni versé de rémunération ni accordé d'avantages en nature aux mandataires sociaux ci-dessus.

Dépenses somptuaires et frais généraux visés à l'article 223 du code général des impôts

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinquies du code général des impôts, nous portons à votre connaissance le montant global des charges non déductibles pour l'établissement de l'impôt, soit 268 720 euros pour l'exercice écoulé, qui a donné lieu à un impôt sur les sociétés de 95 207 euros.

Fixation du montant des jetons de présence

Il vous est proposé de fixer le montant des jetons de présence à 100 000 euros pour l'exercice en cours et pour chacun des exercices suivants jusqu'à intervention d'une nouvelle décision.

Autorisation d'opérer en bourse sur ses propres actions

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 28 mai 2002 avait autorisé Dassault Systèmes à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions propres, plafonné à 10 % du capital social, et ce jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002, aux conditions suivantes :

Prix maximum d'achat : 80 euros

Prix minimum de vente : 20 euros

Montant cumulé des acquisitions : 300 millions d'euros.

Entre l'Assemblée Générale du 28 mai 2002 et la fin février 2003, Dassault Systèmes a acquis, sur le marché, 1 375 201 de ses propres actions pour une valeur globale de 29 450 250 euros et unitaire moyenne pondérée de 21,42 euros hors frais d'acquisition. Au 28 février 2003, Dassault Systèmes n'a pas cédé d'actions.

Conformément à l'article L.225-209 du code de commerce, nous vous proposons d'autoriser, une nouvelle fois, le conseil d'administration à mettre en œuvre un programme de rachat par Dassault Systèmes de ses propres actions, plafonné à 10 % du capital social arrêté au jour de l'assemblée générale du 28 mai 2003, ce qui, sous réserve qu'aucune option de souscription d'actions n'ait été exercée entre le 1^{er} janvier 2003 et cette date, représente un nombre maximum de 11 457 084 actions. Cette autorisation serait valable jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003 et serait accordée pour un prix d'achat plafond de 60 euros par action et un prix de vente minimum de 15 euros par action. Le montant cumulé des acquisitions ne pourrait dépasser 400 millions d'euros.

Cette opération serait réalisée en vue d'intervenir sur le marché des titres notamment, par ordre de priorité :

- afin d'optimiser le résultat par action par voie d'annulation d'actions propres entraînant une réduction du capital social,
- en vue de favoriser la réalisation d'opérations financières ou de croissance de la Société,
- à des fins de régularisation et de gestion des cours,
- afin d'attribuer les actions aux salariés dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'options d'achat d'actions,
- afin de remettre les actions rachetées aux bénéficiaires de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, lors de l'exercice de leurs droits, ou encore
- en vue de conserver les titres acquis et, le cas échéant, les céder dans le cadre d'une gestion active des fonds propres de la Société.

La note d'information visée par la Commission des Opérations de Bourse est tenue à votre disposition, gratuitement sur simple demande, dans les quinze jours précédant la tenue de l'assemblée ; elle contient toutes les informations complémentaires utiles à votre information au sujet de ce programme de rachat.

Dans la perspective d'une annulation des actions achetées, nous vous proposons également d'autoriser le conseil d'administration à annuler le cas échéant, en une ou plusieurs fois, et pour la même durée, tout ou partie des actions qu'il aura ainsi achetées et à réduire corrélativement le capital social dans la limite de 10 % de son

montant. Tous pouvoirs seraient délégués au conseil d'administration pour réaliser cette opération de réduction de capital.

Quitus aux administrateurs

Au bénéfice des explications qui précèdent et de celles que le conseil ne manquera pas de vous donner au cours de l'assemblée, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2002 tels qu'ils vous sont présentés et de donner à votre conseil d'administration quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Si vous approuvez nos propositions, nous vous demandons de bien vouloir adopter les résolutions qui vous sont présentées.

Le conseil d'administration

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	1998	1999	2000	2001	2002
Capital en fin d'exercice					
Capital social	86 128 054	113 205 287	113 926 963	114 475 204	114 570 841
Nombre d'actions	112 992 600	113 205 287	113 926 963	114 475 204	114 570 841
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	318 993 942	379 810 549	449 650 106	496 799 156	515 562 648
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	168 865 829	197 418 321	240 265 323	255 476 963	233 769 039
Résultat avant impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	161 143 072	195 643 457	237 027 424	252 772 360	231 645 162
Impôts sur les bénéfices	59 262 590	62 451 935	75 327 305	81 811 307	72 195 885
Participation des salariés due au titre de l'exercice	7 934 929	9 811 464	10 826 502	11 528 322	11 156 487
Intéressement des salariés	4 801 504	6 011 172	7 621 501	8 804 892	8 747 942
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et provisions	83 185 651	104 663 469	133 508 425	144 039 483	130 658 876
Résultat par part ou par action					
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions et reprises de provisions	0,79	1,04	1,26	1,32	1,22
Résultat après impôts, participation et intéressement des salariés et dotations aux amortissements et reprises de provisions	0,74	0,92	1,17	1,26	1,14
Dividende attribué par action	0,22	0,27	0,31	0,33	0,33 ⁽¹⁾
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 106	1 182	1 240	1 324	1 416
Montant de la masse salariale de l'exercice	47 282 383	52 152 157	55 718 748	62 195 629	67 580 662
Montant des charges sociales de l'exercice	26 853 206	28 604 671	30 180 671	34 667 897	37 423 985

(1) Dividende proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 28 mai 2003

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport général des commissaires aux comptes

Comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2002, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Dassault Systèmes, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Le 15 avril 2003

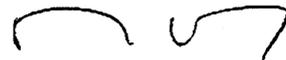
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

ERNST & YOUNG Audit



Philippe MOURARET



Jean-Marc MONTSERRAT

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et visée à l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du décret du 23 mars 1967, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Avec la Société Enovia Corp.

Administrateurs concernés

MM. Bernard Charlès et Thibault de Tersant

Nature et objet

Contrat de licence de marque concédé à titre gratuit.

Modalités

Une licence non exclusive et gratuite de la marque Enovia a été concédée à la société Enovia Corp. Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration le 11 mars 1998. Elle a été conclue le 28 décembre 1998 pour une durée indéterminée.

2. Avec la Compagnie AIG Europe

Nature et objet

Police d'assurance "Responsabilités des dirigeants"

Modalités

Une police d'assurance "Responsabilité des dirigeants" a été souscrite auprès de la Compagnie AIG Europe et autorisée par le conseil d'administration du 28 juin 1996.

Cette police d'assurance permet de couvrir l'ensemble des dirigeants, passés, présents ou futurs, de la Société Dassault Systèmes et de l'ensemble de ses filiales, pour une prime annuelle de USD. 125 720,06.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Le 15 avril 2003

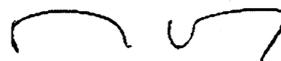
Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Touche Tohmatsu

ERNST & YOUNG Audit



Philippe MOURARET



Jean-Marc MONTSERRAT

COMPTES ANNUELS

BILAN

	31 décembre				
	Montants bruts	Amortissements ou provisions pour dépréciation	2002	2001	2000
			Montants nets	Montants nets	Montants nets
ACTIF (en milliers d'euros)					
ACTIF IMMOBILISE	844 602	41 659	802 943	729 456	677 789
Immobilisations incorporelles	17 328	14 097	3 231	1 217	1 394
Concessions, brevets, licences, marques	17 222	14 097	3 125	1 180	1 305
Avances et acomptes	106	—	106	37	89
Immobilisations corporelles	41 929	27 562	14 367	13 999	13 962
Installations techniques, matériels et outillages	19 950	16 298	3 652	2 987	3 897
Autres immobilisations corporelles	20 658	11 264	9 394	9 993	8 961
Immobilisations en cours	1 321	—	1 321	1 019	1 104
Immobilisations financières	785 345	—	785 345	714 240	662 433
Participations	755 377	—	755 377	664 571	620 259
Créances rattachées à des participations	15 197	—	15 197	38 274	25 744
Prêts	13 490	—	13 490	10 247	15 150
Dépôts et cautionnements	1 281	—	1 281	1 148	1 280
ACTIF CIRCULANT	424 750	10 350	414 400	379 595	305 912
Créances d'exploitation	178 738	10 350	168 388	165 178	158 329
Créances clients et comptes rattachés	153 871	3 809	150 062	153 841	149 519
Autres créances d'exploitation	24 867	6 541	18 326	11 337	8 810
Valeurs mobilières de placement	237 827	—	237 827	209 959	143 099
Disponibilités	8 185	—	8 185	4 458	4 484
Charges constatées d'avance	8 381	—	8 381	10 410	12 008
Ecarts de conversion	1 548	—	1 548	47	985
TOTAL DE L'ACTIF	1 279 281	52 009	1 227 272	1 119 508	996 694

	31 décembre		
	2002	2001	2000
	Avant décisions de l'AGO	Avant décisions de l'AGO	Avant décisions de l'AGO
PASSIF (en milliers d'euros)			
CAPITAUX PROPRES	1 059 637	963 052	830 399
Capital	114 571	114 475	113 927
Prime d'émission	28 496	26 216	22 557
Primes d'apport	269 978	269 978	251 402
Réserve légale	11 447	11 392	11 320
Réserve réglementée	2	2	2
Report à nouveau	500 424	394 041	295 740
Résultat de l'exercice	130 659	144 039	133 508
Provisions réglementées	4 060	2 909	1 943
Provisions pour risques et charges	6 017	4 141	5 705
DETTES	138 219	133 193	136 330
Dettes financières	18 117	18 318	18 158
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	957	1 321	1 992
Emprunts et dettes financières divers	17 160	16 997	16 166
Dettes d'exploitation	120 102	114 875	118 172
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 706	37 219	41 257
Dettes fiscales et sociales	64 796	64 254	63 926
Autres dettes d'exploitation	12 600	13 402	12 989
Produits constatés d'avance	22 853	17 879	23 775
Ecarts de conversion	546	1 243	485
TOTAL DU PASSIF	1 227 272	1 119 508	996 694

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	31 décembre		
	2002	2001	2000
Produits d'exploitation (I)	517 644	497 921	452 089
Ventes de matériels	18 159	21 826	18 981
Redevances et prestations de services.....	497 404	474 973	430 669
Montant du chiffre d'affaires net	515 563	496 799	449 650
<i>Dont à l'exportation</i>	468 206	447 757	403 271
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	2 076	1 092	2 376
Autres produits	5	30	63
Charges d'exploitation (II)	294 959	261 740	234 771
Achats de matériels	15 407	17 688	15 202
Autres achats et charges externes	132 364	110 796	98 266
Impôts, taxes et versements assimilés.....	10 017	9 290	7 335
Salaires et traitements	70 448	63 550	56 548
Charges sociales	37 424	34 668	30 181
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 715	6 415	8 294
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	548	958	1 971
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 046	905	832
Autres charges	20 990	17 470	16 142
RESULTAT D'EXPLOITATION (III = I – II)	222 685	236 181	217 318
Produits financiers (IV)	19 518	21 597	16 642
Autres intérêts et produits assimilés	2 327	2 705	1 458
Reprises sur provisions et transferts de charges.....	47	985	339
Différences positives de change	8 609	8 655	8 062
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	8 535	9 252	6 783
Charges financières (V)	19 357	10 602	5 901
Dotations aux provisions	1 548	47	985
Intérêts et charges assimilées	1 314	1 480	1 308
Différences négatives de change	16 495	9 075	3 608
RESULTAT FINANCIER (VI = IV – V)	161	10 995	10 741
<i>Résultat courant (III + VI)</i>	222 846	247 176	228 059
Produits exceptionnels (VII)	10 174	23 514	549
Sur opérations de gestion	5	36	8
Sur opérations en capital	10 169	22 850	18
Reprises sur provisions exceptionnelles		628	523
Charges exceptionnelles (VIII)	10 261	24 507	1 324
Sur opérations de gestion	6	653	150
Sur opérations en capital	9 103	22 887	275
Dotations aux amortissements et provisions	1 152	967	899
RESULTAT EXCEPTIONNEL (IX = VII – VIII)	-87	-993	-775
Participation et intéressement des salariés (X)	19 904	20 333	18 449
Intéressement	8 748	8 805	7 622
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise.....	11 156	11 528	10 827
Impôt sur les sociétés (XI)	72 196	81 811	75 327
RESULTAT NET (III + VI + IX – X – XI)	130 659	144 039	133 508

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Répartition du capital

Le capital de Dassault Systèmes était détenu par :

(en % au 31 décembre)	2002	2001
Groupe Industriel Marcel Dassault	44,7	44,3
Public	33,0	33,4
Etat français	15,6	15,6
Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'Administration	6,7	6,7
Total	100,0	100,0

Les droits de vote dans Dassault Systèmes étaient détenus par :

(en % au 31 décembre)	2002	2001
Groupe Industriel Marcel Dassault	42,0	44,6
Public	30,9	33,1
Etat français	14,6	15,6
Monsieur Charles Edelstenne, Président du Conseil d'Administration	12,5	6,7
Total	100,0	100,0

Augmentation de capital de Dassault Systemes Corp.

Au cours de l'exercice 2002, Dassault Systèmes a procédé à des augmentations de capital dans Dassault Systemes Corp. pour un montant cumulé de 33 millions d'euros.

Augmentation de la participation dans SmarTeam

Au cours de l'exercice 2002, la Société a acquis les intérêts minoritaires résiduels dans SmarTeam pour un montant de 14 millions d'euros.

Accord avec la société RAND A Technology

En avril 2002, la Société a conclu un accord avec la société RAND A Technology (« RAND ») afin d'accélérer le développement des infrastructures marketing, ventes et services requises pour supporter ses applications de PLM. Dans le cadre de cet accord, la Société a accordé à RAND un prêt de 20 millions d'euros sur une durée de 10 ans. Un tiers de cette somme pourra être convertie en actions ordinaires de RAND à l'initiative de RAND. La conversion des deux tiers de cette somme reste à la discrétion de Dassault Systèmes. Conformément aux modalités de ce financement, les parts de Dassault Systèmes dans RAND représenteront moins de 19,9 % des actions en circulation.

Distribution de dividende

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 28 mai 2002 a décidé la distribution d'un dividende de 37 601 milliers d'euros qui a été versé au mois de juin 2002.

Options conférées au personnel sur des actions de Dassault Systèmes

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires du 26 janvier 1998, modifiée par celle du 28 juin 2002, a autorisé le Conseil d'Administration à consentir, en une ou plusieurs fois, jusqu'au 27 juillet 2005, des options de souscription d'actions Dassault Systèmes à certains salariés ou dirigeants de la Société ou de ses filiales françaises ou étrangères, le nombre maximum d'options pouvant être consenties par le Conseil et non encore levées ne pouvant donner droit à souscrire un nombre d'actions excédant 17 % du capital social de Dassault Systèmes.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a procédé, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002, aux attributions suivantes :

- Le 28 mai 2002 : 1 718 863 options de souscriptions d'actions avec des prix d'exercice de 45,50 euros ou 41,92 dollars américains, au profit de certains salariés de Dassault Systèmes et de certaines de ses filiales.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2002 ont été préparés et présentés conformément aux dispositions du Plan Comptable Général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983. Les conventions comptables de base ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, du principe de permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, de l'indépendance des exercices et en présupposant la continuité de l'exploitation.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

BILAN

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de leur durée probable d'utilisation.

Les durées et les modalités d'amortissement sont présentées ci-dessous :

1) Mode dégressif :	
Matériel informatique neuf	3 à 5 ans
Matériel de bureau neuf	5 ans
Matériel de services sociaux	6 ans 2/3
2) Mode linéaire :	
Matériel informatique d'occasion	3 à 5 ans
Matériel de transport	4 ans
Agencements et installations	10 ans
Matériel de bureau d'occasion	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans

b) Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont amortis suivant le mode linéaire sur leur durée d'utilisation. Les logiciels acquis sont amortis suivant le mode linéaire sur une durée de 1 an.

c) Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée si leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur brute. La valeur d'inventaire des titres tient compte notamment du montant des capitaux propres, de la rentabilité à long terme et d'éléments stratégiques.

d) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur prix d'acquisition et sont dépréciées, le cas échéant, par référence à leur valeur boursière à la clôture de l'exercice. Les valeurs mobilières de placement acquises en devises sont converties au cours de clôture.

e) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

f) Ecart de conversion

Les créances et les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture. Les différences de conversion sont inscrites au bilan sous la rubrique "Ecart de conversion". En cas de pertes latentes, une provision pour risques (perte de change) est comptabilisée.

COMPTE DE RESULTAT

a) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué principalement de redevances perçues au titre de la commercialisation par IBM du logiciel CATIA développé par Dassault Systèmes.

Le chiffre d'affaires s'entend net des ristournes à reverser à IBM. Celles-ci sont enregistrées au bilan dans le poste "Autres dettes d'exploitation".

Le chiffre d'affaires relatif aux prestations de services est constaté lors de la réalisation desdites prestations.

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre de l'activité de revente de matériels informatiques est reconnu lors de la livraison desdits matériels.

b) Frais de recherche appliquée et de développement

Les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées si l'analyse de critères techniques ne les rend pas immobilisables.

L'application de ce principe comptable a conduit, dans tous les cas, à l'enregistrement de ces coûts en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été exposés.

NOTES SUR LE BILAN

Note 1 — Mouvements de l'actif immobilisé

(en milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/01	Augmentations 2002	Diminutions 2002	Valeur brute au 31/12/02
Immobilisations incorporelles	13 838	3 490	—	17 328
Brevets, licences et marques	13 838	3 490	—	17 328
Immobilisations corporelles	54 707	5 665	18 443	41 929
Matériel informatique	34 045	3 741	17 448	20 338
Autres immobilisations corporelles	20 662	1 924	995	21 591
Matériel automobile	338	31	24	345
Mobilier de bureau	3 010	249	500	2 759
Matériel de bureau et social	2 064	117	320	1 861
Agencements et installations	15 250	1 527	151	16 626
Immobilisations financières	714 240	84 097	12 992	785 345
	782 785	93 252	31 435	844 602

Les immobilisations en cours et les avances et acomptes sur immobilisations sont rattachés aux postes d'immobilisations auxquels ils se rapportent. Les immobilisations financières comprennent essentiellement les titres des filiales (755 millions d'euros), dont le détail est présenté dans les informations relatives aux filiales et participations, les prêts et avances consentis au personnel et les dépôts et cautionnements.

Note 2 — Mouvements des amortissements

(en milliers d'euros)	Amortissements au 31/12/01	Dotations 2002	Reprises et cessions 2002	Amortissements au 31/12/02
Immobilisations incorporelles	12 621	1 476	—	14 097
Brevets, licences et marques	12 621	1 476	—	14 097
Immobilisations corporelles	40 708	5 239	18 385	27 562
Matériels informatiques	30 274	3 429	17 405	16 298
Autres immobilisations corporelles	10 434	1 810	980	11 264
Matériel automobile	207	47	24	230
Mobilier de bureau	1 454	244	496	1 202
Matériel de bureau	1 363	291	316	1 338
Agencements et installations	7 410	1 228	144	8 494
	53 329	6 715	18 385	41 659

Note 3 — Echéances des créances

Les échéances des créances au 31 décembre 2002 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant net	Degré de liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé			
Prêts salariés	960	—	960
Dépôts et cautionnements	1 281	—	1 281
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	150 062	150 062	—
Autres créances d'exploitation	18 326	18 301	25
Charges constatées d'avance	8 381	8 381	—

Note 4 — Produits à recevoir

Les produits à recevoir se composent des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/02	31/12/01
Clients factures à établir	93 666	89 598
Fournisseurs avoirs à recevoir	144	2 795
Intérêts courus sur prêts	14	1 333
Intérêts courus sur placements	883	691
	94 707	94 417

Note 5 — Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	31/12/02	31/12/01
VMP	237 827	209 959

La valeur d'inventaire des valeurs mobilières de placement, au 31 décembre 2002, s'élève à 237 865 milliers d'euros (2001 : 210 725 milliers d'euros).

Au 31 décembre 2002, 100 % de ces valeurs mobilières de placement étaient libellées en euros.

Note 6 — Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/02	31/12/01
Achats non stockés de matières et fournitures	3 354	5 166
Services extérieurs		
Loyer crédit-bail immobilier	488	525
Locations mobilières	—	655
Assurances	74	61
Divers	4 465	4 003
	8 381	10 410

Note 7 — Capitaux Propres

7.1. Capital social

Les mouvements intervenus sur le capital social au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'analysent comme suit :

	Nombre d'actions	Valeur nominale (en euros)	Capital (en euros)
Actions au 1^{er} janvier 2002	114 475 204	1	114 475 204
Actions émises dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions (voir note 7.2)	124 670	1	124 670
Actions propres annulées	-29 033	1	-29 033
Actions au 31 décembre 2002	114 570 841	1	114 570 841

7.2. Plans d'options de souscription d'actions

Le tableau ci-dessous résume les exercices des options depuis la mise en place de chacun des plans :

	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Plan du	Total	
	28 juin 1996	15 décembre 1997	28 janvier 1998 (1998-1)	9 novembre 1998	15 septembre 1999	29 mars 2001	29 juin 2001	5 octobre 2001	1998-10	1998-11	1998-12	2002-01	2002-02	28 mai 2002	Total				
Nombre d'options attribuées	1 027 780	1 031 840	750 000	2 468 730	3 297 000	2 909 600	553 300	138 000	1 387 400	328 650	1 363 563	355 300	16 285 913						
Prix d'exercice d'une option	9,00 euros	25,92 euros	26,37 euros	29,58 euros	37,00 euros	52,00 euros	52,00 euros	49,00 euros	35,00 euros	35,00 euros	45,50 euros	45,50 euros	45,50 euros						
Dates d'exercice	du 28/06/96 au 27/06/06	du 15/12/99 au 14/12/07	du 28/01/98 au 27/01/08	du 09/11/98 au 08/11/08	du 15/09/01 au 14/09/09	du 29/03/03 au 28/03/11	du 29/03/01 au 28/03/11	du 29/06/01 au 28/06/11	du 05/10/02 au 04/10/11	du 05/10/02 au 04/10/11	du 05/10/02 au 27/05/12	du 28/05/03 au 27/05/12	du 28/05/03 au 27/05/12						
Nombre d'options exercées en 1996	406 120	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	406 120
Nombre d'options exercées en 1997	55 110	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	55 110
Nombre d'options exercées en 1998	34 310	—	19 200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	53 510
Nombre d'options exercées en 1999	85 505	7 000	87 583	—	23 937	—	8 662	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	212 687
Nombre d'options exercées en 2000	128 636	25 670	442 917	5 870	77 695	—	40 888	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	721 676
Nombre d'options exercées en 2001	70 975	10 952	50 000	14 314	10 825	1 600	9 525	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	168 191
Nombre d'options exercées en 2002	25 410	32 622	25 000	13 910	8 025	11 900	7 052	650	101	—	—	—	—	—	—	—	—	—	124 670
Nombre d'options annulées	29 960	24 946	—	52 790	—	44 640	—	—	4 800	—	—	—	—	—	—	—	—	—	179 065
Nombre d'options en circulation au 31 décembre 2002	191 754	930 650	125 300	2 381 846	234 268	3 238 860	253 873	552 650	1 382 600	328 650	1 359 994	355 300	14 364 884						

Le Conseil d'Administration se réserve le droit de suspendre temporairement l'exercice des options pendant les périodes de réalisation d'opérations sur le capital ou impliquant le détachement d'un droit. Par ailleurs, les actions souscrites dans le cadre de l'exercice des options provenant des plans du 15 décembre 1997, 1998-2 du 9 novembre 1998, 1998-4 du 15 septembre 1999, 1998-8 du 29 mars 2001, 1998-11 du 5 octobre 2001 et 2002-01 du 28 mai 2002 ne peuvent être cédées respectivement avant le 15 décembre 2002, le 9 novembre 2003, le 15 septembre 2004, le 29 mars 2005, le 5 octobre 2005 et le 28 mai 2006.

7.3 Mouvements des capitaux propres

Les mouvements des capitaux propres, entre le 31 décembre 2001 et le 31 décembre 2002, s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2001 Avant décisions de l'AGO	Affectation du résultat 2001 par l'AGO du 28 mai 2002	Effet des levées d'options	Résultat net de l'exercice 2002	Réduction de capital par annulation d'actions propres et autres	2002 Avant décisions de l'AGO
Capital social	114 475	—	125	—	(29)	114 571
Prime d'émission	26 216	—	3 268	—	(988)	28 496
Prime d'apport	269 978	—	—	—	—	269 978
Réserve légale	11 392	55	—	—	—	11 447
Réserve réglementée	2	—	—	—	—	2
Report à nouveau	394 041	106 383	—	—	—	500 424
Résultat de l'exercice	144 039	(144 039)	—	130 659	—	130 659
Provisions réglementées	2 909	—	—	—	1 151	4 060 ⁽¹⁾
Capitaux Propres	963 052	(37 601)	3 393	130 659	134	1 059 637

(1) Les provisions réglementées, au 31 décembre 2002, résultent de l'accord dérogatoire de participation aux résultats de l'entreprise dont bénéficient les salariés de Dassault Systèmes.

Note 8 — Provisions pour risques et charges

Les mouvements des provisions pour risques et charges s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Solde d'ouverture au 01/01/02	Dotations de l'exercice 2002	Reprises (utilisées) 2002	Reprises (non utilisées) 2002	Solde de clôture au 31/12/02
Provisions pour indemnités de départ en retraite	3 423	1 046	—	—	4 469
Provisions pour perte de change	47	1 548	47	—	1 548
Autres provisions pour risques et charges	671	—	671	—	—
Total des provisions	4 141	2 594	718	—	6 017

L'engagement de la Société en matière d'indemnités de fin de carrière a été évalué suivant les dispositions de la norme américaine n° 87 du Financial Accounting Standards Board (« FASB »), selon la méthode du prorata des droits au terme.

Cette méthode qui repose sur une évaluation actuarielle des droits prend en compte les droits que les salariés auront acquis au moment de leur départ à la retraite.

L'engagement est obtenu par un prorata de l'engagement au terme, fonction de l'ancienneté acquise, du taux d'évolution des salaires, du taux d'inflation, des hypothèses de turnover et de mortalité. L'âge de départ à la retraite retenu dans le cadre de l'évaluation des engagements a été fixé à 60 ans.

La Société a souscrit, en 1998, un contrat d'assurance destiné à couvrir les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite. Dans le cadre de ce contrat, une somme de 1 517 milliers d'euros a été versée à un organisme financier en 2001. Aucun versement complémentaire n'a été effectué en 2002.

Note 9 — Echéances des dettes

Les échéances des dettes au 31 décembre 2002 s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
Dettes financières			
Banques	957	957	—
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	16 705	2 972	13 733
Emprunts et dettes financières divers	455	—	455
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 706	42 706	—
Dettes fiscales et sociales	64 796	64 796	—
Autres dettes d'exploitation	12 600	12 600	—
Produits constatés d'avance	22 853	22 853	—

Les échéances à plus d'un an des dettes d'exploitation concernent principalement la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

Note 10 — Informations sur les créances et dettes représentées par des effets de commerce

Les créances représentées par des effets à recevoir s'élèvent à 1 103 milliers d'euros au 31 décembre 2002 (2001 : 884 milliers d'euros). Au 31 décembre 2002, aucun effet à payer ne figure dans les dettes (2001 : 416 milliers d'euros).

Note 11 — Eléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)	Entreprises liées		Avec lien de participation	
	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2002	31/12/2001
Prêts accordés	—	—	15 197	38 273
Intérêts reçus ou provisionnés pendant l'exercice sur les prêts accordés	—	—	900	1 548
Créances clients et comptes rattachés	9 014	2 250	14 042	18 985
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60	23	22 838	18 802

Les prêts accordés aux filiales sont rémunérés aux conditions du marché.

Note 12 — Charges à payer

(en milliers d'euros)	31/12/2002	31/12/2001
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs, factures non parvenues	8 435	4 050
Dettes fiscales et sociales		
Dettes provisionnées pour congés à payer	9 261	8 632
Dettes provisionnées pour participation des salariés aux fruits de l'expansion	11 156	11 929
Dettes provisionnées pour intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise	4 596	5 023
Personnel, charges à payer	7 502	5 992
Organismes sociaux, charges à payer	7 230	5 667
Autres dettes d'exploitation		
Clients, ristournes à accorder et avoirs à établir	12 600	12 893
	60 780	54 186

Note 13 — Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comprennent les éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/2002	31/12/2001
Redevances logiciels	21 923	16 333
Autres produits	930	1 546
	22 853	17 879

Note 14 — ENGAGEMENTS FINANCIERS

14.1 Crédit-bail

Les opérations de crédit-bail en cours au 31 décembre 2002 concernent exclusivement des engagements immobiliers qui font l'objet d'une rémunération variable, assise sur l'EURIBOR à 6 mois. Les redevances restant à payer au 31 décembre 2002 ont été calculées sur la base du taux de facturation pour la période d'octobre 2002 à mars 2003.

(en milliers d'euros)	Immobilisations en crédit-bail			
	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		de l'exercice	cumulées	
Terrain	5 680	—	—	5 680
Construction	27 188	907	9 743	17 445
	32 868	907	9 743	23 125

(en milliers d'euros)	Engagements de crédit-bail						Prix d'achat résiduel
	Redevances payées		Redevances restant à payer			Total	
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	+ 1 an à 5 ans	+ 5 ans		
Terrain	458	5 811	439	1 325	—	1 764	1
Construction	1 529	32 614	1 466	4 425	—	5 891	
	1 987	38 425	1 905	5 750	—	7 655	1

14.2 Placements financiers

Dans le cadre de la gestion de son risque de change, la Société est amenée à acheter ou vendre des contrats d'options portant sur des devises, ou souscrire toute autre forme de contrat portant sur des devises.

Le portefeuille d'instruments financiers était le suivant au 31 décembre 2002 :

(en milliers d'euros)	Montant notionnel	Valeur de marché
Achat d'opt. digitales JPY/EUR	400	135
Tunnels optionnels USD/EUR	47 082	7 096
Tunnels optionnels JPY/EUR	86 017	7 073
Ventes à terme USD/EUR	20 625	4 246
Ventes à terme JPY/EUR	15 274	2 395

Le portefeuille d'instruments financiers est le suivant au 31 décembre 2001 :

(en milliers d'euros)	Montant notionnel	Valeur de marché
Achat d'opt. de vente USD/EUR	11 347	196
Vente d'opt. d'achat USD/EUR	11 347	(690)
Achat d'opt. digitales JPY/EUR	1 425	312
Tunnels optionnels USD/EUR	66 947	(1 817)
Tunnels optionnels JPY/EUR	26 100	1 572
Ventes à terme USD/EUR	26 098	(804)
Ventes à terme JPY/EUR	27 405	2 246

Ces instruments financiers, qui ont été souscrits dans le cadre d'opérations de couverture, ont des échéances généralement inférieures à 12 mois. Le risque de contrepartie afférent à ces instruments financiers est limité dans la mesure où la Société traite avec des banques ou des institutions financières de premier rang.

14.3 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés, majoré des contributions exceptionnelles lorsque les différences temporaires se reversent à l'intérieur des périodes d'application de ces contributions. Ils proviennent des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges.

(en milliers d'euros)	31/12/02	31/12/01
Nature des différences temporaires		
Provision pour investissement	4 060	2 908
Accroissement de la dette future d'impôt sur les sociétés	1 438	1 060
Provision pour participation	11 156	11 528
Provision pour indemnités de fin de carrière	4 469	3 423
Ecart de valeur liquidative	38	75
Contribution sociale de solidarité	669	619
Ecart de conversion passif	546	1 243
Allègement de la dette future d'impôt sur les sociétés	5 887	6 046
Allègement net de la dette future d'impôt sur les sociétés	4 449	4 986

14.4 Autres engagements

Les engagements afférents à des contrats de locations immobilières s'élèvent à 7 millions d'euros au 31 décembre 2002.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 15 — Ventilation du chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	31/12/02	31/12/01
Ventes de matériels	18 159	21 826
Redevances	429 963	400 928
Support technique	44 544	45 600
Autres produits	22 897	28 445
	515 563	496 799

La répartition par zone géographique du chiffre d'affaires redevances s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/02	31/12/01
Europe	219 635	221 503
Amériques	114 482	100 038
Asie	95 846	79 387
	429 963	400 928

Note 16 — Résultat Financier

Le résultat financier de l'exercice 2002 est de 161 milliers d'euros contre 10 995 milliers d'euros pour l'exercice 2001.

Note 17 — Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

L'incidence des dispositions fiscales dérogatoires sur la formation du résultat net n'est pas significative.

Note 18 — Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend principalement la cession des titres de Revit Technology Corporation et la dotation à la provision pour investissements.

Note 19 — Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre le résultat courant et le résultat exceptionnel, pour l'exercice clos le 31 décembre 2002, s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôt	(Charge) profit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	222 847	(79 411)	143 436
Résultat exceptionnel ⁽¹⁾	(19 992)	7 215	(12 777)
	202 855	(72 196)	130 659

(1) y compris la participation des salariés aux fruits de l'expansion et l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise.

Le taux effectif de l'impôt sur les bénéfices est de 35,59 % au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 (2001 : 36,22 %).

Une convention d'intégration fiscale a été conclue le 28 septembre 1999 entre Dassault Systèmes et Dassault Systèmes Provence. En l'absence de convention d'intégration fiscale, la charge d'impôt aurait été de 71 915 milliers d'euros en 2002.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note 20 — Rémunération des dirigeants

Les jetons de présence comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2002 s'élèvent à 80 milliers d'euros (2001 : 61 milliers d'euros).

La rémunération brute totale en euros versée par la Société à chaque mandataire social au cours de l'exercice 2002 s'est élevée à :

Mandataires sociaux	Salaires	Avantages en nature	Jetons de présence
Charles Edelstenne	536 325	—	16 000
Bernard Charlès	813 317	4 666	8 000
Thibault de Tersant	250 058	2 702	8 000
Paul Brown	—	—	8 000
Laurent Dassault	—	—	8 000
Christian Decaix	—	—	8 000
Bernard Dufau	—	—	8 000
André Kudelski	—	—	8 000
Loïk Segalen	—	—	8 000
	1 599 700	7 368	80 000

Les sociétés contrôlées par Dassault Systèmes n'ont ni versé de rémunération ni accordé d'avantages en nature aux mandataires sociaux ci-dessus.

Il n'existe aucune avance ou crédit alloué aux dirigeants sociaux.

Note 21 — Effectif moyen et ventilation par catégorie

Personnel salarié ventilé par catégorie	31/12/02	31/12/01
Cadres	1 312	1 227
Agents de maîtrise et techniciens	20	20
Employés	84	77
	1 416	1 324

Note 22 — Identité de la société consolidante

L'activité de Dassault Systèmes est incluse, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de la société anonyme Groupe Industriel Marcel Dassault, dont le siège social est situé au 9 rond-point des Champs-Élysées — Marcel Dassault, 75008 Paris.

INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Liste des filiales et participations

(En milliers d'euros)	Valeur d'inventaire des titres brute	Valeur d'inventaire des titres nette	%	Capital et primes d'émission	Réserves et report à nouveau	Bénéfice net ou (perte) du dernier exercice	Chiffre d'affaires	Dividendes encaissés	Prêts et avances	Cautions et avances
Dassault Data Services.....	892	892	95	3 000	4 936	1 782	30 216	0	1	—
Dassault Systemes KK.....	724	724	100	804	(435)	(443)	19 846	0	201	—
SolidWorks Corporation.....	280 557	280 557	100	32 434	46 611	21 396	128 027	0	—	Immobilier
Dassault Systemes AG.....	1 500	1 500	100	1 500	(5 569)	(1 290)	1 499	0	5 386	—
Dassault Systèmes Provence	32 248	32 248	100	32 571	(2 278)	1 081	13 643	0	—	—
SmarTeam Corporation Ltd ..	64 883	64 883	100	33 479	(48 227)	(13 783)	17 052	0	1 917	—
Delmia GmbH	47 854	47 854	100	10 600	2 394	(6 160)	16 539	0	6 138	—
Dassault Systemes Srl	22	22	99	20	(65)	(228)	480	0	195	—
Dassault Systemes (Switzerland) Ltd	68	68	100	69	—	63	424	0	14	—
3D PLM Software	90	90	30	256	725	761	2 583	0	—	—
Knowledge Technologies Int. Ltd	—	—	100	188	(20)	56	582	0	—	—
Dassault Systemes Canada Inc. ⁽¹⁾	19 235	19 235	100	16 115	—	1	—	0	1 345	—
Dassault Systemes Corp. ⁽²⁾ ...	307 304	307 304	100	310 411	(6 053)	(678)	—	0	—	Immobilier
	755 377	755 377		441 447	(7 981)	2 558	230 891	0	15 197	

(1) Société holding canadienne détenant 100 % de Safework Inc. et de Dassault Systemes Inc.

(2) Société holding américaine détenant 100 % de Dassault Systemes of America Corp., Delmia Corp., Enovia Corp., Spatial Corp., Structural Research and Analysis Corporation et de Knowledge Technologies International Inc.

Dassault Systèmes s'est portée caution de SolidWorks Corporation et de Delmia Corp. auprès de leurs bailleurs. Aucune autre caution ou aval n'a été octroyé par Dassault Systèmes à ses filiales. Les prêts accordés aux filiales sont présentés en note 11.

Les résultats des filiales étrangères ont été convertis sur la base des cours moyens annuels des devises concernées. Les montants des capitaux propres des filiales étrangères ont été, quant à eux, convertis sur la base des taux en vigueur à la clôture de l'exercice.

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 28 MAI 2003**

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conventions qui s'y trouvent visées.

DEUXIEME RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux de l'exercice

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil et les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports, et notamment, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, le montant global des charges non déductibles des résultats imposables qui s'est élevé à 268 720 euros et qui a donné lieu à un impôt sur les sociétés de 95 207 euros.

L'assemblée Générale donne aux administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe tel qu'inclus dans le rapport de gestion et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Conseil et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2002, tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes consolidés ou résumées dans ces rapports.

QUATRIEME RESOLUTION

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 130 658 875,66 euros de la manière suivante :

— prélèvement de	9 563,70 euros
pour dotation à la réserve légale pour la porter à son taux maximum	
— affectation du solde de	130 649 311,96 euros
qui, augmenté du report à nouveau bénéficiaire des exercices antérieurs, soit	500 424 511,03 euros
forme une somme distribuable de	631 073 822,99 euros
comme suit :	
• à la distribution aux 114 179 431(*) actions composant le capital social et ayant droit aux dividendes, d'un dividende de	37 679 212,23 euros
(0,33 euros x 114 179 431 actions)	
• au report à nouveau	593 394 610,76 euros.

(*) Ce nombre de 114 179 431 correspond au nombre d'actions ayant droit aux dividendes à la date du 31 décembre 2002. Dans le cas où, lors de la mise en paiement du dividende de l'exercice 2002, certaines de ces actions acquises depuis le 1^{er} janvier 2003 par la Société elle-même seraient encore détenues par cette dernière ou auraient fait l'objet d'une annulation préalable, la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions auto-détenues ou annulées serait affectée au compte « report à nouveau ».

Comme conséquence des affectations ci-dessus, il sera distribué un dividende net de 0,33 euros par action auquel correspond un avoir fiscal :

- de 0,165 euros, soit un revenu global de 0,495 euros par action, pour les actionnaires personnes physiques et pour les actionnaires personnes morales bénéficiant du maintien du taux de l'avoir fiscal à 50 % ;
- de 0,033 euros, soit un revenu global de 0,363 euros par action, pour les actionnaires personnes morales bénéficiant d'un avoir fiscal de 10 %.

Ce dividende sera payé à compter du 18 juin 2003.

Conformément à la loi, il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, et l'avoir fiscal correspondant, ont été les suivants :

(Montants en euros)	1999 ⁽¹⁾	2000 ⁽²⁾	2001 ⁽³⁾
Dividende	0,27	0,31	0,33
Avoir Fiscal 50 %	0,13	0,16	0,17
Avoir Fiscal 40 %	0,11	—	—
Avoir Fiscal 25 %	—	0,08	—
Avoir Fiscal 15 %	—	—	0,05
Revenu Global (si avoir fiscal 50 %)	0,40	0,47	0,50
Revenu Global (si avoir fiscal 40 %)	0,37	—	—
Revenu Global (si avoir fiscal 25 %)	—	0,39	—
Revenu Global (si avoir fiscal 15 %)	—	—	0,38

(1) Capital de 113 205 287 euros divisé en 113 205 287 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

(2) Capital de 113 926 963 euros divisé en 113 926 963 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

(3) Capital de 114 475 204 euros divisé en 114 475 204 actions de 1 euro de valeur nominale chacune.

CINQUIEME RESOLUTION

Autorisation d'acquérir des actions de la Société

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et avoir pris connaissance de la note d'information émise à l'occasion de ce programme de rachat, autorise le Conseil d'Administration à acheter un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital de la Société, selon les modalités prévues par les articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation permettra, par ordre de priorité sans pour autant préjuger de l'ordre effectif d'utilisation de l'autorisation de rachat qui sera fonction des besoins et des opportunités, de :

- 1°) Annuler des actions afin d'accroître la rentabilité des fonds propres et le résultat par action, sous réserve de l'adoption de la septième résolution de la présente Assemblée Générale dans sa partie extraordinaire,
- 2°) Remettre des titres en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- 3°) Régulariser le cours de bourse de la Société par intervention systématique en contre-tendance,
- 4°) Attribuer des actions aux salariés de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, notamment dans le cadre d'un programme de motivation de ces salariés à la réalisation des objectifs des sociétés concernées, en application des dispositions des articles L.225-179 et L.225-180 du Code de commerce relatif aux options d'achat d'actions, ou en application des articles L.443-1 et suivants du Code du travail relatifs aux plans d'épargne d'entreprise,
- 5°) Remettre des actions lors de l'exercice des droits attachés à des valeurs mobilières qui, par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière donnent droit à l'attribution d'actions de la Société,
- 6°) Conserver des titres acquis et, le cas échéant, les céder par tous les moyens permis par la loi, y compris par des opérations optionnelles, dans le cadre d'une gestion active des fonds propres de la Société.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourront être effectués par tous moyens sur le marché ou de gré à gré, notamment par rachat de blocs, et aux époques que le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur subdélégation décidera.

Ces moyens incluent l'utilisation de la trésorerie disponible, l'utilisation de tout instrument financier dérivé négocié sur un marché réglementé ou de gré à gré, et la mise en place de stratégies optionnelles (achat et vente d'options de vente, sous réserve que l'utilisation de ces moyens n'entraîne pas un accroissement significatif de la volatilité du cours).

Le montant maximal des fonds destinés au rachat des actions de la Société ne pourra dépasser 400 millions d'euros.

La Société ne pourra pas acheter d'actions à un prix unitaire supérieur à 60 euros (hors frais d'acquisition) et ne pourra pas revendre les actions qu'elle aura acquises à un prix unitaire inférieur à 15 euros (hors frais de cession) sous réserve des ajustements liés aux opérations sur son capital, notamment par incorporation de réserves et attribution gratuite d'actions et/ou division ou regroupement des actions.

Cette autorisation est valable dès la présente Assemblée Générale jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Elle pourra être utilisée à tout moment y compris en période d'offre publique d'achat et/ou d'échange.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation à son Président ou à toute autre personne de son choix, pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords, établir tous documents notamment d'information, fixer les modalités d'intervention de la Société sur le marché ainsi que les conditions d'acquisition et de cession des actions, effectuer toutes déclarations notamment auprès du Conseil des Marchés Financiers et de la Commission des Opérations de Bourse, remplir toutes formalités et plus généralement, faire le nécessaire pour réaliser ces opérations.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-211 du Code de commerce, 185-1 et 185-2 du décret du 23 mars 1967, la Société ou la personne chargée du service des titres tiendra les registres d'achat et de vente des actions acquises et vendues dans le cadre de ce programme.

La présente autorisation met fin au précédent programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 28 mai 2002 dans sa cinquième résolution.

SIXIEME RESOLUTION

Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale fixe le montant de jetons de présence à répartir entre les administrateurs à 100 000 euros pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs, et ce jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SEPTIEME RESOLUTION

Autorisation donnée au Conseil d'Administration de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, autorise le Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à :

- Réduire le capital social par voie d'annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions acquises par la Société dans le cadre du programme de rachat de ses propres actions qui fait l'objet de la cinquième résolution de la présente Assemblée Générale dans sa partie ordinaire, et ce dans la limite de 10 % du capital par périodes de vingt-quatre mois,
- Imputer la différence entre la valeur de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

L'Assemblée Générale donne à cet effet tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les conditions et modalités de cette ou ces réductions de capital, constater la réalisation de la ou des réductions du capital consécutives aux opérations d'annulations autorisées par la présente résolution, modifier, le cas échéant, les statuts de la Société en conséquence, effectuer toutes déclarations auprès du Conseil des Marchés Financiers et de la Commission des Opérations de Bourse, remplir toutes formalités et plus généralement faire le nécessaire à la bonne fin de cette opération.

Cette autorisation est donnée au Conseil d'Administration à compter de ce jour jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal des présentes délibérations en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de publicité.

NOTE COMPLEMENTAIRE AUX ANNEXES CONSOLIDEES

Obligations contractuelles

Le tableau suivant résume la totalité des obligations contractuelles de la société par échéance :

Obligations contractuelles	Paiements dus par période				Note aux états financiers consolidés
	Total	A moins d'un an	de un à 5 ans	A plus de 5 ans	
Contrat de location financement	7,715	1,799	5,916	0	Note N
Contrat de location simple	38,489	12,463	26,026	0	Note N
Participation des salariés	22,655	2,152	20,503	0	Note O
Total	68,859	16,414	52,445	0	

A l'exception des instruments financiers de couverture décrits en Note Q aux Comptes Consolidés, la Société n'a pas d'autres engagements hors bilan significatifs.

FACTEURS DE RISQUE

Risques liés à l'activité

Si les conditions économiques, politiques et de marché conduisent à la poursuite du ralentissement ou de la baisse des investissements des sociétés en matière d'infrastructure pour les technologies d'information, le chiffre d'affaires et le résultat de la Société pourraient progresser plus lentement, voire diminuer et ceci pourrait augmenter les fluctuations trimestrielles.

Les deux dernières années ont été marquées par un ralentissement continu de la croissance économique générale en Europe et aux Etats-Unis. Cela a mené à un ralentissement des dépenses des sociétés dans le domaine des infrastructures informatiques, y compris les applications logicielles de gestion de cycle de vie de produits que la Société fournit. Bon nombre de sociétés ont également différé leurs décisions d'investissement en la matière. Les différents secteurs industriels auxquels la Société s'adresse sont exposés à des degrés divers à ce risque de ralentissement ou de baisse des investissements des sociétés, tant en termes de volume que de calendrier, et ce, compte tenu de leurs propres cycles d'investissement et de leurs sensibilités respectives à la conjoncture économique à court terme. Il se pourrait que la combinaison des tensions politiques internationales actuelles et le manque de visibilité du redressement des économies, tant en Europe occidentale qu'aux Etats-Unis, participe d'autant plus à la baisse de la croissance de la Société ou cause un recul de son chiffre d'affaires et de son résultat sur ces marchés. Selon la Société, alors qu'elle a réussi à maintenir ses ventes à un niveau soutenu dans la région Asie-Pacifique, certaines faiblesses sous-jacentes continuent de miner les économies asiatiques, ce qui pourrait avoir des répercussions négatives sur la performance de son activité.

Ce risque est difficile à gérer puisque la Société est dépendante de son environnement. Cependant, son chiffre d'affaires provient essentiellement de secteurs industriels, tels que l'aéronautique et l'automobile, dont les cycles d'investissement sont moins influencés par l'économie ; le risque de ralentissement ou de recul se limite donc essentiellement aux nouvelles ventes, il n'affecte pas l'activité récurrente de la Société, sauf en cas de faillite du client.

Les fluctuations monétaires peuvent affecter les résultats de la Société de façon sensible dans la mesure où celle-ci génère du chiffre d'affaires et des dépenses dans des devises autres que l'euro.

Les résultats des activités de la Société peuvent être affectés de façon significative par les fluctuations de change. De telles fluctuations peuvent avoir un impact sur le montant des redevances que la Société reçoit au titre de son contrat de commercialisation et de distribution avec IBM, sur le montant de chiffre d'affaires enregistré au compte de résultat après prise en compte de la conversion des autres monnaies en euros ou, enfin, sur le montant des charges enregistrées au compte de résultat, lesquelles sont principalement libellées en euros mais comprennent aussi des montants significatifs en dollars américains. Dans la mesure où le taux de croissance du marché des logiciels de gestion du cycle de vie des produits et le taux de croissance du chiffre d'affaires de ses principaux concurrents sont calculés sur la base d'un chiffre d'affaires en dollars américains, de tels taux de croissance, d'une période à l'autre, peuvent ne pas être comparables avec le taux de croissance de son chiffre d'affaires — calculé en euros — pour la même période. Le revenu financier net de la Société peut également être significativement affecté par des fluctuations de change intervenues entre le moment où elle comptabilise des produits d'exploitation et le moment où elle en encaisse le règlement, ou entre le moment où elle comptabilise une charge et le moment où elle la règle. Ces différences sont comptabilisées à la rubrique « Gains/pertes de change » du résultat financier.

Veillez vous reporter au paragraphe « Rapport sur la gestion du groupe — Risques de marché — Effets des variations des taux de change » du document de référence. L'activité de la Société se caractérise toutefois par un important bloc de dépenses en dollars américains qui l'aide à réduire le risque au niveau du résultat d'exploitation et du résultat net. Veillez vous reporter à la note D des Comptes consolidés.

Des défauts ou des erreurs majeurs de conception des produits de la Société seraient susceptibles de porter atteinte à la réputation de la Société ou de l'exposer à la mise en cause de sa responsabilité.

Des logiciels sophistiqués contiennent nécessairement des erreurs ou des défauts lors de leur premier lancement ou de la mise sur le marché de nouvelles versions ou d'améliorations. Au cas où des erreurs ou défauts seraient découverts dans les produits actuels ou futurs de la Société, il est possible que celle-ci ne soit pas en mesure de les corriger en temps utile ou qu'elle ne soit pas du tout en mesure de les corriger. Des logiciels innovants font appel à des technologies créatives et nouvelles, et il n'est pas exclu que la Société commette une erreur majeure de conception dans un nouveau produit. Il est possible que les assurances qu'elle contracte ne couvrent que partiellement les coûts qu'engendre la correction d'erreurs, de défaillances ou de défauts de conception importants. Il est dès lors possible que la Société soit contrainte d'augmenter sensiblement les ressources nécessaires pour éliminer ou contourner ces erreurs, défaillances et défauts de conception. Des erreurs, des défauts de conception et des défaillances affectant ses produits sont susceptibles d'entraîner le rejet ou de différer l'acceptation de ses produits par le marché, de mobiliser des ressources qu'elle aurait autrement consacrées au développement de ses produits et de porter atteinte à sa réputation tout en accroissant ses charges de service et de garantie. Des erreurs, défauts et autres problèmes liés aux performances pourraient être susceptibles de causer aux clients de la Société un préjudice financier significatif ou d'autres dommages. Ceci pourrait amener ces clients à intenter des actions en justice contre la Société. La défense d'une action en responsabilité produits intentée contre la Société pourrait, même si elle n'était pas jugée en sa défaveur, se révéler longue et coûteuse et avoir une incidence négative sur ses efforts de commercialisation. Pour éviter ces problèmes, la Société procède à des vérifications et à des tests répondant à des normes élevées (en collaboration notamment avec certains clients et partenaires soigneusement sélectionnés) avant de lancer un produit sur le marché. La Société est également assurée contre le risque de responsabilité produits.

Toute incapacité à s'adapter aux rapides mutations technologiques, à développer ou à lancer de nouveaux produits ou des améliorations des produits existants pourrait fortement réduire la demande de produits de la Société et peser lourdement sur la situation financière et le résultat d'exploitation de celle-ci. L'impossibilité ou la difficulté pour ses clients de déployer ses nouveaux produits et technologies qui deviennent de plus en plus complexes et omniprésents pourrait également se traduire par des conséquences similaires.

Le domaine des logiciels de gestion du cycle de vie des produits est caractérisé par des mutations technologiques rapides et par le lancement fréquent de produits nouveaux et d'améliorations de produits existants. Le succès de la Société est donc fortement tributaire de sa capacité à améliorer ses produits existants et à introduire de nouveaux produits à un prix compétitif et en temps opportun, afin de suivre l'évolution des besoins du marché. Malgré les importantes ressources qu'elle a consacrées au développement de nouveaux produits, la Société est confrontée à la complexité croissante de l'intégration exigée entre ses différentes fonctionnalités dans le cadre de ses solutions PLM et, dès lors, à des efforts d'industrialisation plus laborieux et difficiles pour les nouveaux produits et les nouvelles versions. Cependant, étant donné que les budgets de développement des nouveaux produits doivent être engagés bien avant que les ventes ne puissent être réalisées, les décisions correspondantes doivent anticiper à la fois sur la demande future et la technologie qui permettra d'y répondre. En cas de retard de développement de nouveaux produits constituant des avancées technologiques attendues ou de diffusion de nouvelles versions, la situation financière ou le résultat d'exploitation de la Société pourraient s'en trouver affectés négativement. La Société tente de limiter ce risque en organisant le plus tôt possible des échanges et des procédures de tests avec ses principaux clients.

Par ailleurs, rien ne permet d'affirmer que les nouveaux produits de la Société seront acceptés par les marchés. En raison de la complexité croissante des produits de la Société et du caractère de plus en plus global et intégré des solutions qu'ils présentent, les utilisateurs de logiciels ont plus de difficultés à adapter leurs processus aux solutions nouvelles de la Société et à gérer l'obligation qui en découle pour eux de faire migrer des volumes massifs de données. Il peut en résulter un report des déploiements en production ainsi que des décisions d'investissement de la part des clients. Pour tenter de limiter ce risque, la Société organise le plus tôt possible des échanges et des procédures de test avec ses principaux clients.

Au cours de l'exercice 2002, environ 61 % du chiffre d'affaires de la Société a été généré par IBM dans le cadre d'un contrat non exclusif de commercialisation. Si IBM décidait de mettre un terme à ses efforts de commercialisation et de distribution ou de les réduire de façon substantielle, la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société pourraient s'en trouver immédiatement affectés de manière négative et significative.

Depuis la création de la Société en 1981, les produits CATIA, depuis 1998 les produits ENOVIA, et depuis 2001 les produits SMARTEAM de la Société ont, pour l'essentiel, été commercialisés et distribués par IBM, qui a également assuré les services de support correspondants, dans le cadre d'un contrat non exclusif relatif à la commercialisation, la distribution et le support de ces produits. Les recettes générées au titre du contrat de distribution conclu avec IBM ont représenté respectivement 61 %, 60 % et 65 % du total des recettes en 2002, 2001 et 2000. Aux termes de ce contrat, la Société a concédé à IBM un droit non exclusif de commercialisation et de distribution de ses produits dans le monde entier. IBM assure la commercialisation, la distribution et le support des produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM principalement par l'intermédiaire de IBM PLM, organisation d'IBM qui se consacre plus particulièrement à la commercialisation, à la distribution et au support des produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM, ainsi que par l'intermédiaire de ses Business Partners (partenaires commerciaux). IBM dispose d'un contrôle et d'un pouvoir discrétionnaire importants sur cette activité de commercialisation et de distribution, notamment en ce qui concerne les ressources financières consacrées à la commercialisation, à la sélection des circuits de commercialisation et de distribution, et la rémunération du personnel de vente et des agents. Les décisions et performances d'IBM dans ces domaines ont de ce fait une incidence significative sur le chiffre d'affaires des produits CATIA, ENOVIA et SMARTEAM.

Aucune disposition contractuelle n'oblige IBM à continuer à commercialiser et distribuer les produits de la Société. La décision que pourrait prendre IBM de mettre un terme à ses efforts de commercialisation ou de distribution ou de les réduire de façon substantielle serait susceptible d'avoir un effet négatif immédiat et significatif sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société. Rien ne permet d'assurer que, le cas échéant, celle-ci parviendrait à développer rapidement des méthodes de distribution alternatives même si son flux récurrent de recettes ne devait pas en être affecté. En outre, la mise en place de telles méthodes nécessiterait des ressources importantes en matière de gestion, de direction et de financement. Par ailleurs, le contrat ne fait pas interdiction à IBM de commercialiser ou de distribuer des logiciels concurrents de gestion du cycle de vie des produits. IBM est également libre de concurrencer la Société et aucune restriction ne l'empêche d'acquérir un ou plusieurs de ses concurrents ou de former une alliance stratégique avec eux, ce qui pourrait avoir un retentissement négatif important sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société. Enfin, l'éventualité qu'IBM rencontre des problèmes de perception commerciale susceptibles d'affecter sa relation avec son marché pourrait se traduire par un effet direct sur les ventes des produits de la Société.

La Société estime que ce risque est mitigé car sa relation avec IBM génère une croissance significative, un chiffre d'affaires et des bénéfices récurrents pour IBM, tout en contribuant au développement de relations clients essentielles. En outre, en raison de l'importance vitale des produits de la Société en matière de réduction des coûts et d'amélioration de l'innovation, la commercialisation de ces produits par IBM permet à ce dernier de maintenir le dialogue avec d'importants clients.

S'il n'était pas possible à la Société de protéger de façon adéquate sa propriété intellectuelle, ceci pourrait porter atteinte à sa position concurrentielle sur le marché et avoir une incidence négative importante sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Le succès de la Société dépend très fortement de sa technologie. La Société s'appuie sur le droit des brevets et des marques, le droit d'auteur et le secret commercial ainsi que sur des restrictions contractuelles pour protéger la propriété et les droits d'utilisation de sa technologie. Ces protections juridiques n'ont qu'une efficacité limitée. Par ailleurs, dans certains pays, une protection efficace par droit d'auteur, secret commercial ou brevet peut ne pas exister ou n'y avoir qu'un effet limité par rapport à ce qui existe en Europe occidentale et aux Etats-Unis. S'il n'était pas possible à la Société de protéger de façon adéquate sa technologie, des tiers pourraient parvenir à développer des technologies similaires et réduire ses recettes de licence de logiciel. Par ailleurs, la Société conclue des contrats de confidentialité et de licence avec ses salariés, distributeurs, clients et clients potentiels et limite l'accès à ses logiciels, documentations et autres informations de nature exclusive ainsi que la diffusion de

ces éléments. Rien ne permet d'affirmer que les mesures qu'elle prendra à cet égard se révéleront suffisantes pour éviter un usage abusif de sa technologie ou empêcher qu'elle soit développée de façon indépendante par des tiers. En outre, tout comme la plupart de ses concurrents, la Société est confrontée à une amplification du phénomène de piratage de ses produits phares, tant par des individus que par des groupes dans le monde entier.

Il peut être nécessaire à la Société de recourir à des procédures judiciaires afin de faire valoir ses droits de propriété intellectuelle et de déterminer la validité et la portée des droits de tiers. Toute procédure judiciaire est susceptible d'entraîner pour la Société des dépenses importantes, de mobiliser ses ressources et de peser de façon importante sur ses résultats d'exploitation. Il est possible que l'issue de ces procédures ne lui soit pas favorable et que ses droits de propriété intellectuelle soient jugés nuls ou non exécutoires.

La Société s'est dotée d'un ensemble de mesures de protection très strictes afin d'éviter pareilles situations et elle effectue régulièrement des examens en profondeur afin de vérifier la validité de ces mesures de sécurité.

Des réclamations selon lesquelles les produits de la Société porteraient atteinte aux droits de tiers seraient susceptibles de porter préjudice à ses ventes, d'accroître ses charges et, par voie de conséquence, d'avoir une incidence négative significative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Il est possible que d'autres sociétés ou individus, y compris les concurrents, détiennent ou obtiennent des droits d'auteur, des brevets ou d'autres droits exclusifs qui puissent empêcher, limiter ou entraver la capacité de la Société de fabriquer, utiliser ou vendre ses logiciels. En outre, les sociétés intervenant sur le marché du logiciel intentent de plus en plus souvent des actions en contrefaçon par des tiers de leurs droits, et en particulier des droits protégés par des brevets. Par conséquent, dans de telles circonstances, un tribunal pourrait juger que la Société a empiété sur les droits de tiers. La Société a reçu, et pourrait recevoir à l'avenir, des notifications de contrefaçons possibles par elle des droits intellectuels de tiers à raison de leurs brevets ou à d'autres titres. Elle serait exposée à des charges importantes afin d'assurer sa défense contre toute action intentée contre elle, quelles que soient ses chances. Par ailleurs, au cas où elle serait incapable de faire prévaloir sa position dans un procès en propriété intellectuelle, elle pourrait être dans l'obligation de choisir une ou plusieurs des solutions suivantes :

- cesser de fabriquer, de concéder sous licence ou d'utiliser des produits ou services utilisant les droits de propriété intellectuelle litigieux ;
- se voir concéder et acquitter des licences auprès du titulaire des droits de propriété intellectuelle ayant fait l'objet d'une contrefaçon, de telles licences ne pouvant pas être disponibles à des conditions acceptables, pour autant qu'elles soient offertes ; ou
- revoir la conception de ses produits, ce qui peut engendrer des coûts substantiels et l'obliger à interrompre la concession de licences de produits et la diffusion de nouvelles versions des produits ou se révéler totalement impossible.

Si de telles situations se produisaient pour un produit d'importance majeure, elles pourraient avoir une incidence négative significative sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société. Pour tenter de réduire ce risque, celle-ci assure régulièrement la formation de ses équipes de développement sur les questions de propriété intellectuelle et met en place des procédures d'évaluation de l'utilisation de droits de propriété intellectuelle de tiers avant toute commercialisation de ses produits.

Il est possible que des acquisitions futures affectent l'activité ou la performance financière de la Société, notamment si elle n'est pas en mesure d'intégrer ces autres activités, produits ou technologies à ses activités, produits et technologies existants.

La Société continue de rechercher des opportunités d'acquisition ou de fusion avec des entreprises opérant dans des secteurs connexes et évalue actuellement des opportunités potentielles, comme elle le fait régulièrement. En cas d'acquisition d'une autre société ou activité, rien ne permet d'assurer que la Société sera en mesure d'intégrer celle-ci à ses opérations ni que cette intégration ne se fera pas au détriment du temps que la direction peut consacrer à la gestion de ses activités courantes. Il est également impossible de prédire avec certitude l'attitude des marchés financiers face à une telle acquisition. En outre, il n'est pas exclu que les contraintes réglementaires en Europe et aux Etats-Unis empêchent la réalisation d'un projet d'acquisition ou modifient ses modalités de

réalisation telles qu'elles avaient été prévues. L'élargissement des opérations de la Société à ces nouvelles activités pourrait peser sur les ressources dirigeantes ainsi que sur les systèmes et contrôles financiers et de gestion, et pourrait obliger la Société à l'utilisation de ressources financières supplémentaires. En outre, des acquisitions futures pourraient la contraindre à utiliser des ressources financières importantes, à procéder à des émissions de titres à effet potentiellement dilutif, à contracter des dettes et à encourir des charges d'amortissement d'immobilisations incorporelles autres que des écarts d'acquisition, et à diluer sa marge d'exploitation ou son résultat net. Les écarts d'acquisition générés par ces transactions seront soumis à des tests de dépréciation annuels, voire plus fréquents, également susceptibles de réduire la marge d'exploitation ou le résultat net de la Société. L'acquisition d'intérêts minoritaires pourrait également donner lieu ultérieurement à des dépréciations ou à des charges exceptionnelles. La Société s'efforce de prévenir ce risque par un examen rigoureux de tout projet d'acquisition sous les différents aspects suivants : technique, opérationnel, financier, juridique et au niveau de la direction. Elle s'attache également aux aspects d'intégration au groupe des entreprises rachetées, tant en termes d'intégration technique de leurs produits dans son portefeuille qu'en termes d'intégration de leurs salariés et de leurs systèmes de gestion.

Une baisse des prix unitaires et une augmentation de la productivité des applications logicielles de gestion du cycle de vie des produits pourraient peser sur la croissance du chiffre d'affaires.

Comme il est fréquent dans les secteurs de haute technologie, le marché est caractérisé par des prix de vente qui tendent à diminuer à terme pour les produits existants, en raison de la concurrence, de la baisse des coûts marginaux et de la vitesse des évolutions techniques. En outre, les clients de la Société pourraient être amenés à avoir besoin d'un nombre moins élevé de postes de travail compte tenu de la productivité accrue de ses applications logicielles de gestion du cycle de vie des produits. Si la Société n'est pas capable d'assurer un volume en progression suffisante de ces postes de travail chez les clients, le recul potentiel de ses prix de vente pourrait avoir un effet négatif sur le résultat d'exploitation.

Une forte proportion du chiffre d'affaires total de la Société est générée par des licences de produits consenties à des clients des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique. Une baisse de la demande des logiciels de gestion du cycle de vie des produits par ces secteurs pourrait avoir un effet négatif important sur la situation financière et le résultat d'exploitation.

Les produits de la Société sont concédés sous licence à des clients appartenant à un grand nombre de secteurs d'activité, mais près de la moitié du chiffre d'affaires provient des secteurs de l'automobile et de l'aéronautique ; ceux-ci représentaient respectivement 35 % et 16 % du chiffre d'affaires consolidé de la Société en 2002. En conséquence, le succès futur de la Société dépendra non seulement de sa capacité à renforcer sa présence sur le marché dans de nouveaux segments, mais également à maintenir et à accroître les concessions de licences aux secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, notamment chez les sous-traitants, tout en élargissant ses produits applicatifs. Rien ne permet d'assurer qu'elle sera en mesure d'atteindre ces objectifs. La Société s'efforce de réduire ce risque en développant ses activités sur d'autres segments de marché. Son modèle de revenus récurrents contribue également à limiter ce risque.

Etant donné la portée multinationale de ses activités, la Société est exposée à certains risques inhérents aux opérations internationales, susceptibles d'avoir une incidence négative sur sa situation financière et son résultat d'exploitation.

En tant qu'intervenant mondial sur le marché des logiciels de gestion du cycle de vie des produits, la Société voit son activité exposée à certains risques inhérents aux opérations internationales qui échappent à son contrôle. Ces risques comprennent notamment ce qui suit :

- droits de douane, contrôles des exportations et autres barrières commerciales ;
- changements inattendus de l'environnement réglementaire et du droit applicable ;
- charges liées au respect d'un grand nombre de lois et règlements étrangers ;
- conditions politiques et économiques.

Chacun de ces facteurs est susceptible d'affecter les résultats d'exploitation de la Société. Rien ne permet d'assurer que les opérations et ventes à l'étranger ne seront pas exposées à des effets négatifs importants.

Les installations de recherche et de production de la Société sont soumises à un risque de dommages ou de pertes temporaires en raison d'interférences ou de pannes des systèmes, voire de dégradations physiques. Les pertes à court ou à long terme associées à l'utilisation de ces installations pourraient avoir un impact significatif sur son activité, son résultat d'exploitation et sa situation financière.

Les installations de recherche et de production de la Société s'articulent autour de systèmes informatiques et reposent sur le bon fonctionnement de logiciels complexes et de matériels informatiques intégrés. Il n'est cependant pas possible de garantir le fonctionnement ininterrompu ni la sécurité de ces systèmes. Par exemple, l'intrusion dans les systèmes de la Société de pirates informatiques ou industriels pourrait interférer avec leur bon fonctionnement et causer des dommages importants, des pertes de données, voire des retards dans le déroulement de ses activités de recherche et de production. Les virus informatiques, qu'ils soient d'origine volontaire ou accidentelle, peuvent également entraîner des dommages, des pertes ou des retards similaires. Étant donné que ses systèmes intègrent des fonctionnalités très performantes ou de pointe, les bogues informatiques ou erreurs de conception peuvent être à l'origine de dysfonctionnements. En outre, avec cinq sites principaux pour la recherche et la production, dont le siège de la Société situé à Paris en zone inondable et le site SmarTeam en Israël, tous dommages matériels importants à l'encontre de l'un de ses sites, qu'ils soient d'origine naturelle ou le fait d'une attaque ou de violences locales, pourraient considérablement réduire sa capacité à poursuivre le déroulement normal de ses activités. Si l'une des circonstances ainsi décrites venait à se produire, les dommages, pertes ou retards qui en résulteraient auraient un impact négatif significatif sur son activité, son résultat d'exploitation et sa situation financière. Afin de prévoir une protection contre ces risques, la Société s'est dotée de nombreux dispositifs de sécurité, notamment des protections anti-intrusion et autres accès codés. Elle a également contracté une assurance en cas de pertes d'activité, qui prévoit la réparation ou le remplacement de ses installations pour chacun de ses sites, eu égard à ces différentes sources potentielles d'interférence ou d'interruption.

Les activités ainsi que le résultat d'exploitation de la Société pourraient être négativement affectés par son incapacité à recruter et à fidéliser ses salariés et ses dirigeants clés, ainsi que par l'émergence de conflits du travail sur l'un de ses principaux sites.

Entre autres facteurs, le succès de la Société dépend, dans une mesure significative, de la fidélisation de ses dirigeants clés ainsi que des salariés hautement qualifiés de ses services de recherche et développement, de ses services techniques et de support, ainsi que de sa capacité à attirer, fidéliser et motiver un personnel qualifié. La concurrence pour l'embauche de tels salariés est intense. Son éventuelle incapacité à embaucher et à fidéliser des salariés et des dirigeants clés pourrait causer des effets dommageables importants sur ses activités et son résultat d'exploitation. De même, la Société dispose de sites importants, dans différents pays, et toute difficulté dans ses relations salariales sur l'un de ces sites serait dommageable.

La Société a mis en place une solide politique de formation, de développement des carrières et de motivation de ses salariés et de ses dirigeants et elle a commencé à diversifier ses ressources de développement dans diverses régions du monde de manière à limiter ces risques. Elle ne souscrit généralement pas d'assurances couvrant la perte de ses salariés clés, et ses contrats de travail n'empêchent pas le départ de ceux-ci.

Les produits de la Société ont un cycle de vente long et variable, ce qui permet difficilement de déterminer si une vente se fera, et quand.

Les produits de la Société ont un cycle de vente long, dont la durée est généralement comprise entre six et neuf mois. Cette caractéristique s'explique notamment par les raisons suivantes :

- les clients commencent généralement par évaluer ses produits avec ceux de la concurrence ;
- les décisions d'achat des clients sont généralement soumises à de longues procédures budgétaires, d'approbation et d'évaluation par mise en concurrence, associées aux investissements majeurs ;

- les clients peuvent différer leurs commandes, dans l'attente du lancement de nouveaux logiciels ou d'améliorations, apportées par la Société elle-même ou par ses concurrents.

Compte tenu de la longueur du cycle de vente, la Société pourrait être confrontée à des situations où les clients différeraient leur décision d'achat, réduisant ainsi sa capacité à produire des prévisions correctes.

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société devraient fluctuer, ce qui peut amener le cours de l'action à varier.

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société ont varié de façon significative et il est prévu que ce phénomène soit également observé à l'avenir, en raison de facteurs tels que :

- le nombre, le calendrier et l'importance des améliorations de produits ou des introductions de produits nouveaux par la Société ou ses concurrents ;
- la capacité de la Société à développer, introduire et commercialiser des versions nouvelles ou améliorées de ses produits, les reports de commandes par les clients dans l'attente de produits nouveaux ou améliorés à offrir par la Société ;
- la date de la comptabilisation des produits d'exploitation dans le cadre du contrat de commercialisation et de distribution conclu entre la Société et IBM ;
- les fluctuations des taux de change ; et
- les conditions générales du marché des logiciels de gestion du cycle de vie des produits, de l'industrie informatique et des économies régionales.

La Société risque également de connaître d'importantes fluctuations de ses résultats trimestriels car les décisions de ses clients quant à leurs investissements dans ses produits sont susceptibles d'être influencées par le contexte économique, politique et commercial à court terme.

Une partie importante des commandes et expéditions de la Société se situe généralement pendant le dernier mois de chaque trimestre. De ce fait, la date des commandes et des expéditions, et en particulier les retards imprévus et les mesures prises par les concurrents afin de réduire les prix ou d'introduire de nouveaux produits, peuvent entraîner des fluctuations trimestrielles significatives du résultat d'exploitation de la Société. Par ailleurs, comme on l'observe généralement dans le secteur des logiciels de gestion du cycle de vie des produits, la Société a traditionnellement enregistré en décembre ses plus fortes ventes de licences de l'année. Les recettes générées par les logiciels et les recettes totales, le résultat d'exploitation et le résultat net réalisés par la Société au premier trimestre d'une année donnée ont généralement été inférieurs à ceux du quatrième trimestre de l'année précédente.

Le cours auquel les actions et les certificats ADS de la Société se négocient est susceptible de connaître des fluctuations importantes en réponse aux fluctuations trimestrielles des résultats d'exploitation de la Société et d'autres sociétés de logiciels de gestion du cycle de vie des produits. Par ailleurs, les marchés boursiers mondiaux connaissent, à certains moments, des fluctuations extrêmes, en prix et en volume, qui affectent particulièrement les cours de marché de plusieurs sociétés de haute technologie.

Pour une partie non négligeable de son chiffre d'affaires, la Société compte sur IBM pour obtenir les informations relatives au niveau de ses ventes. Aussi n'est-elle pas toujours en mesure de connaître son chiffre d'affaires relatif à une période donnée aussi rapidement que ce ne serait le cas dans d'autres circonstances. Dès lors, il peut lui arriver d'être dans l'impossibilité de confirmer ou d'ajuster ses prévisions de ventes réalisées pendant une période donnée aussi rapidement que ce serait le cas dans d'autres circonstances, ou dans un délai comparable à celui d'autres sociétés du secteur.

Compte tenu de sa stratégie de partenariat avec d'autres sociétés pour le développement, la commercialisation et le service après-vente des produits de la Société, ces derniers ainsi que le développement commercial de la Société pourraient être pénalisés si celle-ci éprouvait des difficultés dans ses relations avec ses partenaires.

La stratégie de gestion du cycle de vie de produits de la Société requiert des solutions totalement intégrées sous forme de produits CAO/FAO/IAO/PDM, qui deviennent aux-mêmes de plus en plus complexes. La mise en œuvre de la stratégie PLM de la Société se fonde sur le partenariat avec d'autres entreprises, que ce soit, dans le domaine du développement de produits, pour l'intégration de composants logiciels ou, dans le domaine de la commercialisation, pour l'intégration à l'offre de la Société des produits complémentaires diffusés par d'autres éditeurs de logiciels ou encore, dans le domaine du service à la clientèle, pour disposer d'un effectif plus important pour aider la clientèle à adapter et à déployer les solutions de gestion de cycle de vie de produits. La Société estime que sa stratégie de partenariat l'autorise à réduire les coûts, tout en lui permettant d'assurer une couverture de marché plus large. Néanmoins, cette situation la rend davantage dépendante de tels partenaires. Des difficultés sérieuses dans sa relation avec ces partenaires ou des modifications défavorables dans leur actionnariat pourraient influencer de manière peu souhaitable sur les produits de la Société ou sur le processus de développement de ses activités. C'est là un risque difficile à traiter compte tenu de l'évolution rapide du secteur de l'édition de logiciels, ponctuée de restructurations déclenchées par les besoins financiers et la situation économique. La Société reste toutefois attentive, dans toute la mesure du possible, à la viabilité financière de ses partenaires.

Risques liés à un investissement dans les actions ou les certificats ADS Dassault Systèmes

Groupe Industriel Marcel Dassault détient environ 45 % des actions Dassault Systèmes en circulation, ce qui lui permet effectivement de déterminer les décisions prises en assemblées d'actionnaires.

Groupe Industriel Marcel Dassault (« GIMD ») qui représente les intérêts de certains des actionnaires fondateurs de la Société, a conservé une importante participation au capital de Dassault Systèmes ; il détient actuellement 45 % des actions en circulation et contrôle environ 42 % des droits de vote. Par conséquent, GIMD continue dans les faits de décider des questions soumises à l'approbation des actionnaires, y compris l'élection et la révocation des administrateurs, l'approbation de fusions, apports d'actifs ou ventes de tout ou partie des actifs.

Les cours des valeurs technologiques sont en règle générale volatils, et ceci peut peser sur le cours des actions de la Société.

Le cours boursier des actions ou certificats ADS de la Société s'avéreront probablement hautement volatils puisque le marché des titres de sociétés de technologie ou liées à Internet, en particulier, ont connu une volatilité supérieure à celle de la Bourse en général. Bon nombre de sociétés de technologie affichent actuellement un cours de Bourse sensiblement inférieur au cours le plus élevé jamais atteint par leur titre.

Toute anticipation du marché quant à une offre faite par l'Etat français sur sa participation dans Dassault Systèmes pourrait avoir un impact significatif négatif sur le cours des titres.

L'Etat français détient actuellement 15,6 % du capital social de la Société. Si l'Etat français confirme sa volonté de se défaire de sa participation dans Dassault Systèmes, le cours des actions et certificats ADS Dassault Systèmes pourrait ponctuellement baisser. Il n'est pas possible de prévoir avec certitude l'ampleur ni la durée d'un tel repli du cours des titres.

Etant donné qu'elle est tenue de respecter les réglementations boursières ainsi que les obligations de communication financière en vigueur en France et aux Etats-Unis, la Société peut connaître des difficultés pour garantir la conformité en temps utile de ses informations financières à ces normes de communication complexes, en évolution constante et dont les exigences sont parfois contradictoires. Ceci pourrait être préjudiciable à sa notoriété et lui valoir des sanctions réglementaires.

L'inscription des actions Dassault Systèmes à la cote d'Euronext Paris et du NASDAQ impose à la Société de se conformer aux exigences des réglementations applicables aux valeurs mobilières, en matière d'information

financière et de règles comptables relevant de deux systèmes différents. Tant en France qu'aux Etats-Unis, le contexte juridique qui s'impose aux sociétés cotées est très complexe et il n'a cessé d'évoluer rapidement et de manière conséquente, voire se révèle à l'occasion contradictoire ou ambigu. Il arrive parfois que de nouvelles règles prennent un caractère obligatoire peu après leur entrée en vigueur, ce qui ne laisse guère le temps de s'assurer de leur mise en application ou de leur intégration adéquate au sein même du système d'information interne. La Société consacre d'importants moyens financiers et des ressources en gestion pour se conformer à ces règlements. Toutefois, en cas de défaillance à cet égard, sa notoriété risque de s'en trouver entachée et la Société pourrait faire l'objet de sanctions réglementaires.

Avertissement spécial concernant les déclarations prévisionnelles

Certaines des déclarations figurant dans cette partie « Facteurs de risque », dans celles intitulées « Description de l'activité », « Rapport sur la gestion du groupe — Résultat des opérations », « Rapport sur la gestion du groupe — Perspectives d'avenir » et « Renseignements de caractère général — Evolution récente de Dassault Systèmes » et ailleurs dans ce rapport, constituent des déclarations prévisionnelles. Ces déclarations portent sur des événements futurs ou sur sa performance financière future ; elles impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, ainsi que d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société ou de son secteur, les niveaux d'activité, de performance ou de réalisation s'avèrent substantiellement différents des résultats, des niveaux d'activité, des performances ou des réalisations différentes de ce qui figure expressément ou implicitement dans ces déclarations prévisionnelles. Certains de ces facteurs figurent dans la liste des « Facteurs de risque » et ailleurs dans ce rapport.

La Société estime que les prévisions reflétées dans ses déclarations prévisionnelles sont raisonnables. Elle ne peut cependant garantir en aucune façon des résultats, des niveaux d'activité, des performances ou des réalisations futures. Parmi les facteurs susceptibles de causer un écart substantiel entre les résultats réels et les résultats estimés cités dans les déclarations prévisionnelles dans ce rapport figurent notamment :

- la demande du marché pour les produits et services de la Société ;
- de nouveaux développements et de nouvelles évolutions technologiques ;
- des conditions économiques globales ;
- la concurrence ;
- la capacité de la Société à recruter et à fidéliser des salariés compétents ; et
- les fluctuations des cours des devises.

Il est recommandé au lecteur de ne pas se fier aveuglément aux déclarations prévisionnelles, qui ne sont vraies qu'à la date du présent rapport. La Société n'est nullement tenue — et elle décline d'ailleurs toute obligation en la matière — de mettre à jour ou de modifier des déclarations prévisionnelles, que ce soit à la suite de l'obtention de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où, en se conformant à l'obligation d'information financière en application de la loi et de la réglementation relative aux valeurs mobilières, elle se rend compte de la nécessité d'une telle mise à jour.

ATTESTATION DU DOCUMENT DE REFERENCE

Suresnes, le 15 mai 2003

A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité ; elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ; elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Le Directeur Général



Bernard Charlès

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE DOCUMENT DE REFERENCE

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Dassault Systèmes et en application du règlement COB 98-01, nous avons procédé conformément aux normes professionnelles applicables en France à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes historiques données dans le présent document de référence.

Ce document de référence a été établi sous la responsabilité du Directeur Général. Il nous appartient d'émettre un avis sur la sincérité des informations qu'il contient portant sur la situation financière et les comptes.

Nos diligences ont consisté, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à apprécier la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, à vérifier leur concordance avec les comptes ayant fait l'objet d'un rapport. Elles ont également consisté à lire les autres informations contenues dans le document de référence, afin d'identifier le cas échéant les incohérences significatives avec les informations portant sur la situation financière et les comptes, et de signaler les informations manifestement erronées que nous aurions relevées sur la base de notre connaissance générale de la société acquise dans le cadre de notre mission. Les données prospectives présentées correspondent à des objectifs des dirigeants, et non des données prévisionnelles isolées résultant d'un processus d'élaboration structuré.

Les comptes annuels et les comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2002, 2001 et 2000 établis selon les principes comptables français et arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit par nos soins, selon les normes professionnelles applicables en France et ont été certifiés sans réserve ni observation.

Sur la base de ces diligences, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations portant sur la situation financière et les comptes, présentées dans ce document de référence.

Neuilly et Paris, le 15 mai 2003.

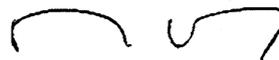
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU



Philippe Mouraret

ERNST & YOUNG Audit



Jean-Marc Montserrat

CONTROLE EXTERNE

Les Commissaires aux comptes sont :

— **Titulaires :**

DELOITTE TOUCHE TOHMATSU, représentée par Philippe Mouraret, 185 avenue du Général de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine, entrée en fonction le 2 juin 1999 et dont le mandat vient à expiration lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

ERNST & YOUNG AUDIT, représentée par Jean-Marc Montserrat, 34 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, entrée en fonction le 5 juin 1998 et dont le mandat vient à expiration lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

— **Suppléants :**

Alain Pons, Deloitte Touche Tohmatsu, 185 avenue du Général de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine, dont le mandat court du 2 juin 1999 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

François Carrega, Ernst & Young Audit, 13 Boulevard des Invalides, 75007 Paris, dont le mandat court du 5 juin 1998 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2003.



Le présent document de référence, composé de deux parties intitulées l'une "Rapport Annuel 2002" et l'autre "Rapport Annuel 2002 — Document de référence — Partie II", a été déposé auprès de la Commission des Opérations de Bourse le 15 mai 2003 conformément au règlement n° 98-01. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par la Commission des Opérations de Bourse.

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Pour obtenir tous les documents publiés par le groupe Dassault Systèmes, ainsi que pour toute information financière, veuillez contacter :

Didier GAILLOT — Responsable des relations avec les investisseurs
9 Quai Marcel Dassault
B.P. 310
92 156 Suresnes Cedex
Téléphone : 01 40 99 69 24 — Télécopie : 01 55 49 82 55

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Rapport Annuel enregistré comme Document de Référence, le tableau de correspondance ci-dessous renvoie aux principales rubriques de l'Instruction de janvier 1992 applicable au Règlement de la COB N° 98-01 aux pages du Rapport Annuel correspondantes.

	Rapport Annuel
CHAPITRE I : RESPONSABLES DU DOCUMENT ET DU CONTROLE DES COMPTES	
RESPONSABLE DU DOCUMENT.....	II-75
ATTESTATION DU RESPONSABLE.....	II-75
RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES.....	II-4 à II-5, II-76
ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	II-75
POLITIQUE D'INFORMATION.....	113, II-18, II-76
CHAPITRE III : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	
RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR.....	II-1 à II-3, II-38
RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL.....	II-7 à II-15, II-34 à II-38, II-41 à II-42
REPARTITION ACTUELLE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE.....	4, II-10 à II-11, II-38
MARCHE DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE L'EMETTEUR ..	5, II-16 à II-17
DIVIDENDES.....	II-15 à II-16, II-28
CHAPITRE IV : RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR	
PRESENTATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE.....	1 à 32, 34 à 76, 110, 113, II-2, II-27, II-33
EFFECTIFS.....	5, 8, 75, II-5 à II-6, II-29 à II-32
POLITIQUE D'INVESTISSEMENT.....	4, 39 à 40, 49, 54, 61 à 63, 71 à 73
RISQUES DE L'EMETTEUR.....	72 à 75, II-6 à II-7, II-32 à II-33, II-66 à II-74
CHAPITRE V : PATRIMOINE — SITUATION FINANCIERE — RESULTATS	
COMPTES DE L'EMETTEUR.....	77 à 112, II-43 à II-60, II-65
CHAPITRE VI : ORGANES D'ADMINISTRATION DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	
COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	6 à 7, II-19 à II-25, II-38 à II-40
INTERET DES DIRIGEANTS DANS LE CAPITAL DE L'EMETTEUR.....	II-25 à II-26, II-40 à II-41
MENTION DES SCHEMAS D'INTERESSEMENT DU PERSONNEL	II-4, II-15, II-30 à II-31
CHAPITRE VII : EVOLUTION RECENTE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	
EVOLUTION RECENTE.....	II-17
PERSPECTIVES D'AVENIR.....	75 à 76, II-17 à II-18

BOWNE
Y00598